# JEHOVAH

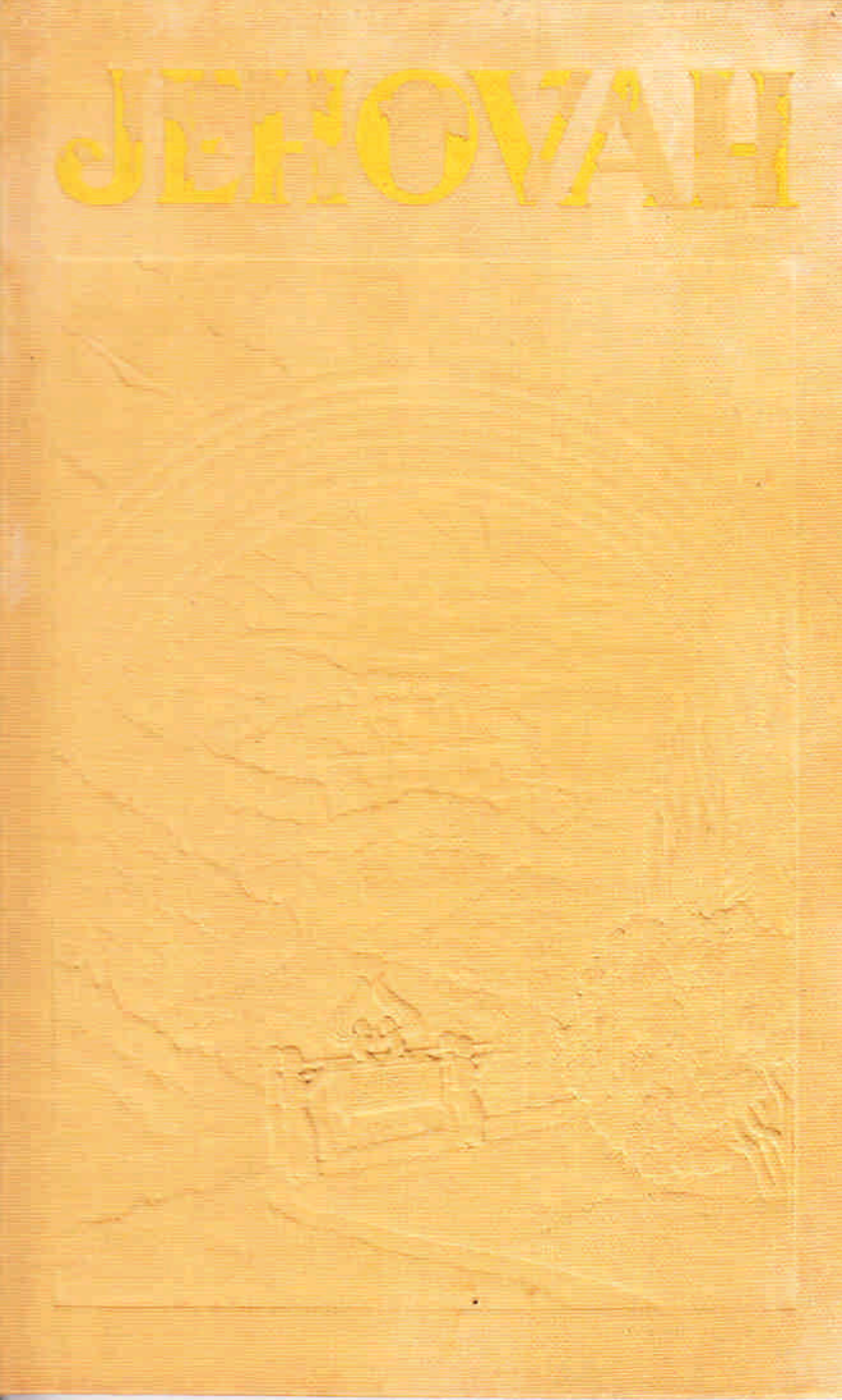

# JÉHOVAH

Révélation du ROI DE L'ETERNITE, son nom, ses alliances, sa commémoration et son Justificateur; exposant pourquoi tous ceux qui obtiendront la vie éternelle doivent l'aimer, le servir et lui obéir de bon cœur.

Par J. F. Rutherford

*Auteur de*

Création — Délivrance
Réconciliation — Gouvernement
Prophétie — Lumière

et autres ouvrages

Première édition anglaise
1,000,000 d'exemplaires

*Editeurs:*
TOUR DE GARDE
Société de Bibles et de Tracts
Brooklyn, N. Y., U. S. A.
Paris, Bruxelles, Londres, Berne, Belgrade, Toronto, etc.

JEHOVAH — French
Made in Switzerland

6012

CE LIVRE EST DÉDIÉ

# À CELUI QUE N'AGITE AUCUN ÉGOÏSME

"Dieu est amour" (1 Jean 4:16).

Copyrighted 1934 by J. F. Rutherford

# JÉHOVAH

## Chapitre I

JEHOVAH DIEU possède l'univers tout entier. Il a étendu les cieux. Il a formé et fondé la terre. Tout ce qui existe est à sa disposition. « L'Eternel Dieu fit la terre et les cieux » (Genèse 2: 4). « Voici, à l'Eternel, ton Dieu, appartiennent les cieux et les cieux des cieux, la terre et tout ce qu'elle renferme » (Deutéronome 10: 14). « C'est à toi qu'appartiennent les cieux et la terre, c'est toi qui as fondé le monde et ce qu'il renferme » (Psaume 89: 12). « Tu as anciennement fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains » (Psaume 102: 26). « A l'Eternel la terre et ce qu'elle renferme, le monde et ceux qui l'habitent » (Psaume 24: 1). « Je suis l'Eternel [Jéhovah], c'est là mon nom » (Esaïe 42: 8). « Ainsi parle l'Eternel [Jéhovah], roi d'Israël et son Rédempteur, l'Eternel des armées: Je suis le premier et je suis le dernier, et hors moi il n'y a point de Dieu » (Esaïe 44: 6).

Jéhovah Dieu est l'Etre par excellence que n'agite aucun sentiment d'égoïsme. On peut lire dans la Bible que « Dieu est amour » (1 Jean 4: 16). Or, l'amour n'est autre qu'un dévouement parfaitement désintéressé à la cause de la justice. «Car l'Eternel est juste, il aime la justice; les hommes droits contemplent sa face » (Psaume 11: 7). « Eternel! ta bonté atteint jusqu'aux cieux, ta fidélité jusqu'aux nues. Ta justice est comme les montagnes de Dieu, tes jugements sont comme le grand abîme. Eternel! tu soutiens les hommes et les bêtes. Combien est précieuse ta

bonté, ô Dieu! A l'ombre de tes ailes les fils de l'homme cherchent un refuge » (Psaume 36: 6 à 8). Pris dans son sens scriptural, le mot « père » veut dire: qui donne la vie. Jéhovah donne en effet la vie et demeurera la source féconde de vie de tous ceux qui vivront éternellement. « Un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous, et en tous » (Ephésiens 4: 6). Tous ceux à qui sera accordée la vie éternelle devront la recevoir du Très-Haut, par l'intermédiaire de celui qu'il a choisi pour cela. La vie est le don de Dieu, par Jésus-Christ (Romains 6: 23).

Jéhovah est l'Etre immortel qui subsiste « d'éternité en éternité » (Psaume 90: 2). C'est par plusieurs noms qu'il s'est révélé à ses créatures. *Jéhovah* marque ses intentions à l'égard de toutes ses créatures. *Dieu* attire l'attention sur sa personnalité en tant que Créateur de toutes choses. Son nom *Tout-Puissant* marque assez que rien ni personne ne peut lui résister. Quant à son nom *Très-Haut*, il indique sa supériorité, sa suprématie, sa primauté sur quiconque. Son nom a été diffamé, calomnié devant tous. Au moment venu, il lavera son nom, le justifiera également devant tous. Et ce sera un bien immense pour toute la création. Son Fils bien-aimé, élu et oint, est son Justificateur, celui qui exécute les arrêts du Très-Haut.

Les alliances de Jéhovah dévoilent ses desseins et révèlent aussi la manière dont il les mettra à exécution. Son nom, ses alliances, sont pour l'homme d'une importance vitale. Ces questions d'une portée considérable s'imposent à sa réflexion, à sa méditation profonde. Les pages suivantes les discutent à la lumière des Ecritures.

Son nom et ses alliances forment un tout indissolublement uni. Dès qu'elles seront accomplies, ces dernières apporteront elles-mêmes la justification complète de son nom en même temps qu'elles ouvri-

ront toutes grandes les portes qui donnent accès à la vie éternelle d'où découle par surcroît une paix éternelle doublée d'une joie sans mélange et sans fin pour tous les habitants de la terre.

Ceux qui aujourd'hui gouvernent les peuples se trompent lourdement. Ils s'imaginent avoir un droit quelconque qui les désigne à cette fonction. Or, il n'en est rien. Dieu, lui seul, « dont le nom est l'Eternel [Jéhovah] », est le « Roi éternel » (Psaume 83: 19; Jérémie 10: 10). En lui résident à la fois l'autorité légitime et la puissance. Le temps est proche où tous les hommes sauront que Jéhovah est Dieu. « Afin que les vivants sachent que le Très-Haut domine sur le règne des hommes, qu'il le donne à qui il lui plaît » (Daniel 4: 17). Lorsque, en l'an 606 avant J.-C., Dieu enleva à la nation d'Israël tout droit à se gouverner elle-même, il dit: « Et elle ne sera plus, jusqu'à ce que celui à qui le gouvernement appartient vienne, et je le lui donnerai » (Ezéchiel 21: 32; *Ostervald*). Celui « à qui le gouvernement appartient » est venu. La grande question à débattre maintenant devant toutes les créatures vivantes est celle-ci: « Qui est l'Etre suprême? Qui gouvernera le monde? » A cette solution sont rattachés le nom et les alliances de Jéhovah. Tout homme intelligent se doit d'examiner ces sujets pour choisir, en toute connaissance, qui il veut servir.

Jésus-Christ est le Fils de Dieu, le chef du pouvoir exécutif de Jéhovah, le Rédempteur de l'homme, le Souverain légitime du monde. Satan, le diable, est l'esprit foncièrement méchant, l'adversaire déclaré de Dieu, le plus grand ennemi de l'homme. Depuis des siècles Satan a exercé sur le monde entier sa seigneurie invisible. Un changement est inéluctable. Le gouvernement doit passer de Satan à Jésus-Christ. Cette translation est imminente. Elle doit s'opérer du vivant de la génération actuelle.

## « Monde »

Nous donnerons tout d'abord la définition scripturale du mot « monde ». Nous prouverons ensuite que Satan gouverne le monde et nous dirons pourquoi un changement dans la conduite du monde doit nécessairement se produire à brève échéance. Le mot « monde » englobe tous les peuples de la terre, organisés en nations administrées par leurs gouvernements respectifs et à formes multiples, le tout sous la surveillance d'une puissance occulte et invisible qui dispose et commande. Dans la Bible, le mot « ciel » se rapporte plus spécialement à cette partie invisible, qui est au fond la partie principale, l'assise fondamentale du gouvernement. Par contre, le mot « terre » désigne en particulier la partie visible qui, à la tête de chaque Etat, a l'air de gouverner. Le « ciel » et la « terre », ensemble, forment le « monde ». Les « hommes de bonne volonté » à qui il est fait allusion par ailleurs sont ceux qu'anime un désir sincère et ardent de voir la justice et l'équité prévaloir en fin de compte. Ce faisant, ils souhaitent que la volonté de Dieu se fasse sur la terre comme au ciel.

Jéhovah Dieu créa la terre. Il y mit l'homme parfait et le confia à la garde de la créature spirituelle Lucifer qui devint ainsi gouverneur général de la terre. Celui-ci était assisté d'une armée d'anges qui faisaient en conséquence partie de son organisation immédiate. Il se révolta contre Jéhovah. Beaucoup d'anges qui lui avaient été adjoints le suivirent jusque dans son acte de rébellion ouverte. L'homme lui-même tomba sous le coup de la légalité et fut condamné à mort. La race humaine entière étant issue de cet homme pécheur, aucune créature humaine n'est née parfaite (Romains 5: 12). Dieu changea alors le nom de Lucifer. Il l'appela: le diable, Satan, le serpent,

le dragon. Depuis lors Satan et ses armées d'anges méchants ont conduit le monde.

Satan mit Dieu au défi de maintenir sur la terre des hommes qui soient sincères et fidèles envers lui. Ce défi, Dieu l'accepta (Job 1: 8 à 12; 2: 1 à 6). Satan et ses anges avaient été condamnés à mort et il est certain que Dieu aurait pu, à l'instant même, exécuter contre eux sa sentence. Cependant, il se décida à les laisser libres, pour un temps déterminé, de perpétrer et de poursuivre leur mauvaise besogne, se réservant, à son heure, d'intervenir contre eux. A mesure que la race humaine se multipliait sur la terre, d'autres anges, d'un dévouement constant vis-à-vis de Dieu, s'étaient matérialisés, c'est-à-dire qu'ils avaient pris une forme humaine. Satan et ses anges mauvais les incitèrent à se mêler plus intimement à la race humaine, s'unissant par le mariage aux filles des hommes. De cette union sortit une race hybride. Une ère de violence et d'extrême méchanceté s'ensuivit jusqu'à ce que, finalement, Dieu annonça son intention de mettre un terme au « monde d'alors » par les eaux du déluge. C'est ce que les Ecritures appellent « le jour de Noé, parce que Noé était un homme juste et intègre devant Dieu » (Genèse 6: 1 à 8; 1 Pierre 3: 19 et 20).

Jéhovah ordonna donc à Noé de se construire une arche dans laquelle il trouverait un refuge, lui et les membres les plus proches de sa famille. Noé fit ce qui lui avait été commandé. Alors, s'abattit sur la terre le grand déluge qui devait tout détruire. Cette destruction générale était une figure par laquelle était annoncée l'abolition totale du monde mauvais actuel. Ces quelques personnes réfugiées dans l'arche représentaient les millions d'hommes de bonne volonté qui subsisteront et traverseront la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant qui doit bientôt éclater. Il est de toute première importance de savoir tout cela. C'est la raison pour laquelle ce message reçoit au-

jourd'hui une aussi large diffusion; c'est pour tous une remarque en même temps qu'un avertissement.

Lors du déluge, Dieu détruisit toutes les créatures qui vivaient sur la terre. Cependant, il laissa vivre le diable et les autres esprits méchants. Il leur permit même d'exercer à nouveau leur pouvoir et leur influence sur la nouvelle humanité qui recommençait à peupler le globe. Le moment de sévir contre eux n'était pas encore venu. Mais pourquoi donc Dieu ne détruisit-il pas le diable à ce moment-là? Jéhovah répond lui-même à cette question. Il dit dans Exode 9: 16: « Mais, je t'ai laissé subsister, afin que tu voies ma puissance, et que l'on publie mon nom par toute la terre. » Cependant le jour final de la reddition des comptes doit venir. C'est alors que Satan et son pouvoir seront complètement annihilés et qu'un changement radical interviendra dans le gouvernement du monde.

Après le déluge les hommes se multiplièrent à nouveau sur la terre. Bientôt ils s'organisèrent en nations. Le premier groupement de ce genre fut administré par Nimrod (Genèse 10: 8 à 10). Dans cette forme de gouvernement et dans toutes les autres formes qui se sont succédées depuis lors jusqu'à ce jour, trois éléments importants ont toujours constitué le facteur essentiel qui donne l'impulsion et les directives nécessaires: Ce sont: la religion, la politique et le commerce. Toujours, Satan, le diable, a exercé sa subtile influence sur les hommes et les nations, les illusionnant, les trompant, les détournant du vrai Dieu. Par contre, dans tous les siècles passés, Dieu a toujours compté sur la terre quelques hommes qui, par leur fidélité constante et indéfectible envers lui, ont mérité, par ailleurs, d'être ses témoins ici-bas.

Le moment vint où Jéhovah fit du peuple d'Israël une nation sur laquelle il porta ses regards. Cette nation devait préfigurer, illustrer, prédire en quel-

que sorte, ses desseins à l'égard de la race humaine. Pour un temps cette nation demeura attachée à Dieu. Mais, finalement, ses rois et le peuple lui-même succombèrent à l'emprise déviatrice du diable. Ils abandonnèrent l'Eternel. Enfin, cette nation choyée fut détruite.

Israël représentait la « chrétienté ». Au début, les nations connues actuellement sous le nom de « chrétienté » servaient Jéhovah. Mais, petit à petit, elles s'écartèrent du vrai Dieu, elles capitulèrent devant l'ascendant désastreux que prenait Satan. Elles se corrompirent. Et, tout comme pour l'Israël antique, le décret divin en prévoit la disparition à Harmaguédon.

Pour tromper l'homme, Satan, l'Adversaire subtil et artificieux, a fait en sorte que les gens soient dans l'ignorance complète de sa personnalité et de son œuvre. Ses agents les plus directs ne vont-ils pas jusqu'à dire que le diable n'existe pas? La question qui s'impose à vous pour l'instant est donc de savoir si vous croirez la parole de l'homme ou si, au contraire, vous accepterez dans ses conclusions la vérité biblique qui est la parole de Dieu. Ce livre est écrit pour ceux qui reconnaissent en la Bible la parole de Dieu. Il les consolera, eux, mais non les autres.

Pour le moment le monde est en proie à une grande détresse. Les gouvernants de toutes les nations qui sont sous le soleil sont dans une grande perplexité. Ils sentent venir le désastre sans en connaître la raison. Et même, ils ne voudraient pour rien au monde sonder la Bible pour la connaître. Plus d'un conducteur religieux a prétendu que la crise actuelle, le trouble intense qui sévit sur le monde, était un châtiment de Dieu. Et pourtant les Ecritures établissent sans équivoque possible que Satan est le responsable de la détresse et des malheurs qui fondent sur les peuples. N'est-il pas écrit: « Malheur à vous,

habitants de la terre et de la mer! car le diable est descendu vers vous avec une grande fureur, sachant qu'il ne lui reste que peu de temps»? (Apocalypse 12:12). Et pourquoi Satan crée-t-il une telle adversité parmi les nations?

## Postérité

Au commencement, lors de la rébellion de Satan, Jéhovah promit de susciter une « postérité » (Genèse 3:15) qui gouvernerait, au temps voulu, le monde selon la justice, détruirait Satan et son organisation et ferait naître sur la terre la paix, la prospérité et la vie pour tous ceux qui pratiqueraient la justice. Cette « postérité » promise, qui n'est autre qu'un nouveau Gouverneur, est Christ, le Fils bien-aimé de Dieu. Il est écrit de lui: « La domination reposera sur son épaule; on l'appellera Admirable, Conseiller, Dieu [Gouverneur] puissant, Père éternel, Prince de la paix. Donner à l'empire de l'accroissement et une paix sans fin ... voilà ce que fera le zèle de [Jéhovah] des armées» (Esaïe 9:5 et 6). C'est en ces termes qu'est identifié Christ au titre de gouverneur légitime de la terre. Par lui toute la race humaine recevra les bienfaits désirés.

En l'an 33 de notre ère, après avoir annoncé à Israël le message divin, l'homme Jésus fut pendu au bois et mis à mort par les émissaires de Satan. Mais Dieu le réveilla de la mort. Il le ressuscita, lui donna la vie divine et l'éleva souverainement dans l'univers entier. Il l'établit Roi et Gouverneur du monde. Cependant Jésus devait attendre jusqu'à ce que vînt le temps fixé par Dieu où il lui permettrait de commencer effectivement son règne (Psaume 110:1). Lorsqu'il était sur la terre, Jésus avait dit à ses disciples qu'il devait s'en aller pour recevoir le Royaume [l'autorité de régner], puis revenir et l'établir effectivement.

Il enseigna donc aux chrétiens à prier ainsi: 'Ton règne vienne, ta volonté soit faite sur la terre.'

On lui avait posé la question de savoir à quel signe on reconnaîtrait son retour. Et Jésus avait répondu qu'une guerre mondiale marquerait le commencement de ses opérations. Cette grande guerre de 1914 vint vérifier l'exactitude de sa prophétie. Ce fut en cette année que Jéhovah l'installa et lui remit officiellement le gouvernement de la terre (Psaume 2: 6 à 12). Christ est maintenant une créature spirituelle. Les yeux humains ne peuvent le percevoir. De même que, pendant longtemps et sans être vu des hommes, Satan a exercé le contrôle invisible de la terre, ainsi Jésus remplace Satan, fait cesser la domination de ce dernier et devient à son tour le Gouverneur invisible du monde. Depuis des siècles, Dieu a toléré Satan. Il l'a laissé à la tête de la juridiction qu'il lui avait confiée au temps de sa fidélité. Mais la limite est venue. L'heure a sonné où Satan doit laisser la place à Christ, son successeur. Avec lui viendront les bénédictions promises. Le méchant gouverneur sera détruit, lui et tous ceux qui, comme lui, trouvent leur satisfaction dans le mal (Hébreux 2: 14; 1 Jean 3: 8).

Satan n'ignore pas que le temps n'est plus si éloigné où Harmaguédon se déclenchera. Harmaguédon est le nom particulier par lequel les Ecritures désignent la bataille décisive et finale qui doit mettre aux prises Satan et ses anges d'un côté et Christ et les siens de l'autre. Le sachant, il amoncelle malheur sur malheur dans le monde. En agissant ainsi son but n'est autre que de détourner les gens du vrai Dieu et de provoquer si possible leur destruction. C'est du moins ce que paraissent établir les paroles de Jésus rapportées dans l'Evangile de Luc, chapitre 21, versets 25 et 26. On lit en effet dans ce texte qu'à la fin du monde il y aurait sur la terre une grande détresse, une grande perplexité et que le cœur des

hommes faiblirait dans la crainte des événements terribles qu'ils sentent confusément devoir survenir. On ne peut exposer la condition de notre époque avec plus de netteté. Le grand changement dans la domination du monde est imminent; le règne de la justice remplacera le gouvernement d'iniquité.

Se sentant menacés d'une conflagration mondiale sans précédent, les chefs de gouvernements organisèrent la Société des Nations. Aussitôt l'élément religieux en général salua cette Société comme « l'expression politique du Royaume de Dieu sur la terre ». Cette affirmation solennelle est plus que fausse. Il existe en Amérique une organisation connue sous le nom de: « The League of Nations Association, Inc. ».* Par la voix de son président, cette Association a lancé un appel au peuple en faveur de la Société des Nations. Sur cet appel on peut lire entre autres choses la phrase suivante: « Dans un monde aussi sombre que le nôtre pourquoi éteindre la seule lumière qui soit? », voulant dire par là que la Société des Nations est la seule espérance du monde. Or, celle-ci est le produit direct de Satan. Par elle il aveugle le peuple et l'éloigne davantage encore de la notion véritable du Royaume de Dieu. Il n'est pas douteux que la Société des Nations connaisse le même effondrement que tous les autres rouages de l'organisation satanique. Cette confédération des nations Dieu l'avait prévue et prédite. Reportons-nous à Esaïe 8: 9 et 10 (*Osterwald*): « Vous, peuples, liguez-vous, et soyez défaits; ... équipez-vous, et soyez défaits... Formez un dessein, et il sera dissipé. »

Dans la réponse qu'il fit et par laquelle il faisait connaître les signes qui marqueraient son retour et la fin du monde, Jésus qualifia la Société des Nations « l'abomination de la désolation ». Pourquoi? — Parce

*) Association pour la Société des Nations.

que celle-ci prétend prendre la place du Royaume de Dieu. Il dit à ses disciples: 'Quand vous verrez l'abomination qui cause la désolation [la Société des Nations] établie dans le lieu saint, alors réfugiez-vous vers le Royaume de Dieu' (Matthieu 24: 15 et 16). Jésus donne cet avertissement parce que la Société des Nations est le plan fallacieux torsadé par l'Adversaire pour aveugler les masses. Ceux qui cherchent un refuge dans la Société des Nations verront s'évanouir leur espoir, car il n'y a qu'un espoir réel: c'est le Royaume de Dieu administré par Christ. Voilà le seul espoir de la race humaine.

Pendant plus de 1800 ans les Israélites furent le peuple typique de Dieu. La Bible dit expressément que tout ce qui est arrivé à cette nation était figuratif et illustrait ce qui devait arriver à la fin du monde où nous sommes. Le noyau de la nation d'Israël se constitua en Egypte. Là, elle représentait l'ensemble de ceux qui, maintenant, sur la terre, ont pris délibérément parti pour Dieu et Christ et désirent ardemment voir la justice s'établir et l'oppression cesser. D'autre part, Pharaon, l'empereur d'Egypte, représentait Satan, le dieu, l'invisible gouverneur du monde mauvais. Pharaon et ses officiers rendirent la vie dure aux Israélites (Exode 1: 8 à 22; 2: 23 à 25).

Jéhovah envoya Moïse et Aaron en Egypte pour y être les témoins vivants de son nom et de sa puissance. Moïse figurait Christ tandis qu'Aaron était une image des témoins de Jéhovah travaillant sous la direction de Christ. Dieu commanda à Moïse et à Aaron de se présenter devant Pharaon pour lui demander de laisser partir son peuple d'Israël afin qu'il puisse servir et adorer Dieu comme Jéhovah le lui avait indiqué. Pharaon refusa d'accorder cette requête. Alors Dieu ordonna à Moïse de frapper l'Egypte de diverses plaies. Celles-ci avaient un but: informer et avertir tout le monde, tant les chefs que

les masses populaires, du fait que Jéhovah est le Dieu tout-puissant, aux commandements de qui il faut obéir.

Dix plaies fondirent sur l'Egypte. La neuvième consistait en d'épaisses ténèbres assombrissant le pays d'Egypte tout entier, sauf la contrée où habitait le peuple choisi de Dieu. Les Israélites jouissaient de la lumière solaire complète, ce qui, en l'occurrence, était une preuve de la faveur divine à leur endroit.

De nos jours, à la fin du monde, Jéhovah a, de la même manière, envoyé Christ, celui qui est plus grand que Moïse. Il a aussi commissionné ses témoins dont Aaron était l'image. Il veut que son témoignage soit porté devant les gouverneurs du monde et devant les peuples. Et ce témoignage est le suivant: Jéhovah est l'Etre suprême et il faut que son peuple particulier puisse adorer et servir Dieu dans les formes qu'il a prescrites.

En 1919 les éléments religieux, politiques et commerciaux de la « chrétienté » se sont mis d'accord pour élaborer une Société des Nations. Celle-ci, automatiquement, prenait figure d'opposition au Royaume de Dieu. De plus, il est à remarquer que, depuis lors, les éléments dont il vient d'être question plus haut se sont dressés avec vigueur contre les témoins de Jéhovah.

Au commandement de l'Eternel, ses témoins ont fait connaître aux chefs des nations que le monde avait pris fin. Ils leur ont signifié, en outre, que le Royaume de Dieu était proche et leur ont demandé que le peuple de Dieu pût, sans aucun empêchement, servir et adorer l'Eternel comme il convenait. Cette signification officielle constitue en quelque sorte l'accomplissement des neuf plaies d'Egypte. Ces neuf plaies prophétiques se sont réalisées contre les gouvernements du monde. *)

*) Voir pages 54–93.

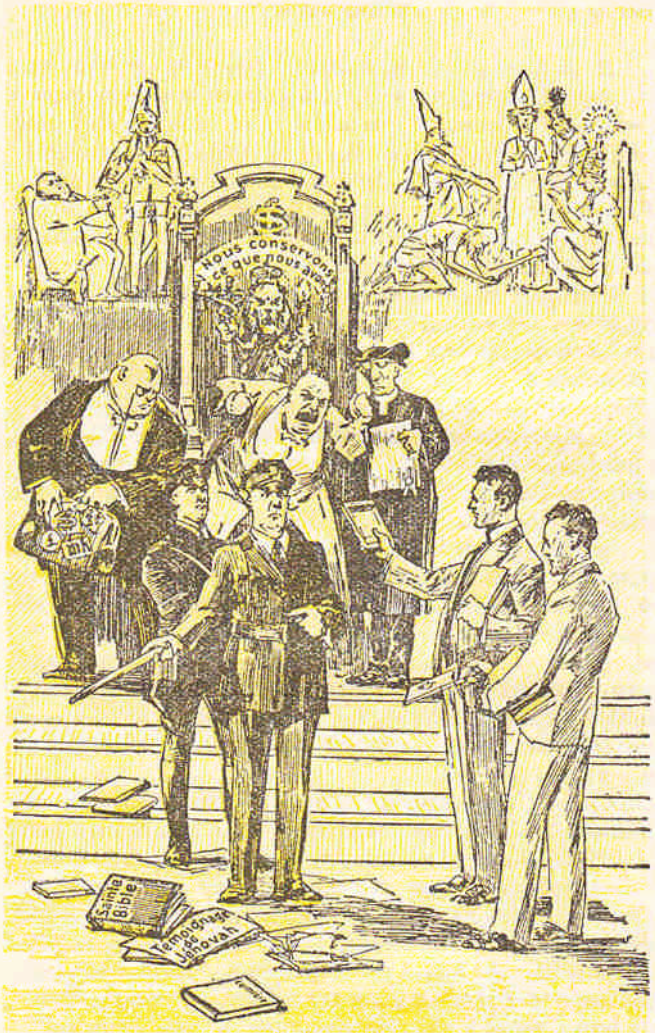


*'Sortez et ne paraissez plus en ma présence.'* Page 18

De même que la neuvième plaie d'Egypte fut une plaie de ténèbres épaisses et opaques, ainsi les gouverneurs des nations se débattent dans des ténèbres profondes. Ils ignorent tout des desseins de Dieu, pour la raison qu'ils ne veulent pas s'intéresser à sa vérité. Ce point particulier est surtout mis en évidence par le fait qu'on prétend que la Société des Nations est la seule lumière qui brille sur la terre.

Quelques personnes seulement ne sont pas dans ces ténèbres. Ce sont celles qui ont pris position du côté de Dieu et de son Royaume. Celles-là sont inondées de la lumière qui procède de la parole de Dieu et qui les conduit dans la bonne direction.

Après la neuvième plaie sur l'Egypte, Pharaon, s'adressant à Moïse et à Aaron, leur dit: 'Sortez de chez moi et gardez-vous de paraître encore en ma présence.'

A l'heure actuelle on peut tirer de cette mise en demeure un parallèle qui s'adapte à la neuvième plaie moderne. Les grands de ce monde ont en effet dit aux témoins de Jéhovah: 'Allez-vous-en! Nous ne voulons plus avoir à faire avec vous.' C'était un défi que Pharaon lançait à l'Eternel. Les chefs des nations font maintenant comme lui. Ils s'opposent aux témoins de Dieu, méprisent son avertissement et le rejettent, lui et son Royaume.

Dès ce moment et selon la volonté divine, les témoins de Jéhovah n'ont plus d'avertissement pour les chefs de ce monde. Ils les abandonnent à eux-mêmes et s'adressent aux hommes de bonne volonté. Ils les avertissent de ce qui va arriver. Ils leur parlent d'Harmaguédon, du Royaume de Dieu. Ainsi avaient fait Moïse et Aaron. Ayant reçu du monarque égyptien l'ordre de ne plus paraître en sa présence, ils se tournèrent exclusivement vers les Israélites pour les instruire de ce qui allait se passer peu de temps avant que la dixième plaie ne s'abattît sur le pays.

Selon la loi égyptienne, respectueuse du droit d'aînesse, les premiers-nés d'Egypte formaient un noyau jouissant de toutes les faveurs. Il se dégage de cette idée que, dans l'image prophétique, les premiers-nés représentaient les éléments principaux, les facteurs essentiels des gouvernements de la terre.

Voici en quoi consista la dixième et dernière plaie que Dieu envoya sur l'Egypte: Son ange passa dans toute l'étendue du pays. Il frappa de mort tous les premiers-nés de l'Egypte et épargna les premiers-nés des Israélites, parce que ceux-ci avaient obéi à son commandement et avaient eu foi au Rédempteur de l'homme. Tout aussitôt les Israélites quittèrent l'Egypte. Pharaon et ses armées les poursuivirent, mais furent recouverts par les flots de la mer Rouge. Telle est l'image saisissante par laquelle Jéhovah esquisse ce que sera Harmaguédon, le tombeau du règne de Satan et de ses congénères, les visibles et les invisibles (Apocalypse 16: 13–16; 19: 19–20: 3).

## Avertissement

Dieu ne tire jamais avantage de l'ignorance de personne. Il informe toujours l'intéressé avant d'agir. En effet: Il ordonna à Noé d'annoncer aux hommes et aux anges son intention de détruire le monde avant de provoquer le déluge. Il fit avertir l'Egypte par Moïse et Aaron avant que d'anéantir cet empire universel. En son temps, Jésus prévint la nation rebelle d'Israël avant que celle-ci disparût. De nos jours, Jéhovah, par ses témoins, a avisé les gouverneurs de ce monde. Lorsque cette œuvre de témoignage sera achevée, alors et rapidement suivra la ruine.

Le déluge, le renversement de l'Egypte, la chute de Jérusalem, furent l'occasion de malheurs sans nombre pour le peuple. Mais Jéhovah déclare qu'Harmaguédon plongera le monde dans une tribulation

telle qu'on n'en aura jamais vu de semblable et qui sera la dernière (Matthieu 24: 14, 21, 22). Harmaguédon, bataille imminente, sera le coup fatal et final, l'exécution du jugement sans appel de Jéhovah contre tous les méchants, les invisibles et les visibles.

Harmaguédon ne sera pas une bataille entre les hommes des différentes nations de la terre. C'est la « bataille du Grand Jour du Dieu Tout-Puissant », au cours de laquelle Christ et ses anges doivent engager le combat contre Satan et son armée, et dont ils doivent sortir victorieux. Notons en passant ce qu'écrit l'apôtre Pierre dans sa seconde épître, au chapitre 3: 'Dans les derniers jours, il viendra des moqueurs, raillant le Royaume de Dieu. Ils veulent ignorer que des cieux existèrent autrefois par la parole de Dieu, de même qu'une terre et que le monde d'alors périt, submergé par l'eau, tandis que, par la même parole, les cieux et la terre d'à présent sont gardés et réservés pour le feu, pour le jour du jugement et de la ruine des hommes impies... Attendons et hâtons la venue du jour de Dieu, jour à cause duquel les cieux enflammés se dissoudront et les éléments [pouvoirs gouvernementaux visibles] embrasés se fondront' (2 Pierre 3: 3 à 7 et 12).

Ces paroles inspirées rapportées dans la Bible exposent en termes décisifs ce qui doit bientôt arriver dans le monde: la fin définitive du ministère de Satan pour laisser la place à Christ, le juste Souverain. Continuant son analyse, l'apôtre dit encore: « Mais nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habitera » (2 Pierre 3: 13). Ces paroles révèlent un changement complet dans le gouvernement du monde. Les « nouveaux cieux » sont: le Christ, le chef invisible; tandis que la « nouvelle terre » sont ces hommes fidèles qui vécurent depuis Abel jusqu'à Jean-Baptiste et qui, ressuscités, revenus à la vie, hommes parfaits, admi-

nistreront la terre et feront de la justice une règle (Psaume 45: 17; Esaïe 32: 1; Hébreux 11: 4 à 35).

Dans le livre de l'Apocalypse, au chapitre 21, le nouveau gouvernement du monde est appelé symboliquement « la sainte cité » ou organisation. Elle est représentée comme descendant du ciel, d'auprès de Dieu. C'est elle qui, sous l'égide sainte de Christ, inondera les masses de ses multiples bienfaits. Exerçant son pouvoir suprême, Jéhovah, le grand Dieu de l'univers, bénira tous ceux qui obéiront à sa loi. « Et Dieu... essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni douleur, car les premières choses ont disparu. Et celui qui était assis sur le trône dit: Voici, je fais toutes choses nouvelles... car ces paroles sont certaines et véritables » (Apocalypse 21: 4 et 5).

La soi-disant « année sainte » est loin d'avoir apporté la paix et la prospérité promises. Cet échec cuisant devrait convaincre les hommes de bonne volonté que Dieu n'a pas autorisé quiconque à appeler l'année 1933 une année sainte, pas plus d'ailleurs qu'il n'était décidé à répondre aux prières qu'on lui ferait à ce sujet. Sur toute la terre il n'y a maintenant aucune paix nulle part. La misère continue à montrer partout sa face hideuse. Les témoins de Jéhovah n'entrent dans aucune discussion avec les hommes. Leur seul objectif est d'obéir au commandement de Dieu: faire connaître le message de la vérité. Ils s'y conforment, ils vont de l'avant, sans se soucier de l'opposition qu'ils rencontrent à chaque pas. Ainsi leur responsabilité personnelle se dégage à mesure que la responsabilité des autres s'affirme. Il devient chaque jour plus évident que les tentatives de relèvement du monde sont des remèdes bien inférieurs au mal. Le monde est malade à la mort et est sur le point de mourir. Il se peut qu'une brève période de prospérité lui laisse un court répit. Mais ce sera un léger

mieux pour un pire. Jéhovah a décrété qu'un changement radical et complet devait avoir lieu dans le gouvernement du monde. Pour cette raison le vieux monde est condamné à disparaître.

Au cours de l'imminent et terrible désastre qui bientôt doit s'abattre sur la société, tous ceux qui s'opposent à Dieu mourront. Il n'y aura pour eux aucun moyen d'échapper (Jérémie 25: 33 à 36). L'argent, la propriété, les relations et les influences ne serviront à rien pour se protéger dans le grand temps de trouble. La parole de Dieu dit: « Le pays est dévasté, livré au pillage; car l'Eternel l'a décrété. Le pays était profané par ses habitants; car ils transgressaient les lois, violaient les ordonnances, ils rompaient l'alliance éternelle » (Esaïe 24: 3, 5). L'alliance éternelle dont il est question ici est l'alliance que Dieu conclut relativement au caractère sacré de la vie (Genèse 9: 1 à 11). Toutes les nations de la terre ont foulé aux pieds cette alliance qu'elles ont avilie au possible par les hécatombes de vies humaines inutilement sacrifiées. Il suffit de lire l'Histoire des Peuples. L'Histoire d'Amérique, comme celle de toutes les autres nations, est maculée de taches sanglantes: le traitement cruel qui aboutit à la quasi disparition des Indiens, par exemple. L'abatage inconsidéré des animaux, pour le seul plaisir de tuer, ou par soif d'un gain considérable est aussi, dans le fond, une violation de l'alliance éternelle. Les éléments commerciaux et politiques de la terre ont injustement provoqué et consommé la mort précoce et inutile de millions d'hommes. L'élément religieux lui-même s'est solidarisé avec eux dans la même voie. De toute cette lourde comptabilité, Dieu balancera les livres à Harmaguédon.

Nous avertissons le peuple d'un complot infernal noué par Satan, dans lequel se sont réunis la Haute Banque internationale, le clergé infidèle et les poli-

ticiens sans conscience dans le but avoué suivant: Faire entrer l'Amérique dans la Société des Nations, avoir la haute main sur l'argent et la propriété en général, gouverner les masses grâce à un de leurs hommes qui s'imposerait en dictateur, détruire la liberté de la parole et de la presse, faire cesser le véritable culte de Dieu et de Christ.

Malgré cela, ayez bon courage! La main du Dieu tout-puissant, à Harmaguédon réduira ces multiples ennemis en poussière!

Quel est donc dans tout cela, l'espoir des nations de la terre? Jéhovah Dieu indique Christ, le nouveau Gouverneur du monde, et dit: 'Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé en qui mon âme prend plaisir. Il annoncera le juste jugement aux nations et les nations espéreront en son nom' (Matthieu 12: 18 à 21). Ayant été dûment avertis, les hommes ont la plus grande liberté de se joindre à telle ou telle organisation de leur choix. Mais que les hommes de bonne volonté qui, avant toute autre chose, appellent de tous leurs vœux la justice, la paix, la prospérité et la vie éternelle sur la terre, se rangent délibérément et sans hésiter du côté de Dieu et de son Royaume. Là seulement réside la sécurité. Pour ce faire vous n'avez pas besoin de faire partie d'aucune société ou organisation humaine quelconque. Il vous suffit, dans l'intimité de votre intérieur, d'être absolument attaché à Dieu et à son Royaume. Etudiez avec zèle la parole de la vérité et laissez-vous conduire par elle dans le sentier de la justice. Evitez toute controverse et toute antipathie. Si des émeutes et des révolutions surviennent, tenez-vous à l'écart. Adoptez à l'égard de vos semblables une conduite honnête et juste. Adorez et obéissez au Dieu tout-puissant. Il se trouve aujourd'hui sur la terre des millions de personnes de bonne volonté aimant savoir et faire ce qui est bien. Il est possible que celles qui se conforment

aux instructions que leur donne la parole de Dieu, soient épargnées et traversent le temps de grande tribulation pour vivre ensuite à toujours sur la terre et ne plus jamais mourir (Sophonie 2: 2 et 3). On peut donc dire: « Des millions de personnes actuellement vivantes ne mourront jamais » (Jean 8: 51).

Jésus a dit: « Tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix, et en sortiront » (Jean 5: 28 et 29). On peut également lire dans le livre des Actes, au chapitre 24 et au verset 15: « Il y aura une résurrection des justes et des injustes. » La résurrection générale de tous ceux qui sont morts au cours des siècles couvrira la période entière du règne de mille ans de Christ. Alors tous ceux qui sont dans les sépulcres en sortiront et seront éprouvés quant à leur dignité d'obtenir la vie. Aux obéissants seront accordées la perfection humaine et la vie éternelle. La terre elle-même sera transformée et deviendra un lieu glorieux et supérieurement agréable à habiter. « L'Eternel garde tous ceux qui l'aiment, et il détruit tous les méchants. »

Chapitre II

# SON NOM

IL Y A plus de 1900 ans, Jéhovah envoya Jésus sur la terre avec une mission bien définie: jeter les bases d'une œuvre qui aboutirait à la complète justification du nom du Très-Haut. Jésus vint donc ici-bas au nom de Jéhovah dont il était le représentant accrédité. Il rendit même ce témoignage: « Je suis venu au nom de mon Père » (Jean 5: 43).

Jésus était par conséquent un témoin dont la fonction précise était d'annoncer telle vérité qui intéressait surtout le nom, les desseins et la personnalité de Jéhovah. Ce fut à l'âge de trente ans que Jéhovah l'oignit pour faire de lui le Maître du monde.

Lorsque le gouverneur romain lui posa la question: « Tu es donc roi? », Jésus répondit: « Tu le dis, je suis roi. Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité » (Jean 18: 37). Pendant les trois ans et demi de son ministère, la pensée capitale sur laquelle il revenait incessamment était celle-ci: « le royaume des cieux est proche. » Il parlait de lui-même comme étant l'instrument choisi de Jéhovah, celui qui a le droit de gouverner et dont la domination vient du ciel parce que Jésus-Christ, participant maintenant à la nature divine, est à jamais indécelable par la vue humaine.

Quelques jours seulement avant de mourir, Jésus fit son entrée à Jérusalem, monté sur un ânon. Il se présentait comme roi. Le peuple le salua en criant: « Hosanna au Fils de David! » (Matthieu 21: 1 à 9). Le clergé contemporain de Jésus ainsi que ses accompagnateurs le rejetèrent. Bientôt après le Maître informa ses disciples d'avoir à prendre leurs dispo-

sitions pour préparer la célébration de la pâque. Le quatorzième jour de Nisan, ainsi que l'exigeait la loi juive, Jésus et ses disciples célébrèrent cette fête de pâque. Et, tout aussitôt après le repas, il institua la cérémonie connue sous le nom de la Sainte Cène et qui n'était au fond qu'un mémorial-anniversaire de sa mort qui eut lieu le même jour. « Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le donna aux disciples, en disant: Prenez, mangez, ceci est mon corps. Il prit ensuite une coupe; et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, en disant: Buvez-en tous; car ceci est mon sang, le sang de la [nouvelle] alliance, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés. Je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où j'en boirai du nouveau [autres versions: où je le boirai nouveau] avec vous dans le royaume de mon Père » (Matthieu 26: 26–29).

Jésus avait dit à ses disciples qu'il fallait qu'il s'en aille mais qu'il reviendrait et les prendrait avec lui (Jean 14: 1–4). Il avait proposé à ses disciples fidèles d'avoir part avec lui dans son royaume (Luc 22: 28 à 30). Pourquoi observa-t-il la pâque? Pourquoi insista-t-il avec autant de ténacité sur sa mort et sur son royaume prochain? Ces points particuliers ne pouvaient être élucidés avant son retour ainsi qu'il l'avait d'ailleurs promis à ses disciples. Jésus-Christ fut crucifié. Il fut pendu au bois comme s'il avait été un pécheur. Mais le troisième jour Jéhovah le releva du tombeau.

Pourquoi Jésus ne commença-t-il pas son règne il y a 1900 ans? Pourquoi doit-il revenir une seconde fois? On peut répondre maintenant à ces questions en invoquant le témoignage des Ecritures. Voici, rapidement, les idées essentielles qui s'en dégagent: Jésus a été choisi tout spécialement pour réaliser tout ce que veut Jéhovah; d'abord, la justification du nom

de Jéhovah et ensuite de racheter, de délivrer et de sauver la race humaine. Nous savons en effet que Satan, par sa rébellion ouverte et son défi outrageant, a mis en cause la suprématie du Dieu de l'univers.

Avant l'insubordination de Satan, toutes les créatures intelligentes exaltaient le nom de Jéhovah. Toutes connaissaient et appréciaient à sa juste importance la haute signification, l'immense portée de ce nom illustre entre tous. Toutes savaient que Jéhovah était et est encore la source de la vie, le Dispensateur généreux de tout bien et de tout don parfait. Tel était l'état d'esprit unanime de l'univers tout entier jusqu'au jour où un fiel amer se développa dans le cœur de la créature que Jéhovah avait précisément établie pour gouverner en son nom une partie de son empire.

Convoitant une position qui ne lui avait pas été attribuée, Lucifer se glorifia de lui-même et, dans sa surexcitation, mit au défi le Très-Haut. Conséquence: Dieu changea son titre en celui de Satan, lui fixa, pour réaliser ses projets ambitieux, un temps limite au terme duquel le méchant disparaîtrait (Jérémie 51: 13). Pendant des siècles le nom de Jéhovah a été sali, déshonoré, traîné dans la boue, rendu odieux de toute manière. La responsabilité directe en incombe à Satan lui-même et à son armée d'anges méchants et d'hommes malfaisants. Mais le nœud du drame se desserre, la crise se précipite: dès maintenant et pour l'éternité future le nom de Jéhovah sera exalté. Ceux qui font le mal seront détruits. Par contre ceux qui recevront la vie éternelle devront reconnaître, honorer, obéir et servir avec joie Celui dont le seul nom est Jéhovah. Son nom illustre, sa réputation inconcevable doivent occuper l'intelligence de toute créature qui respire. Il a tiré d'entre les nations de la terre un peuple voué au culte de son nom et il lui a donné

le privilège de proclamer maintenant ce nom grand et honorable.

Dans les siècles passés, Dieu commença à se faire connaître aux hommes déchus. Il se révéla à Moïse sous son nom: Jéhovah, puis descendit en Egypte « pour y racheter un peuple et se faire un nom » (2 Samuel 7: 23). Jéhovah lui-même n'apparut pas en personne en Egypte. Il y envoya Moïse, son serviteur, pour l'y représenter. Dans cette leçon figurative, l'Egypte était un symbole du monde, tandis que Pharaon, son souverain, représentait Satan, le dieu de ce monde corrompu. D'autre part, Moïse était l'image de Christ, le grand Prophète et Serviteur chargé par Jéhovah d'une double mission: racheter un peuple et assurer au nom du Très-Haut la dignité qu'il doit revêtir dans l'esprit de toutes les créatures intelligentes.

Au temps marqué, Jéhovah fera connaître son Nom à toutes les créatures humaines. Bien plus, il parera ce nom de toute sa signification honorable et perpétuera dans l'avenir sans fin le souvenir de l'époque mémorable où, pour la première fois, le nom de Jéhovah résonna aux oreilles humaines. Un anniversaire rappelle un jour, une époque déterminés où s'est accompli un événement important dont il faut à jamais conserver la mémoire. Entre autres grandes choses que Jéhovah réalisa par l'intermédiaire de son serviteur Moïse, voici les plus marquantes: d'abord, la révélation de son nom, la conclusion de l'alliance de la loi, la désorganisation de l'empire d'Egypte et l'anéantissement de l'armée de Pharaon, la libération des Israélites de son joug accablant. Tous ces grands épisodes gravitent autour de l'immolation de l'agneau pascal, lequel imageait la venue de Celui qui, dans la pensée divine, devait être par la suite le Justificateur de Son Nom grand et saint. Tout ce qui fut réalisé en Egypte par Moïse en tant

que représentant et serviteur de Dieu ne visait qu'un seul objectif: justifier, faire éclater la gloire du nom de Jéhovah. Tel était le point essentiel, l'idée dominante de toute l'histoire. Jéhovah n'a-t-il pas dit à Moïse: « Voilà mon nom pour l'éternité, voilà mon nom de génération en génération »? (Exode 3: 15). D'autres versions rendent ce passage comme suit: « C'est là mon nom éternellement; c'est là ma commémoration dans tous les âges » (*Ostervald*). « C'est là mon nom pour l'éternité; c'est ainsi qu'on m'appellera dans tous les âges » (*Synodale*). « C'est là mon nom éternellement, et c'est là mon mémorial de génération en génération » (*Darby*). L'immolation de l'agneau pascal, l'action de le manger, était une pratique destinée à attirer l'attention sur Jésus, le Justificateur. Aussi Jéhovah donna-t-il cet ordre à Moïse: « Vous conserverez le souvenir de ce jour [ce jour-là vous sera en mémorial (*Ostervald*)], et vous le célébrerez par une fête en l'honneur de l'Eternel; vous le célébrerez comme une loi perpétuelle pour vos descendants » (Exode 12: 14).

Lorsque vint le temps où le type devait se réaliser par la mort effective de Jésus-Christ, celui-ci dit à ses disciples, parlant du pain qu'il venait de rompre en leur présence et qu'il les invitait à manger: « Ceci est [représente] mon corps, qui est donné pour vous; faites ceci en mémoire de moi » (Luc 22: 19). Jésus n'ignorait pas qu'un jour viendrait où ses vrais disciples comprendraient que sa fidélité personnelle jusqu'à la mort, sa mort au lieu et place de celle du pécheur, n'étaient pas seulement le prix du rachat de l'homme, mais établissaient qu'il était vraiment qualifié pour devenir le Justificateur du nom de Jéhovah. Ayant ainsi été rendu parfait, Jésus-Christ devint le « souverain sacrificateur [de Dieu] pour toujours », l'exécuteur de Satan et de son organisation, le Justificateur du nom de Jéhovah et « l'auteur d'un

salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent » (Hébreux 2: 14; 5: 6–10). Jéhovah est la pensée première qui doit pénétrer chaque cerveau. L'apôtre Paul donnait à entendre que cette vérité capitale serait comprise lorsque Jésus entrerait dans le temple (1 Corinthiens 11: 26). *) En prenant part au « souper du Seigneur » **) jusqu'à son avènement dans ce temple, ses disciples fidèles ont annoncé sa mort. Maintenant, réunis autour de leur commun Maître, ils « boivent avec lui le nouveau fruit de la vigne » d'un cru particulier. Tous ils se réjouissent. Ils entonnent les louanges du nom de Jéhovah, et cela pour toutes les éternités. « Eternel! ton nom subsiste à toujours, Eternel! ta mémoire dure de génération en génération » (Psaume 135: 13).

## L'alliance de la loi et la nouvelle alliance

Avec Moïse comme médiateur du peuple d'Israël, Jéhovah conclut avec ce dernier, l'alliance de la loi. La chose se passa alors que celui-ci séjournait en Egypte, lorsque l'agneau pascal fut immolé pour la première fois. L'inauguration de cette alliance se fit aux environs de la Pentecôte, c'est-à-dire à peu près cinquante jours après que les Israélites — ayant été libérés du joug égyptien — furent arrivés à la Montagne de Sinaï, au Mont Horeb (Exode 19: 1).

De la même manière, la conclusion de la nouvelle alliance fut scellée par la mort de Jésus, l'agneau pascal réel, le quatorzième jour du mois de Nisan, en l'an 33 ap. J.-C. L'inauguration de cette alliance est marquée par l'effusion de l'esprit saint « sur toute chair » (Joël 2: 28, 29; Actes 2: 16–18). Le « souper

*) Voir pages 108–116.

**) Les Anglais et les Américains appellent « souper du Seigneur » ce que nous appelons communément en France: « La sainte Cène ».

du Seigneur » qui a été institué en l'an 33 de notre ère pour commémorer sa mort et qui a été observé depuis lors à travers les siècles par ses fidèles disciples, a attiré l'attention sur ce nouveau testament ou nouvelle alliance dont il a contribué à immortaliser le souvenir. « Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés » (Matthieu 26: 28). « De même, après avoir soupé, il prit la coupe, et dit: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez » (1 Corinthiens 11: 25).

Depuis 1919, et plus particulièrement à partir de 1922, jusqu'au moment où tous les témoins de Jéhovah auront quitté la terre, non seulement le « souper du Seigneur » rappelle la mort de Jésus en tant que Rédempteur et Justificateur, mais fait ressortir encore l'inauguration de la nouvelle alliance, laquelle tend à la justification du nom de Jéhovah.

## Conspiration

Satan et tous ses représentants terrestres, c'est-à-dire Pharaon et ses sujets travaillaient à la destruction des Israélites pour les empêcher de devenir une nation (Exode 1: 15, 16; 2: 23, 24). Dieu entendit leurs gémissements et intervint. L'alliance de la loi était donc une manière de promesse faite à Israël d'après laquelle Jéhovah s'engageait à le faire sortir d'Egypte et à le préserver. Le nom de Jéhovah lui-même en était la garantie formelle. L'alliance abrahamique, c'est-à-dire la promesse faite par l'Eternel à Abraham de lui susciter une postérité, s'y trouvait contenue et Jéhovah s'attachait à la réaliser (Exode 2: 24, 25; 6: 4, 5).

Lorsque fut traitée la nouvelle alliance, Satan et ses cohortes, y compris ses prêtres et ecclésiastiques,

conjuguèrent leurs efforts pour détruire Jésus (Matthieu 21: 38). Dans le dénouement de cette conspiration contre lui, l'agneau antitypique de Dieu fut mis à mort, mais Jéhovah garda ceux avec qui sa nouvelle alliance était conclue (Jean 17: 11–15; Philippiens 2: 9–11). Pour l'inauguration de la nouvelle alliance un nouveau complot est pareillement ourdi par Satan et sa horde, y compris la Hiérarchie catholique romaine et autres tartufes onctueux de haut vol. Pourquoi? — Pour faire périr ceux qui, sans se lasser, magnifient le Nom de Jéhovah, et par là même empêcher « qu'ils deviennent une nation [sainte] ». Depuis un certain nombre d'années, des actes ont été commis qui constituent un commencement d'exécution de cette conjuration (Psaume 83: 1–18; 1 Pierre 2: 9, 10; Zacharie 13: 7–9). Parce qu'il les a choisis pour accomplir ses desseins, Jéhovah a gardé et protégé ses enfants, ceux qui ont conclu une alliance avec lui. Ils ont trouvé un refuge à l'ombre de ses ailes. S'ils ne se départent point de leur fidélité, ils seront à jamais préservés (Psaumes 91: 1–4; 145: 20; Esaïe 54: 17; 42: 6, 7).

## Vengeance

Jéhovah signifia sa vengeance contre l'organisation de Satan en faisant mourir les premiers-nés de l'Egypte dans la nuit même où fut immolé l'agneau pascal. Or, à la mort de Jésus, le réel agneau pascal, les premiers-nés de l'Egypte actuelle, c'est-à-dire de ce monde, ne moururent point. Comment expliquer ce fait? La raison en apparaît maintenant dans une vive lumière. On peut voir que, si Dieu a différé l'exécution des premiers-nés de l'Egypte d'à présent, l'heure de leur mort approche à grands pas. De même que le sang de l'agneau pascal, aspergé sur les poteaux et le linteau de la porte des maisons en Egypte, était

pour ceux qui habitaient dans la maison une sauvegarde puissante, ainsi ceux qui se confient absolument dans le sang précieux de Jésus-Christ, qui ont été admis dans l'alliance nouvelle et y persévèrent, sont par là même assurés de la vie et de la protection. C'est ainsi que le « souper du Seigneur », opportunément célébré par les fidèles dès les premiers siècles, a « annoncé la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne » et a été comme la garantie de leur soutien.

Mais maintenant, le Seigneur est de retour. Son sang versé proclame avec insistance que nous vivons au jour de la vengeance de Jéhovah et de la destruction des premiers-nés de Satan. C'est pourquoi tous ceux qui célèbrent convenablement le souper du Seigneur se doivent d'être conséquents avec eux-mêmes en faisant connaître le jour de la vengeance de notre Dieu contre les premiers-nés de l'ennemi. Ce faisant, ils accomplissent le commandement divin. Ils « publient une année de grâce de l'Eternel, et un jour de vengeance de notre Dieu » (Esaïe 61: 2). Au temps de l'Exode, Aaron servait d'organe à Moïse. Il parlait à sa place et annonçait la vengeance de Dieu contre les premiers-nés de Satan et contre son empire. De la même manière, à l'époque actuelle, ceux qui, suivant l'exemple de Jésus-Christ, ont conclu une alliance avec Dieu, sont tenus de publier la vengeance de l'Eternel contre les premiers-nés de Satan et contre toute son organisation. Ce sont eux qui « gardent les commandements de Dieu et ... ont le témoignage de Jésus » (Exode 4: 22, 23; Apocalypse 12: 17). Celui qui prendrait part au souper commémoratif, et manquerait ou refuserait par ailleurs d'obéir au commandement de Jéhovah et d'être son témoin, y participerait indignement. « Car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même » (1 Corinthiens 11: 29).

## Bergers

Les Egyptiens haïssaient les bergers. Ils ne voulaient à aucun prix manger avec les Hébreux. C'était à leurs yeux une abomination (Genèse 43: 32; 46: 34). Lorsque fut venu le moment fixé par Jéhovah de faire éclater sa gloire en Egypte, ce fut à un berger qu'il confia la mission de se présenter devant Pharaon, de conduire son peuple hors d'Egypte et d'agir comme médiateur de l'alliance de la loi. Satan et ses acolytes ici-bas n'éprouvent que de la haine pour les serviteurs de Jéhovah, pour ceux qui apportent à son troupeau la nourriture préparée par Lui, les sous-bergers si l'on peut dire. Cette antipathie se manifeste surtout de nos jours.

Lors de la conclusion et de l'inauguration de la nouvelle alliance, Jéhovah envoie le « Bon Berger », le « Souverain Pasteur »: Jésus-Christ. Le Maître d'abord, puis ensuite tous ceux à qui il confie la charge d'apporter aux hommes qui ont faim et soif de justice, la nourriture qui leur est destinée, se voient poursuivis de la même implacable hostilité par Satan, par ses prêtres, ses ecclésiastiques et tous ceux qu'il a trompés sur la terre (Jean 10: 11; 1 Pierre 5: 2–4). Ces textes de l'Ecriture démontrent surabondamment qu'il doit en être ainsi. La Hiérarchie catholique romaine et autres collèges de même espèce et de même origine donnent cours à leur méchanceté et à leur ressentiment contre les témoins de Dieu. Et pourquoi? Parce que ceux-ci proclament un message qui tend à honorer le nom de Jéhovah et le Seigneur Jésus-Christ (Jean 15: 19–23).

Moïse le berger se trouvait sur la montagne de Horeb (Sinaï) lorsque Jéhovah le prit à part en l'attirant au buisson ardent. Là il lui parla. Il lui ordonna de descendre en Egypte et de se rendre devant Pharaon. Ce fut encore sur cette montagne, à cette

même occasion, que Jéhovah fit allusion à l'inauguration de l'alliance de la loi lorsque, parlant à Moïse, il lui dit: « Je serai avec toi; et ceci sera pour toi le signe que c'est moi qui t'envoie: quand tu auras fait sortir d'Egypte le peuple, vous servirez Dieu sur cette montagne » (Exode 3: 1–12). Jéhovah conclut la nouvelle alliance au moment de la mort de Jésus. Maintenant il révèle à ses fidèles réunis dans le temple que cette alliance a été inaugurée sur la montagne de Sion où Christ a rassemblé ses 144.000 disciples (Apocalypse 14: 1–3). Quant au « reste » fidèle, il continue à célébrer le souper du Seigneur sur la montagne de Sion, c'est-à-dire au sein de l'organisation de Jéhovah. Il se réjouit de l'inauguration de la nouvelle alliance et continue à annoncer la gloire du nom de Jéhovah (Hébreux 12: 22–25).

## Le pays

L'alliance de Dieu conclue avec Abraham est la promesse inconditionnelle et irrévocable qu'a faite Jéhovah de bénir, par la postérité d'Abraham, toutes les nations de la terre (Genèse 12: 3; 22: 18). Pendant longtemps Satan a été le dieu ou gouverneur de la terre. Or Jéhovah veut que cette domination de Satan prenne maintenant fin pour toujours. Il reprendra la terre et tout ce qu'elle renferme pour la donner à son Fils bien-aimé. C'est ce que sous-entendent ces paroles de Jéhovah à Abraham: « Tout le pays que tu vois, je le donnerai à toi et à ta postérité pour toujours » (Genèse 13: 15). Paroles prophétiques où Abraham et sa postérité représentent Dieu et son Christ (Galates 3: 16–29). L'avènement de « celui à qui appartient le droit de régner » est aujourd'hui un fait accompli. Jéhovah a installé Christ sur son trône et il a commencé son règne (Ezéchiel 21: 32; Psaumes 2: 6; 110: 2). C'en est fait maintenant. Jéhovah retirera

pour toujours le gouvernement de la terre à Satan et à ses armées. Il accomplira au pied de la lettre la parole qu'il a dite à son Bien-Aimé: « Demande-moi et je te donnerai les nations pour héritage, les extrémités de la terre pour possession; tu les briseras avec une verge de fer, tu les briseras comme le vase d'un potier » (Psaume 2: 8, 9). Jésus-Christ est le propriétaire légitime de toute la terre.

Rien dans l'Ecriture n'autorise à penser qu'Abraham et ses descendants hériteront la terre. La promesse divine faite à Abraham eut un accomplissement typique, en petit. Sa réalisation finale, sur une plus grande échelle, concerne les membres de l'organisation de Jéhovah. « A L'Eternel est la terre et tout ce qu'elle renferme » (Psaume 24: 1). Jéhovah ayant accordé à Christ, la postérité d'Abraham, le droit de gouverner la terre comme une seigneurie, la souveraineté lui appartient donc désormais. Jéhovah l'a constitué héritier de toutes choses, et les membres de sa maison royale sont cohéritiers avec lui (Romains 8: 16, 17). Lorsque Dieu dit à Abraham: « Je te donnerai le pays, à toi et à ta postérité », il voulait évidemment dire qu'Abraham en deviendrait le bénéficiaire figuratif et temporaire, mais que sa postérité, le Christ, le posséderait pour toujours.

Parlant de ses disciples sincères et dévoués, Jésus dit: « Heureux les débonnaires, car ils hériteront la terre! » (Matthieu 5: 5). En 1914, Jéhovah donna à Jésus toute la terre, ainsi que le droit de la gouverner. Plus tard, Jésus rassembla les fidèles autour de lui et les introduisit dans le temple. Ceux d'entre eux qui persévéreront jusqu'à la fin auront part à ce don grand et merveilleux. Christ siège maintenant dans le temple de son royaume. Les siens l'entourent. C'est un temps de réjouissances que symbolise l'expression « boire le vin nouveau avec lui dans le royaume de son Père ». Jéhovah a donc accompli sa promesse de

donner tout le pays, toute la terre, à la postérité d'Abraham, c'est-à-dire à Jésus-Christ. Ont part à cet héritage les « débonnaires » dont a parlé Jésus dans le passage précité, les membres de son corps, dociles, obéissants, persévérants.

Rien dans l'Ecriture ne justifie non plus la pensée, jadis admise, selon laquelle Abraham et les autres hommes intègres de l'antiquité seraient, à un moment donné, changés de créatures humaines en créatures spirituelles. Les Ecritures ne disent-elles pas qu'ils seront « princes sur toute la terre », c'est-à-dire gouverneurs visibles de notre globe, représentants directs du Christ, l'unique héritier supérieur. Ces princes régneront selon la justice et sous la direction du Roi des rois (Psaume 2: 6–8; Esaïe 32: 1). Instruit par Jéhovah, le « reste » fidèle se rend compte que le royaume est venu, que la justice doit régner et qu'elle s'établira bientôt dans tout l'univers pour la plus grande justification du nom de Jéhovah. Il s'en réjouit vivement, célèbre les louanges de l'Eternel et publie ses œuvres puissantes parmi les peuples. La rencontre de ce « reste » fidèle avec les nouveaux princes de la terre doit être une explosion de joie! Aussi les serviteurs de l'Eternel la saluent-t-ils d'avance (Psaume 45: 17).

## Moïse

Jeune homme encore, Moïse s'enfuit d'Egypte. Il devint plus tard le gardien du troupeau de son beau-père Jéthro. Un jour, tandis qu'il le faisait paître au pied du mont Horeb, un miracle s'accomplit sous ses yeux. Une flamme enveloppait un buisson et le buisson ne se consumait pas. Ce fut là que le Très-Haut révéla son nom, Jéhovah, à Moïse, et lui fit connaître son intention de justifier son saint nom. Il lui ordonna de retourner en Egypte, de notifier à Pharaon ses

volontés, de faire sortir ensuite les Israélites d'Egypte et de les conduire au mont Horeb pour y adorer l'Eternel. Les Ecritures ne disent pas que, en Egypte, les Israélites aient imploré Jéhovah. Ils ne faisaient que se plaindre de leurs oppresseurs. Or Jéhovah les entendit. Il dit à Moïse: « Voici, les cris d'Israël sont venus jusqu'à moi, et j'ai vu l'oppression que leur font souffrir les Egyptiens. Maintenant, va, je t'enverrai auprès de Pharaon, et tu feras sortir d'Egypte mon peuple, les enfants d'Israël » (Exode 3: 9, 10).

Moïse craignit que le peuple d'Israël ne voulût pas croire qu'il était envoyé par Jéhovah. « Moïse répondit, et dit: Voici, ils ne me croiront point, et ils n'écouteront point ma voix. Mais ils diront: L'Eternel ne t'est point apparu » (Exode 4: 1). Jéhovah conféra alors à Moïse le pouvoir d'accomplir trois signes ou miracles, « afin qu'ils croient que l'Eternel, le Dieu de leurs pères, t'est apparu, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob » (Exode 4: 5). Ces trois signes ou miracles étaient les suivants: 1) La transformation en serpent de la verge de Moïse; 2) la main lépreuse; et 3) la transformation de l'eau en sang. Chacun de ces signes était à lui seul un discours, un message, une proclamation, c'était comme « une voix, un témoignage de Jéhovah » annonçant son dessein de réhabiliter son nom. Il est probable que Moïse n'en concevait pas toute la portée. Mais sa foi était grande; il obéit donc, ce qui lui valut l'approbation de l'Eternel.

En envoyant Moïse en Egypte, en se servant de lui comme conducteur des Israélites, Jéhovah utilisa certaines péripéties, certaines expériences, certaines personnes pour figurer dans un symbolisme parfait les grandes choses qu'il se proposait de réaliser dans l'avenir. C'est ainsi que, dans quelques circonstances, Moïse représenta Christ. Dieu fit écrire à Moïse: « L'Eternel, ton Dieu, te suscitera du milieu de toi,

d'entre tes frères, un prophète comme moi: vous l'écouterez! » (Deutéronome 18: 15). Jésus confirma ces paroles disant: « Moïse a écrit de moi » (Jean 5: 46). Il en persuada ses disciples. Aussi Pierre témoigna-t-il que Moïse avait été le prototype, l'image de Christ (Actes 3: 22). Par ailleurs Moïse représente, non pas Jésus-Christ, mais ses disciples, ceux qui ont conclu une alliance avec Jéhovah, et plus particulièrement ceux qui sont sur la terre au moment de la seconde venue de Christ.

Pharaon et son empire universel figurent Satan et son organisation oppressive. C'était en Egypte, symbole du monde de Satan, que les Israélites, peuple élu de Dieu, habitaient. A dessein, Jéhovah les y avait envoyés auparavant. D'abord ils représentaient le peuple choisi en Christ; et ensuite tous ceux qui se rangent du côté de Jéhovah et demeurent intègres devant lui. C'est en ces derniers jours, c'est-à-dire à l'époque actuelle, que le Dieu tout-puissant a révélé son nom Jéhovah et en a fait comprendre la signification profonde à son peuple. Il l'a fait au moment où il a introduit Christ dans son temple pour juger et délivrer ce peuple, pour condamner et détruire l'organisation de Satan. L'accomplissement de certaines prophéties est pour le peuple de Dieu une bonne raison de supposer que les trois signes produits par Moïse l'ont également été par Christ, plus grand que Moïse. S'il en est ainsi, il faut y voir une nouvelle preuve que Jéhovah a envoyé Jésus-Christ dans son temple pour le jugement et que ce dernier est en cours d'exécution.

## Les signes

Moïse, assisté d'Aaron, accomplit les trois signes devant les Israélites. Deux de ces signes furent également reproduits en présence de Pharaon. Jéhovah

voulait d'abord prouver aux Israélites et les convaincre qu'il leur envoyait Moïse. Il voulait de plus donner cette même preuve à Pharaon pour lui servir d'avertissement, à lui et à son entourage. Ce qui importait, avant tout, c'était que les Israélites et Pharaon sachent que Jéhovah est le Dieu tout-puissant. Il en est de même à l'heure actuelle: le peuple de Dieu et toute l'organisation du diable doivent apprendre que Jéhovah est Dieu. Dans le premier signe Moïse devait jeter sa verge par terre et celle-ci devait devenir un serpent. En gardant les moutons, Moïse s'appuyait sur une houlette comme font tous les bergers. Ce fut de sa houlette qu'il se servit pour réaliser le premier signe (Exode 3: 1). « L'Eternel lui dit: Qu'y a-t-il dans ta main? Il répondit: Une verge. L'Eternel dit: Jette-la par terre. Il la jeta par terre, et elle devint un serpent. Moïse fuyait devant lui. L'Eternel dit à Moïse: Etends ta main, et saisis-le par la queue. Il étendit la main et le saisit; et le serpent redevint une verge dans sa main. C'est là, dit l'Eternel, ce que tu feras, afin qu'ils croient que l'Eternel, le Dieu de leurs pères, t'est apparu, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob » (Exode 4: 2–5).

Le moment était venu pour Jéhovah d'envoyer son libérateur en Egypte afin de se faire un nom. Il avait choisi Moïse dans ce but, le chargeant d'une mission auprès des Israélites. Mais Moïse, hésitant, avait soulevé la question de savoir si les Israélites l'écouteraient et croiraient que l'Eternel lui était apparu. L'accomplissement de ce tableau prophétique commença en 1914. L'heure était venue pour Jéhovah d'envoyer son Fils bien-aimé, que préfigurait Moïse, pour qu'il lui fasse un nom. Il plaça donc Christ, son Roi, sur Sion sa montagne sainte (Psaume 2: 6) pour dominer au milieu de ses ennemis. « L'Eternel étendra de Sion le sceptre de ta puissance: Domine au milieu de tes ennemis! » (Psaume 110: 2). Le moment était

particulièrement choisi pour Jéhovah de poser à Christ cette question: « Qu'y a-t-il dans ta main? »

La houlette de Moïse pouvait servir à plusieurs usages. Elle pouvait être une arme dirigée à la fois contre des animaux sauvages et des adversaires humains. D'autre part, elle pouvait également servir de sceptre (Ezéchiel 19: 14). Faisant allusion à son second avènement comme Juge et Roi, Jésus-Christ dit: « Lorsque le Seigneur viendra dans sa gloire, avec tous ses saints anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. » Alors, en sa qualité de berger, il séparera les brebis d'avec les boucs (Matthieu 25: 31–46). Il commença son règne en 1914, mais ce ne fut qu'en 1918 qu'il pénétra dans son temple pour y juger et identifier les « brebis » et les « boucs ». Il a été envoyé pour paître les nations et son sceptre apparaît à tout le moins comme « une verge de fer » (Psaume 2: 9). Entr'autres expressions prophétiques il est parlé de la « naissance de la Nation », c'est-à-dire du commencement du royaume. Voici ce qu'on lit dans la Bible à ce propos: « Elle enfanta un fils, qui allait paître toutes les nations avec un sceptre de fer » (Apocalypse 12: 5, *Rotherham*). Ces passages des Ecritures établissent que le sceptre, ou la verge, est le symbole de l'autorité et du pouvoir que Jéhovah a délégués à Christ pour être employés à accomplir les desseins divins.

Reportons-nous maintenant à l'image antique. Sur l'ordre de Jéhovah, Moïse jeta sa verge par terre. Ce geste ne peut pas vouloir dire que Jéhovah ou Christ abandonnent tout pouvoir et toute autorité pour laisser le champ libre à l'iniquité. Longtemps avant Moïse, Satan, qui possédait le pouvoir de gouverner, s'était rebellé contre Jéhovah et l'avait mis au défi de peupler la terre d'hommes qui demeureraient intègres devant lui. Depuis ce jour, le Méchant n'a cessé d'exercer sa puissance dans le ciel et sur la terre

(Job 1: 6, 7). Dans ce tableau prophétique qui eut pour scène l'Egypte, Satan est représenté par un Pharaon s'opposant au pouvoir de Dieu. Moïse illustrait Christ qui, lorsque sonne l'heure de la fin de la domination de Satan, reçoit l'ordre de commencer son règne. On ne pourrait concilier les deux thèses suivant lesquelles Jésus-Christ d'une part, abandonnerait son pouvoir et son autorité et d'autre part, prendrait ses dispositions pour 'dominer au milieu des ses ennemis'. Non. La démonstration de Moïse jetant sa verge par terre, indique au contraire l'extension du pouvoir de Christ aux choses de la terre. C'est ainsi qu'il est parlé dans la Bible d'une bataille dans le ciel à la suite de laquelle Satan et ses anges furent précipités sur la terre (Apocalypse 12: 7–10). Par cette action décisive Christ fit de tous ses ennemis un marche-pied, c'est-à-dire qu'il localisa leur action à la terre et dans son voisinage immédiat.

Il n'y a donc plus d'ennemis dans le ciel. Il ne reste plus qu'un seul noyau de désordre: la terre où l'adversaire est étroitement surveillé par Christ. Celui-ci, par son pouvoir, lui impose des restrictions toujours plus étroites jusqu'à ce que vienne le moment fixé par Dieu de l'anéantir, lui et son organisation. Le geste de Moïse, jetant sa verge sur la terre, n'a rien à voir avec la permission du mal. Le mal se faisait sur la terre bien avant l'arrangement de ce tableau en Egypte.

Au moment où la verge toucha le sol, « elle devint un serpent ». Le serpent est le symbole du mal, mais non pas toujours de la méchanceté. Le pouvoir et l'autorité que Jéhovah a délégués à son Fils bien-aimé revêtent, en effet, pour l'instant, la forme du mal dans tout ce qui se rapporte aux choses de la terre. En général, le mal est ce qui blesse, ce qui afflige, ce qui engendre la détresse, l'adversité, la douleur. Or, dans la première phase de l'exercice de son pouvoir, Jé-

hovah inflige des châtiments et exécute ses jugements contre ceux qui font le mal. Pour ces derniers, c'est une affaire bien fâcheuse et préjudiciable. Pourtant, ce n'est que justice. Jéhovah ne dit-il pas: « Je forme la lumière [pour les justes], et je crée les ténèbres [pour les méchants, mes ennemis], je donne la prospérité [au « reste »], et je crée l'adversité [pour Satan et son organisation]. Moi, l'Eternel, je fais toutes ces choses » (Esaïe 45: 7; voir aussi Psaumes 97: 11; 82: 5–7; 107: 10; Jude 13; *La Tour de Garde*, août 1930). Toute injustice, toute méchanceté fait du mal à quelqu'un. Mais il est des maux qui ne sont pas toujours immérités. Lorsque Jéhovah punit ses ennemis, le châtiment qu'il leur inflige est justifié. Ainsi donc, l'action de lancer la verge par terre, sa transformation en serpent, préfigurent l'extension de la puissance, de l'autorité et de l'activité de Jésus sur la terre. Cette extension, pour l'organisation de Satan, ressemble à un serpent, c'est-à-dire qu'elle a pour effet de lui nuire profondément.

Cette pensée est d'ailleurs appuyée par l'Apocalypse (9: 11), où nous lisons: « Elles [les sauterelles, le « reste », les témoins de Jéhovah] avaient sur elles comme roi l'ange de l'abîme, nommé en hébreu Abaddon [c'est-à-dire destructeur], et en grec Apollyon. » Ce roi est Jésus-Christ. A ce titre il commande son organisation et punit — fait venir le malheur sur — l'organisation de Satan. (Voyez *Lumière*, tome I, page 161.) Même « les chevaux » de l'armée de l'Eternel portent le mal comme des serpents, ainsi qu'il est écrit: « Car le pouvoir des chevaux était dans leurs bouches et dans leurs queues; leurs queues étaient semblables à des serpents ayant des têtes, et c'est avec elles qu'ils faisaient du mal » (Apocalypse 9: 19). A propos des ennemis de Jéhovah il est encore écrit: « Car j'enverrai parmi vous des serpents, des basilics, contre lesquels il n'y a point d'enchantement;

ils vous mordront, dit l'Eternel » (Jérémie 8: 17). « S'ils se cachent au sommet du Carmel, je les y chercherai et je les saisirai; s'ils se dérobent à mes regards dans le fond de la mer, là j'ordonnerai au serpent de les mordre » (Amos 9: 3). Les preuves scripturales sont donc concluantes: la 'verge jetée par terre et qui devint un serpent' représente le pouvoir et l'autorité dont Jéhovah a investi Christ et que celui-ci utilise contre les ennemis de l'Eternel.

## La main

Le premier et le troisième signes furent accomplis devant Pharaon. Le second signe était celui de la main lépreuse. « L'Eternel lui dit encore: Mets ta main dans ton sein. Il mit sa main dans son sein; puis il la retira, et voici, sa main était couverte de lèpre, blanche comme la neige » (Exode 4: 6). Ici, la main devait assurément servir de symbole pour donner une leçon précise à Moïse et aux autres membres du peuple choisi de Dieu. Aucune raison ne porte à croire que le signe de la main lépreuse ait été produit devant Pharaon. D'ailleurs, rien ne l'indique dans le texte sacré. La pensée qui semble se dégager de ce détail c'est que la main représente un des moyens dont se sert Jéhovah pour communiquer certaines connaissances à son peuple élu, et à lui seul, pour l'instruire et le rendre apte à son service.

Quel est donc le sens symbolique de la main de Moïse dans cette image? On a dit que la main est toujours le symbole de la puissance divine. Les Ecritures montrent cependant qu'il n'en est pas ainsi dans tous les cas. Ainsi, lorsque Jéhovah pose sa main sur une créature, ce geste veut dire qu'il choisit cette créature et l'autorise à jouer un certain rôle dans l'exécution de son dessein. C'est dans cet ordre d'idées que l'Eternel a appelé Jésus-Christ pour en faire son

serviteur élu particulier chargé d'exécuter ses jugements. Christ est donc, symboliquement parlant, la « main » de Jéhovah. « Si j'aiguise l'éclair [la lame étincelante (*Synodale*)] de mon épée et si ma main saisit la justice [exécute le jugement (*Synodale*)], je me vengerai de mes adversaires et je punirai ceux qui me haïssent » (Deutéronome 32: 41). Tout pouvoir appartient à Jéhovah. Le fait qu'il a confié à son Fils bien-aimé tout pouvoir dans le ciel et sur la terre prouve une fois de plus que Christ est l'instrument choisi par Jéhovah, dûment mandaté par le Très-Haut pour exécuter ses volontés.

Ezéchiel, le prophète, eut une vision qu'il décrivit en ces termes: « Une main était étendue vers moi, et elle tenait un livre en rouleau » (Ezéchiel 2: 9, 10). Le rouleau ou livre est ici le symbole d'un message, d'un témoignage de Jéhovah. Tenu par une main, ce rouleau paraît vouloir dire: « Je suis un témoignage apporté par la puissance ou l'esprit de Jéhovah ». Lorsque Ezéchiel commença son service comme sacrificateur, « la main de l'Eternel fut sur lui » (Ezéchiel 1: 3). « Là encore la main de l'Eternel fut sur moi, et il me dit: Lève-toi, va dans la vallée, et là je te parlerai » (Ezéchiel 3: 22). Quand Ezéchiel dut prononcer une prophétie sur la maison royale, la main de l'Eternel fut de nouveau sur lui (Ezéchiel 40: 1). Il ressort de ces textes que « la main de l'Eternel » posée sur sa créature est une désignation officielle par laquelle Jéhovah lui accorde sa faveur et l'autorise à le représenter. Il le fait par l'intermédiaire de Christ qui est son principal agent, l'exécuteur de ses volontés, sa « main droite » en un mot.

Lorsque, par contre, dans la symbolique de la Bible, la main de l'homme se trouve utilisée, elle a une signification toute différente. N'oublions pas que Moïse mit *sa* main dans son sein et qu'elle y devint lépreuse. Cette main ne pouvait représenter la puis-

sance divine pour deux raisons: d'abord parce que c'était une main humaine; ensuite parce que la puissance divine ne peut devenir lépreuse. Cette main lépreuse ne peut pas non plus représenter quoi que ce soit dans la sphère céleste ou invisible de l'organisation de Jéhovah, là où personne ne pèche jamais, ni n'encourt le déplaisir du Très-Haut. Force nous est donc de conclure que la main de Moïse doit se rapporter aux disciples de Jésus-Christ tandis qu'ils sont sur la terre, c'est-à-dire dans une condition imparfaite.

Pour toutes les raisons qui précèdent, nous soumettons dans les lignes suivantes la signification symbolique que pouvait avoir la main: La main d'une créature humaine qui a conclu une alliance avec Jéhovah représente les possibilités, les moyens que Dieu lui fournit pour lui permettre de prendre une part active à son service. A l'appui de cette définition nous proposons au lecteur les faits suivants: Moïse fut envoyé en Egypte pour y annoncer le témoignage de Jéhovah. Or Jéhovah l'avait pourvu de tout ce qui lui était nécessaire pour mener à bien sa mission. Si, après s'y être engagé, Moïse était devenu indifférent dans l'accomplissement de sa charge, il aurait commis un péché. Or, le péché est symbolisé par la lèpre. L'insouciance, la négligence est donc l'idée particulière qui se dégage, pour Moïse, du fait de mettre sa main dans son sein. « Le paresseux plonge sa main dans le plat [d'autres versions disent: dans son sein], et il ne la ramène pas à sa bouche » (Proverbes 19: 24). (Voyez aussi Proverbes 26: 15.) Celui qui agirait de la sorte deviendrait rapidement un pauvre et inutile serviteur. « Celui qui agit d'une main lâche s'appauvrit, mais la main des diligents enrichit » (Proverbes 10: 4). Ces textes établissent que la main est la représentation figurée de l'activité et du travail. Dès qu'elle devient inactive la désagrégation s'ensuit bientôt.

Le miracle ou signe qui nous occupe fut donné par Dieu qui le fit surtout accomplir à l'intention des membres du peuple de l'alliance qui seraient sur la terre à la fin du monde (Romains 15: 4). Ce peuple de l'alliance, et plus particulièrement le « reste », a été choisi par Jéhovah pour défendre son Nom. Il lui a donné les moyens et l'instruction nécessaires pour rendre son témoignage parmi les peuples de la terre. Ce serait commettre un péché que de se montrer négligent ou indolent dans l'accomplissement d'une telle mission. Jésus ne parle-t-il pas d'un « serviteur méchant et paresseux », désapprouvé? (Matthieu 25: 26). Les témoins de Jéhovah sont exhortés à avoir « du zèle [pour les affaires du Roi], et non de la paresse»; à être «fervents d'esprit, servant le Seigneur» (Romains 12: 11). « ... en sorte que vous ne vous relâchiez point, et que vous imitiez ceux qui, par la foi et la persévérance, héritent des promesses » (Hébreux 6: 12). « Les désirs du paresseux le tuent, parce que ses mains refusent de travailler » (Proverbes 21: 25). Ces paroles de l'Ecriture démontrent que l'infidélité et l'inactivité chez un serviteur de Dieu le conduisent au péché et à la mort, tandis que le devoir rempli avec zèle et conscience lui vaut la récompense promise.

Cependant, le tableau élaboré par Moïse concerne plus spécialement tels membres du peuple de l'alliance de Dieu qui feront la preuve de leur fidélité immuable. Cela ne veut pas dire qu'ils ne se sont pas trouvés, à un moment donné, dans une condition d'impureté. En effet, il fut un temps où les consacrés furent nonchalants dans le service du Seigneur. Jésus en parla dans la parabole des vierges desquelles il est dit qu'elles s'assoupirent et s'endormirent toutes (Matthieu 25: 5). Pendant la durée de la Grande Guerre et encore après, les consacrés étaient dans la crainte au point que l'œuvre du témoignage se trouva presque complètement suspendue. Cette paresse, cette

négligence, ce manque d'activité féconde mirent les consacrés dans un état d'impureté figuré par la lèpre. « Un homme lépreux ... est impur ... Le lépreux, atteint de la plaie, portera ses vêtements déchirés, et aura la tête nue; il se couvrira la barbe, et criera: Impur! impur! » (Lévitique 13: 44, 45).

En 1922 l'Eternel attira l'attention de son peuple sur son impureté, due à son apathie. Le prophète Esaïe qui représente le peuple de Dieu prononce des paroles se rapportant tout à fait à ce dernier: « Alors je dis: Malheur à moi! je suis perdu, car je suis un homme dont les lèvres sont impures, j'habite au milieu d'un peuple dont les lèvres sont impures, et mes yeux ont vu le Roi, l'Eternel des armées » (Esaïe 6: 5). Cette impureté s'explique évidemment par la mollesse, la paresse, l'indifférence dans l'utilisation des moyens fournis par Dieu pour rendre son témoignage. Or, le prophète fut purifié par le feu appliqué sur ses lèvres. « Mais l'un des séraphins vola vers moi, tenant à la main une pierre ardente, qu'il avait prise sur l'autel avec des pincettes. Il en toucha ma bouche, et dit: Ceci a touché tes lèvres; ton iniquité est enlevée, et ton péché est expié » (Esaïe 6: 6, 7).

La main de Moïse placée dans son sein a trait plus particulièrement à la période allant de 1918 à 1919 inclusivement, au cours de laquelle l'œuvre du témoignage fut à peu près nulle. Moïse ayant, sur l'ordre de Dieu, retiré la main de son sein, il constata qu'elle était lépreuse, blanche comme la neige. L'Eternel lui dit ensuite de la remettre dans son sein. « L'Eternel dit: Remets ta main dans ton sein. Il remit sa main dans son sein; puis il la retira de son sein, et voici, elle était redevenue comme sa chair » (Exode 4: 7). Ce commandement de Jéhovah implique qu'il ne rejetterait pas complètement son peuple mais lui accorderait à nouveau sa faveur si, étant informé de son

état d'impureté, il s'en repentait et se mettait résolument à le servir avec zèle. Notons que le récit dit que la première fois Moïse « retira » la main de son sein, mais que la seconde fois (d'après la version anglaise autorisée) il l'en « arracha », c'est-à-dire la retira rapidement, avec énergie, avec « le zèle particulier à la maison du Seigneur ». C'est ainsi qu'en 1922, lorsque le peuple de Jéhovah se fut rendu compte de son état, conséquence de son inaction dans le service de Dieu, ainsi que le prophète Esaïe l'avait prédit, il se mit immédiatement à l'œuvre et avec zèle. Depuis lors l'œuvre du témoignage n'a cessé de progresser.

L'homme n'a jamais trouvé de drogue pour guérir la lèpre. Le seul remède c'est la puissance de Jéhovah, qui ne guérit d'ailleurs que ceux qui lui obéissent. La « chrétienté », pareille en cela au roi Ozias, s'est montrée volontairement désobéissante à Jéhovah. Aussi ne guérira-t-elle jamais de sa maladie mortelle: la lèpre (2 Chroniques 26: 16–23). La main de Moïse ne redevint saine que lorsqu'il se fut conformé au commandement de l'Eternel. De même, le peuple de Jéhovah ne peut être guéri et conserver sa pureté qu'en faisant preuve d'une obéissance joyeusement consentie et d'un dévouement désintéressé envers Lui.

Le troisième signe accompli par Moïse consistait en ceci: Il devait verser par terre de l'eau prise dans le Nil et elle devait se transformer en sang (Exode 4: 8, 9). Ce signe étant identique à la première des dix plaies qui vinrent sur l'Egypte, on en trouvera plus loin l'explication lorsqu'il sera traité des dix plaies. *)

## Conséquence

Revenons un instant au sang versé qui scella l'alliance de Dieu envers son peuple. S'il est exact que

*) Voyez pages 57–60.

le sang de la nouvelle alliance a été aspergé, si cette alliance a été inaugurée, il s'ensuit que Jéhovah a suscité et rendu manifestes ceux qui composent le « peuple pour son nom », et leur a donné « un nom nouveau » (Actes 15: 14; Esaïe 62: 2). Cet honneur n'appartient qu'à ses serviteurs. Ces membres fidèles du « reste » qui sont encore sur la terre participent actuellement au « souper du Seigneur » sur la montagne de Sion; ils boivent le vin nouveau avec le Chef de la maison royale qui les y a invités et sont entrés dans la joie de leur Maître (Matthieu 25: 21). Dès lors il leur faut être conséquents avec eux-mêmes, agir et parler comme doit le faire le peuple de Jéhovah. Autrement il n'y aurait plus relation entre leur manière d'agir et le fait de boire le vin nouveau, symbole du sang de la nouvelle alliance. Ils doivent donc prêcher le nom de Jéhovah et son royaume. Cette tâche n'est pas discrétionnaire: c'est un ordre absolu.

Les serviteurs de Dieu ne peuvent pas solliciter des Administrations d'Etat des autorisations ou permis pour prêcher l'Evangile du royaume, pas plus qu'il n'eût été normal pour Moïse et Aaron de demander à Pharaon la permission d'adorer Dieu. « Moïse et Aaron se rendirent ensuite auprès de Pharaon, et lui dirent: Ainsi parle l'Eternel, le Dieu d'Israël: Laisse aller mon peuple, pour qu'il célèbre au désert une fête en mon honneur » (Exode 5: 1). Plusieurs fois Moïse et Aaron tinrent à Pharaon le même langage (Exode 7: 16, 26; 9: 1). Il ne s'agissait pas là de prières destinées à fléchir Pharaon ou ses fonctionnaires pour en obtenir l'autorisation de servir et d'adorer l'Eternel. C'étaient au contraire des ordres impératifs du Très-Haut, enjoignant au potentat de l'Egypte et à ses subordonnés d'avoir à cesser d'empêcher le peuple élu de Dieu d'adorer et de servir librement Jéhovah, comme c'était son droit. Ainsi en est-il du peuple choisi et mis à part pour le nom de

Jéhovah, le « reste », que l'Eternel envoie en ambassade dans le but précis de rendre un témoignage aux chefs et aux gouverneurs des nations. On pourrait relever à son endroit une inconséquence notoire s'il sollicitait des autorités la permission de prêcher l'évangile, alors qu'il doit plutôt réclamer que Satan et ses agents associés cessent de se mêler de la mission particulière qui lui est dévolue.

Dieu ne se contenta pas de notifier son dessein à Pharaon. Il lui laissa le temps et l'occasion de se manifester, de prendre position comme ennemi de Dieu. Dieu le prévint quand même de ce qu'il ferait s'il continuait à s'opposer aux justes revendications de son peuple. Malgré tout il s'entêta dans son attitude. « L'Eternel dit à Moïse: Pharaon a le cœur endurci; il refuse de laisser aller le peuple » (Exode 7: 14). De la même manière, à l'heure actuelle, il ne manque aux représentants terrestres de Satan ni les avertissements, ni le temps et l'occasion de s'identifier eux-mêmes avant que Jéhovah ne passe à l'action définitive contre eux. Les gouvernements doivent être au courant de la suprématie du Très-Haut. Ses témoins sont chargés de l'annoncer par toute la terre (Exode 9: 16). La conclusion logique qui s'impose est qu'il déplairait infiniment à Jéhovah que son peuple demandât au Pharaon et à ses fonctionnaires du moment la permission de se rendre de lieu en lieu pour annoncer l'évangile. Dieu ayant ordonné que ses avertissements soient répandus, les serviteurs de Jéhovah ne peuvent passer outre.

Jetée aux pieds de Pharaon, la verge de Moïse devint un serpent. C'était un avertissement symbolique des maux qui devaient fondre sur le monarque et son empire, calamités d'une acuité croissante, pour finir par la destruction des premiers-nés de l'Egypte et des armées de Pharaon dans la mer Rouge. En 1918 le Seigneur Jésus fit son entrée dans le temple pour y

exercer un jugement. Jéhovah l'avait appelé à ces hautes fonctions. Il y siège naturellement en qualité de représentant particulier du Très-Haut, revêtu de tout pouvoir et de toute autorité. Ce fut donc cette année-là que commencèrent à se réaliser les paroles prophétiques: « L'Eternel est dans son saint temple. Que toute la terre fasse silence devant lui » (Habakuk 2: 20). La verge dans la main du plus grand Moïse, c'est-à-dire de Christ, est le symbole du pouvoir et de l'autorité dont l'Eternel l'a investi et dont il se sert pour accomplir les desseins divins. (Voyez *La Tour de Garde*, 1933, pages 99 et 100 et les textes bibliques qui y sont cités.) Ainsi donc, publier aux gouvernements du monde que Christ, le grand Juge, est venu dans le temple pour le jugement, équivaut à les avertir du châtiment que Dieu infligera à ses ennemis, châtiment qui se terminera par la destruction complète du monde à Harmaguédon.

Ce fut en étendant sa verge que Moïse et Aaron appelèrent sur l'Egypte les dix plaies qui la frappèrent, y compris la mort des premiers-nés. Sous ce rapport, Moïse fut l'image de Christ, tandis qu'Aaron représentait les membres du corps de Christ à qui est confié « le témoignage de Jésus » pour le faire connaître aux autres. La verge tendue marquait, symboliquement, que cette œuvre s'accomplissait par l'autorité et conformément aux ordres de Jéhovah. Les dix plaies marquent la volonté de Dieu de faire sentir son courroux à tous ceux qui s'opposent à l'exécution de ses desseins. Elles sont, à ce titre, un avertissement significatif. Neuf de ces plaies ont précédé l'institution de la Pâque, mais l'immolation de l'agneau pascal et l'institution de la première Pâque se confondent avec le dixième fléau. Les Ecritures établissent que Dieu tirera également vengeance de l'Egypte antitypique ou monde actuel et ce, avant de réduire définitivement l'organisation du diable. Il ressort donc que ces plaies

doivent se reproduire et frapper le monde, non pas au sens matériel comme dans l'antiquité, mais avec une adaptation différente. Si cette conclusion est exacte, et elle l'est sans doute, la commémoration de la mort de notre Seigneur Jésus-Christ, l'agneau pascal véritable, revêt pour le peuple de Dieu une signification beaucoup plus profonde que celle qui avait été conçue jusqu'ici.

Il est certain que nous vivons dans les derniers jours dont l'apôtre Paul parle en ces termes: « Sache que, dans les derniers jours, il y aura des temps difficiles » (2 Timothée 3: 1). C'est l'époque où se révèle l'existence de « l'homme du péché », du « fils de la perdition ». Dans sa seconde épître à Timothée, chapitre 3, versets 2 à 9, l'apôtre Paul décrit le clergé en général et la Hiérarchie catholique romaine en particulier, ainsi que d'autres personnages faisant également partie de « l'homme du péché ». Tout en se targuant de représenter Dieu et son royaume, ils s'y opposent avec violence et ne cessent de persécuter ceux que Dieu a choisis dans le monde pour s'en faire un peuple dévoué à son nom. Ces adversaires de Jéhovah ont eu l'occasion pleine et entière d'entendre la vérité, mais ils ont refusé de l'écouter et de s'y conformer. Ils ont ainsi endossé les vêtements de Baal, et se sont solidarisés avec le grand ennemi de Dieu. C'est pour eux que l'apôtre Paul a écrit ces paroles prophétiques: « ... apprenant toujours et ne pouvant jamais arriver à la connaissance de la vérité. De même que Jannès et Jambrès s'opposèrent à Moïse, de même ces hommes s'opposent à la vérité, étant corrompus d'entendement, réprouvés en ce qui concerne la foi. Mais ils ne feront pas de plus grands progrès; car leur folie sera manifeste pour tous, comme le fut celle de ces deux hommes » (2 Timothée 3: 7–9).

Les serviteurs dévoués de l'Eternel considèrent que les dix fléaux qui se sont abattus sur l'Egypte

étaient prophétiques. Si ces fléaux, ou seulement quelques-uns d'entre eux, ont eu une réalisation actuelle, ne pouvons-nous pas nous attendre à ce que le Seigneur en révèle maintenant la signification à ses fidèles et leur en fasse connaître la portée? (Esaïe 42: 9). Envisageons donc ces dix plaies égyptiennes dans leur relation avec la fête commémorative de la mort du Seigneur Jésus-Christ.

## Les plaies

Jéhovah qualifie les plaies d'Egypte de «prodiges» et de « signes » (Exode 3: 20; 8: 19; 10: 1). « Et moi, j'endurcirai le cœur de Pharaon, et je multiplierai mes signes et mes miracles dans le pays d'Egypte » (Exode 7: 3). « Ils ne se souvinrent pas . . . des miracles qu'il accomplit en Egypte, et de ses prodiges dans les campagnes de Tsoan » (Psaume 78: 43). Rien n'oblige à conclure que l'accomplissement de ces signes et prodiges doive avoir lieu dans le même ordre chronologique que dans l'image du passé. D'ailleurs l'ordre observé diffère également pour les sept dernières plaies mentionnées dans l'Apocalypse, chapitre seize, le dernier fléau paraissant seul faire exception. Etant donné que les Ecritures ont été écrites d'avance pour instruire, consoler et encourager le « reste », il est normal de penser que ces signes et prodiges lui seront révélés pendant son séjour ici-bas.

L'une des raisons pour lesquelles Jéhovah n'a pas tout aussitôt fait mourir Satan mais l'a laissé continuer son œuvre néfaste dans tous les siècles passés, se retrouve dans ces paroles de l'Eternel lui-même: « Je t'ai laissé subsister, afin .... que l'on publie mon nom par toute la terre » (Exode 9: 16). Cette proclamation du nom de Jéhovah par tout l'univers se fait à la fin du monde, après l'entrée du Seigneur Jésus dans le temple. Dans ce but Dieu se sert du peuple

choisi pour son nom, tout comme jadis il se servit de Moïse et d'Aaron en Egypte. « Il envoya Moïse, son serviteur, et Aaron, qu'il avait choisi. Ils accomplirent par son pouvoir des prodiges au milieu d'eux, ils firent des miracles dans le pays de Cham » (Psaume 105: 26, 27). Les Moïse et Aaron d'autrefois sont maintenant remplacés par le serviteur de Jéhovah chargé par lui de porter son message au monde. Christ Jésus, représenté par Moïse, en est le chef, tandis qu'Aaron est l'image figurative des membres du corps de Christ, y compris le « reste ».

Appliquant ses paroles au « jour du Seigneur », Jéhovah parle de ses témoins actuels comme d'« un autel à l'Eternel au milieu du pays d'Egypte » et comme d'un « monument à l'Eternel sur la frontière ». Il continue en ces termes: « Ce sera pour l'Eternel des armées un signe et un témoignage dans le pays d'Egypte » (Esaïe 19: 19, 20). Cette prophétie d'Esaïe s'accomplit lorsque Dieu fit d'abord notifier ses desseins au monde pour exercer ensuite sa vengeance contre l'organisation de Satan. Ainsi Jéhovah a choisi du milieu du monde ses fidèles, véritables Israélites dont il a fait ses témoins chargés de publier son nom. Cette œuvre a été prédite par Jérémie le prophète: « Tu as fait des miracles et des prodiges dans le pays d'Egypte jusqu'à ce jour, et en Israël et parmi les hommes, et tu t'es fait un nom comme il l'est aujourd'hui. Tu as fait sortir du pays d'Egypte ton peuple d'Israël, avec des miracles et des prodiges, à main forte et à bras étendu, et avec une grande terreur » (Jérémie 32: 20, 21).

Un autre prophète de Jéhovah a écrit: « Il lança contre eux son ardente colère, la fureur, la rage et la détresse, une troupe de messagers de malheurs » (Psaume 78: 49). Ce langage imagé décrit ici les plaies égyptiennes. Dans la réalité d'aujourd'hui les « messagers de malheurs » paraissent être le Seigneur Jésus-

Christ et les membres du « reste » fidèle sur la terre. Cette pensée concorde avec les Ecritures si nous nous rappelons, comme il a été démontré précédemment, que la méchanceté ou l'injustice n'est pas toujours à l'origine d'un *malheur* ou d'un *mal*; mais que ce mot, *malheur*, désigne ici ce qui, en général, engendre l'infortune, l'affliction et le châtiment de ceux qui font le mal. A l'heure présente, les témoins de Jéhovah proclament son message de malheur, de détresse et de châtiment contre l'ensemble de l'organisation de Satan, la visible et l'invisible. Cette constatation facilite la compréhension de la réalisation actuelle des dix fléaux qui frappèrent l'Egypte. Elle suggère en outre l'idée que Jéhovah se sert de ses témoins pour la mise à exécution de ces plaies dans le monde de Satan.

Les neuf premiers fléaux n'étaient que des déclarations, des témoignages formels et positifs précisant la suprématie effective de Jéhovah. Ils s'attachaient donc surtout à faire ressortir l'organisation de Jéhovah d'une part et celle de Satan d'autre part. La dixième plaie eut pour conséquence la libération immédiate du peuple de l'Eternel, sa délivrance du joug de l'Egypte. Ces plaies étant accomplies devant Pharaon, elles étaient pour lui comme autant d'avertissements. De même, dans la réalité d'aujourd'hui, ces fléaux doivent s'accomplir en présence de Satan et de son organisation pour lesquels ils deviennent autant d'indications révélatrices des desseins de Jéhovah à leur égard. Jéhovah n'est pas l'auteur de la dépression économique, des détresses et des malheurs qui tourmentent les peuples. Le grand responsable est Satan lui-même. C'est lui qui en accable les nations. On ne peut donc pas considérer les adversités présentes du monde comme l'accomplissement moderne des neuf plaies préliminaires de l'Egypte lesquelles n'ont aucun point commun avec l'annonce du malheur d'Apocalypse 12: 12. Les plaies doivent avoir quelque sens

symbolique assez semblable à celui des sept derniers fléaux dont il est question au chapitre seize de l'Apocalypse. Chaque plaie est un message ou fait prémonitoire de malheur. Ces messages annoncés à l'époque actuelle et dirigés contre l'organisation de Satan, causent de la peine à ses représentants et partisans. Ils les inquiètent, les irritent, les tourmentent et présagent la chute du régime et de son Maître. Tout comme les plaies qui fondirent sur l'Egypte avaient avant tout le caractère d'une notification, ainsi les fléaux modernes qui leur correspondent sont également des avis officiels.

## Première plaie

Sur l'ordre de Jéhovah, Moïse devait opérer certains signes en Egypte, d'abord en présence des Israélites, puis devant Pharaon. Ces signes avaient pour but de prouver que Jéhovah est Dieu et que Moïse était son envoyé. Le troisième de ces signes fut la première plaie de l'Egypte. Il consistait à changer l'eau en sang (Psaumes 78: 43, 44; 105: 29). Le commandement de Jéhovah à Moïse se trouve dans le livre de l'Exode au chapitre 7, versets 14 à 25. Moïse entrant en présence de Pharaon figurait Christ, le Justificateur du nom de Jéhovah. La verge dont il se servit représente l'autorité divine que Jéhovah lui avait conférée. Dans la réalité d'aujourd'hui elle représente la puissance, le pouvoir dont le Très-Haut a investi Jésus et dont celui-ci se sert pour chasser l'ennemi et délivrer son peuple. Aaron agissant d'un commun accord avec Moïse, représente les membres du « reste » remplissant leurs fonctions de témoins chargés de faire entendre le « témoignage de Jésus-Christ ». Le fait qu'Aaron se servait lui aussi de la verge indique que ces témoins agissent conformément aux ordres de Dieu.

« Moïse et Aaron firent ce que l'Eternel avait ordonné. Aaron leva la verge, et il frappa les eaux qui étaient dans le fleuve, sous les yeux de Pharaon et sous les yeux de ses serviteurs; et toutes les eaux du fleuve furent changées en sang » (Exode 7: 20). Les eaux du Nil figuraient la partie commerciale de l'organisation de Satan. La prospérité de l'Egypte dépendait en grande partie du Nil, indispensable à son commerce: ce fleuve était donc pour les Egyptiens un moyen de subsistance. Changer les eaux en sang c'était la mort. On peut lire dans le prophète Ezéchiel 29: 1 à 3 que Satan a revendiqué la formation et la propriété du Nil. Les hommes en général et même bon nombre de ceux qui se sont consacrés au Seigneur ont cru que le commerce était un moyen vital et essentiel pour assurer la vie et l'existence du genre humain. Cependant, au cours de ces dernières années, le peuple de Dieu a appris que le commerce a été organisé par Satan, que celui-ci s'en est servi comme d'un moyen pour dominer les humains et les détourner de Jéhovah. Ce signe avait été accompli d'abord devant les Israélites, ce qui veut dire que le peuple de Dieu doit le premier connaître le fond essentiel du commerce, comment Satan l'a mis en œuvre, comment il en a fait un des rouages de son régime, comment il s'en est servi pour égarer, opprimer les peuples, et les pousser à se faire la guerre pour créer des débouchés commerciaux et autres.

La transformation de l'eau en sang préfigurait la publication d'un message de vérité destiné tant aux agents visibles de Satan ici-bas qu'à ses associés de la partie spirituelle de son organisation. Dans le type, ce prodige était un avertissement à Pharaon. De même, à notre époque, son but est d'avertir le grand Pharaon, le véritable monarque du monde, Satan et son empire, et leur notifier les desseins du Très-Haut. Ce tableau prophétique a commencé à se réaliser lors du congrès

du peuple de Dieu à Columbus (Ohio) en juillet 1924, date à laquelle il fut déclaré publiquement que les géants des Affaires, c'est-à-dire les principaux membres des systèmes ecclésiastiques, sont les premiers chefs des nations, les premiers représentants du diable qui gouvernent, dominent arbitrairement et oppriment les peuples. A ce congrès, une résolution intitulée « Accusation » fut adoptée, traduite et publiée en de nombreuses langues par toute la « chrétienté ». Il y fut déclaré et partant notifié tant aux gouvernants qu'aux peuples que l'organisation de Satan conduit les hommes à la mort et que leur unique espérance réside dans le royaume de Dieu. De cette façon l'empire du mal a connu le dessein de Dieu de passer sa colère contre lui au moment fixé (Voyez *La Tour de Garde*, 1933, page 109; *Lumière*, tome I, page 135.)

Cette notification fut lancée cinq ans avant le commencement de la grande crise économique qui sévit encore. Depuis lors, les témoins de Jéhovah n'ont cessé d'attirer l'attention des gouvernants et des gouvernés sur le fait que Satan est l'auteur, le créateur du commerce, qu'il a exercé un pouvoir tyrannique et bestial sur les peuples, que l'élément commercial a beaucoup déshonoré le saint nom de Dieu et que, dans l'œuvre de réhabilitation de ce nom, le commerce sera détruit. Ce témoignage rendu sans relâche par les témoins de Jéhovah, appuyé de maintes preuves scripturales, est une grande plaie pour le régime de Satan. Ses représentants ne trouvant rien à opposer à ces vérités absolues et indéniables, sont tourmentés en ce qu'ils sont obligés de les entendre.

Continuons de tirer de la narration du passé les leçons parallèles qui s'en dégagent. Les eaux du fleuve devenues du sang, apportaient la mort; ainsi, pendant ces quelques dernières années, les humains ont appris que le commerce, au lieu de leur assurer l'existence et le bonheur, est en réalité une grande formule d'ex-

ploitation traînant dans son sillage la misère et la mort. Les Egyptiens creusèrent des puits sur les bords du fleuve pour y trouver une eau buvable; ainsi, à l'heure actuelle, les gouvernements et leurs alliés proposent force plans et expédients pour tirer le monde de l'affaissement général tout en consolidant leurs systèmes économique et financier.

La Bible rapporte que les magiciens de l'Egypte s'employèrent tous ensemble à endurcir le cœur de Pharaon. Par leurs enchantements ils arrivèrent, eux aussi, à changer l'eau en sang (Exode 7: 22). Les magiciens actuels, c'est-à-dire le clergé, les professeurs de religion, la classe de « l'homme du péché », résistent de leur côté au Seigneur et à ses desseins. Prenant immédiatement une position de contradiction ils déclarent aux peuples, ils les persuadent que les eaux de la vérité, c'est-à-dire le témoignage rendu par les serviteurs de Jéhovah, produisent la mort. Figurativement et dans un sens contraire ils changent les eaux de la vérité en sang. Au lieu d'accueillir le témoignage de Jésus-Christ comme une mise en garde, le clergé et ses défenseurs affirment que toutes les difficultés, tous les malheurs, la crise économique, contre lesquels se débattent les peuples proviennent de Jéhovah. La vérité tourmente les représentants de Satan. En refusant d'y prêter attention ils endurcissent leurs cœurs contre Dieu. (Voyez *La Tour de Garde* de juillet 1933, seconde partie.)

Les eaux du Nil changées en sang furent la première des dix plaies. Voici ce qu'en dit la Bible: « Il s'écoula sept jours, après que l'Eternel eut frappé le fleuve » (Exode 7: 25). Le nombre « sept » est un nombre divin symbolisant la plénitude. Dans le sens qu'il revêt ici il semble vouloir dire que le témoignage avertisseur adressé à l'empire de Satan, doit continuer à être rendu jusqu'à ce que l'organisation du mal se rende au Justificateur du nom de Jéhovah, au Sou-

verain légitime du monde. On peut donc déduire que lorsque les dix plaies se seront réalisées effectivement, la chute complète de Satan et de son empire ne pourront plus guère tarder.

## Deuxième plaie

Satan est une créature foncièrement dépravée. Ainsi en est-il de nombre de ses agents terrestres. Dieu ne cesse point de les avertir. Toujours et toujours il leur signifie ses volontés. Le deuxième fléau d'Egypte fut celui des grenouilles. « Il envoya contre eux ... des grenouilles qui les détruisirent » (Psaume 78: 45). « Le pays fourmilla de grenouilles » (Psaume 105: 30). Le récit de la deuxième plaie se trouve au chapitre 7, aux versets 26 à 29 et au chapitre 8, aux versets 1 à 11 de l'Exode. Jéhovah commande à Moïse (représentation de Christ), de dire à Aaron (figure du porte-parole terrestre du Seigneur Jésus, des témoins de Jéhovah) d'appeler sur l'Egypte le deuxième fléau. « L'Eternel dit à Moïse: Dis à Aaron: Etends ta main avec ta verge sur les rivières, sur les ruisseaux et sur les étangs, et fais monter les grenouilles sur le pays d'Egypte. Aaron étendit sa main sur les eaux de l'Egypte; et les grenouilles montèrent et couvrirent le pays d'Egypte » (Exode 8: 1, 2).

Comme précédemment, la main étendue qui tenait la verge (c'était évidemment celle de Moïse), représentait et illustrait la puissance et l'autorité que Jéhovah a conférées à Christ, et, par lui, aux membres terrestres de son organisation, à la classe du serviteur qui porte le message ou le témoignage de Jéhovah aux gouvernants et au peuple (Ezéchiel 2: 9, 10; *La Tour de Garde*, 1933, page 104). Les rivières, les étangs et autres eaux figuraient les peuples du monde, et particulièrement ceux de la « chrétienté ». Les grenouilles sont des « sauteurs de marais ». Elles vivent dans les

eaux peu profondes, dans les marécages. Elles ont l'air très sage et important. Leur coassement n'a rien d'harmonieux. Elles peuvent s'appliquer plus particulièrement aux agitateurs qui remuent le commun peuple, proposant des remèdes nombreux et variés pour le salut du monde: socialistes, bolchevistes, communistes, les scientistes chrétiens, ainsi que les œuvres diverses des religions organisées. La grenouille est un animal impur. Le fait qu'elle sort des eaux de l'Egypte, c'est-à-dire du monde, montre que quel que soit ce qu'elle représente au juste, relève de l'organisation de Satan. (Voyez *Lumière*, tome II, page 44.)

Ce fut la puissance et l'autorité divines qui fit monter les grenouilles, c'est-à-dire les étala, les exposa par tout le pays et fit en sorte que le peuple en fut agacé et tourmenté. Aujourd'hui les serviteurs de Jéhovah, grâce à la puissance et à l'autorité que leur a données le Très-Haut, étalent, c'est-à-dire exposent, les soi-disant « remèdes » proposés à la race humaine. Il semble que la deuxième plaie, dans sa réalisation actuelle, fit sentir ses effets sur le régime satanique à partir de l'année 1927 et qu'elle correspond à la sixième trompette de l'Apocalypse (9: 13–21). Voici les faits se rapportant à l'accomplissement moderne de ce fléau:

A Toronto (Ontario), devant une vaste assemblée et, par T. S. F., devant un auditoire beaucoup plus considérable encore, un message de la Parole du Seigneur fut, sous forme d'une résolution, adopté et adressé « AUX PEUPLES DE LA CHRETIENTE ». Le message radiodiffusé à cette occasion fut imprimé par la suite et répandu en plusieurs millions d'exemplaires et en de nombreuses langues parmi les peuples de la terre. Voici quelles furent les pensées essentielles communiquées alors: « Aucune des institutions injustes de la « chrétienté » ou du soi-disant « christia-

nisme » ne peut apporter aux hommes les bénédictions auxquelles chacun aspire si ardemment, parce qu'elles font partie de l'organisation du diable. On ne peut invoquer aucune raison valable pour continuer à soutenir ce mouvement d'hypocrisie et d'oppression qui aveugle, égare et détourne de Dieu. En ces temps d'angoisse et d'incertitude, Jéhovah Dieu invite les peuples à abandonner et à délaisser définitivement la « chrétienté », toutes ses œuvres et ses systèmes trompeurs, parce qu'ils ont tous partie liée avec le régime du diable. » (Voyez *Lumière*, tome I, page 183.)

Lorsque ce message fut proclamé, le Haut Commerce, pour réaliser des bénéfices plus considérables encore, venait de mettre en œuvre un certain nombre de projets frauduleux qui n'avaient encore jamais été employés. A peu près vers la même époque, des personnes des deux sexes, puffistes expérimentés, firent entendre, dans la presse et par d'autres moyens, un grand bruit coassant, à grands renforts de palabres, de discours et de débats, affichant une grande sagesse et faisant grand bruit de la capacité de leurs différents systèmes de réaliser les aspirations du peuple. Le message mentionné ci-dessus dévoila la fausseté de toutes ces prétentions et montra qu'elles provenaient du diable. Parmi ceux qui coassaient ainsi, on pouvait remarquer au premier chef, le clergé et ses journaux, ainsi que la grande presse séculière. Tout cela n'était que l'expression de la sagesse humaine, bâtie par le cerveau de l'homme et dirigée contre le royaume de Dieu administré par Christ.

Au nombre de ces criailleurs il faut également ranger la classe de « l'homme du péché » (Jannès et Jambrès) qui fait cause commune avec la presse, le clergé et autres agitateurs pour parler contre les témoins de Jéhovah et le message qu'ils publient.

Mainte personne qui pensait appartenir au peuple de Dieu fut égarée par ces coassements, prit ombrage contre Jéhovah et Christ et apostasia, ralliant ouvertement l'organisation de Satan. Un certain nombre d'entre ces offensés dirent en substance: « Si le discours radiophonique de Toronto avait été plus modéré, la Société Nationale de Radiodiffusion aurait continué à mettre ses installations à la disposition de la Société. » De semblables coassements de grenouilles ne provenaient évidemment pas de véritables témoins de Jéhovah mais de ceux qui combattaient le royaume. Le fait que les témoins de l'Eternel attiraient l'attention sur ces coassements, les dénonçaient par des textes bibliques appropriés, comme provenant du diable, et démontraient que Dieu n'était l'auteur d'aucun de ces projets, suscitait une vive colère parmi les coasseurs (Jérémie 23: 16–21, 31, 32).

Le message mentionné ci-dessus et qui dévoila les coassements fut communiqué à l'élément officiel de l'organisation visible de Satan aussi bien qu'au peuple. Aussitôt Satan engagea ses prétendus sages à tenter d'en neutraliser l'effet en suscitant, eux aussi, des grenouilles. « Mais les magiciens en firent autant par leurs enchantements. Ils firent monter les grenouilles sur le pays d'Egypte » (Exode 8: 3). Ces derniers messages-grenouilles ne provenaient pas des coasseurs parmi le commun peuple, mais bien, comme le déclare l'Ecriture, « de la bouche du dragon, et de la bouche de la bête, et de la bouche du faux prophète », c'est-à-dire de l'élément officiel du diable et de son organisation (Apocalypse 16: 13, 14). Ce dernier texte permet de comprendre la signification des « grenouilles » de la deuxième plaie égyptienne. Ce passage de l'Apocalypse et celui qui relate le second fléau de l'Egypte sont les deux seuls endroits de la Bible où il est question de grenouilles, et dans les deux cas elles représentent les prétentions bestiales et fallacieuses

L'alliance du sang

La nouvelle alliance

mises en avant par Satan et son organisation, et que l'Eternel, par sa puissance et son autorité, dénonce et découvre. (Voyez *Lumière*, tome II, pages 44–54.)

La plaie des grenouilles n'a rien à voir avec les témoins de Jéhovah ou le message qu'ils font entendre. Elle est plutôt la conséquence de la publication du message provenant de Dieu lui-même, et qui eut pour résultat de montrer au grand jour l'inanité de ces coassements ou impostures. La mort des grenouilles ne signifie pas que les témoins de Jéhovah cessèrent de proclamer le message de vérité. Tout au contraire Dieu leur ordonne de poursuivre leur tâche. Elle semble plutôt vouloir dire que les gens réfléchis commencent à s'apercevoir que ces hommes gonflés d'orgueil ne disposent point des moyens susceptibles de procurer aux humains les choses nécessaires à leur bien-être. Bien plus ils se détachent d'eux. La partie officielle de l'empire du diable est fort inquiétée par le bruit de ces grenouilles. Aussi, craignant que celles-ci ne contrarient leurs projets, ils ont (suivant en cela l'exemple de Pharaon) eu recours au mensonge afin de se débarrasser des vexations qu'elles leur causaient (Exode 8: 4).

Les grenouilles d'Egypte ne moururent pas toutes, mais seulement celles qui se trouvaient dans les champs, dans les maisons de Pharaon et de sa famille officielle. Il n'en resta plus que dans les fleuves, dit la Bible (Exode 8: 5). L'exposé traitant du royaume de Dieu publié en 1928 souligna surtout le fait que toutes les tentatives d'instauration de gouvernements par le moyen de troubles et d'intrigues fomentés par des agitateurs dans le genre de ceux que nous avons mentionnés plus haut, sont condamnées à l'échec, parce que seul le royaume de Dieu administré par Christ peut apporter ce à quoi le peuple aspire. (Voyez *Gouvernement*, pp. 224–230.) Ce message-là fut communiqué à la quasi-totalité des éléments offi-

ciels visibles de l'organisation du mal dans la « chrétienté ». Il se peut que Satan et ses émissaires se soient complu à croire qu'ils ne seraient pas renversés par de semblables agitateurs, mais que leurs propres projets, c'est-à-dire les idées fausses, les plans et projets directeurs qui sortent de la bouche du diable, de celle de sa bête et de son faux prophète, seraient suivis comme prétendus remèdes à mieux dominer le genre humain.

Le message contenu dans le livre *Gouvernement*, publié en 1928, dévoile davantage encore les nombreux faux systèmes et les tentatives infructueuses d'établir des gouvernements satisfaisants. Dans ce livre on s'est surtout attaché à démontrer que les bénédictions désirées ne pourront venir que par le royaume de Dieu. C'est pour cela que le message de vérité irrite l'organisation de Satan, l'Egypte actuelle, dont les membres endurcissent leurs cœurs. Les témoignages avertisseurs, servant à notifier les desseins divins à l'organisation de Satan, doivent continuer à être rendus. Ils tourmenteront l'empire de l'iniquité tout en glorifiant le nom de Jéhovah.

Chapitre III

# SON NOM

LORSQU'IL envoya Moïse en Egypte, Jéhovah avait essentiellement pour but de prouver aux gouvernants de ce pays et au peuple égyptien lui-même, qu'il était le Dieu suprême, le Tout-Puissant, et qu'il n'existait point d'autre Dieu que lui. C'est à l'univers entier qu'il voulut donner la même preuve lors du premier et du second avènement du Seigneur Jésus. Il veut avant tout glorifier son nom, afin que tous sachent qu'en lui seul est la source de la vie et de tout bien. Cette pensée se dégage des paroles qu'il adresse à Moïse: « Les Egyptiens connaîtront que je suis l'Eternel » (Exode 7: 5) et de celles que prononça Jésus: « Or, la vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ » (Jean 17: 3). Jéhovah se servit donc de Moïse pour administrer au peuple égyptien les preuves de sa suprématie. Jésus-Christ est, lui aussi, son instrument, sa « main », par laquelle il expose ces mêmes preuves au monde entier.

Le dessein de Dieu étant d'attirer l'attention de ses créatures sur tout ce qui est de nature à justifier son nom — ainsi qu'il le fit en Egypte par le moyen des plaies — on peut constater, à l'heure actuelle, que les fléaux qui sont la réédition moderne de ces plaies-là, consistent en des moyens particuliers auxquels Jéhovah a recours et par lesquels il fait connaître aux peuples qu'il est Dieu, que son royaume est là, que l'heure est proche où la puissance oppressive devra abdiquer et où le peuple sera délivré. Satan sera ainsi placé devant l'alternative ou d'abandonner les humains ou d'être anéanti lui-même. Jé-

hovah fait tout cela à cause de son nom; c'est pourquoi ce qui s'est passé en Egypte demeure un témoignage éternel. Il en est de même de l'œuvre réalisée sur la terre par Christ et son fidèle « reste ». Les neuf plaies égyptiennes furent suivies de l'immolation de l'agneau pascal, qui préfigurait la mort de Jésus-Christ. Cette mort, les fidèles disciples n'ont jamais cessé d'en célébrer la fête commémorative. L'anéantissement de l'armée de Pharaon suivit immédiatement les dix plaies. Il présage la destruction de l'organisation de Satan à Harmaguédon, c'est-à-dire immédiatement après que les plaies modernes auront eu lieu.

Lorsque nous considérons l'accomplissement actuel des fléaux, il ne faut pas assimiler les témoins de Jéhovah à des grenouilles ou autres créatures repoussantes qui, d'une manière ou d'une autre, tracassent et contrarient l'humanité. Les grenouilles s'abattirent telle une plaie sur l'Egypte, lorsque Moïse et Aaron eurent exercé leur autorité et leur pouvoir divins. Les malheurs qui frappent l'Egypte moderne sont le résultat de la proclamation d'un message de vérité envoyé par Dieu, message dont la teneur devient pour les membres de l'organisation de Satan un malheur, une gêne insupportable.

La délivrance des Israélites de l'oppression d'Egypte n'eut qu'une importance secondaire par rapport à la réhabilitation du nom de Jéhovah. De même, la délivrance de la race humaine, et plus particulièrement celle de l'Eglise, viennent après la justification du nom de Jéhovah. Leur rachat et leur libération démontrent cependant que Dieu a la haute main dans le grand litige. Et lorsque nous examinons la réalisation moderne des plaies égyptiennes, il est nécessaire, pour reconnaître leur sens et leur portée, de garder constamment à l'esprit cette pensée que ce qui importe avant tout, c'est la justification du nom de Jé-

hovah. En déversant sur l'Egypte les plaies qui précédèrent la mort des premiers-nés et l'anéantissement de l'armée de Pharaon, Dieu avait donné à celui-ci une occasion aussi large que possible soit de céder à ses exigences et de laisser partir le peuple, soit d'en-

LA PLAIE

durcir son cœur et de s'acheminer de lui-même vers la destruction. Ainsi en est-il aujourd'hui. Jéhovah fait adresser à l'organisation de Satan et à ses représentants un message avertisseur par lequel il les met en demeure de se soumettre à sa volonté ou d'être anéantis. Continuons notre étude sur ces plaies.

## Troisième plaie

La troisième plaie dont souffrirent les Egyptiens fut celle des poux. « L'Eternel dit à Moïse: Dis à Aaron: Etends ta verge, et frappe la poussière de la terre. Elle se changera en poux, dans tout le pays d'Egypte. Ils firent ainsi. Aaron étendit sa main, avec sa verge, et il frappa la poussière de la terre; et elle fut changée en poux sur les hommes et sur les animaux. Toute la poussière de la terre fut changée en poux, dans tout le pays d'Egypte » (Exode 8: 12, 13). Les poux se plaisent dans la saleté. On les trouve chez les hommes et les animaux aux habitudes malpropres. La racine du mot rendu par « poux » signifie « pincer » ou « piquer ». Les poux étaient donc des parasites piqueurs. Ils incommodaient et tourmentaient les Egyptiens ainsi que tous ceux à qui ils s'attaquaient en provoquant des démangeaisons douloureuses. Moïse avait reçu l'ordre de dire à Aaron d'étendre sa verge et de frapper la poussière de la terre. Ce geste montre que c'est la puissance et l'autorité conférées à Christ, et par lui au « reste » sur la terre, qui font venir sur le monde, sur l'organisation du mal, ces poux antitypiques. Ceux-ci représentent au figuré ce qui résulte de la proclamation du message de vérité par les témoins de Jéhovah, ce qui exaspère, tracasse, pique ou mord l'organisation impure de Satan, et en particulier ses membres officiels.

La partie visible de l'organisation du mal, surtout ce qu'on appelle la « chrétienté », est chose impure

et abominable: c'est un lieu de choix pour les poux. Cette « chrétienté » prétend hypocritement se ranger aux côtés du Seigneur alors qu'elle est en réalité un des rouages essentiels de l'organisation perverse de Satan. Hérode Agrippa Ier, qui tua Jacques et jeta Pierre au cachot, se disait hautement être un représentant de Dieu; or il n'était qu'un outil entre les mains de Satan. Il est dit de lui qu'il mourut d'une maladie pédiculaire repoussante. « A un jour fixé, Hérode, revêtu de ses habits royaux, et assis sur son trône, les harangua publiquement. Le peuple s'écria: Voix d'un dieu, et non d'un homme! Au même instant, un ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avait pas donné gloire à Dieu. Et il expira, rongé des vers [de poux] » (Actes 12: 21–23).

Aaron se servit de la verge de Moïse pour frapper la « poussière de la terre ». Cette poussière représente la partie terrestre, humaine, visible de l'organisation de Satan, et plus particulièrement la « chrétienté », la plus hypocrite de toutes. Le porte-parole contemporain de Christ, le plus grand Moïse, est le « reste » de Dieu. Il agit en vertu de l'autorité que lui a donnée Jésus-Christ. Il est le porteur et le proclamateur d'un message qui frappe la « chrétienté » et lui reproche de n'être ni de Dieu ni de Christ, mais d'être impure, malpropre, abominable aux yeux de Dieu, couverte de poux, c'est-à-dire de représentants de Satan qui rongent la chair et sucent le sang des peuples. Ces poux attirent sur le genre humain des maux innombrables, l'affliction et la mort. Ce message proclamé par les témoins de Jéhovah à la face de l'organisation visible de Satan et qui la déclare publiquement pouilleuse, compromet au plus haut point la respectabilité de cette « chrétienté », la considération dont elle jouit dans le monde; il la tourmente et la vexe profondément. C'est ainsi que Jé-

hovah se sert de ses témoins pour frapper le régime de Satan, en dévoilant la duplicité et la fausseté de ses principaux dirigeants sur la terre.

C'est en 1921 que *La Tour de Garde*, par la grâce du Seigneur, a, pour la première fois, attiré l'attention sur la partie visible du gouvernement de Satan. Elle en a exposé les principaux éléments commerciaux, politiques et religieux qui exercent une tyrannie bestiale sur les peuples. Depuis lors les témoins de Jéhovah n'ont cessé de dévoiler, avec constance et opiniâtreté, l'hypocrisie, la duplicité et la bassesse de cette « chrétienté », foncièrement impure aux yeux de Dieu. En s'en séparant complètement, en refusant d'avoir rien de commun avec elle, le fidèle « reste » des témoins de Jéhovah ne fait que donner plus de relief à ce message vexateur.

La troisième plaie s'abattit sur les Israélites aussi bien que sur les Egyptiens. Cette particularité signifie que pour plaire au Seigneur et lui être agréable, celui qui se déclare chrétien doit être pur et se tenir à l'écart du monde. Ceci implique la purification du sanctuaire de Dieu; c'est l'abolition du système des « anciens élus » (parasites au petit pied), élimination qui doit avoir lieu pour que l'organisation de Dieu soit entièrement purifiée. « Partez, partez, sortez de là! Ne touchez rien d'impur! Sortez du milieu d'elle! Purifiez-vous, vous qui portez les vases de l'Eternel! » (Esaïe 52: 11). « C'est pourquoi, sortez du milieu d'eux, et séparez-vous, dit le Seigneur; ne touchez pas à ce qui est impur, et je vous accueillerai. Je serai pour vous un père, et vous serez pour moi des fils et des filles, dit le Seigneur tout-puissant » (2 Corinthiens 6: 17, 18). Ce message du Seigneur et qui a été proclamé à travers toute la « chrétienté », a été comparable, pour cette organisation diabolique, à des piqûres de poux, tourmentant et harcelant le clergé

et les principaux membres de ses troupeaux, y compris, bien entendu, les chefs commerciaux et politiques.

Les représentants de Pharaon (Jannès et Jambrès), la classe qui s'oppose à Dieu, étaient hors d'état de produire des poux et durent avouer à Pharaon: « C'est le doigt de Dieu! » (Exode 8: 15). Actuellement les adversaires de Jéhovah savent qu'ils sont impurs, que les témoins de Dieu, au contraire, sont purs et que rien ne peut être relevé contre eux si ce n'est leur dévouement à Jéhovah. En se séparant de la « chrétienté » pour se vouer entièrement au Seigneur, le « reste » est assimilé à la poussière de l'organisation divine, c'est-à-dire à sa partie terrestre purifiée au temps marqué par Dieu (Daniel 8: 14). Jéhovah a pitié de Sion, c'est-à-dire des membres visibles de son organisation, il leur accorde sa grâce en les purifiant. Aussi ses serviteurs chérissent-ils les membres fidèles de son organisation. « Tu te lèveras, tu auras pitié de Sion; car le temps d'avoir pitié d'elle, le temps fixé est à son terme. Car tes serviteurs en aiment les pierres, ils en chérissent la poussière » (Psaume 102: 14, 15). Cette poussière de la terre n'est point pouilleuse; elle est, au contraire, propre, tamisée, pure, par la grâce de Dieu. Jéhovah déclare que l'organisation impure de Satan doit périr comme un pou. « Levez les yeux vers le ciel, et regardez en bas sur la terre! Car les cieux s'évanouiront comme une fumée, la terre tombera en lambeaux comme un vêtement, et ses habitants périront comme des mouches [hébreu: comme des poux]; mais mon salut durera éternellement, et ma justice n'aura point de fin » (Esaïe 51: 6). Cette plaie frappe encore toujours l'organisation du mal; malgré tout Satan et ses représentants continuent à endurcir leurs cœurs (Exode 8: 15).

## Quatrième plaie

Il est remarquable que, à partir de la quatrième plaie, les Israélites aient été épargnés, et que seuls les Egyptiens aient subi celles qui devaient suivre. Cette différence marquerait que dorénavant le fidèle « reste » est entièrement séparé du monde. La quatrième plaie consista en une innombrable quantité de mouches [des mouches de toutes sortes (*Lemaistre de Saci)*; un mélange d'insectes (*Ostervald*); des scarabées (*Crampon*); un mélange d'insectes malfaisants (*note marginale de la version anglaise autorisée*)] (Exode 8: 21). Afin que le peuple choisi de Dieu fût persuadé que le Très-Haut était avec lui, et que ses ennemis sussent que Jéhovah est Dieu et qu'il accorde sa faveur à ceux qui l'aiment et le servent, l'Eternel dit à Moïse: « Mais, en ce jour-là, je distinguerai le pays de Gosen où habite mon peuple, et là il n'y aura point de mouches, afin que tu saches que moi, l'Eternel, je suis au milieu de ce pays. J'établirai une distinction entre mon peuple et ton peuple. Ce signe sera pour demain » (Exode 8: 18, 19). Moïse avertit à nouveau Pharaon et lui demanda de libérer le peuple élu de Dieu, pour lui permettre de s'en aller et d'adorer Jéhovah. « L'Eternel fit ainsi. Il vint une quantité de mouches venimeuses dans la maison de Pharaon et de ses serviteurs, et tout le pays d'Egypte fut dévasté par les mouches » (Exode 8: 20). « Il envoya contre eux des mouches venimeuses qui les dévorèrent » (Psaumes 78: 45; 105: 31).

On ne sait pas exactement ce qu'il faut entendre par les « mouches » qui s'abattirent sur les Egyptiens, car le mot « mouches » dans la version anglaise et dans quelques versions françaises est une interpolation. Que le sens du terme hébreu soit douteux, cela ressort encore du fait que les nombreuses versions françaises que nous avons consultées donnent une certaine va-

jugent nécessaire de s'en garantir en soulevant des objections plausibles en apparence.

Les mouches étaient pour les Egyptiens une plaie si irritante que Pharaon appela Moïse et Aaron et leur dit: « Allez, offrez des sacrifices à votre Dieu dans le pays » (Exode 8: 21). En d'autres termes, il permettait aux Israélites d'adorer leur Dieu, mais selon les idées des Egyptiens et dans le pays d'Egypte. Ceux qui correspondent actuellement aux anciens Egyptiens, les représentants terrestres de Satan, disent à peu près ceci aux témoins de Jéhovah: 'Nous n'avons rien à objecter à ce que vous adoriez Dieu, mais faites-le dans les églises (dans notre « pays »), à la manière des autres, et cessez de critiquer nos affaires commerciales et d'importuner les gens en allant de porte en porte.' Moïse répondit à Pharaon que si les Israélites offraient des sacrifices à l'Eternel en présence des Egyptiens, ce serait une abomination aux yeux de Dieu. Et le fidèle « reste » répond de même aux Egyptiens modernes: « Nous devons obéir à Dieu et non aux hommes; nous suivrons ses ordres et obéirons aux « autorités supérieures ». *La Tour de Garde* des mois d'août et septembre 1929 a exposé pour la première fois la question des « autorités supérieures ». Cette vérité mettant à nu les intentions cachées de l'organisation impie de Satan, c'est alors que les mouches commencèrent à harceler les hordes du mal.

De même que Jéhovah distingua entre l'Egypte et le pays de Gosen où résidaient les Israélites, de même il purifie son peuple et le sépare de l'organisation de Satan en lui révélant la vérité. Il déclara: « Mais, en ce jour-là, je distinguerai le pays de Gosen où habite mon peuple, et là il n'y aura point de mouches, afin que tu saches que moi, l'Eternel, je suis au milieu de ce pays » (Exode 8: 18). Pendant que cette plaie tourmentait les Egyptiens, il n'y eut point de mouches

chez les Israélites, le peuple de Dieu. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui encore le Très-Haut purifie son peuple, son Témoin, et qu'aucune mouche ne l'attaque. Il est dans le monde, mais non pas du monde. Les témoins du Seigneur continuent à prêcher la vérité; et, comme Pharaon et sa maison endurcirent leur cœur, de même la « chrétienté » persiste à endurcir le sien. D'autres témoignages sont donc nécessaires.

## Cinquième plaie

Pharaon s'obstinait dans son entêtement et son hypocrisie. De son côté Moïse le prévenait que la main de Jéhovah serait sur tous ses troupeaux. « La main de l'Eternel sera sur tes troupeaux qui sont dans les champs, sur les chevaux, sur les ânes, sur les chameaux, sur les bœufs et sur les brebis; il y aura une mortalité très grande » *) (Exode 9: 3). L'Eternel annonça expressément que cette plaie n'atteindrait pas les Israélites et il indiqua le moment où elle fondrait sur les Egyptiens. « Demain, l'Eternel fera cela dans le pays. Et l'Eternel fit ainsi, dès le lendemain. Tous les troupeaux des Egyptiens périrent, et il ne périt pas une bête des troupeaux des enfants d'Israël. Pharaon s'informa de ce qui était arrivé; et voici, pas une bête des troupeaux d'Israël n'avait péri. Mais le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne laissa point aller le peuple » (Exode 9: 4–7). Avant que la première plaie ne s'abattit sur les Egyptiens, Moïse avait déclaré devant Pharaon que Jéhovah frapperait de la peste les Israélites s'ils ne lui offraient pas des sacrifices (Exode 5: 3). Moïse et Aaron ayant continué à rendre un témoignage fidèle en faveur du Très-Haut, Dieu épargna les troupeaux des Israélites. « L'obéissance vaut mieux que les sacrifices ». Pour cette raison, les

*) Il s'agit évidemment d'une épizootie.

Israélites furent à l'abri des épidémies qui dévastèrent l'Egypte.

Tous les animaux de l'Egypte furent atteints d'une maladie infectieuse mortelle. Les bêtes de somme: chevaux, ânes, chameaux, bœufs et autres bestiaux, étaient la richesse vivante de l'Egypte, indispensable à son commerce et à la guerre. C'était, dans le fond, l'équipement dont se servaient les Egyptiens pour réaliser leurs plans de conquêtes et combattre le royaume de Jéhovah.

La plaie de l'épizootie, cette peste meurtrière qui fit périr le bétail en Egypte, fut un nouvel avertissement. Elle annonça d'avance qu'un message de vérité serait publié par Christ, celui qui est plus grand que Moïse, grâce à la puissance et à l'autorité divines. Ce message fait connaître que les 'bêtes de somme' figuratives de ce monde, c'est-à-dire toutes les organisations militaires et économiques, les inventions de tous genres, tous les systèmes de plans et combinaisons en vue du relèvement national, les manifestations telles que l'« année sainte », sont toutes frauduleuses, ne sont pas l'œuvre de Dieu et ne sont pas ce que l'on pourrait être tenté d'appeler une « préparation du chemin devant l'Eternel ». Le diable est au contraire l'inspirateur direct de toutes ces choses, lesquelles sont malgré tout impuissantes à apporter aux peuples le soulagement désiré et qui doivent toutes disparaître. C'est après la venue du Seigneur dans le temple que les témoins de Jéhovah ont commencé à proclamer avec force ces idées qu'on trouve dans le livre *Justification*, tome II, page 167 et suivantes. La Parole de Dieu prononce qu'une grande plaie s'abattra sur le régime de Satan dont elle fera périr tous les instruments représentés par le bétail des Egyptiens, tous les moyens qui leur permettent habituellement d'assouvir leurs appétits égoïstes et de dépouiller les peuples. Pareil message est naturellement une grande

affliction pour la « chrétienté », une plaie qui mécontente et tourmente Satan ainsi que son organisation d'ici-bas.

La Parole divine dit encore qu'« il ne périt pas une bête des troupeaux des enfants d'Israël ». Par cette constatation on peut comprendre que les moyens d'action, « les bêtes de somme », utilisés par le fidèle « reste » étant entièrement consacrés au Seigneur, celui-ci les protège. Les membres du « reste » se séparent du monde et continuent à offrir des sacrifices à Dieu. (Voyez Exode 10: 26; Zacharie 14: 20; *Préparation*, p. 335, éd. angl.) *) Les témoins de Jéhovah, sans relâche, prêchent le message annonciateur de la vengeance du Très-Haut contre l'organisation de Satan. Cet avertissement solennel ne cesse d'être un fléau pour les adversaires de Jéhovah.

## Sixième plaie

La sixième plaie fut celle des « ulcères ». Les fourneaux, les fours à chaux, les fours à brique de l'Egypte faisaient partie de l'équipement économique, industriel et commercial de ce pays. Ils représentaient par conséquent tout ce qui appartient à l'organisation commerciale et industrielle de la partie visible du monde dont Satan est le maître (Esaïe 33: 12). Jéhovah ordonna à Moïse et à Aaron de prendre de la cendre des fourneaux et Moïse dut la répandre devant Pharaon. « L'Eternel dit à Moïse et à Aaron: Remplissez vos mains de cendre de fournaise, et que Moïse la jette vers le ciel, sous les yeux de Pharaon. Elle deviendra une poussière qui couvrira tout le pays d'Egypte; et elle produira, dans tout le pays d'Egypte, sur les hommes et sur les animaux, des ulcères formés par une éruption de pustules » (Exode 9: 8, 9). Selon la parole de Jéhovah les hommes et les

*) Cet ouvrage paraîtra sous peu en français.

animaux, par toute l'Egypte, furent atteints d'ulcères formés par une éruption de pustules.

Cette sixième plaie figurait un nouveau message de Christ et de son fidèle « reste » qui le représente sur la terre. Les versets 2 et 11 du chapitre 16 de l'Apocalypse paraissent susceptibles de fournir la clef permettant de comprendre le sens de cette plaie. Ces versets montrent que la plaie frapperait tous ceux qui servent l'organisation de Satan soit en qualité de leaders soit comme sympathisants. (Voyez le livre *Lumière*, tome II, page 21 et suivantes.)

Pharaon crut que, grâce à sa puissance et aux moyens dont il disposait pour assurer sa domination, il pourrait défier Jéhovah et se tirer d'affaire. De même, Satan et ses représentants terrestres ont pensé pouvoir souder et unir les nations et peuples de la terre en une confédération, ligue ou Société et défier Jéhovah à leur tour en établissant une forme de gouvernement investi du pouvoir de diriger et de dominer le monde à perpétuité (Esaïe 8: 9–13). Or, tous ces projets sont voués à un échec certain. Jéhovah a chargé son « reste » fidèle sur la terre, ses témoins, de proclamer devant le diable et devant tous ceux qui le servent ici-bas, c'est-à-dire devant toute l'Egypte moderne, que la Société des Nations, le Tribunal international de la Haye, les traités de paix, les conférences de désarmement, les manifestations telles que l'« année sainte », les projets tendant à assurer la prospérité du monde et toutes choses semblables ne sont point de Dieu mais du diable; que leurs initiateurs et propagandistes sont impurs et en abomination aux yeux de l'Eternel, tel Ozias qui devint lépreux à cause de ses actes condamnables perpétrés devant Jéhovah (2 Chroniques 26: 14–23). La proclamation de ce message de vérité qui a commencé lorsqu'a été 'versée la première coupe', ainsi que l'expose le chapitre seize de l'Apocalypse, se poursuit à travers

le monde par la radio, le livre, le périodique et la conversation. C'est un fléau terrible pour les Egyptiens d'aujourd'hui. Les Egyptiens de l'antiquité blasphémèrent et maudirent Dieu à cause des souffrances que leur causaient leurs ulcères. Les Egyptiens modernes, les agents terrestres de Satan, en font autant.

Les pustules rongeaient les magiciens aussi bien que les autres Egyptiens. « Les magiciens ne purent paraître devant Moïse, à cause des ulcères; car les ulcères étaient sur les magiciens, comme sur tous les Egyptiens » (Exode 9: 11). Ces magiciens ne purent se présenter devant Moïse pour lui résister. De même, les magiciens actuels, « Jannès et Jambrès », tentent, dans leur corruption, de s'opposer au message divin transmis par Christ, sans aucun succès cependant. Aussi leur fin est-elle proche et leur ruine sera-t-elle manifeste pour tous les survivants (2 Timothée 3: 8). Le clergé, l'« homme du péché », tous les soi-disant faiseurs de miracles de notre temps, les préconisateurs de l'« année sainte », tous inféodés à l'Egypte moderne, sont tourmentés par les démangeaisons. Ils se grattent et se mettent dans un piteux état. Ils continuent pourtant à gémir et à extérioriser leur douleur, leur opposition, leur indignation à l'égard du message de vérité qui leur a été exposé avec toute la clarté nécessaire. Ils se sont ainsi rendus coupables du « péché dévastateur » (Daniel 8: 13). Les témoins de Jéhovah sont autorisés par le Très-Haut lui-même à divulguer ce message qui devient un fléau terrible pour ses adversaires. Ceux-ci, au lieu de l'écouter, endurcissent leur cœur contre le Seigneur et provoquent la venue de plaies nouvelles.

## Septième plaie

La septième plaie fut une pluie de grêle tellement forte, qu'il n'y en avait point eu de semblable jusqu'

alors. Le chiffre « sept » est le symbole de la perfection divine, tandis que la grêle représente les vérités dures et cinglantes qui hachent, coupent, blessent et tuent. Dans la réalité moderne, toutes les plaies résultent de la vulgarisation du message de vérité de Dieu. Cette propagation qui est l'œuvre des témoins de Jéhovah ne sera achevée que lorsqu'ils auront annoncé tous les messages avertisseurs qui tendent à la justification du nom de Jéhovah et signalent sa vengeance. Aussi est-il utile que ces messages soient publiés avant Harmaguédon. Dès le premier refus de Pharaon, Jéhovah aurait pu détruire complètement l'Egypte. Il lui plut au contraire de donner à Pharaon et à son entourage des preuves renouvelées de sa puissance. De même, Jéhovah aurait pu, d'un souffle, renverser l'organisation terrestre de Satan lors de la venue de Christ dans le temple. Il préféra cependant laisser le diable continuer pour un temps encore son œuvre néfaste, dans le but de pousser plus avant l'œuvre du témoignage, de rendre plus manifeste sa puissance en sorte que personne ne puisse dire qu'il a été pris au dépourvu par les jugements divins.

Les six plaies qui avaient frappé l'Egypte n'avaient servi qu'à endurcir le cœur de Pharaon. Du côté des Egyptiens elles avaient rendu manifestes le nom et la suprématie de Jéhovah qui, au lieu de faire périr Pharaon et son empire dès qu'ils eurent manifesté leur opposition à ses desseins, s'exprima comme suit à leur égard: « Car, cette fois, je vais envoyer toutes mes plaies [note marginale de la *Version autorisée* anglaise: toutes les plaies qui restent] contre ton cœur, contre tes serviteurs et contre ton peuple, afin que tu saches que nul n'est semblable à moi sur toute la terre. Si j'avais étendu ma main, et que je t'eusse frappé par la mortalité, toi et ton peuple, tu aurais disparu de la terre. Mais, je t'ai laissé subsister, afin que tu voies ma puissance, et que l'on publie [qu'ils

publient (vers. angl. de *Leeser*)] mon nom par toute la terre » (Exode 9: 14–16). Les autres plaies qui devaient fondre sur l'Egypte et qui s'abattirent en effet sur elle, étaient de nouveaux avis donnés à l'organisation terrestre du diable. A notre époque, ces avertissements doivent être publiés par les témoins de Jéhovah agissant comme membres de l'organisation du temple.

Un violent orage, une tempête de grêle, accompagné de tonnerre, se déchaîna sur l'Egypte, frappa les hommes et les bêtes et détruisit les productions du sol. Telle fut la septième plaie envoyée parce que Pharaon ne s'inclinait point devant Jéhovah. « Moïse étendit sa verge vers le ciel; et l'Eternel envoya des tonnerres et de la grêle, et le feu se promenait sur la terre. L'Eternel fit pleuvoir de la grêle sur le pays d'Egypte. Il tomba de la grêle, et le feu se mêlait avec la grêle; elle était tellement forte qu'il n'y en avait point eu de semblable dans tout le pays d'Egypte depuis qu'il existe comme nation. La grêle frappa, dans tout le pays d'Egypte, tout ce qui était dans les champs, depuis les hommes jusqu'aux animaux; la grêle frappa aussi toutes les herbes des champs, et brisa tous les arbres des champs » (Exode 9: 23–25). On peut déduire du verset 31 que cette plaie de la grêle se produisit au printemps: « Le lin et l'orge avaient été frappés, parce que l'orge était en épis et que c'était la floraison du lin. » « Il frappa leurs vignes et leurs figuiers, et brisa les arbres de leur contrée » (Psaume 105: 33).

La plaie correspondante à cette grêle a commencé à affecter, en août 1928, l'organisation terrestre de Satan. Le message particulier qui, depuis cette date, a été répandu dans le monde entier, a pour titre: « *Déclaration contre Satan et pour Jéhovah* ». Il circula pour la première fois lors d'une assemblée du peuple de Jéhovah tenue à Détroit (Michigan). Les

« éclairs » sortaient du Temple et ce fut là que le « reste » eut pour la première fois une vision nette de la grande question litigieuse existant entre Satan et Jéhovah. (Voir *La Tour de Garde* de décembre 1928; *Lumière*, tome I, page 248.) Depuis lors surtout, Dieu a sans cesse fait pleuvoir sur la « chrétienté » des trombes de vérités massives et pesantes comme jamais on a vu dans l'histoire du monde. Pourquoi? — Parce que le moment est venu où «la connaissance augmente» et où il faut faire connaître la proximité de la ruine de l'empire de Satan (Daniel 12: 4; Apocalypse 11: 17). Voici venir le jour de Jéhovah, le jour de sa vengeance et de la justification de son Nom. Cet événement imminent ne doit pas être tu.

Le violent orage de grêle a ruiné le pharisaïsme, la justice personnelle de la « chrétienté » (représenté par le lin détruit en Egypte); sa nourriture spirituelle (les primeurs, représentée par l'orge de l'Egypte qui fut également détruit); la dévote onctuosité qu'elle affiche avec tant d'habileté (symbolisée par les figuiers et leurs fruits ravagés également). Ce fut alors que les mensonges de Satan, qui jusqu'ici avaient trouvé un refuge dans la « chrétienté », commencèrent à être emportés par les flots de la vérité (Esaïe 28: 2–17).

En Egypte, dans le royaume de Pharaon, il s'en trouva qui, ayant entendu les avertissements de Moïse sur l'approche de l'orage, agirent en conséquence; d'autres, au contraire, n'en tinrent aucun compte, et eurent à en souffrir. « Ceux des serviteurs de Pharaon qui craignirent la parole de l'Eternel firent retirer dans les maisons leurs serviteurs et leurs troupeaux. Mais ceux qui ne prirent point à cœur la parole de l'Eternel laissèrent leurs serviteurs et leurs troupeaux dans les champs » (Exode 9: 20, 21). Ainsi en est-il aujourd'hui: tandis que certains hommes écoutent les avertissements qui leur sont

donnés par les témoins de Jéhovah, en vertu de l'autorité et de la puissance que Dieu leur a conférées, et s'assurent ainsi un refuge, d'autres méprisent et raillent le message de vérité. Le violent orage de grêle dévasta toute l'Egypte, sauf Gosen; et il se fera de même sentir sur le monde entier, sauf sur le peuple élu de Dieu. « Ce fut seulement dans le pays de Gosen, où étaient les enfants d'Israël, qu'il n'y eut point de grêle » (Exode 9: 26). La vérité, accompagnée d'« éclairs », apporte une grande joie aux membres terrestres du fidèle peuple de Dieu. Il n'y a donc point, pour eux, de plaie de grêle. Ils habitent dans la demeure secrète protégée par le Très-Haut et se réjouissent des bénédictions qu'il leur accorde selon ses anciennes promesses. « Mon peuple demeurera dans le séjour de la paix, dans des habitations sûres, dans des asiles tranquilles. Mais la forêt sera précipitée sous la grêle, et la ville profondément abaissée » (Esaïe 32: 18, 19). Par contre, ceux préfigurés par « Jannès et Jambrès » traversent une période cruellement accablante. La grêle et les éclairs les aveuglent, les blessent, les frappent et les torturent. Malgré cela ils s'obstinent à endurcir leurs cœurs. Un nouveau témoignage est donc nécessaire.

## Huitième plaie

Si Pharaon avait cédé devant Moïse qui, au nom de l'Eternel, lui demandait de rendre la liberté aux Israélites pour qu'ils puissent adorer Jéhovah, c'eût été pour lui un aveu public de ses torts; or, cet aveu, son orgueil ne l'admettait précisément pas. Il en est de même actuellement. Si les serviteurs de Satan sur la terre écoutaient le message de Jéhovah proclamé par ses témoins, ils reconnaîtraient par là que ceux-ci annoncent la vérité, ce qui équivaudrait, de la part

de Satan et de ses représentants dans la « chrétienté », à un aveu pur et simple de leurs torts. Il semble, pourtant, que certaines personnes enrôlées dans l'organisation du diable seraient heureuses de renoncer à la lutte, la vérité étant pour elles une plaie trop cuisante. Mais Satan tient la « chrétienté » sous sa férule. Son organisation et ses membres s'entêtent dans leur opposition aux desseins divins.

La huitième plaie fut celle d'une quantité innombrable de sauterelles. Comme nous l'avons déjà expliqué, les événements qui correspondent de nos jours aux plaies de l'Egypte ne se déroulent pas dans le même ordre chronologique que les plaies égyptiennes. C'est l'Apocalypse, chapitre 9, versets 1 à 12, où il est question de sauterelles qui vinrent sur le monde et dont une explication est donnée dans le livre *Lumière*, tome I, pp. 151–173, qui nous met sur la voie de la compréhension de cette plaie. Le fait que les sauterelles arrivent de l'Est, c'est-à-dire de la direction même d'où viennent les « rois du soleil levant », nous permet de dévoiler le sens caché de cette plaie figurative. « Moïse étendit sa verge sur le pays d'Egypte; et l'Eternel fit souffler un vent d'orient sur le pays toute cette journée et toute la nuit. Quand ce fut le matin, le vent d'orient avait apporté les sauterelles. Les sauterelles montèrent sur le pays d'Egypte, et se posèrent dans toute l'étendue de l'Egypte; elles étaient en si grande quantité qu'il n'y avait jamais eu et qu'il n'y aura jamais rien de semblable » (Exode 10: 13, 14). « Il dit, et parurent des sauterelles, des sauterelles sans nombre, qui dévorèrent toute l'herbe du pays, qui dévorèrent les fruits de leurs champs » (Psaume 105: 34, 35).

Le tir de barrage de la vérité dirigé contre la « chrétienté » pendant ces dernières années a fait une plaie profonde à l'organisation visible de Satan. Parmi les coups portés on peut compter le message contenu

dans les brochures: *La Crise, Le Royaume—un refuge dans la détresse, Le classement des humains, Le relèvement du monde est-il possible?* et *Le juste souverain.* La première attaque massive de ces « sauterelles » se déroula dans la localité de Bergenfield (New-Jersey, U. S. A.) le 22 mai 1932. Depuis lors, l'œuvre de ces témoins de Jéhovah n'a cessé de se développer avec succès, par la grâce de l'Eternel. Bien que plusieurs indices semblent indiquer que certains serviteurs de Satan voudraient céder en apparence (Exode 10: 7–11), les regrets qui se manifestent dans leur cœur ne sont point sincères, mais hypocrites. Conformément aux ordres du Très-Haut, les témoins de Jéhovah doivent continuer à répandre le message sans se laisser distraire par quoi que ce soit. C'est une notification, un avertissement, afin que tout le monde sache que Jéhovah est Dieu, et pour que les hommes de bonne volonté puissent se ranger de son côté. Et la plaie qui correspond actuellement à celle des sauterelles d'autrefois continue à dévaster l'Egypte moderne, c'est-à-dire les pays de la « chrétienté ».

## Neuvième plaie

La neuvième plaie qui ravagea l'Egypte consista en d'épaisses ténèbres couvrant toute l'étendue du pays, sauf la contrée occupée par les Israélites. D'ordinaire, des ténèbres épaisses emplissent de terreur le cœur de ceux qui n'ont point foi en Dieu. C'est ainsi que Pharaon, dont le cœur était dur et qui ne croyait point en Jéhovah, fut saisi de terreur lorsqu'il se vit entouré de ténèbres, lui et son peuple. Il en vint même à désirer être débarrassé des Israélites. « L'Eternel dit à Moïse: Etends ta main vers le ciel, et qu'il y ait des ténèbres sur le pays d'Egypte, et que l'on puisse les toucher. Moïse étendit sa main vers le ciel; et il y eut d'épaisses ténèbres dans tout le pays

d'Egypte, pendant trois jours. On ne se voyait pas les uns les autres, et personne ne se leva de sa place pendant trois jours. Mais il y avait de la lumière dans les lieux où habitaient tous les enfants d'Israël. Pharaon appela Moïse, et dit: Allez, servez l'Eternel. Il n'y aura que vos brebis et vos bœufs qui resteront, et vos enfants pourront aller avec vous» (Exode 10: 21–24).

Notons que, pour faire venir les plaies précédentes, Moïse avait étendu sa verge sur le pays d'Egypte, tandis que pour la neuvième plaie il « étendit sa main vers le ciel ». Ce détail semble dire, d'une manière symbolique, que le message avertisseur proclamé suivant l'ordre de Dieu concerne les choses célestes dont ceux qui constituent la partie visible de l'organisation de Satan, et en particulier ceux qui composent les éléments religieux ou soi-disant « spirituels » de cette organisation, ont perdu toute notion. En 1919 fut installée la Société des Nations destinée à remplacer le royaume de Dieu. Le clergé, ou partie spirituelle de l'organisation visible de Satan, vit dans l'organisme de Genève, l'expression politique du royaume de Dieu sur la terre'. Il prouva par là qu'il n'avait point de conception bien nette de ce qu'est ce royaume de Dieu.

En 1926 les témoins de Jéhovah publièrent, au siège terrestre de l'empire bestial de Satan, une déclaration montrant que la Société des Nations était, en réalité, la progéniture du diable et, comme telle, essentiellement opposée au royaume de Dieu. Cette déclaration, publiée d'abord à Londres et adressée aux *Gouvernants du Monde*, fut un avertissement spécifique. Elle insistait sur le fait que Satan avait établi, par le truchement de ses représentants terrestres, une chose abominable: la Société des Nations, et que celle-ci ne pouvait qu'apporter la désolation. Au lieu de tenir compte de ces avis, les maîtres de la «chrétienté»

les traitèrent par la dérision et le mépris, endurcirent leur cœur et continuèrent la lutte contre Jéhovah. C'est de ce moment que date 'la transgression qui cause la désolation', car c'est alors que leur fut notifié le fait que la Société des Nations est l'adversaire du royaume et une grande abomination aux yeux de l'Eternel. Depuis lors de grosses ténèbres sont descendues sur la « chrétienté » (Voyez *Lumière*, tome I, page 153.)

Bien qu'ayant eu toute facilité de connaître la vérité et de se ranger du côté du royaume de Dieu, les conducteurs de la « chrétienté » s'y sont montrés réfractaires. « Ils n'ont ni savoir ni intelligence, ils marchent dans les ténèbres; tous les fondements de la terre sont ébranlés » (Psaume 82: 5). C'est de cette situation qu'a parlé également le prophète Esaïe, lorsqu'il dit: « Voici, les ténèbres couvrent la terre, et l'obscurité les peuples; mais sur toi l'Eternel se lève, sur toi sa gloire apparaît » (Esaïe 60: 2). A partir de ce temps, tous ceux qui s'opposaient aux volontés de Jéhovah, et notamment la classe de l'« homme du péché » (Jannès et Jambrès) eurent, en raison de la dureté de leur cœur, leur « intelligence obscurcie » (Ephésiens 4: 18). On leur fit remarquer leur attitude d'opposition à Dieu et à son royaume; on attira leur attention sur les conséquences redoutables de leur position: ils refusèrent de tenir compte de ces avertissements. L'Eternel prononce donc sa malédiction sur eux, en ces termes: « Que leur table soit pour eux un piège, et un filet au sein de leur sécurité! Que leurs yeux s'obscurcissent et ne voient plus, et fais continuellement chanceler leurs reins! » (Psaume 69: 23, 24).

Jéhovah dit: « Je forme la lumière, et je crée les ténèbres » (Esaïe 45: 7). « Les ténèbres poursuivront ses ennemis », c'est-à-dire ceux qui s'opposent aux desseins de Dieu (Nahum 1: 8; version de *Darby*). C'est

lui qui fit venir les ténèbres sur le pays d'Egypte et c'est sur son ordre que le monde de Satan est, à l'époque actuelle, plongé dans les ténèbres (Ezéchiel 32: 8; Proverbes 4: 19; Esaïe 8: 22; Sophonie 1: 15). « Le cinquième versa sa coupe sur le trône de la bête. Et son royaume fut couvert de ténèbres; et les hommes se mordaient la langue de douleur, et ils blasphémèrent le Dieu du ciel, à cause de leurs douleurs et de leurs ulcères, et ils ne se repentirent pas de leurs œuvres » (Apocalypse 16: 10, 11).

Rien, ni personne dans la « chrétienté » ne possède aucune lumière quelconque concernant le royaume de Dieu. Loin d'apporter quelque lumière à la « chrétienté », les efforts de la Hiérarchie catholique romaine tendant à faire de l'année 1933 une « année sainte » ont abouti à de plus grandes ténèbres. Jéhovah a privé le monde de toute lumière. Les invitations hypocrites des ecclésiastiques organisateurs du mouvement connu sous le nom de « Retour à l'église » n'apportent aucune lumière bienfaisante mais plutôt l'obscurité et la déception. Aussi les éléments politiques et commerciaux du monde, qui avaient pensé et espéré s'attirer les faveurs divines en favorisant les ecclésiastiques, s'aperçoivent-ils maintenant plus nettement que jamais que Jéhovah ne bénit ni le clergé ni ses plans. Déjà des milliers d'ecclésiastiques ne trouvent plus actuellement à exercer leur ministère et sont privés de toute occasion de prononcer le moindre sermon, ce qui jusqu'à présent avait été leur gagne-pain. Les trois jours durant lesquels l'Egypte fut plongée dans l'obscurité profonde signifient, symboliquement, que les ténèbres qui enveloppent actuellement le monde dureront jusqu'à Harmaguédon, où l'empire du diable tout entier sera précipité dans l'abîme des ténèbres éternelles.

Les fidèles témoins de Jéhovah sont à l'abri dans le temple, la demeure secrète du Très-Haut, où ils

jouissent des lumières émanant de la gloire de l'Eternel et de son Roi. Les maîtres de ce monde pervers dominé par Satan et leurs adeptes, considèrent le temple de Dieu comme un lieu de ténèbres, parce qu'aucun d'entre eux n'y peut jeter un regard. Les membres du « reste » fidèle, eux, y sont éclairés par Christ qui les envoie prêcher sur les toits le message de la vengeance de Dieu et de l'établissement de son royaume (Matthieu 10: 26, 27). Après avoir reçu leur salaire, le « nouveau nom » (Matthieu 20: 8, 9), les membres du fidèle « reste » ont renoncé à tout rapport avec la « chrétienté » (Zacharie 11: 9–17). Les desseins divins ayant été portés à la connaissance des gouvernants du monde, le « reste », les témoins de Jéhovah, se tournent maintenant vers les hommes de bonne volonté qu'ils invitent à s'orienter vers Dieu. Et, tandis que les ténèbres submergent le monde, Jéhovah dispense sa lumière à ses fidèles témoins. Il leur donne une compréhension plus précise de sa Parole qu'ils ne s'attendaient jamais à recevoir ici-bas. C'est un signe précurseur de l'imminence de la bataille.

Pharaon se déclara alors prêt à laisser aller les Israélites, à la condition qu'ils laissassent en Egypte tout ce qui avait une valeur marchande. De même, les maîtres du monde seraient disposés à faire certaines concessions aux serviteurs de Jéhovah, mais à des conditions qui les obligeraient à se présenter devant le Seigneur les mains vides et les dépouilleraient de tous moyens d'offrir à Jéhovah le « sacrifice perpétuel ». Les fidèles témoins de Jéhovah n'accepteront aucune condition pareille; ils obéiront à Dieu seul et non pas à des hommes ou au diable. C'est cette attitude digne et intransigeante qui irrite les représentants de Satan et les pousse à l'injustice et à la méchanceté, voire même à proférer des menaces de mort à l'adresse des fidèles. Cette manière d'agir a eu

son précédent dans la colère de Pharaon. « Pharaon dit à Moïse: Sors de chez moi! Garde-toi de paraître encore en ma présence, car le jour où tu paraîtras en ma présence [sans avoir été appelé], tu mourras. »

Le cœur de Pharaon était rempli de projets meurtriers. Il menaça Moïse de le tuer s'il reparaissait devant lui. Mais Moïse lui répliqua avec calme et dignité: « Tu l'as dit! Je ne paraîtrai plus en ta présence » (Exode 10: 28, 29). Ce fut le dernier avertissement de Jéhovah à Pharaon. Pharaon défia l'Eternel, et Moïse, en tant que représentant de Jéhovah, releva ce défi. Ainsi était ouverte la voie à la plaie ultime. Ce fut, certes, un moment émouvant pour Moïse. Aussi combien grande doit être la joie de Christ, le plus grand que Moïse, à la pensée que l'heure est venue où il va pouvoir justifier le nom de son Père.

## Dixième plaie

D'après les Ecritures, Dieu parla à Moïse tandis que celui-ci était encore devant Pharaon. Et Moïse lui adressa un dernier avertissement avant de s'éloigner. « L'Eternel dit à Moïse: Je ferai venir encore une plaie sur Pharaon et sur l'Egypte. Après cela, il vous laissera partir d'ici. Lorsqu'il vous laissera tout à fait aller, il vous chassera même d'ici » (Exode 11: 1). Moïse quitta Pharaon pour ne plus jamais lui parler ni le voir, sauf à la demande de Pharaon même. Ce rappel lui fut adressé plus tard. Pharaon et ses serviteurs cette fois remplis de terreur, n'avaient plus qu'un désir, celui de voir partir au plus vite les messagers de Dieu (Exode 12: 31, 33).

Les déclarations publiques ou messages qui correspondent de nos jours aux neuf plaies ont été annoncés par les témoins de Jéhovah sur son ordre, sous sa direction, et continuent à être proclamés avec persis-

tance. L'effet produit ressemble assez à un affreux cauchemar pour les maîtres du monde et leurs valets qui seraient heureux d'être débarrassés de ces insupportables « témoins de Jéhovah ». Ce qui le prouve, ce sont les hurlements incessants poussés par la Hiérarchie catholique romaine et les ecclésiastiques des autres religions, par les grands prédicateurs qui ont le privilège du micro et par d'autres encore de même lignage qui intriguent tous pour que les messagers de Dieu ne puissent pas se servir des moyens modernes pour proclamer la vérité. De tous ces gens-là, les témoins de l'Eternel sont profondément haïs. Leurs ennemis sont sans cesse à la recherche d'un moyen de les abattre en gardant l'apparence de la légalité. N'est-ce pas la seule conclusion qui s'impose devant l'attitude récente prise par la Hiérarchie catholique romaine et ses journaux, ainsi que devant ce qui s'est passé à Plainfield (New-Jersey), où des forces de police, armées jusqu'aux dents, envahirent la scène à l'occasion d'une réunion publique organisée par les témoins de Jéhovah, alors qu'aucun danger ne menaçait personne sinon ceux qui seraient atteints par la déclaration directe de la vérité? Il est certain que la police fut envoyée à la requête de cruels prêtres catholiques. Certains policiers, même aujourd'hui, ne s'expliquent pas comment dans leur énervement du moment ils n'ont pas commis de meurtre ce jour-là. L'œuvre du témoignage n'est pas encore terminée, et voici que se prépare la dernière plaie qui doit s'abattre à Harmaguédon sur l'organisation de Satan.

Jéhovah avait dit auparavant à Moïse: « Quand vous partirez, vous ne partirez point à vide », et il avait ajouté que les Israélites, au moment du départ, emprunteraient aux Egyptiens. « Et vous dépouillerez les Egyptiens » (Exode 3: 21, 22). Immédiatement après la neuvième plaie, Jéhovah, s'adressant à Moïse, lui dit: « Parle au peuple, pour que chacun demande

à son voisin et chacune à sa voisine des vases d'argent et des vases d'or. L'Eternel fit trouver grâce au peuple aux yeux des Egyptiens; Moïse lui-même était très considéré dans le pays d'Egypte, aux yeux des serviteurs de Pharaon et aux yeux du peuple » (Exode 11: 2, 3).

Les Israélites n'empruntèrent pas ces divers objets aux Egyptiens avec l'idée de s'en parer, mais plutôt avec l'intention de les utiliser pour le service du Seigneur. Cette particularité semble indiquer qu'il est convenable et juste pour les témoins de Jéhovah de revendiquer le droit d'utiliser toutes les facilités contrôlées par les maîtres du monde et susceptibles de faire progresser l'œuvre du témoignage. Ils doivent donc avoir recours, pour combattre l'ennemi, aux mêmes méthodes que celui-ci emploie, tels que: stations de T. S. F., tribunaux, pétitions et protestations, intervention à la Chambre des Députés, droits légalement reconnus aux citoyens et permettant par ailleurs d'attirer l'attention du peuple sur le royaume de Jéhovah. Agir de la sorte, n'équivaut pas à solliciter de l'organisation de Satan la permission de faire quelque chose; ils avertissent plutôt cette organisation qu'elle ait à cesser de mettre obstacle à la réalisation des desseins divins. Le fait d'emprunter des choses de valeur aux Egyptiens paraîtrait indiquer encore qu'il est normal que les témoins de Jéhovah acceptent, à titre de contribution, le montant des écrits qu'ils distribuent, et utilisent les fonds recueillis à en publier d'autres. C'est ainsi que le peuple du Seigneur détourne certains éléments et moyens de la société de Satan pour les faire servir dans l'œuvre et le service du Seigneur. Voilà une nouvelle preuve, une preuve concluante, que l'œuvre poursuivie par les témoins de Jéhovah n'est pas une œuvre commerciale. Ceci ils l'affirment sans se soucier de la manière dont les tribunaux de ce monde jugeront leur

activité, et sans se soucier davantage, évidemment, de ce que le clergé et ses acolytes peuvent en dire.

On devait maintenant faire les préparatifs pour la plaie finale. Pharaon et sa famille officielle avaient méprisé, repoussé dédaigneusement les avertissements des neuf plaies précédentes. Il était donc inutile de renseigner les maîtres de l'Egypte sur la protection que leur assurerait l'observance de la Pâque, aussi aucune instruction ne leur fut-elle communiquée à ce sujet. Il semble cependant que Moïse prévint Pharaon avant de le quitter, que tous ses premiers-nés mourraient mais que pas un chien ne remuerait même la langue chez les Israélites (Exode 11: 4–10).

Jéhovah dit à Moïse que la mort des premiers-nés aurait lieu à minuit, c'est-à-dire, figurativement, à l'heure où règnent les ténèbres. C'est l'heure pendant laquelle le monde sera plongé dans l'obscurité la plus complète. L'ombre des ténèbres enveloppe actuellement le monde et ne se dissipera pas avant Harmaguédon. Conformément au commandement de Jéhovah, Moïse prépara les Israélites aux événements qui devaient suivre. Chaque famille devait se procurer, le dixième jour de Nisan, un agneau sans tache et devait le garder jusqu'au quatorzième jour du mois. Au soir de ce jour, cet agneau devait être immolé et son sang aspergé sur l'entrée de chaque maison. Tous les Israélites devaient alors rentrer chez eux et y rester durant la nuit. L'agneau devait être rôti sans qu'on lui brisât les os et mangé en commun avec des herbes amères et du pain sans levain. Tandis qu'on le mangerait tout devait être prêt pour le départ. Ecoutons les paroles de Jéhovah: « C'est la Pâque de l'Eternel. Cette nuit-là, je passerai dans le pays d'Egypte, et je frapperai tous les premiers-nés du pays d'Egypte, depuis les hommes jusqu'aux animaux, et j'exercerai des jugements contre tous les dieux de

l'Egypte. Je suis l'Eternel. Le sang vous servira de signe sur les maisons où vous serez; je verrai le sang, et je passerai par-dessus vous, et il n'y aura point de plaie qui vous détruise, quand je frapperai le pays d'Egypte » (Exode 12: 11–13).

« Il frappa tous les premiers-nés en Egypte, les prémices de la force sous les tentes de Cham » (Psaume 78: 51). « Il frappa tous les premiers-nés dans leur pays, toutes les prémices de leur force » (Psaume 105: 36). « Au milieu de la nuit, l'Eternel frappa tous les premiers-nés dans le pays d'Egypte, depuis le premier-né de Pharaon assis sur son trône, jusqu'au premier né du captif dans sa prison, et jusqu'à tous les premiers-nés des animaux » (Exode 12: 29).

## Les premiers-nés

L'ultime plaie fondra sur le monde à Harmaguédon. Mais que faut-il entendre par les premiers-nés? Le fils premier-né représente, suivant la loi de Dieu, « les prémices de la vigueur » de son père (Deutéronome 21: 17). Le Pharaon antitypique, le diable, a des enfants au nombre desquels sont « l'ivraie » et le clergé (Matthieu 13: 38; Jean 8: 44). D'autres textes scripturaux désignent encore certains autres de ces enfants (Actes 13: 8, 10; 1 Jean 3: 8, 10, 12). Les premiers-nés des Egyptiens symbolisent donc tous les enfants de Satan, c'est-à-dire les membres de son organisation terrestre: les « prémices de sa vigueur », « les principaux de sa force », savoir, les chefs et membres principaux des branches religieuse, commerciale et politique de son organisation visible. En Egypte, les premiers-nés de chaque section de l'organisation de Satan furent tués. Appliqué à notre temps, cela signifie qu'en dehors de ceux déjà mentionnés, « l'homme du péché », « le fils de la perdition », la

« troupe du bras fort », et tous ceux qui mettent leur activité au service des machinations du diable, sans oublier la Société des Nations, contrefaçon du royaume de Dieu, périront également. Satan mène aujourd'hui la lutte contre le « reste » de Jéhovah, l'« assemblée des premiers-nés ». Il le détruirait volontiers si la puissance du Seigneur ne l'en empêchait. Ces fidèles témoins n'ont, en effet, point d'autre protecteur que le Très-Haut qui les garde en raison de leur obéissance à ses commandements (Apocalypse 12: 17; Actes 3: 23).

L'immolation de l'agneau, l'action de le manger, précédèrent la destruction des premiers-nés. De même la mort de « Christ, notre Pâque », et la participation à son mérite par ceux qui sont engendrés de son esprit, précèdent la destruction des premiers-nés de Satan à Harmaguédon. Dans cette nuit fatidique les premiers-nés d'Israël furent épargnés. Ainsi pareillement le fidèle « reste », dont les membres comptent au nombre des premiers-nés de Jéhovah, échapperont au massacre et seront protégés durant la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant. Grâce à cette protection de Jéhovah, ils survivront à Harmaguédon. D'autres hommes, savoir, ceux qui sont de bonne volonté, survivront aussi à la tourmente d'Harmaguédon, mais n'étant pas de l'« assemblée des premiers-nés », ils ne figurent pas dans ce tableau. Les Ecritures indiquent cependant que tel est le dessein de Dieu de garder la classe de Jonadab, les hommes de bonne volonté, et que des « millions de personnes actuellement vivantes ne mourront jamais » (Jean 8: 51; 11: 26). La Parole révèle que la classe dite de Jonadab survivra à Harmaguédon, mais que ce ne sera pas pour les mêmes raisons que l'Eternel gardera le « reste » des premiers-nés (2 Rois 10: 15–25; Jérémie 35: 18, 19).

## Réalisation d'autres symboles

Les Israélites amenèrent chez eux l'agneau symbolique ou pascal le dixième jour de Nisan. A cela correspond l'acceptation (au « jour de Jéhovah », depuis 1918) de « l'agneau qui était là comme immolé » en sa qualité présente de Roi de Jéhovah installé dans ses fonctions. En d'autres termes, cela équivaut à saluer le règne de Dieu et à assumer toute responsabilité relative à sa défense. Le dixième jour de Nisan de l'année 33 de l'ère chrétienne, Jésus se rendit à Jérusalem monté sur un âne et s'y offrit aux Juifs comme leur Roi, ce qui montre bien que, depuis l'année 1918, la réception de l'agneau chez soi, dans sa maison, signifie bien plus qu'accepter Jésus comme la victime expiatoire ou comme « l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde ». En ce jour de Jéhovah, manger l'agneau ce n'est pas seulement s'approprier son mérite qui nous purifie du péché, mais c'est prendre part à l'œuvre même pour laquelle Christ a été envoyé sur la terre, c'est rendre témoignage en faveur du nom de Jéhovah pour le justifier, et partant, aussi, entrer dans la joie du Seigneur qui fait la force du « reste ». Cela signifie encore qu'il ne doit point y avoir d'impureté dans l'organisation de Dieu ou au sein de son peuple, impureté qui résulterait de rapports illicites ou d'accommodements avec l'organisation du diable, ni ce « levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie », c'est-à-dire le manque ou le refus de confesser le Seigneur devant les hommes (Exode 12: 8, 10, 15–17; Luc 12: 1; 2 Corinthiens 6: 16–18). Les témoins de Jéhovah doivent se tenir résolument à l'écart de l'organisation de Satan.

Les Israélites durent se hâter, les reins ceints, les souliers aux pieds et le bâton à la main. Cela montre que les témoins de Jéhovah ne sont pas de ce monde ni soumis à l'organisation de Satan et à ses ordres, mais

qu'ils doivent obéir uniquement aux « autorités supérieures », que s'apercevant de la ruine prochaine de l'organisation du mal, ils doivent être prêts au voyage et à quitter l'Egypte (Exode 12: 11). De même que les Israélites durent rester dans leurs maisons, sous le signe protecteur du sang, jusqu'au matin, de même le « reste » du peuple de Dieu est maintenant gardé « dans la demeure secrète du Très-Haut », caché par Jéhovah et son Justificateur « jusqu'à ce que la colère soit passée ». Les fidèles serviteurs de Dieu sont, par sa grâce, entrés dans ce hâvre, et ont 'fermé la porte derrière eux' (Exode 12: 22; Psaume 91: 1; Esaïe 26: 20, 21).

Le sang de l'agneau pascal fut répandu, au vu et au su des Egyptiens, sur « les deux poteaux et sur le linteau de la porte des maisons » des Israélites. Il faut voir là, en ce qui concerne notre époque, non seulement une déclaration publique de foi dans le sang de Jésus-Christ, Rédempteur de l'humanité par la volonté de Dieu, mais également, en ce qui concerne le « reste », que tous les membres de cette classe sont des Judéens, c'est-à-dire des créatures qui chantent les louanges de Jéhovah, soumis au Justificateur et Souverain Sacrificateur de l'Eternel, Christ, le Prophète plus grand que Moïse. Cela veut dire encore que le jour du jugement ou de la vengeance de Dieu est là, vengeance qui se manifestera par la destruction des « premiers-nés » de Satan à Harmaguédon. Le sang était donc tout à la fois une déclaration publique et un témoignage relatif à l'approche de la destruction des ennemis de Jéhovah. Les témoins de Jéhovah, ses « premiers-nés » qui sont encore sur la terre, doivent proclamer cette vérité parce qu'elle est le signe précurseur de la manifestation de sa vengeance.

Certes, le sang de Jésus-Christ représente pour les serviteurs de Dieu le prix de leur rachat. Cependant il est d'une importance plus grande encore. Une

signification plus profonde encore s'y rattache pour le « reste ». Répandu sur les linteaux des portes, c'est le sang du sacrifice qui valide le Nouveau Testament ou la Nouvelle Alliance. Il indique que les premiers-nés du « reste » sont entrés dans cette nouvelle alliance dont le but principal est de susciter un peuple pour le nom de Jéhovah, un peuple destiné à jouer un rôle dans la justification du saint nom de Dieu. C'est à ce « reste » des témoins de l'Eternel qu'il a donné un « nouveau nom », geste par lequel il les a établi, constitué en un « peuple pour son nom ». Le sang répandu sur le linteau des portes montrerait donc que pour ce qui est du « reste », la nouvelle alliance a été inaugurée et que, par suite, ses membres doivent faire preuve de fidélité envers le nouveau nom que Jéhovah leur a donné, poursuivant sans trêve l'œuvre du témoignage en sa faveur.

## Epargné

Moïse appela les anciens d'Israël et leur communiqua les instructions nécessaires au sujet des dispositions qui, selon les ordres que Dieu lui avait donnés, devaient être prises pour la célébration de la Pâque. Les anciens obéirent aux ordres de l'Eternel. Le quatorze Nisan, à minuit, l'ange du Seigneur passa dans tout le pays d'Egypte, frappant tous les premiers-nés des Egyptiens, mais épargnant les premiers-nés des Hébreux. Les Israélites avaient donc agi conformément au commandement divin: ils avaient immolé l'agneau, aspergé de son sang les poteaux et le linteau des portes de leurs demeures et étaient restés chez eux. Dieu ordonna aux Israélites d'expliquer à leurs enfants le sens de ces rites. Pour eux, c'était le sacrifice de la Pâque qui les avait épargnés. Ils reconnaissaient que Jéhovah avait seul le pouvoir de les sauver, de les délivrer complètement du joug de Satan

et de détruire leurs ennemis. Or ce qui importait le plus c'était l'honneur du nom de Jéhovah.

Pour les disciples de Jésus-Christ, la Pâque a une signification beaucoup plus étendue. Pour eux, la loi donnée en Egypte et celles promulguées par la suite préfigurent des choses plus grandes et meilleures à venir. L'immolation de l'agneau représente la mise à mort de Jésus-Christ, le Fils bien-aimé de Dieu, dont le sang est le prix de la rédemption offert pour le rachat de tout le genre humain de l'esclavage du péché et de la mort. Son sang fut versé pour le salut de tous les hommes, mais tous ceux qui veulent en bénéficier doivent d'abord croire en Jéhovah, et avoir foi aux dispositions qu'il a prises par Jésus-Christ en vue de leur salut. Ils doivent encore lui vouer une obéissance absolue. Les « premiers-nés » de Dieu sont ceux qui, pendant la période comprise entre la Pentecôte (an 33 de notre ère) et l'établissement du royaume, sont engendrés et reconnus par Jéhovah pour ses fils. Ce sont eux qui sont épargnés et gardés, s'ils se montrent fidèles dans leur mission. Les premiers-nés d'Egypte par contre représentent les premiers-nés ou favoris de l'organisation de Satan, ceux qui ont pour tâche d'égarer les humains par la religion diabolique et qui périront à cause de leur hypocrisie et de leur perversité. Après eux Satan lui-même sera détruit et toute son organisation. Le désastre qu'essuyèrent les Egyptiens dans la mer Rouge en apporte la certitude.

## « Notre Pâque »

Conformément au commandement de Jéhovah, les Israélites devaient célébrer leur Pâque chaque année au mois de Nisan. Cette célébration était une figure. Lorsque Jésus-Christ vint et mourut sur le bois, tel un pécheur et à la place du pécheur, il réalisa cette figure du passé et devint par là même la Pâque de

ceux qui ont foi en lui et en son sacrifice. C'est pourquoi l'apôtre Paul, l'un des premiers-nés de Jéhovah, déclara: « Christ, notre Pâque, a été immolé. Célébrons donc la fête, ... avec les pains sans levain de la pureté et de la vérité » (1 Corinthiens 5: 7, 8). Le Seigneur veut manifestement nous instruire de la signification réelle de cette figure et de sa réalisation afin qu'après les avoir parfaitement assimilées, nous nous conformions à ses commandements.

Un homme ne fait partie des premiers-nés qu'après avoir été admis dans l'alliance par le sacrifice, engendré comme fils de Dieu, accepté dans l'alliance pour le royaume; en un mot, après avoir été élu et oint de Jéhovah. Obligation lui est faite de rester constamment sous le signe du sang de Christ, c'est-à-dire de manifester sa foi dans le sang versé, sa confiance en Dieu, et garder fidèlement ses commandements. Ces premiers-nés se trouvent tout à fait séparés de l'organisation de Satan dont ils se distinguent nettement. Ils sont entièrement dévoués à Dieu, qu'ils sont appelés à représenter. S'ils s'écartaient de leur foi et de leur obéissance envers Dieu ils iraient à leur propre destruction. Car ils sont membres du corps de Christ, et comme tels ils doivent observer une obéissance scrupuleuse et parfaite, en suivant les traces du Maître.

## La fin du type

Pendant les trois ans qui suivirent son onction, Jésus-Christ observa fidèlement la Pâque d'Israël. Il était, en effet, en tant que Juif ou Israélite, dans l'obligation de se conformer strictement à la loi que Jéhovah avait donnée aux Hébreux. Jésus n'ignorait pas qu'il était le réel agneau immolé à la place de Moïse. Or, il devait continuer à observer cette cérémonie jusqu'au temps fixé par Dieu où, souffrant la

mort, il accomplirait par là même l'image de l'Exode. Lorsqu'il mourut sur le bois, il accomplit dans tous ses détails cette figuration ou ombre de l'avenir. Aussi n'était-il plus indiqué de pratiquer, après sa mort, le rite typique de la Pâque d'Israël. « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous, — car il est écrit: Maudit est quiconque est pendu au bois » (Galates 3: 13). Par sa mort, Jésus-Christ mit fin aux ordonnances de la Pâque d'Israël, en les clouant au bois (Colossiens 2: 14). Tous les Israélites qui eurent foi dans le sang de Christ furent transportés de joie lorsqu'ils apprirent que le vrai Libérateur était venu. Paul fut l'un de ceux-là. Et ceci explique l'autorité avec laquelle il expose la signification de la Pâque.

## Repas commémoratif

Avant l'accomplissement complet du type, Jésus institua d'avance quelque chose de nouveau, savoir, le repas commémoratif de sa propre mort. Il lui eût en effet été impossible de l'instituer après sa mort. Le jour commençait à six heures du soir. Or Jésus et ses disciples se réunirent après cette heure le quatorzième jour de Nisan pour manger la Pâque. Aussitôt après, Jésus instruisit ses fidèles disciples de ce qu'ils devaient faire par la suite, ainsi qu'il est écrit: « Car j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai enseigné; c'est que le Seigneur Jésus, dans la nuit où il fut livré, prit du pain, et, après avoir rendu grâces, le rompit, et dit: Ceci est mon corps, qui est rompu pour vous; faites ceci en mémoire de moi. De même, après avoir soupé, il prit la coupe, et dit: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez. Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur,

jusqu'à ce qu'il vienne» (1 Corinthiens 11: 23–26).

La Pâque d'Israël n'était mangée qu'une fois par an. A la mort de Jésus, cette cérémonie prit fin, ce qu'elle annonçait étant accompli. Jésus n'étant mort qu'une fois, ce n'est donc qu'une fois l'an que le repas commémoratif de sa mort doit être observé par ceux qui ont la foi en son sang versé. «Il a paru une seule fois pour abolir le péché par son sacrifice ... Christ s'est offert une seule fois pour porter les péchés de plusieurs» (Hébreux 9: 26–28). D'après la règle divine, il convient donc que les disciples de Jésus-Christ ne célèbrent le repas commémoratif de sa mort qu'une fois l'an, et pas plus souvent.

## Le pain

Dans l'institution du repas commémoratif, Jésus se servit de certains symboles. Il «prit du pain; et, après avoir rendu grâces, il le rompit, et le donna aux disciples, en disant: Prenez, mangez, ceci est mon corps» (Matthieu 26: 26). Par ces paroles il voulait dire ceci: Ce pain représente mon corps; l'action de rompre le pain signifie que je suis rompu ou mis à mort pour votre salut. Cette conclusion est confirmée par ces autres paroles du Maître: «Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, et le pain que je donnerai, c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde» (Jean 6: 51). Dieu créa l'homme de telle façon qu'une nourriture matérielle, prise par la bouche, soit nécessaire pour l'entretien de son corps. Il a de même voulu que ses fils spirituels se nourrissent l'esprit d'une nourriture spirituelle et l'absorbent, afin de maintenir leur vie spirituelle. La parole de Dieu est la vérité, et est à la fois un aliment et un breuvage spirituels pour ceux qui aiment le Seigneur et lui obéissent.

Si un homme aime réellement Dieu, il aime aussi sa Parole et la reçoit avec joie. Il ne se borne pas à telle ou telle croyance ou conception mentale de la vérité telle qu'elle est contenue dans la Bible; il va plus loin et y prend son plaisir. C'est pourquoi l'apôtre Paul dit: « Car c'est en croyant du cœur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut » (Romains 10: 10). Croire et obéir à la parole de Dieu, c'est vivre, car c'est connaître Dieu et Christ Jésus; or cette connaissance conduit à la vie (Jean 17: 3). Nul homme ne peut recevoir la vie éternelle à moins qu'il ne croie et n'obéisse à la parole divine laquelle révèle les dispositions prises par Jéhovah pour assurer le salut de l'homme. C'est une loi immuable pour le genre humain. Le chrétien doit donc croire que Jésus-Christ a été brisé par la mort, pour procurer aux hommes la possibilité de retrouver la vie. Ceux qui mangent le pain au repas commémoratif et qui le mangent dignement donnent un signe extérieur de leur foi et de leur confiance en Jésus-Christ comme leur Rédempteur envoyé par Dieu pour ouvrir le chemin qui conduit à la vie. Ce geste représente dans le fond leur foi dans le grand sacrifice de la rançon. Jésus-Christ est donc vraiment la Pâque de ceux qui contractent l'alliance pour faire la volonté divine et qui la gardent fidèlement.

## La coupe

La coupe contient un breuvage préparé pour ceux qui doivent l'absorber. La coupe que Jésus donna à ses disciples en les invitant à en boire, symbolise donc la voie que Jéhovah Dieu a préparée et tracée pour Jésus-Christ et les membres de son corps. Autrement dit, la coupe représente l'intention de Jéhovah à l'égard de ses fils. C'est pourquoi Jésus, après avoir choisi

ses disciples, après avoir été lui-même oint comme Roi et après avoir instruit les siens sur le royaume, leur dit: « Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire? » Répondant affirmativement, il leur promit qu'ils boiraient à la même coupe que Jéhovah avait préparée pour lui-même (Matthieu 20: 22, 23). Jésus savait que pour accomplir le dessein de Jéhovah il devait mourir. La coupe représentait donc cette volonté divine à l'égard de Christ et des membres de son corps. L'Evangile de Matthieu nous apprend que Jésus, après avoir rompu le pain et en avoir donné à manger à ses disciples, « prit une coupe; et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, en disant: Buvez-en tous; car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés » (Matthieu 26: 27, 28). Ainsi, Jésus les renseigna sur ce qu'ils avaient à faire pour accomplir les desseins de Dieu à leur égard et avoir part à son royaume.

On pourrait paraphraser ses paroles de la manière suivante: 'Cette coupe contient du vin, symbole de mon sang. Mon sang est versé pour la rémission des péchés et c'est le sang de la nouvelle alliance. Je vous invite tous à en boire. Mes disciples fidèles en boiront tous et ils la boiront toute. Cela signifie que vous devez mourir de ma mort, afin de recevoir l'immortalité.' Cette conclusion est ratifiée par cette autre parole du Maître: « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'avez point la vie en vous-mêmes. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui » (Jean 6: 53–56). Cette règle établie par le Seigneur s'applique, non pas au genre humain en général, mais

à ceux seuls qui sont admis dans l'alliance avec Christ. Toute l'humanité doit manger le pain, par la foi; mais « le Christ » seul boit le sang. Ces textes prouvent que nul ne peut faire partie des premiers-nés, et être sauvé comme tel, s'il ne meurt de la mort sacrificatoire de Jésus-Christ. Tel est le breuvage dont Jéhovah abreuve ses oints.

Depuis la Pentecôte, les vrais disciples de Jésus-Christ ont observé chaque année, comme il convenait, le repas commémoratif. Cette célébration n'avait pas une valeur typique. C'était l'anniversaire de la mort de Jésus. Elle leur a permis de se souvenir constamment que Jésus-Christ avait souffert la mort par la volonté de Dieu, afin que l'homme soit réconcilié avec son Créateur et reçoive le don de la vie éternelle. Cette cérémonie leur a encore rappelé que tous ceux qui veulent avoir part au royaume de Dieu avec Jésus-Christ doivent mourir avec lui de la même mort sacrificatoire. L'apôtre Paul fait ressortir cette vérité, lorsqu'il écrit: « Faites ceci en mémoire de moi ... Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Corinthiens 11: 25, 26). La mort de Jésus-Christ ne fut pas un type et il ne peut pas être possible de parler d'accomplissement ou d'achèvement du type. Sa mort est le grand Acte sur lequel tous les hommes doivent faire fond pour recevoir un jour la vie éternelle.

## « Jusqu'à ce qu'il vienne »

Lorsqu'un type est accompli il prend fin. Pour cette raison il ne convenait plus, dès la mort de Jésus-Christ, de continuer à observer la pâque juive. La valeur de la mort de Jésus-Christ est éternelle; c'est pourquoi il est juste de toujours s'en souvenir. Il va sans dire que Jésus-Christ avait connaissance du

grand problème soulevé par Satan. Il n'ignorait pas que son attitude devait jouer un rôle capital quant à sa solution définitive. Sa fidélité jusqu'à la mort a prouvé que Dieu peut mettre sur la terre un homme capable de rester parfaitement pur et intègre sous l'épreuve la plus sévère. Elle a de plus démontré que la prétention de Satan n'est pas justifiée, que Jéhovah seul est vrai et que sa Parole est juste. La mort sacrificatoire de Jésus fait éclater la puissance illimitée, la sagesse insondable et l'amour inexprimable de Jéhovah Dieu. Elle seule est une justification éclatante de la Parole et du Nom de l'Eternel.

Dans tous les âges à venir les hommes devront se souvenir que, si l'humanité déchue obtient la vie, c'est à la mort sacrificatoire de Jésus-Christ qu'ils la doivent. Ils sauront qu'il n'existe aucun autre moyen de l'obtenir et qu'aucun autre nom n'a été donné sous le ciel par lequel ils devaient être sauvés (Actes 4: 12). Sans l'effusion de son sang, le péché n'aurait pu être ôté du monde et l'homme n'aurait jamais pu recevoir la vie. Ce fait ainsi que cet autre plus important encore de la réhabilitation du nom de Jéhovah, ne doivent jamais être perdus de vue ni oubliés par les créatures humaines que nous sommes. Mais quel est le sens des paroles de l'apôtre, lorsqu'il dit: « Vous annoncez sa mort jusqu'à ce qu'il vienne »? Voudrait-il dire que, après qu'il est venu, nous n'annoncions plus sa mort? Non, il ne semble pas que ce soit exactement là l'idée exprimée. Il faut plutôt admettre qu'après sa venue la célébration du repas commémoratif vise une autre chose qui doit avoir lieu ou être faite, en plus de la commémoration pure et simple de sa mort.

« Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne » (1 Corinthiens

11: 26). Il ressort de ce texte qu'après la venue du Seigneur il y aurait encore autre chose à faire que d'annoncer sa mort, une chose qu'on ne pouvait faire avant sa venue. Il importe donc de déterminer à quel moment exact se rapporte le mot « vienne », employé dans le passage ci-dessus. D'après les Ecritures le terme « vienne » se rapporterait au temps où le Seigneur Jésus apparaît pour le jugement dans le temple de Jéhovah et où il rassemble autour de lui ceux qui sont appelés à être des membres de la famille de Sion. Le même mot grec traduit dans 1 Corinthiens 11: 26 par « vienne » a été rendu de la même façon dans les textes suivants, qui s'appliquent certainement au moment de l'apparition du Seigneur Jésus-Christ dans le temple: « Je *reviendrai*, et je vous prendrai avec moi » (Jean 14: 3). « Lorsque le Fils de l'homme *viendra* dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire » (Matthieu 25: 31).

Ces textes s'appliquent sans aucun doute à la venue de Christ dans le temple de Jéhovah pour y exercer le jugement. Ce jugement a commencé par la maison de Dieu (1 Pierre 4: 17). C'est alors que les fidèles qui dormaient dans la tombe ont été réveillés et introduits dans Sion (l'organisation divine), que Sion a été édifiée, que Jéhovah a paru dans sa gloire (Psaume 102: 17). C'est l'époque où le Seigneur Jésus rassemble ses fidèles autour de lui, et qu'a lieu l'apostasie de ceux qui ne le sont pas (2 Thessaloniciens 2: 1–3). C'est l'époque où il vient pour être glorifié dans ses saints (2 Thessaloniciens 1: 10). Jusqu'alors ses disciples avaient annoncé sa mort par la célébration annuelle du souper commémoratif. Cet usage doit-il cesser avec la venue du Seigneur dans le temple de Jéhovah? Cette question a préoccupé quelques enfants de Dieu. Elle demande à être résolue conformément aux Ecritures.

## Le vin

Le vin contenu dans la coupe était le « fruit de la vigne ». D'après les propres paroles du Seigneur Jésus, qui font autorité, le vin représentait son sang versé. Cependant, Jésus n'appliqua pas la signification symbolique de la coupe et de son contenu uniquement à sa mort. Au contraire, tandis qu'il tendait la coupe à ses disciples en les invitant à en boire, il dit: « Or, je vous dis que désormais je ne boirai point de ce fruit de la vigne, jusqu'à ce jour auquel je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père » (Matthieu 26: 29, version d'*Ostervald*). Quand ces paroles de Jésus commencent-elles à s'accomplir? Selon la déclaration même du Maître, ce n'est pas avant « ce jour », c'est-à-dire avant la période qui commença lorsque Jésus reçut le royaume et fut placé sur le trône pour commencer son règne. Or, c'est en 1914 que Jéhovah installa son Roi sur la sainte montagne de Sion (Psaumes 2: 6; 110: 2). Trois ans et demi plus tard, en 1918, Jésus-Christ, Roi et Juge, vint dans le temple de Jéhovah et commença le jugement, ainsi que l'édification de Sion. A ce moment la pierre principale de l'angle fut posée en Sion dans sa plénitude et dans toute sa perfection (Esaïe 28: 16). Puisque le jugement doit commencer par la maison de Dieu et que les paroles de Jésus s'adressent tout d'abord à ses disciples fidèles, il s'ensuit que ces derniers ont dû être les premiers à être réveillés de la mort. C'est alors, très certainement que le Seigneur a commencé à boire le fruit de la vigne « nouveau » avec ses fidèles ressuscités. S'il en est ainsi, que représente donc le fait de boire le fruit « nouveau » de la vigne?

Comprenant que la coupe, y compris son contenu, représentait l'intention de Dieu à l'égard de ses oints, nous savons qu'elle avait une plus grande portée

significative que les souffrances et la mort seules de Jésus, car le dessein de Jéhovah ne se bornait pas aux souffrances et à la mort de son Fils. Il est écrit dans la Parole: « Le vin ... réjouit le cœur de l'homme » (Psaume 104: 15). Jésus donna raison au psalmiste lorsqu'aux noces de Cana, il procura le meilleur vin aux invités (Jean 2: 3–10). Le fruit de la vigne que Jésus boit « nouveau » avec ses fidèles dans le royaume doit représenter la joie et un temps de réjouissances. Or, cette joie et ces réjouissances font précisément partie du dessein de Jéhovah concernant le Christ, tête et corps.

## Le temps de la joie

Pendant l'absence de l'époux, l'épouse est dans la tristesse. Que l'époux revienne et que l'épouse l'apprenne, sa tristesse fait place à la joie. Aussitôt après avoir été réveillés de la mort, les onze disciples fidèles de Jésus, ainsi que les autres ressuscités ayant eu la même foi à laquelle ils sont demeurés attachés jusqu'à la mort, devaient apprendre que l'époux était de retour et que selon sa promesse il était venu pour les prendre auprès de lui. Ce fut assurément un moment de joie délirante. Les fidèles, sur la terre, devaient apprendre ce retour à une date ultérieure.

La nation, c'est-à-dire le royaume, naquit en 1914. Cet événement est représenté sous le symbole de la naissance d'un enfant mâle (Apocalypse 12: 1–5). Parlant de ce temps et de l'expulsion de Satan du ciel, la Bible dit: « Réjouissez-vous, cieux, et vous qui habitez dans les cieux » (Apocalypse 12: 12). Pourquoi ces réjouissances? Parce que le moment de la justification du nom de Jéhovah est venu. Le royaume ayant commencé à fonctionner, Satan étant chassé du ciel, l'époux appelait son épouse auprès de lui. Ces disciples ressuscités à qui le Seigneur adressa ses

paroles, de même que les autres, morts également en serviteurs fidèles de Jéhovah, ne pouvaient apprendre ces choses en 1914, mais seulement en 1918, où ils furent réveillés d'entre les morts. Pour ce qui est des fidèles vivant encore sur la terre, ceux-ci, comme les faits le prouvent, n'eurent connaissance de ces événements que quelque temps après 1918.

En retournant en arrière, on peut constater que, graduellement, le Seigneur a fait pénétrer la lumière dans l'esprit des membres de son « reste » fidèle, et que cette lumière a fait naître la joie dans leurs cœurs. Leur joie a commencé lorsqu'ils comprirent que le Seigneur était venu dans le temple de Jéhovah, qu'il y avait introduit les approuvés et les avait couverts du « manteau de la justice ». Le prophète de Dieu prédit ce temps de réjouissances en ces termes: « Je me réjouirai en l'Eternel, mon âme sera ravie d'allégresse en mon Dieu; car il m'a revêtu des vêtements du salut, il m'a couvert du manteau de la délivrance [de la justice (*Synodale*)], comme le fiancé s'orne d'un diadème, comme la fiancée se pare de ses joyaux » (Esaïe 61: 10). L'époux, dans toute sa gloire et dans toute sa beauté, fit son entrée dans le temple. Il couvrit du manteau de la justice ceux qui avaient l'approbation divine. A cause de cela, et parce qu'ils sont vêtus de l'habit de noce, ces approuvés deviennent les oints de Jéhovah. Ceci explique leur allégresse. L'époux et la classe dite de l'épouse prennent part à cette joie symbolisée par le fruit de la vigne, qui est bu « nouveau » dans le royaume de Jéhovah.

Ces faits sont l'accomplissement exact de la parabole prophétique des talents (Matthieu 25: 14–30), par laquelle le Seigneur montre que « ses biens », c'est-à-dire les intérêts de son royaume, sont confiés à ceux qui ont conclu avec lui une alliance pour ce royaume. Or, cette parabole devait se réaliser quand

le Seigneur Jésus parut dans le temple de Jéhovah pour le jugement et qu'il fit rendre compte à ses serviteurs. Ceux qu'il approuva s'en aperçurent, puisqu'il leur dit: « C'est bien, bon et fidèle serviteur; tu as été fidèle en peu de chose, je te confierai beaucoup; entre dans la joie de ton maître » (Matthieu 25: 21). Voilà donc l'invitation directe que le Seigneur adresse à la classe du « fidèle serviteur » et qui consiste à partager sa joie symbolisée par le fait de boire le fruit de la vigne *nouveau* dans le royaume de son Père. Il est dit: « Entre dans la joie de ton maître », ce qui prouve que le Seigneur lui-même boit ce vin de joie.

Quelle est donc exactement cette joie? C'est la joie résultant du fait que le temps est venu où Christ doit procéder effectivement à la réhabilitation du nom du Très-Haut. Lorsqu'il fut monté au ciel, Jéhovah lui avait commandé d'attendre ce jour heureux qui ne devait venir qu'au temps fixé (Psaume 110: 1; Hébreux 10: 13). Pendant tous les siècles qui suivirent, Jésus avait attendu cet instant désiré où Jéhovah établirait son royaume et lui dirait de commencer son règne. En ce qui concerne Jésus, cette joie fut sienne dès 1914, lorsque l'Eternel l'envoya dominer au milieu de ses ennemis; et quand, en 1918, il commença à recevoir ses fidèles disciples auprès de lui, il les invita tous à partager cette joie avec lui, c'est-à-dire à boire « nouveau » le vin du royaume (Psaume 110: 2). La période désignée dans les Ecritures par l'expression: « ce jour » commença donc en 1914 pour ce qui regarde le Seigneur Jésus, puisque ce fut à ce moment que Jéhovah le plaça sur son trône et lui ordonna d'abattre l'ennemi. Pour les membres de son corps, « ce jour » débuta en 1918, où le Seigneur commença à les rassembler auprès de lui dans le temple de Jéhovah. Quant aux fidèles qui étaient sur la terre, ils commencèrent eux aussi à entrer dans la joie du

Seigneur, dès qu'ils se furent rendu compte que, conduits dans le temple, le Seigneur s'y trouvait de retour et que, par son règne, l'œuvre de Justification du Nom de Jéhovah allait enfin prendre corps et devenir une réalité. Le Seigneur leur fit savoir, vers la même époque, que pour réaliser ses desseins, il voulait se servir de ceux qui demeurent intègres à son égard, leur accordant ainsi le privilège d'avoir part à la justification de son nom.

Jéhovah prépara la coupe pour le Seigneur Jésus-Christ, et celui-ci invita ses disciples à boire de cette même coupe (Matthieu 20: 22, 23). La coupe symbolisant tout ce que Dieu voulait pour ses oints, c'est-à-dire à la fois la souffrance et la joie, voilà ce que l'apôtre Paul prouve de façon définitive, lorsque, parlant de Jésus-Christ, il dit: « Qui, en vue de la joie qui lui était réservée, a souffert la croix, méprisé l'ignominie, et s'est assis à la droite du trône de Dieu. » On peut déduire de ce texte — et cette conclusion s'accorde avec d'autres passages bibliques traitant du même sujet — que la joie du Seigneur dont il est question lui était réservée pour l'avenir et qu'il n'entra dans cette joie que lorsqu'il fut monté sur son trône en 1914. Sa joie vint après ses souffrances. Il en est de même pour ceux qui ont part avec lui à son royaume.

Avant la venue du Seigneur Jésus dans le temple de Jéhovah, les disciples du Maître ne pouvaient annoncer que sa mort. Jésus l'avait soufferte, tel un pécheur, afin que le péché du monde pût être ôté. Ses fidèles disciples devaient constamment se souvenir que, par sa mort seule, la vie peut être accordée à l'homme. Bien qu'ils sussent que Jésus avait été ressuscité d'entre les morts et qu'il était monté au ciel, le vide de son absence se fit sentir parmi eux. Ils étaient donc plutôt dans la tristesse que dans la joie.

Or, par la foi, ils attendaient son second avènement. Une joie leur était par conséquent réservée et cette joie devint une réalité pour eux lorsqu'ils apprirent que le Seigneur étant apparu dans le temple, il y avait conduit les approuvés et les avait couverts du manteau de la justice. En entrant dans la joie de leur Seigneur, ils boivent eux aussi 'le fruit de la vigne nouveau' dans le royaume.

Mais une question se pose: les fidèles qui se trouvent sur la terre devraient-ils donc cesser de se souvenir ou d'annoncer la mort du Seigneur? Certes non. Ils doivent au contraire avoir constamment à l'esprit cette pensée que c'est grâce aux souffrances et à la mort de Christ qu'ils ont la possibilité de devenir membres du royaume de Dieu (1 Pierre 3: 18). Ces paroles de l'apôtre: « Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne », ne signifient pas nécessairement que dès l'arrivée du Maître, ses disciples doivent cesser d'annoncer sa mort. Il convient plutôt de dégager ici la pensée que, avant son avènement, ils ne pouvaient entrer dans sa joie et boire « nouveau » avec lui le fruit de la vigne dans son royaume. Avant sa venue ils devaient annoncer sa mort, et rien de plus; mais depuis son retour ils doivent continuer à se souvenir de sa mort et, en plus de cela, entrer dans sa joie.

Plus que jamais donc il importe pour les oints du Seigneur de célébrer la fête chaque année au temps fixé, mais de la célébrer dans la joie et non plus dans la tristesse. Ils se réjouissent, en effet, de ce que le Seigneur Jésus ait été brisé et ait versé son sang pour leur salut, et de ce qu'en vertu de son invitation et de la faveur de Dieu, ils peuvent avoir part à ses souffrances et à sa mort. Ils sont dans l'allégresse parce qu'ils savent que, par aucun autre moyen, ils ne pourraient obtenir la vie, faire partie du royaume

*Les premiers-nés de Satan* Page 120

ni jouer un rôle dans la justification du nom de Jéhovah ce qui est le sujet de leur joie la plus grande. Les oints de Jéhovah célèbrent par conséquent le repas commémoratif afin de se souvenir des souffrances et de la mort du Seigneur Jésus, de se rappeler la valeur que représente cette mort pour le genre humain, que c'est en souffrant avec lui qu'ils peuvent entrer dans sa joie et, en demeurant fidèles, régner avec lui. « Cette parole est certaine: Si nous sommes morts avec lui, nous vivrons aussi avec lui; si nous persévérons, nous régnerons aussi avec lui; si nous le renions, lui aussi nous reniera » (2 Timothée 2: 11, 12).

## Qui peut célébrer la Fête?

Aucune organisation ni personne ne peut décider si tel ou tel peut ou ne peut pas célébrer publiquement la fête du Seigneur. On fait bien cependant d'attirer l'attention sur la portée et l'importance du geste, laissant ensuite chacun assumer personnellement la responsabilité de ses actes. Il n'est pas douteux que beaucoup participent aux symboles de la fête sans en concevoir la signification. Nous vivons aujourd'hui au « jour de Jéhovah », à l'époque de l'accomplissement moderne des plaies de l'Egypte. La célébration du repas commémoratif revêt maintenant une importance beaucoup plus grande qu'avant la venue du Seigneur dans le temple. Celui qui aujourd'hui participe dignement au repas du Seigneur pour commémorer le nom de Jéhovah doit jouer un rôle actif dans la réalisation des dix plaies antitypiques sur l'Egypte moderne, savoir, l'organisation de Satan. Il doit donc répandre le message de Dieu dans son rapport avec ces plaies. Celles-ci se développent et connaîtront bientôt leur acuité la plus vive lors de la destruction des premiers-nés de Satan à Harmaguédon.

Pour être digne de participer à cette fête commémorative, il faut, suivant les instructions de Christ, contribuer en personne à faire mieux connaître la vérité. Moïse et Aaron avaient averti les Egyptiens de la raison pour laquelle les plaies allaient sévir sur leur pays. Or, dans cette figure, Moïse est l'image de Christ, et Aaron, son porte-parole, représente le « reste » de la classe du temple actuellement sur la terre, qui fait connaître la vengeance de Dieu et la venue de son royaume.

Les témoins de Jéhovah sont instruits dans le temple par le Seigneur Jésus et envoyés ensuite annoncer le message de vérité qui a pour résultat de provoquer les plaies antitypiques. Ceux donc qui veulent participer dignement à la fête commémorative, doivent être en Christ, appartenir à l'organisation de Jéhovah, c'est-à-dire demeurer dans le temple, être entièrement dévoués à Dieu, proclamer le nom et les œuvres puissants du Très-Haut, conformément à la parole de l'Ecriture: « Dans son palais tout s'écrie: Gloire! » (Psaume 29: 9). D'autres personnes peuvent elles aussi proclamer le message du royaume de Dieu, mais seuls ceux qui mourront de la mort de Jésus-Christ et qui endureront jusqu'à la fin les mêmes outrages qui tombèrent sur lui pour la raison qu'il remplit fidèlement sa mission comme témoin de Jéhovah, vivront et régneront aussi avec lui (2 Timothée 2: 11, 12). Jésus reçut de Jéhovah le privilège et l'honneur de devenir, au prix de sa vie humaine, le Justificateur de son Père. De même tous ceux qui, avec lui, désirent avoir part à cette justification, doivent, à son exemple et demeurant fidèles jusqu'à la fin, souffrir une mort sacrificatoire. Tous les membres de l'organisation de Jéhovah sont « un seul pain, un seul corps ». En rompant le pain et en buvant le vin du calice, ils montrent qu'ils ne forment qu'un avec Christ, et que, membres de son corps et habitants du

temple, ils lui sont intimement unis (1 Corinthiens 10: 16, 17).

Revenons maintenant au dessein primordial de Jéhovah: la Justification de son saint nom. C'est pour elle qu'il envoya Moïse en Egypte et Jésus dans le monde. Tout le reste est subordonné à cette idée directrice essentielle. L'année 1914, qui marqua le commencement du « jour de Jéhovah », marqua aussi le jour où Christ prit place sur son trône et reçut l'ordre de commencer son règne. Trois ans et demi après, en 1918, le jugement commença, suivi de la production moderne des plaies égyptiennes qui aboutiront à Harmaguédon par la destruction des premiers-nés. Seuls ceux qui sont en Christ, membres de sa maison royale, seront épargnés à Harmaguédon, à la condition toutefois de demeurer attachés à Dieu, à Christ et d'obéir à ses commandements. Lorsque leur mission sera achevée surviendra, à Harmaguédon, la dernière plaie.

Ainsi, les Ecritures semblent montrer que les premiers-nés de l'Egypte représentent la partie visible de l'organisation de Satan qui doit être anéantie à Harmaguédon. Bientôt après, le même sort sera réservé à la partie invisible de cette organisation qui, avec Satan lui-même, sera précipitée dans les abîmes (Apocalypse 19: 19–21; 20: 1–3).

## Le crible

Lorsque Jésus mangea la dernière Pâque et institua la cérémonie commémorative de sa mort en souvenir du nom de Jéhovah, l'heure cruciale de sa carrière terrestre avait sonné, et il sut qu'en ce jour même, agneau de Dieu, il devait mourir. Satan n'ignorait sans doute pas non plus que Jésus serait mis à mort ce jour-là, et puisque c'était lui qui avait ourdi le complot et fait en sorte qu'il fût crucifié, il crut avoir

démontré par là le bien-fondé de son défi lancé au saint nom de Jéhovah. Il était parvenu à détourner Judas de Dieu, et ayant découvert en Pierre une faiblesse particulière, il voulut entraîner ce dernier jusqu'au point où il avait amené l'autre. Il mit donc Jésus au défi de le laisser tenter Pierre d'une façon toute exceptionnelle. « Le Seigneur dit: Simon, Simon, Satan vous a réclamés, pour vous cribler comme le froment. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point; et toi, quand tu seras converti, affermis tes frères » (Luc 22: 31, 32). Ainsi, en des paroles circonspectes, le Seigneur annonçait que Pierre triompherait de cette tentation et qu'il pourrait par la suite affermir ses frères. Ce détail renforce la pensée que Satan tente des efforts désespérés pour faire choir quiconque prend part dignement à la fête commémorative. Que tous ceux-là ne se départissent pas d'une foi absolue et entière en Jéhovah et en Jésus-Christ, qu'ils ne se laissent point ébranler par aucune opposition quelconque, et qu'ils continuent à proclamer fidèlement le nom de Jéhovah jusqu'à la fin. En agissant ainsi, ils assurent leur salut et leur entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, en étant pour l'éternité les serviteurs bienheureux du Très-Haut.

Chapitre IV

# SES ALLIANCES

JEHOVAH a pour but principal la justification de son nom. Cette grande vérité doit être la pensée directrice du fidèle lorsqu'il étudie la Parole de Dieu. Tout le reste est voisin, adjacent, consécutif à cette justification, et partant d'importance secondaire par rapport à elle. Ayant édifié son organisation principale: Sion, Jéhovah apparaît dans sa gloire à ceux qui s'y trouvent. Les enfants de Sion, rassemblés auprès de lui en son temple, sont enseignés de lui par Christ Jésus, qui en est le chef. Ils voient maintenant ceux qui les instruisent (Jéhovah et Christ), et, obéissant aux enseignements reçus, ils marchent dans le droit chemin chantant les louanges du Très-Haut (Esaïe 30: 20, 21; 54: 13). Ce sont les saints de Jéhovah qui, maintenant, 's'asseyent avec Christ dans les lieux célestes' et font partie de l'organisation divine invisible. Rassemblés auprès du Seigneur, ils « publient sa justice, car c'est Dieu qui est juge » (Psaume 50: 5, 6). C'est là exactement ce que fait le fidèle « reste ».

Le peuple de Dieu n'avait autrefois qu'une science obscure, indistincte, des desseins du Très-Haut. Aujourd'hui il lui est donné de les pénétrer davantage. Pourquoi? Parce que le temps marqué par Dieu de révéler sa volonté à son peuple est venu. Ceux qui sont nés en Sion et, partant, rassemblés auprès du Seigneur dans son temple ont, nous le répétons, Jéhovah et Christ pour Maîtres. La lumière qui brille dans ce temple leur dévoile telles vérités divines qui dégagent la justice de Dieu.

Il existe une autre raison pour laquelle le véritable

sens de la Parole a autrefois échappé aux consacrés: c'est l'égoïsme, la soif d'un avantage personnel. Et même les oints qui se laisseraient aujourd'hui guider par le calcul personnel ne pourraient comprendre et apprécier la vérité. La presque totalité de ceux qui, autrefois, se consacraient à Dieu pour faire sa volonté, le faisaient dans l'idée d'obtenir une récompense. N'a-t-on pas appris dans toutes les sectes religieuses que Dieu essayait d'arracher la race humaine à un enfer de tourments en recueillant les élus dans son ciel? On ne devenait donc membre de ces sectes et systèmes ecclésiastiques que par motif intéressé: pour être sauvé et échapper au châtiment. Voici, en résumé, ce que croyaient les disciples de Jésus-Christ qui étaient dans la vérité, pendant la période d'Elie de l'Eglise (Malachie 4: 5 et 6):

La race humaine condamnée à mort en raison du péché d'Adam, a été rachetée par le sang de Jésus-Christ. L'enfer n'est pas un lieu de tourments conscients: c'est la condition des morts. Personne ne peut échapper à la mort éternelle, si ce n'est par le mérite du sacrifice de Jésus-Christ. Le « plan » de Dieu est de choisir du milieu du monde une Eglise dont les membres, ayant leur demeure éternelle dans le ciel, régneront avec Christ sur la terre et, avec lui, ramèneront les hommes obéissants à la perfection humaine. On insista tout spécialement sur la non-existence des tourments infernaux et l'espoir d'un salut dans le ciel ou sur la terre devint la raison majeure de servir Dieu et Christ. On pensait que quiconque se consacrait au Seigneur devait, de par ses propres efforts, développer son caractère et qu'ainsi il obtiendrait une situation élevée dans les parvis célestes. Il faut avouer que c'étaient là des mobiles assez égoïstes. Cependant il faut bien reconnaître aussi qu'un certain nombre de ceux qui se sont consacrés à Dieu en ce temps-là étaient animés du désir désintéressé de le servir; mais

tous avaient quand même les yeux fixés sur la récompense. Bien que les doctrines précitées, admises pendant la période d'Elie, étaient dans le fond conformes à la vérité, on ne s'était pas aperçu du but principal de Jéhovah, et c'est pourquoi ceux qui servaient Dieu n'étaient pas mus, ce faisant, par un motif supérieur.

Aujourd'hui, ceux qui se trouvent dans le temple et sont au nombre des fidèles, se rendent compte du fait que la justification du nom de Jéhovah est ce qui importe avant tout et que seul peut y avoir part celui qui obéit à l'Eternel dans un désintéressement complet. Cette attitude est la clef de la connaissance et de l'intelligence. Par suite de leur égoïsme, les conducteurs religieux juifs s'enlevaient à eux-mêmes et enlevaient à leurs semblables la clef de la connaissance. Aussi, lorsque Jésus leur annonça la vérité du royaume, les Pharisiens ne se contentèrent pas seulement de rejeter eux-mêmes cette vérité, mais ils incitèrent les autres à faire de même (Luc 11: 42–52). On peut en dire autant des organisations de la soi-disant « chrétienté », et en particulier de la classe de « l'homme du péché ». Lorsqu'on recherche son intérêt personnel, on n'a plus la notion bien nette de ce qu'est le véritable dévouement à l'Eternel et la progression dans la connaissance et l'intelligence demeure absente.

Il résulte donc que, pour garder la clef de la connaissance et de l'intelligence, les oints de Dieu ne doivent jamais perdre de vue que la volonté fondamentale de Jéhovah est la Justification de son nom. Dans le grand litige séculaire qui a séparé Dieu et Satan, l'honneur du Nom de Jéhovah est en jeu et le royaume n'est que le moyen par lequel il opérera la réhabilitation de cet honneur. Y travailler de toutes ses forces n'est pas faire œuvre égoïste. C'est ainsi que la part offerte aux membres du « reste » consiste à se comporter en fidèles témoins de Jéhovah et à

demeurer inébranlable dans son intégrité devant Lui. L'oint qui demeurera fidèle jusqu'à la mort recevra la vie éternelle et sera associé à Christ Jésus dans son œuvre et sa gloire célestes. Mais cette récompense est d'importance secondaire par rapport à la réhabilitation du nom de Jéhovah, et ne sera accordée qu'à celui qui aura fait preuve d'un dévouement désintéressé envers Dieu. Contribuer à cette réhabilitation est la condition *sine qua non* de l'octroi de la vie divine.

## Qu'est-ce qu'une alliance?

Une alliance est un contrat ou promesse à l'effet de faire ou de ne pas faire telle ou telle chose. Lorsque Jéhovah déclare vouloir accomplir une chose précise, il contracte une alliance inconditionnée ou unilatérale. Lorsqu'il promet d'accomplir ceci ou cela, il s'engage lui-même et lui seul à réaliser sa promesse. Ne dit-il pas: « Je l'ai conçu, et je l'exécuterai »? (Esaïe 46: 11). Et encore: « Ma parole ... ne retournera point à moi sans avoir accompli mes desseins » (Esaïe 55: 11). Une alliance conclue par Jéhovah avec une ou plusieurs de ses créatures est un accord bilatéral, qui engage les deux parties à accomplir les clauses prévues dans l'alliance. Dieu a toujours rempli fidèlement les engagements pris lors des alliances qu'il a conclues (Deutéronome 7: 9).

De temps à autre, l'Eternel a fait connaître ses desseins et les a fait consigner par écrit pour en perpétuer la connaissance. Ces notifications de sa volonté sont autant d'alliances contractées par le Très-Haut. Nous allons y faire brièvement allusion en mentionnant les quelques textes scripturaux qui s'y rapportent.

## L'effusion du sang

Lorsque les eaux du grand déluge eurent disparu, Noé et sa famille sortirent de l'arche. A ce moment

Dieu lui fit connaître son alliance sur 'l'effusion du sang', ou le caractère sacré de la vie. Cette alliance intervenue entre Dieu et ses créatures vivantes est appelée « l'alliance éternelle » parce qu'elle exprime la résolution immuable de Dieu. « Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé; car Dieu a fait l'homme à son image. Voici, j'établis mon alliance avec vous et avec votre postérité après vous. L'arc sera dans la nue; et je le regarderai, pour me souvenir de l'alliance perpétuelle entre Dieu et tous les êtres vivants, de toute chair qui est sur la terre » (Genèse 9: 6, 9, 16).

Il n'y a point de nation sur terre qui n'ait rompu cette alliance éternelle en versant injustement le sang, c'est-à-dire en provoquant la mort des créatures sans en avoir le droit. Aussi Dieu les punira-t-il de ce crime, ainsi qu'il l'annonce par ces paroles: « Le pays est dévasté, livré au pillage; car l'Eternel l'a décrété. Le pays était profané par ses habitants; car ils transgressaient les lois, violaient les ordonnances, ils rompaient l'alliance éternelle. C'est pourquoi la malédiction dévore le pays, et ses habitants portent la peine de leurs crimes; c'est pourquoi les habitants du pays sont consumés, et il n'en reste qu'un petit nombre » (Esaïe 24: 3, 5, 6).

## L'alliance avec Abraham

Jéhovah fit sortir Abraham du pays de Ur en Chaldée et le conduisit dans le pays de Canaan. « L'Eternel dit à Abram: Va-t-en de ton pays, de ta patrie, et de la maison de ton père, dans le pays que je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation, et je te bénirai; je rendrai ton nom grand, et tu seras une source de bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront et je maudirai ceux qui te maudiront; et toutes les familles de la terre seront bénies en toi »

(Genèse 12: 1–3). Ces paroles sont une promesse sans condition faite par Jéhovah et par laquelle il s'engage à bénir tous les humains qui lui obéiront (Voyez Genèse 15: 18; 22: 15–18.)

## L'alliance de la circoncision

Jéhovah établit aussi, comme subsidiaire de l'alliance traitée avec Abraham, l'alliance de la circoncision. En voici les termes: « Dieu dit à Abraham: Toi, tu garderas mon alliance, toi et tes descendants après toi, selon leurs générations. C'est ici mon alliance, que vous garderez entre moi et vous, et ta postérité après toi: tout mâle parmi vous sera circoncis. Vous vous circoncirez; et ce sera un signe d'alliance entre moi et vous. A l'âge de huit jours, tout mâle parmi vous sera circoncis, selon vos générations, qu'il soit né dans la maison, ou qu'il soit acquis à prix d'argent de tout fils d'étranger, sans appartenir à ta race » (Genèse 17: 9–12). « Dieu donna à Abraham l'alliance de la circoncision; et ainsi, Abraham, ayant engendré Isaac, le circoncit le huitième jour, Isaac engendra et circoncit Jacob, et Jacob les douze patriarches » (Actes 7: 8).

## L'alliance de la loi

Jéhovah permit que les Israélites séjournassent en Egypte. Lorsque vint le moment de les délivrer de leurs oppresseurs, le Très-Haut conclut une alliance avec eux. Il les conduisit par la main de Moïse au mont Sinaï et y confirma son alliance de la loi que les Ecritures appellent parfois « l'ancienne alliance ». « Moïse monta vers Dieu: et l'Eternel l'appela du haut de la montagne, en disant: Tu parleras ainsi à la maison de Jacob, et tu diras aux enfants d'Israël: ... Maintenant, si vous écoutez ma voix, et si vous gardez

mon alliance, vous m'appartiendrez entre tous les peuples, car toute la terre est à moi; vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. Voilà les paroles que tu diras aux enfants d'Israël » (Exode 19: 3, 5, 6). « Il prit le livre de l'alliance, et le lut en présence du peuple; ils dirent: Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit, et nous obéirons. Moïse prit le sang, et il le répandit sur le peuple, en disant: Voici le sang de l'alliance que l'Eternel a faite avec vous selon toutes ces paroles » (Exode 24: 7, 8). « Mais leur intelligence a été obscurcie [Mais ils sont devenus durs d'entendement (*Segond*) ]; car, jusqu'à ce jour, quand ils lisent l'Ancien Testament, ce même voile demeure, sans être levé », puisqu'il ne leur a pas été révélé que c'est en Christ qu'il disparaît (2 Corinthiens 3: 14, *Version Synodale*). « En effet si la première alliance avait été sans défaut, il n'aurait pas été question de la remplacer par une seconde. En disant: une alliance nouvelle, il a déclaré la première ancienne; or, ce qui est ancien, ce qui a vieilli, est près de disparaître » (Hébreux 8: 7, 13).

## L'alliance du sacerdoce

Entre les douze tribus d'Israël Dieu choisit les Lévites dont il fit ses ministres et ce fut parmi eux qu'Il prit les membres du sacerdoce. « L'Eternel dit à Aaron: Toi et tes fils, et la maison de ton père avec toi, vous porterez la peine des iniquités commises dans le sanctuaire; toi et tes fils avec toi, vous porterez la peine des iniquités commises dans l'exercice de votre sacerdoce. Je te donne, à toi, à tes fils et à tes filles avec toi, par une loi perpétuelle, toutes les offrandes saintes que les enfants d'Israël présenteront à l'Eternel par élévation. C'est une alliance inviolable et à perpétuité [une alliance de sel, perpétuelle (version de *A. Crampon*)] devant l'Eternel, pour toi

et pour ta postérité avec toi » (Nombres 18: 1, 19). L'« alliance de sel » mentionnée dans le verset 19 confirmait l'alliance du sacerdoce. «Phinées, fils d'Eléazar, fils du sacrificateur Aaron, a détourné ma fureur de dessus les enfants d'Israël, parce qu'il a été animé de mon zèle au milieu d'eux; et je n'ai point, dans ma colère, consumé les enfants d'Israël. C'est pourquoi tu diras que je traite avec lui une alliance de paix. Ce sera pour lui et pour sa postérité après lui l'alliance d'un sacerdoce perpétuel, parce qu'il a été zélé pour son Dieu, et qu'il a fait l'expiation pour les enfants d'Israël » (Nombres 25: 11–13). (Voyez aussi Néhémie 13: 29; Jérémie 33: 20, 21; Malachie 2: 4, 5, 8.)

## L'alliance dans le pays de Moab

Lorsque, après avoir, sous la conduite de Moïse, pérégriné dans le désert pendant quarante ans, les Israélites eurent atteint le pays de Moab, l'Eternel fit avec eux une alliance. « Voici les paroles de l'alliance que l'Eternel ordonna à Moïse de traiter avec les enfants d'Israël au pays de Moab, outre l'alliance qu'il avait traitée avec eux à Horeb. Vous observerez donc les paroles de cette alliance, et vous les mettrez en pratique, afin de réussir dans tout ce que vous ferez. Tu te présentes pour entrer dans l'alliance de l'Eternel, ton Dieu, dans cette alliance contractée avec serment, et que l'Eternel, ton Dieu, traite en ce jour avec toi » (Deutéronome 29: 1, 9, 12).

## L'alliance « avec David »

David fut roi d'Israël, oint par Jéhovah. Il fut lui aussi un prototype de Christ Jésus. Dieu traita avec lui une alliance au sujet du royaume. « Voici les dernières paroles de David. Parole de David, fils d'Isaï, parole de l'homme haut placé, de l'oint du Dieu de Jacob, du chantre agréable d'Israël. L'esprit

de l'Eternel parle par moi, et sa parole est sur ma langue. Le Dieu d'Israël a parlé, le rocher d'Israël m'a dit: Celui qui règne parmi les hommes avec justice, celui qui règne dans la crainte de Dieu, est pareil à la lumière du matin, quand le soleil brille et que la matinée est sans nuages; ses rayons après la pluie font sortir de terre la verdure. N'en est-il pas ainsi de ma maison devant Dieu, puisqu'il a fait avec moi une alliance éternelle, en tous points bien réglée et offrant pleine sécurité? Ne fera-t-il pas germer tout mon salut et tous mes désirs? » (2 Samuel 23: 1–5). « J'affermirai le trône de ton royaume, comme je l'ai promis à David, ton père, en disant: Tu ne manqueras jamais d'un successeur qui règne en Israël » (2 Chroniques 7: 18). « Ne devez-vous pas savoir que l'Eternel, le Dieu d'Israël, a donné pour toujours à David la royauté sur Israël, à lui et à ses fils, par une alliance inviolable [par une alliance de sel (version de *Darby*)]? » (2 Chroniques 13: 5).

« J'ai fait alliance avec mon élu; voici ce que j'ai juré à David, mon serviteur: J'affermirai ta postérité pour toujours, et j'établirai ton trône à perpétuité » (Psaume 89: 4, 5). « Prêtez l'oreille, et venez à moi, écoutez, et votre âme vivra: Je traiterai avec vous une alliance éternelle, pour rendre durables mes faveurs envers David » (Esaïe 55: 3). « Ainsi parle l'Eternel: Si vous pouvez rompre mon alliance avec le jour et mon alliance avec la nuit, en sorte que le jour et la nuit ne soient plus en leur temps, alors aussi mon alliance sera rompue avec David, mon serviteur, en sorte qu'il n'aura point de fils régnant sur son trône, et mon alliance avec les Lévites, les sacrificateurs, qui font mon service » (Jérémie 33: 20, 21). Ces prophéties prédisaient l'alliance pour le royaume que Jéhovah traiterait avec Jésus-Christ, le David antitypique. « Vous, vous êtes ceux qui avez persévéré avec moi dans mes épreuves; c'est pourquoi je vous

octroie [par alliance] une royauté comme mon Père me l'a octroyée [par alliance] à moi-même, afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël » (Luc 22: 28–30, *Reuss*).

## L'alliance « par le sacrifice »

Ceux qui croient au Seigneur Jésus-Christ et à son sang versé comme prix rédempteur de l'homme, et qui s'abandonnent sans réserve à la volonté de Jéhovah, sont ceux avec qui Il traite l'alliance par le sacrifice. Elle comporte pour la créature la renonciation pure et simple à son privilège de vivre éternellement sur la terre. « Après avoir dit d'abord: Tu n'as voulu et tu n'as agréé ni sacrifices ni offrandes, ni holocaustes ni sacrifices pour le péché (ce qu'on offre selon la loi), il [Jésus] dit ensuite: Voici, je viens pour faire ta volonté. Il abolit ainsi la première chose pour établir la seconde [Il abolit ainsi le premier ordre de sacrifices pour établir le second (*Synodale*); il abolit ces premiers sacrifices pour établir le second (*Lemaistre de Saci*)]. C'est en vertu de cette volonté que nous sommes sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus-Christ, une fois pour toutes » (Hébreux 10: 8–10). « Rassemblez-moi mes fidèles, qui ont fait alliance avec moi par le sacrifice! » (Psaume 50: 5).

## L'alliance avec le peuple

L'intention divine de faire de Christ le garant des bénédictions qu'il réserve à l'humanité, et, suivant l'expression biblique, de le « donner pour alliance au peuple » (Version d'*Ostervald*), se dégage des textes suivants: « Moi, l'Eternel, je t'ai appelé dans la justice; je te prendrai par la main, je te garderai; je te donnerai pour alliance au peuple, et pour lumière aux nations » (Esaïe 42: 6, *Ostervald*). « Ainsi parle

l'Eternel: Au temps de la grâce je t'exaucerai, et au jour du salut je te secourrai; je te garderai, et je t'établirai pour traiter alliance avec le peuple [je te donnerai pour être (*être* est une interpolation) l'alliance du peuple (*Ostervald*)], pour relever le pays, et pour distribuer [autres versions: donner en partage, en possession] les héritages désolés» (Esaïe 49: 8).

## L'alliance «de paix»

La paix de Jéhovah est assurée à ceux qui l'aiment et le servent. «Quand les montagnes s'éloigneraient, quand les collines chancelleraient, mon amour ne s'éloignera point de toi, et mon alliance de paix ne chancellera point, dit l'Eternel, qui a compassion de toi» (Esaïe 54: 10). «Je traiterai avec eux une alliance de paix, et il y aura une alliance éternelle avec eux; je les établirai, je les multiplierai, et je placerai mon sanctuaire au milieu d'eux pour toujours» (Ezéchiel 37: 26).

## «La nouvelle alliance»

En lieu et place de l'ancienne alliance de la loi, et dans le même but, Jéhovah établit une nouvelle alliance. «Voici, les jours viennent, dit l'Eternel, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle, non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, le jour où je les saisis par la main pour les faire sortir du pays d'Egypte, alliance qu'ils ont violée, quoique je fusse leur maître, dit l'Eternel» (Jérémie 31: 31, 32). «Il prit une coupe; et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, en disant: Buvez-en tous; car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés» (Matthieu 26: 27, 28).

Dans cet ouvrage nous envisageons surtout la nouvelle alliance, tandis que nous ne faisons qu'effleurer brièvement les alliances de Jéhovah énumérées ci-dessus. Nous exhortons vivement le scrutateur de la Bible à examiner avec soin les textes cités et qui traitent de ces alliances. Ce faisant, il sera mieux à même de considérer intelligemment ce qui suit.

## La Société des Nations

Avant de continuer l'examen des alliances de Jéhovah, nous aimerions mentionner la parole de l'Ecriture qui fait allusion à la conclusion d'une alliance d'un genre particulier qui est une abomination aux yeux de Dieu. C'est le pacte intervenu, sous la direction de Satan, entre les nations, dans l'intention de gouverner le monde contre le royaume de Dieu. Il est voué à un échec certain et complet. « Poussez des cris de guerre, peuples [Vous, peuples, liguez-vous (*Ostervald*)]! et vous serez brisés; prêtez l'oreille, vous tous qui habitez au loin! Préparez-vous au combat, et vous serez brisés. Formez des projets, et ils seront anéantis; donnez des ordres, et ils seront sans effet: car Dieu est avec nous » (Esaïe 8: 9, 10).

## Points

Les points que nous allons exposer ci-dessous permettront au lecteur qui les examinera attentivement de mieux suivre notre argumentation:

1) La question capitale qui se pose devant toute la création est celle-ci: Qui est le Dieu suprême, tout-puissant, qui seul peut faire vivre dans le bonheur ses créatures?

2) Toutes les alliances conclues par Jéhovah dans ses rapports avec les hommes, l'ont été dans le dessein primordial de justifier son nom. On les appelle alliances de Dieu parce qu'il en est l'initiateur et l'au-

teur et qu'il y admet certaines de ses créatures selon son bon plaisir.

3) L'alliance abrahamique est une promesse inconditionnée faite par Jéhovah à l'effet de susciter, par Sion, son organisation, sa « femme » (terme symbolique), une postérité par l'intermédiaire de laquelle toutes les familles de la terre se verront accorder une occasion de parvenir au bien suprême de la vie. Le but premier de cette alliance est la réhabilitation du nom de Jéhovah. La « postérité » de l'alliance est le Christ, le Sauveur, le Rédempteur de l'homme, et le Justificateur du nom de l'Eternel. Cette alliance n'est point sujette à changement, car elle est confirmée par la parole et le serment du Très-Haut.

4) La transgression ou péché contre la loi divine s'étant accru, Jéhovah ajouta à l'alliance abrahamique celle de la loi conclue en Egypte avec Moïse comme médiateur. Cette alliance était comparable à un pédagogue dont la mission était de conduire les Israélites dociles à Christ, la « postérité » et le Justificateur. Elle fut en vigueur jusqu'à la venue de Christ. Son but était de susciter un peuple zélé pour le nom de Jéhovah; elle visait donc premièrement, comme nous le disions plus haut, à la justification de ce nom.

5) La nouvelle alliance remplaça l'ancienne alliance de la loi. Elle n'avait rien à faire avec le salut du genre humain, mais était par contre le moyen qui devait aboutir au choix d'un peuple voué au nom de Jéhovah, et dont les membres auraient pour mission de rendre témoignage à ce nom. A condition de se montrer fidèles dans l'accomplissement de cette tâche, ils participent, avec Christ, à la justification du nom du Très-Haut.

6) La nouvelle alliance fut conclue avec Jésus-Christ au moment de sa mort. Jésus avait auparavant conclu l'alliance par le sacrifice. D'autres furent par la suite invités à faire de même, afin de pouvoir être

admis dans la nouvelle alliance et avoir une part à la réhabilitation du nom de Dieu.

7) La nouvelle alliance ne se rapporte point au genre humain en général. Elle n'a rien à voir avec le « rétablissement » de l'humanité, mais concerne exclusivement l'Israël spirituel. Par conséquent, nul ne peut être admis dans la nouvelle alliance sans avoir conclu auparavant l'alliance par le sacrifice. Seuls ceux qui contractent cette dernière et en remplissent exactement les conditions, sont rassemblés auprès du Seigneur Dieu et deviennent membres de son troupeau. Ils publient sa justice et travaillent à la réhabilitation de son nom.

## Faits

En Eden, Lucifer diffama le nom de Jéhovah. Il l'accusa de mensonge et de n'être pas capable de mettre ses desseins à exécution. Bien plus, il le mit au défi de faire paraître un seul homme sur la terre qui demeurât juste et intègre devant lui, le Très-Haut (Job 2: 2–5). C'était un nouvel outrage porté au nom de Jéhovah. Pour ces raisons Jéhovah veut prouver à toute la création que Lui seul est le Dieu tout-puissant. Il justifiera ainsi son saint nom. La race humaine ne saurait jouir réellement d'un seul bienfait durable sans jouir de la vie éternelle. Or, la vie étant un don de Jéhovah Dieu, la créature qui la recevra de ses mains comme prix de sa fidélité et de son intégrité envers lui concourra par là même à la justification de son nom. Plus tard Dieu fit sortir Abraham de son pays natal pour le conduire vers le pays de Canaan. Là, il fit une promesse absolue dans les termes d'une alliance. Cette promesse fut faite à Abraham. Elle révéla l'idée divine de faire naître une postérité par laquelle toutes les familles et nations de la terre pourraient être bénies. La 'postérité promise' est le Christ,

le témoin principal de Jéhovah, son souverain sacrificateur et revendicateur (Galates 3: 16). En choisissant la postérité de la promesse, Dieu n'avait évidemment pas seulement en vue le salut de l'homme, car il aurait pu supprimer Adam et créer une nouvelle race. Le choix de cette postérité se fait précisément pour justifier le nom de Jéhovah, et prouver d'une façon décisive et sans qu'il ne soit plus jamais nécessaire de revenir sur cette question, que Jéhovah accomplit, comme il l'entend, sa volonté souveraine. Une clause supplémentaire stipulait qu'à celui qui obéirait à cette postérité serait octroyée la bénédiction de la vie éternelle.

A l'origine, Abraham s'appelait « Abram », qui signifie « père élevé ». Jéhovah changea ce nom en celui d'Abraham, qui veut dire « père de nombreuses nations » (Genèse 17: 1–5). Ce détail prouve qu'Abraham représentait ici symboliquement Jéhovah Dieu lui-même, car lui seul est le donateur de vie et partant le Père supérieur des familles et nations de la terre. Il prouve encore que Christ est la postérité par laquelle Dieu donne la vie à l'homme (Romains 6: 23). Quand Jéhovah dit à Abraham: « Je rendrai ton nom grand », il voulait donc dire par là qu'il rendrait grand son propre nom (Genèse 12: 2). C'est ainsi qu'en établissant des relations avec les descendants naturels d'Abraham, c'était indirectement son Nom, le nom de Jéhovah lui-même qui, au fond, était en cause (Ezéchiel 20: 9). L'alliance abrahamique devait donc en premier lieu servir à la justification du nom de Jéhovah, et en second lieu seulement opérer au profit de l'homme. Cette conclusion est abondamment appuyée par les Ecritures. Une longue période s'écoule pendant laquelle Jéhovah laisse subsister Satan et tolère que celui-ci accomplisse son œuvre néfaste, afin que lui, Jéhovah, puisse, au moment prévu, faire rendre sur la terre un témoignage à son nom et

manifester ensuite sa puissance pour convaincre toute la création qu'il est bien l'Etre suprême. N'oublions donc pas que le salut des créatures est un corollaire du grand but de Jéhovah.

## Justification — Réhabilitation — Revendication

Le dessein principal de Jéhovah dans ses rapports avec ses créatures désobéissantes étant la justification de son nom, il semble opportun de définir ce terme. Nous traduisons habituellement par « Justification » et parfois même, plus improprement d'ailleurs, par « Réhabilitation »*) le mot anglais « vindication » que l'on retrouve constamment dans cet ouvrage. Quel en est le sens exact? Il ne semble pas qu'il existe en français un mot et un seul qui en soit le rigoureux équivalent. La Bible elle-même n'a pas ce mot ainsi que le reconnaît l'auteur lui-même, mais on y rencontre tel mot ou locution qui éveille la même idée en insistant, suivant le cas, sur tel aspect particulier de la pensée essentielle.

Le mot anglais « vindication » vient du verbe latin *vindicare* qui veut dire: « affirmer son droit à » ou encore « défendre un droit ». Le même verbe latin a servi à faire notre verbe « revendiquer » ainsi que tous les mots de la même famille: « revendication, revendicateur, revendicable ». « Revendication » tire directement son origine du latin juridique *rei vindicatio* qui signifie: réclamation de la chose. Et peut-être, dans certains cas, serait-il le terme qui correspondrait

*) En droit, réhabiliter c'est rétablir dans son premier état, dans ses droits et ses prérogatives, etc., celui qui en était déchu. On réhabilite un failli, un condamné. Par extension, réhabiliter, signifie encore faire recouvrer l'estime, la considération qu'on avait perdue. C'est dans ce dernier sens que nous employons le mot *réhabilitation*, d'abord parce que Dieu n'a jamais été vraiment déchu de ses droits, ensuite pour des raisons de syntaxe. — *Trad.*

le plus exactement à la pensée de l'auteur lorsqu'il emploie ce mot: vindication.

*Vindicare* peut se décomposer en deux éléments: d'abord, *vin*, de signification un peu obscure mais qui, entre autres choses, veut certainement dire « revendiquer l'autorité »; puis *dicare* qui veut dire « proclamer, déclarer ». C'est un mot aux sens multiples et qui, d'après les meilleurs lexicographes, peut être défini de la manière suivante: « justification contre la dénégation, la critique ou l'accusation; défendre, soutenir contre un ennemi; défendre la cause du droit; défendre, soutenir ce qui est vrai, contre toute dénégation; justifier, punir, venger. »

« Vengeance » et « vindicatif » viennent aussi du latin *vindicare*. Au sens propre, la vengeance est un « châtiment infligé en retour d'une injure, d'un outrage reçu ». La vengeance implique un sentiment d'indignation chez celui qui l'exerce. C'est la justice rendue sous la forme d'une punition pour avoir fait tort à une autorité légale ou à autrui. Le verbe « venger » provient également du latin *vindicare*. Il signifie « infliger une peine par décision de justice à celui qui a commis une mauvaise action; c'est aussi tirer satisfaction de la sanction exécutée contre l'auteur de l'acte coupable. »

Lucifer, dont le nom actuel est Satan, s'est rebellé contre le Dieu tout-puissant. Il a propagé des mensonges attaquant Jéhovah et diffamant le nom du Très-Haut. Il a déposé contre Jéhovah de fausses et cruelles accusations dans lesquelles il persiste encore. Tout cela a compromis la paix et la dignité de l'univers tout entier et a causé un sérieux préjudice à toutes les créatures de Jéhovah tant angéliques qu'humaines. Laisser Satan continuer indéfiniment son opposition à Jéhovah, équivaudrait à lui permettre de déshonorer éternellement le beau nom de Dieu et à abandonner ses créatures aux prises avec l'ennemi. Si

jamais cette calomnie et cette méchanceté cessent un jour, l'auteur de tous ces dommages doit être châtié et les créatures de Jéhovah délivrées de sa main. Cette sanction doit être appliquée en raison d'un jugement rendu par Jéhovah lui-même, d'un verdict judiciaire émanant de sa part, lequel jugement ou verdict réclame l'exécution du malfaiteur. Or, ce jugement de Jéhovah a été prononcé, consigné et arrêté. Son exécution ne ferait que renforcer la justice souveraine en même temps qu'elle défendrait le juste contre le méchant. Le jugement de Jéhovah doit être exécuté. C'est une nécessité absolue. C'est même l'unique moyen de défendre à la fois son nom et ses œuvres contre la fausse accusation que Satan a fait peser sur lui et les mauvaises actions qu'il a accomplies. L'exécution du jugement de Jéhovah est donc la justification (vindication) de sa parole et de son nom.

D'après les hébraïsants, le mot hébreu *mishpat* (tiré de l'hébreu *shaphat)* veut dire: « juger, prononcer une sentence, exécuter un jugement, justifier ou punir ». C'est l'équivalent exact du latin *vindicare.*

L'auteur signale plusieurs textes de l'Ancien Testament (Psaumes 37: 6 et 103: 6; Deutéronome 10: 17 et 18; Esaïe 40: 27 et 49: 4; Psaume 82: 3; Esaïe 1: 17) dans lesquels, selon la version anglaise courante, les mots hébreux *mishpat* et *shaphat,* sont traduits par « jugement, juger ou défendre » mais que la seule version anglaise de Rotherham rend par « vindication » et « vindicate » (justification et justifier). Les versions françaises catholiques, protestantes et israélites de la Bible que nous avons consultées sont unanimes pour traduire ces mots et dans tous les cas par les expressions: « mon droit, faire droit, faire justice ».*)

*) Nous avons compulsé les versions françaises suivantes: Segond, Lausanne, Synodale, Ostervald, Martin, Glaire, Crampon, Zadok'Kahn. —

Le jugement de Jéhovah contre Satan et ses partisans conclut à leur destruction. Exécuter ce jugement, autrement dit, débarrasser la terre de toute la méchanceté qui s'y est accumulée, en détruisant tous les méchants, et préserver par là même les créatures qui s'efforcent d'être justes, c'est justifier le nom de Jéhovah et, par voie de conséquence, justifier toutes les créatures qui lui obéissent et le servent fidèlement. L'exécution du jugement de Jéhovah n'a pas pour but de contenter malice ou mauvaise volonté mais de satisfaire aux exigences de la justice et la faire triompher. Cette exécution, qui se fera à la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant et dont l'épilogue sera la destruction effective de Satan et de tous ceux qui font cause commune avec lui, soutiendra tout ce qui est bien et ruinera tout ce qui est mal ou s'oppose à Dieu.

En résumé, la « justification du nom de Jéhovah » est une expression tout à fait scripturale. Mais il ne faut pas comprendre ce terme dans la seule acception courante de la justification, c'est-à-dire l'action de se justifier, de montrer que l'on est juste, que l'on a agi selon la justice, de se laver d'une accusation, de réfuter les calomnies ou les attaques dont on est l'objet. Il y a tout cela dans la « justification du nom de Jéhovah », mais elle comporte en plus le jugement rendu par Jéhovah lui-même ainsi que l'exécution de ce jugement. Cette triple pensée qui se dégage du mot anglais « vindication » issu du latin *vindicare* n'est contenue dans aucun mot français. Cependant la communauté d'origine de: revendication, vindicatif, y fait songer. Nous continuerons donc à employer le terme justification pour traduire le mot anglais « vindication » étant bien entendu, pour le lecteur, de toute la portée qu'il convient de donner à ce mot.

## Justicier — Justificateur — Revendicateur

Celui à qui Jéhovah confie la mission de mettre son jugement à exécution est son Exécuteur, Justificateur ou Justicier agissant en vertu de l'autorité divine. Or, Jéhovah a donné cette position de haute dignité à Jésus-Christ, son Fils bien-aimé. Il veut même que toute la Création l'honore. « Le Père ne juge personne mais il a remis tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils, n'honore pas le Père qui l'a envoyé. Et il lui a donné le pouvoir de juger parce qu'il est le Fils de l'homme » (Jean 5: 22, 23, 27).

Les mots hébreux *mishpat* et *shaphat* cités plus haut sont encore traduits par « vengeance » dans les textes suivants. Et ici nous entrons dans le sens plus étendu et plus complet du latin *vindicare:* faire droit. Défendre le droit, faire droit à quelqu'un, ne consiste pas seulement à reconnaître, à déclarer son bon droit; c'est aller plus loin, c'est s'employer à faire triompher sa cause, au besoin par la force. Par son prophète Esaïe Jéhovah représente Jésus-Christ comme « foulant au pressoir » pour écraser l'ennemi. « Car un jour de vengeance était dans mon cœur et l'année de mes rachetés est venue » (Esaïe 63: 1 à 6). C'est à Jéhovah qu'appartient l'acte de vengeance mais c'est Christ Jésus qui l'exécute. « A moi la vengeance et la rétribution » (Deutéronome 32: 35). « Dieu des vengeances, Eternel! Dieu des vengeances, parais! » (Psaume 94: 1). « Le juste sera dans la joie, à la vue de la vengeance; il baignera ses pieds dans le sang des méchants » (Psaume 58: 10).

Les alliances de Jéhovah sont l'expression de son intention de préparer un peuple pour le jour de sa vengeance. Et ceux qui sont fidèles et vrais devant Dieu auront à cœur de jouer leur rôle dans la justi-

fication complète de l'honneur et de la gloire de son nom.

## La nouvelle alliance

Parmi les alliances de Jéhovah dont il est question dans les Ecritures, on peut relever celle contractée en Egypte et confirmée au Sinaï, et la nouvelle alliance conclue plus tard. On a beaucoup parlé et écrit sur ce sujet de la nouvelle alliance, et toujours on a fait ressortir qu'elle opérerait pendant le règne millénaire de Christ, au cours duquel toutes les familles de la terre seraient bénies. La citation suivante résume bien ce que l'on a cru et enseigné pendant de longues années: « La nouvelle alliance est un moyen élaboré par Dieu grâce auquel il peut exercer sa miséricorde à l'égard de la race déchue » *(Etudes des Ecritures,* volume 5, page 457). Or, les Ecritures ne justifient pas cette conclusion. Entre 1907 et 1909 on traita beaucoup de la nouvelle alliance qui fut comme un centre d'intérêt général. En raison de divergences d'opinion sur ce point, il se produisit même parmi les consacrés une vive agitation suivie d'une scission. Pour les deux raisons exposées aux pages 126 et 127 on ne pouvait pas saisir alors la véritable portée de la nouvelle alliance. Mais aujourd'hui, au jour du Seigneur, tandis qu'il siège dans son temple éclairant son peuple, ceux qui lui sont dévoués et qui sont du temple, peuvent la pénétrer. Ceci dit, examinons à nouveau la question des alliances et invitons une fois de plus le lecteur à conserver présents à la mémoire les sept points mentionnés plus haut, à mesure que notre étude progresse.

La raison d'être directe de la nouvelle alliance n'est pas le salut d'une créature quelconque. Son but est bien plus élevé et plus important. Ce n'est pas une alliance dite de « rétablissement » ou de « régé-

nération » dont l'Eternel se servirait durant le règne millénaire. En fait, elle n'a rien à faire avec la dispensation de la vie à la race humaine. Le sang de Jésus-Christ est le prix du rachat de l'homme, et une alliance n'est pas vraiment utile pour que Dieu accorde sa grâce et son pardon à ceux qui s'approchent de Jésus selon la voie prescrite par le Très-Haut (Jean 6: 37–40).

## Le but

Quel est le but de la nouvelle alliance? C'est le moyen dont Jéhovah se sert pour rassembler autour de lui un peuple pour son nom, c'est-à-dire un peuple qui s'emploiera à la justification de son nom. Elle concerne donc l'Eglise et non pas le monde. Elle fut préfigurée par l'ancienne alliance de la loi, qu'elle remplace d'ailleurs. Tel étant le cas, l'objet de l'ancienne alliance illustrait celui de la nouvelle. Or, l'alliance de la loi ne pouvait pas avoir pour but le salut de la nation juive; d'autre part, cette alliance n'était pas nécessaire pour la sauver. Le temps viendra où les Gentils auront la même occasion de salut, et pourtant ils n'auront jamais eu aucun rapport avec l'alliance de la loi, à laquelle ils sont toujours demeurés étrangers, comme ils le sont encore d'ailleurs pour ce qui est de la nouvelle alliance (Ephésiens 2: 12). De plus, la nation juive, ayant été le peuple élu de Dieu, ne pouvait pas représenter les nations païennes en général, mais bien le peuple de Dieu choisi du milieu du monde. L'alliance de la loi imposait aux Juifs une obligation que ne connurent jamais les Gentils; ceux-ci n'avaient donc pas besoin d'en être libérés. Pour racheter les Juifs de la double malédiction qui pesait sur eux en vertu de l'alliance de la loi, Jésus dut mourir sur le bois en lieu et place du pécheur (Galates 3: 13; Deutéronome 21: 23). Et

ceci indique qu'une responsabilité spéciale repose sur ceux qui sont dans la nouvelle alliance.

L'apôtre pensait assurément à cette responsabilité lorsqu'il cita la prophétie de Moïse: « Celui qui a violé la loi de Moïse meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins; de quel pire châtiment pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'esprit de la grâce? Car nous connaissons celui qui a dit: A moi la vengeance, à moi la rétribution! et encore: Le Seigneur jugera son peuple. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant » (Hébreux 10: 28–31). Cette prophétie fut prononcée par Moïse (Deutéronome 32: 35, 36). La responsabilité de ceux qui sont soumis à la nouvelle alliance est ici comparée à celle des Juifs qui étaient sous l'alliance de la loi.

Dieu conclut l'ancienne alliance de la loi avec Moïse comme médiateur de son peuple élu. Il traita la nouvelle alliance avec Jésus-Christ, dont Moïse était la figure, comme médiateur de ceux qu'il a choisis. Jéhovah envoya Moïse en Egypte, d'abord pour se faire un nom, puis pour délivrer les Israélites (2 Samuel 7: 23). A cette fin il dut parler aux Israélites et au monarque de l'Egypte, et cela avant la conclusion de l'alliance de la loi. De la même manière Jéhovah envoya Jésus dans le monde, l'Egypte antitypique, pour rendre témoignage à son nom, et Jésus dut rendre ce témoignage devant les Juifs et devant les grands de ce monde, avant que fût conclue la nouvelle alliance (Jean 18: 37). Jésus dit: « Je suis venu au nom de mon Père » (Jean 5: 43). Que la raison première de la venue de Jésus fût de glorifier et de réhabiliter le nom de Jéhovah, la preuve nous en est donnée dans ces paroles: « C'est pour cela que je suis venu jusqu'à cette heure. Père, glorifie ton

nom! Et une voix vint du ciel: Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore» (Jean 12: 27, 28). Le sang que Jésus versait en sacrifice scellait, rendait possible la nouvelle alliance; en même temps qu'il constituait le prix de rachat pour l'homme. C'est par l'opération de la nouvelle alliance qu'un peuple est choisi pour le nom de Jéhovah et ce nom prime la rédemption de l'homme.

Peuple choisi de Dieu, les Israélites devaient, s'ils voulaient devenir la nation sainte de l'Eternel, démontrer leur fidélité aux termes de l'alliance de la loi, comme il est écrit: «Moïse monta vers Dieu: et l'Eternel l'appela du haut de la montagne, en disant: Tu parleras ainsi à la maison de Jacob, et tu diras aux enfants d'Israël: Maintenant, si vous écoutez ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous m'appartiendrez entre tous les peuples, car toute la terre est à moi; vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. Voilà les paroles que tu diras aux enfants d'Israël» (Exode 19: 3, 5, 6). Un peuple était donc préfiguré par les Israélites soumis à l'alliance de la loi, et ce peuple doit prouver sa fidélité aux conditions de la nouvelle alliance, s'il veut former la nation sainte de Dieu. S'adressant à ce peuple, l'apôtre inspiré écrit: «Vous, au contraire, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière, vous qui autrefois n'étiez pas un peuple, et qui maintenant êtes le peuple de Dieu, vous qui n'aviez pas obtenu miséricorde, et qui maintenant avez obtenu miséricorde» (1 Pierre 2: 9, 10). Cette nation sainte est composée de ceux qui deviennent membres de la maison royale, dont Christ Jésus est la tête.

Le but de l'alliance de la loi était de susciter un peuple pour le nom de Jéhovah, ainsi qu'il est écrit:

« Ces choses sont allégoriques; car ces femmes sont deux alliances. L'une du mont Sina, enfantant pour la servitude, c'est Agar, — car Agar, c'est le mont Sina en Arabie, — et elle correspond à la Jérusalem actuelle, qui est dans la servitude avec ses enfants » (Galates 4: 24, 25). La femme d'Abraham, Saraï, n'était plus d'âge à avoir des enfants. Elle pria donc Abraham de venir vers sa servante égyptienne, afin d'avoir, par elle, un héritier. « Peut-être », dit-elle, « aurai-je, par elle, des enfants » (Genèse 16: 2, 3). Dieu avait promis à Abraham de lui donner une postérité, et la femme d'Abraham lui proposait Agar pour que cette promesse pût s'accomplir. Or Dieu ne pouvait accepter, comme postérité promise, l'enfant d'Agar. Ainsi en fut-il des enfants de l'ancienne alliance de la loi, de l'Israël selon la chair: Dieu ne les agréa pas. Les paroles de l'apôtre Paul démontrent que l'alliance de la loi était l'image de la nouvelle alliance. Il dit: « Car — chose impossible à la loi, parce que la chair [la faiblesse humaine (*Weymouth*, angl. )] la rendait sans force, — Dieu a condamné le péché dans la chair [dans la nature humaine (*Weymouth*)], en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, et cela afin que la justice de la loi fût accomplie en nous [afin de satisfaire pleinement, dans notre cas, aux exigences de la loi (*Weymouth*)] » (Romains 8: 3, 4).

L'échec de l'alliance de la loi n'était pas imputable à quelque défaut de cette loi, mais à la défaillance même de la nation juive. En raison de cet échec, Dieu dut, afin d'avoir un peuple pour son nom, traiter une alliance nouvelle pour remplacer l'ancienne. C'est pourquoi les Ecritures disent: « En effet, si la première alliance avait été sans défaut, il n'aurait pas été question de la remplacer par une seconde. Car c'est avec l'expression d'un blâme que le Seigneur dit

à Israël: Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle » (Hébreux 8: 7, 8). Il ressort de ce texte que ni l'ancienne alliance de la loi, ni la nouvelle alliance ne furent conclues pour opérer le salut du genre humain, mais afin de rassembler un peuple pour le nom de l'Eternel. Aux membres fidèles de ce peuple il est promis une part dans la justification du nom de Jéhovah, leur fidélité témoignant que, dans la question litigieuse, le droit est du côté de Dieu.

Il est vrai que l'Eternel a déclaré: « Vous observerez mes lois et mes ordonnances: l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles. Je suis [Jéhovah] » (Lévitique 18: 1, 5). Or, ce texte ne dit pas précisément que celui qui observerait l'alliance recevrait la vie. L'idée qui se dégage de ce texte n'est pas davantage que l'unique but de l'alliance était de donner la vie. Son but réel, selon ce texte même, était d'attirer l'attention et d'identifier le justificateur du nom de Jéhovah. Par ces paroles Dieu promet que l'homme qui est entré dans l'alliance, qui obéit aux lois et aux ordonnances divines, vivra par elles, conservera son intégrité et justifiera par là même le nom du Très-Haut, en ruinant de cette manière les prétentions de Satan qui mit Dieu au défi de réussir à susciter un tel homme. Cet homme, rigide dans son attitude d'obéissance aux termes de l'alliance, démontre qu'il est qualifié pour être le justificateur du nom de Jéhovah, lorsque sonnera l'heure de la solution définitive du litige. C'est exactement ce que fit Jésus. Interpréter ce texte dans le sens que si les Juifs avaient observé l'alliance ils auraient pu vivre, revient à prétendre que, certaines conditions étant remplies, on aurait pu se passer du sacrifice de la rançon. Or, ce sacrifice est l'unique moyen d'obtenir la vie. Il apparaît donc nettement que la signification des pa-

roles précitées est plutôt, comme nous l'avons dit, d'identifier le justificateur. Jésus subit les outrages dont Satan et ses suppôts l'abreuvèrent. Ayant, malgré tout, observé intégralement la loi divine et étant demeuré obéissant en dépit de toutes les souffrances que son intégrité lui valut, il démontra qu'il était qualifié pour être le justificateur du nom du Très-Haut et l'auteur d'un salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent. Telle est la pensée de l'apôtre inspiré (Hébreux 5: 8, 9).

Cette conclusion est exprimée ailleurs encore par le même apôtre. Après avoir souligné l'importance primordiale de la postérité promise, il dit: « Elle [l'alliance de la loi] a été donnée ensuite [elle a été ajoutée (*Synodale*) à l'alliance abrahamique] à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la postérité à qui la promesse avait été faite; elle a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur » (Galates 3: 18, 19). Les Juifs étant imparfaits, donc transgresseurs ou pécheurs par nature, ne pouvaient prétendre à une vertu parfaite. C'est pourquoi la loi fut ajoutée jusqu'à ce que vînt la postérité promise. « Ces choses sont allégoriques; car ces femmes sont deux alliances. L'une du mont Sinaï, enfantant pour la servitude, c'est Agar » (Galates 4: 24).

Le texte suivant établit encore que l'alliance de la loi ne fut pas engagée avec le peuple d'Israël pour assurer son salut, la vie éternelle: « La loi est-elle donc contre les promesses de Dieu? Loin de là! S'il eût été donné une loi qui pût procurer la vie, la justice viendrait réellement de la loi » (Galates 3: 21). Evidemment Jéhovah connaissait tout cela d'avance, ce qui prouve qu'en traitant une alliance avec les Juifs il visait à autre chose qu'à leur accorder la vie. Le salut des Juifs et des Gentils ne leur viendra pas en vertu d'aucune alliance. Le salut vient de Christ Jésus qui procède d'abord à la justification du nom de

Jéhovah, établit ensuite son royaume et fait connaître la vérité aux humains afin que, s'ils observent scrupuleusement la loi de son royaume, ils puissent obtenir la vie éternelle. L'alliance de la loi conclue avec les Juifs ne tendait qu'à former un peuple pour le nom de l'Eternel. Or cette alliance échoua nécessairement par suite de l'imperfection des Israélites.

Christ Jésus, le plus grand Moïse, parut comme postérité que Jéhovah avait promise à Abraham. Les Juifs sincères et pieux d'alors passèrent de Moïse à Christ et devinrent membres du 'peuple choisi pour son nom'. Les disciples fidèles de Jésus-Christ en sont un exemple frappant. Ils s'étaient déjà consacrés pour faire la volonté de Dieu et avaient été baptisés en Moïse et « dans la nuée ». Il n'était donc plus nécessaire pour eux d'être baptisés à nouveau (1 Corinthiens 10: 1–4; Jean 1: 47). Si l'alliance de la loi ne pouvait pas donner la vie (et il est parfaitement clair qu'elle ne le pouvait pas), la nouvelle alliance ne peut pas donner la vie non plus, puisqu'elle remplace l'ancienne. La vie n'est accordée qu'à ceux qui ont foi en Jésus-Christ et persévèrent jusqu'à la fin. La nouvelle alliance semble donc n'avoir pour tout rôle que de sélectionner au sein de l'humanité un peuple qui, malgré les outrages et l'inimitié déclarée de Satan et de ses représentants, demeurera fermement attaché à Dieu.

## Le médiateur

Jéhovah a pourvu à un médiateur pour l'ancienne alliance de la loi et à un médiateur pour la nouvelle alliance. En tant que nation, les Juifs n'avaient pas qualité pour traiter alliance avec Jéhovah. Ayant foi en la promesse de Dieu, Moïse « attendait la cité [le royaume de Dieu gouverné par la postérité promise] qui a de solides fondements, celle dont Dieu est l'ar-

chitecte et le constructeur » (Hébreux 11: 10–25). En raison de sa foi et de sa fidélité, Dieu choisit Moïse comme médiateur de l'alliance de la loi, qu'il se proposait de traiter et qu'il contracta effectivement en Egypte. Jéhovah choisit Moïse au Mont Horeb (Exode 3: 1–22), quelque temps avant que l'alliance fut ratifiée. Aussi dut-il rendre témoignage au nom de Jéhovah, devant les Israélites et devant les gouverneurs de l'Egypte, avant que cette alliance ne devint définitive. Cette alliance de la loi, dit l'Ecriture, « a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur » (Galates 3: 19). Quant au choix de Jésus comme médiateur de la nouvelle alliance, il se fit après que Jésus eut été baptisé dans le Jourdain et après sa tentation dans le désert. Ce ne fut qu'après qu'il devint le garant et le médiateur de la nouvelle alliance qui devait être conclue par la suite. L'alliance de la loi devint effective lorsque fut immolé l'agneau pascal en Egypte. De même la nouvelle alliance fut faite lors de l'immolation de l'agneau pascal antitypique, Jésus-Christ, qui avait également été choisi comme médiateur trois ans et demi auparavant.

Quand il y a un médiateur, c'est qu'il entre évidemment d'autres parties contractantes dans l'alliance avec Jéhovah. « Or, le médiateur n'est pas médiateur d'un seul, tandis que Dieu est un seul » (Galates 3: 20). S'il n'y avait pas d'autres parties dans cette alliance, il ne faudrait pas de médiateur. Le but principal de la venue de Jésus étant la justification du nom de Jéhovah, il n'y aurait aucun besoin de médiateur, si Jésus devait accomplir seul cette mission. Jésus est la postérité promise dans l'alliance abrahamique, alliance qui est supérieure tant à l'alliance de la loi qu'à la nouvelle alliance. Or, un médiateur étant nommé pour la nouvelle alliance, il faut en conclure que, dans cette alliance, d'autres seront admis qui agiront avec Christ Jésus et sous sa direction.

Bien qu'ayant été accordée plus de deux mille ans après l'alliance abrahamique, la nouvelle alliance ne pouvait remplacer celle-là dont la postérité constitue le pivot central de la bénédiction de toutes les familles de la terre. Ce fait prouve une fois de plus que la nouvelle alliance n'est pas une alliance de bénédiction, un procédé pour accorder la vie aux hommes, mais qu'elle ne sert exclusivement qu'à créer un peuple qui doive rendre témoignage du nom de Jéhovah et qui jouisse du privilège de participer à la justification de son nom. Le seul fait de choisir et d'adjoindre un médiateur montre que d'autres créatures seraient associées à Christ Jésus pour réaliser la réhabilitation du nom de Dieu. Qui sont-elles? Ce sont nécessairement des humains qui, après avoir conclu avec Jéhovah Dieu l'alliance par le sacrifice et après avoir été acceptés par lui comme ses fils, sont admis dans la nouvelle alliance.

Et voici qui prouve encore que l'alliance est la méthode choisie par Jéhovah pour accomplir son dessein de glorifier son nom: il nomme le médiateur avant que l'alliance soit conclue, et ce choix est absolu, sans réserve ni condition. Il appelle son Fils bien-aimé Christ Jésus aux fonctions de souverain sacrificateur, à celles aussi de ministre plénipotentiaire chargé de l'exécution de toutes ses volontés, et le Maître n'a rien à voir dans sa nomination à ces fonctions. « Et Christ ne s'est pas non plus attribué la gloire de devenir souverain sacrificateur, mais il la tient de celui qui lui a dit: Tu es mon Fils, je t'ai engendré [manifesté et reconnu pour mon Fils bien-aimé] aujourd'hui! Comme il dit encore ailleurs: Tu es sacrificateur pour toujours selon l'ordre de Melchisédek » (Hébreux 5: 5, 6). Quand il nomma Jésus à cette haute fonction dans le sacerdoce, Jéhovah confirma sa parole par son serment. « Et ... Jésus est par cela même [par un serment] le garant [l'intermédiaire

ou garant pour les autres contractants de l'alliance, donc un médiateur] » (Hébreux 7: 20, 22).

A son baptême dans le Jourdain, Jésus conclut l'alliance par le sacrifice, dont il commença aussitôt l'exécution pour l'achever au Calvaire. « Mais maintenant il [Jésus] a obtenu un ministère d'autant supérieur [à celui de Moïse, le médiateur de l'alliance de la loi] qu'il est le médiateur d'une alliance plus excellente, qui a été établie sur de meilleures promesses » (Hébreux 8: 6). En raison de cette alliance par le sacrifice, sacrifice saint et agréable à Dieu, Jésus devint le médiateur de la nouvelle alliance. « . . . le sang de Christ, qui, par un esprit éternel, s'est offert lui-même sans tache à Dieu, . . . Et c'est pour cela qu'il est le médiateur d'une nouvelle alliance, afin que, la mort étant intervenue pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance, ceux qui ont été appelés [non pas les Juifs en tant que nation, ni le monde en général, mais ceux qui sont appelés au royaume, c'est-à-dire l'Eglise] reçoivent l'héritage éternel [dans les cieux] qui leur a été promis » (Hébreux 9: 14, 15).

L'Eglise de Christ ne fait en aucune manière partie du médiateur. Christ Jésus seul est le médiateur de la nouvelle alliance (Hébreux 12: 24). Il l'est pour ses propres frères, pour l'Israël spirituel, pendant la période au cours de laquelle Dieu choisit, parmi les nations, un peuple pour son nom (Actes 15: 14). L'apôtre marque sa position vis-à-vis de l'alliance, quand il écrit: « Dieu . . . veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. Car il y a un seul Dieu, et aussi un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous. C'est là le témoignage rendu en son propre temps, et pour lequel j'ai été établi prédicateur et apôtre, — je dis

la vérité, je ne mens pas, — chargé d'instruire les païens dans la foi et la vérité » (1 Timothée 2: 4–7).

Ce texte ne dit pas, et ne signifie pas, que l'homme Christ Jésus est médiateur pour *tous* les hommes. Non. Précisons bien: il y a un seul Dieu, Jéhovah, et un seul médiateur entre Dieu et les hommes. Quels hommes? Les créatures humaines qui ont mis leur foi en Christ Jésus et se sont engagées à faire la volonté de Dieu. Pourquoi Dieu nommerait-il un médiateur en faveur d'hommes qui diffament son nom et celui de Jésus-Christ? Le texte montre que l'apôtre ne pense pas à toute la famille humaine. Il s'adresse à Timothée et partant à tous ceux qui sont animés de la même foi précieuse. Il lui dit de prier en faveur de « tous les hommes », c'est-à-dire de tous ceux qui viennent se joindre à l'organisation divine. Il tombe sous le sens que l'apôtre ne peut pas avoir exhorté à la prière en faveur de tous ceux qui combattent méchamment Dieu et Christ Jésus. Puis il conseille de prier « pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité ». Pensait-il aux hommes qui sont au pouvoir dans l'organisation de Satan? Evidemment pas! Il pensait à ceux « qui exercent l'autorité » (*version Synodale*) dans l'organisation divine, à ceux à qui le Seigneur a confié des fonctions importantes dans l'Eglise, et il exhorte à prier pour eux, afin que tous ensemble puissent demeurer dans la paix et dans l'unité (voyez *La Tour de Garde*, 1933, page 120).

Il s'ensuit donc que le mot « hommes » du verset 5 de notre texte ne se rapporte pas à tous les hommes indistinctement, mais plutôt à ceux qui ont contracté alliance pour faire la volonté de Dieu. Jéhovah veut que tous ceux-là soient sauvés et parviennent à la connaissance exacte de la vérité. Pour eux il y a un médiateur dans l'alliance avec Dieu. Qui est ce médiateur? Les Ecritures répondent: « Jésus-Christ homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous. » Ces

derniers mots identifient sans erreur possible le médiateur entre Dieu et les hommes (non pas tous les hommes), qui ont eu foi en Jésus-Christ et qui ont fait alliance pour accomplir la volonté du Très-Haut. Dieu ne veut pas qu'aucun de ceux qui acceptent Christ Jésus soit perdu. Et s'il en est qui se perdent ce sera leur propre faute. C'est ce qu'a dit Jésus à propos des douze disciples que Dieu lui avait donnés (Jean 17: 12). La classe de «l'homme du péché» fut autrefois dans l'alliance pour faire la volonté de Dieu. Or, ceux qui appartiennent à cette classe se perdront, non pas par la faute de Dieu, mais en raison de leur propre infidélité (2 Thessaloniciens 2: 3–8).

La version de *Segond* rend les paroles de l'apôtre comme suit: « Qui s'est donné lui-même en rançon pour tous. C'est là le témoignage rendu en son propre temps » (1 Timothée 2: 6). Quelques personnes ont ajouté à ce texte les mots « à tous », évidemment pour l'appliquer à toute la race humaine. Une telle adaptation est-elle permise? Certainement non. Il est vrai que Jésus-Christ a donné sa vie en rançon pour tous et que tous ceux qui l'accepteront en qualité de Rédempteur et lui obéiront pourront vivre. Mais il n'y a aucune raison pour que les mots *à tous* soient ajoutés au texte alors qu'ils ne s'y trouvent pas. La version d'*Ostervald* rend ce texte comme suit: « Qui s'est donné lui-même en rançon pour tous; c'est le témoignage qui a été rendu en son propre temps. C'est pour cela (je dis la vérité en Christ, je ne mens point) que j'ai été établi prédicateur, apôtre et docteur des gentils dans la foi et dans la vérité. » La version de *Crampon* dit: « Qui s'est donné lui-même en rançon pour tous: c'est là un fait attesté en son temps, et c'est pour en témoigner que j'ai été établi prédicateur et apôtre — je dis la vérité, je ne mens pas, — docteur des nations dans la foi et la vérité. » Et citons encore la version de *Lemaistre de Saci:* « Qui s'est livré lui-

même pour la rédemption de tous, rendant ainsi témoignage à la vérité dans le temps qui avait été marqué. C'est pour cela que j'ai été établi prédicateur et apôtre (je dis la vérité, je ne mens point), j'ai été établi, dis-je, le docteur des nations dans la foi et dans la vérité. » Dans ce texte donc l'apôtre identifie Jésus-Christ d'une part comme le Rédempteur de l'humanité, d'autre part comme le médiateur entre Dieu et les hommes qui sont admis dans l'alliance. Il ajoute que lui, l'apôtre Paul, est ordonné comme prédicateur et apôtre pour instruire les Gentils aussi bien que les Juifs.

L'apôtre instruisait ici plus particulièrement Timothée et lui traçait en substance sa ligne de conduite: 'Tu feras bien de prier pour tous les hommes dans l'Eglise, y compris « ceux qui exercent l'autorité » (*version Synodale*), tels les apôtres et autres qui sont appelés à remplir certaines charges dans l'Eglise' (Ephésiens 4: 11–14). Ceux qui exerçaient l'autorité travaillaient à la préparation d'un peuple pour le nom de Jéhovah. Or Jéhovah veut que tous les membres de ce peuple soient sauvés. Et ils le seront en effet à condition d'être fidèles. Dans cette organisation il y a 'un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous et en tous'; il y a un médiateur entre Dieu et les hommes, savoir, tous les hommes qui ont convenu de faire la volonté de Dieu, et ce médiateur c'est Jésus-Christ, le Rédempteur; et 'moi Paul j'ai été établi prédicateur particulier chargé d'annoncer ces vérités' (Ephésiens 4: 3–6). Le passage de 1 Timothée 2: 3–6 ne peut donc logiquement s'appliquer à toute l'humanité. Il ne se rapporte pas à la régénération de l'humanité. Tandis qu'il montre que Jésus-Christ est le Sauveur de tous les hommes, le contexte indique clairement que ces versets s'appliquent à ceux qui d'abord sont entrés dans l'alliance par le sacrifice.

La nouvelle alliance correspond à l'ancienne alliance de la loi. Moïse n'était pas médiateur entre Dieu et tous les Gentils; il n'était médiateur que pour le peuple choisi de Dieu, pour la nation d'Israël. Les Juifs « ont tous été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer » (1 Corinthiens 10: 2). Moïse était donc médiateur pour tous ceux-là et pour ceux-là seulement. Les Juifs qui furent trouvés fidèles à la venue de Jésus-Christ furent transférés de Moïse à Christ, qui devint leur nouveau médiateur et celui de tous les Gentils qui s'engagent par alliance à faire la volonté de Dieu. « Pour Moïse, il a été fidèle dans toute la maison de Dieu, comme serviteur [médiateur], pour rendre témoignage de ce qui devait être annoncé; mais Christ l'est comme Fils sur sa maison [celle de Jéhovah]; et sa maison, c'est nous, pourvu que nous retenions jusqu'à la fin la ferme confiance et l'espérance dont nous nous glorifions » (Hébreux 3: 5, 6).

## L'avocat

On a dit que Jésus était avocat pour l'Eglise et médiateur pour le monde. La Bible ne confirme pas cette distinction. Rien ne s'oppose à ce que Jésus soit et médiateur et avocat de l'Eglise. Il remplit, en effet, ces deux fonctions. Un médiateur ne plaide-t-il pas en faveur de celui qui a besoin de son aide? Moïse était médiateur de l'alliance de la loi. Or nous le voyons, lorsque les Israélites avaient péché, se faire leur avocat et implorer Dieu de leur pardonner (Exode 32: 29–32). De même, Christ Jésus, le médiateur de la nouvelle alliance, est l'avocat des membres de l'organisation de Dieu qui pèchent eux aussi, comme il est écrit: « Mes petits enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste » (1 Jean 2: 1). Avant la venue

du Seigneur Jésus dans le temple, l'esprit saint agissait, selon l'Ecriture, en paraclet, consolateur, avocat ou aide (Jean 14: 16, 17; 15: 26). Mais depuis la venue du Seigneur au temple, la fonction de l'esprit saint comme avocat a cessé, ce qui n'empêche pas que Christ Jésus, dans la montagne de Sion, soit à la fois médiateur et avocat.

A son baptême au Jourdain, Jésus se présenta devant Dieu, sans tache et sans reproche, selon la prophétie écrite à son sujet. « Alors je dis: Voici, je viens avec le rouleau du livre écrit pour moi. Je veux faire ta volonté, mon Dieu! Et ta loi est au fond de mon cœur » (Psaume 40: 7, 8). Ces paroles sont celles de l'alliance par le sacrifice intervenue entre Dieu et Jésus-Christ, car telle était la volonté de Dieu que Jésus soit un sacrifice. Il s'offrit lui-même, sans condition, pour faire la volonté de son Père quelle qu'elle fût. Or, cette volonté était que Jésus-Christ devienne son justificateur, après être demeuré rigoureusement fidèle sous l'épreuve la plus sévère, voire même jusqu'à une mort ignominieuse, et avoir versé son sang pour procurer le prix rédempteur de l'homme. Voilà pourquoi il a été fait médiateur de la nouvelle alliance (Hébreux 9: 15). Jéhovah lui en confia le ministère, c'est-à-dire le soin de choisir un peuple pour son nom, ministère plus excellent que celui qui fut confié à Moïse (Hébreux 8: 6). Quand les apôtres eurent cru que le Seigneur Jésus était le Christ et qu'ils eurent tout abandonné pour le suivre, ce geste marqua leur entrée dans l'alliance par le sacrifice (Luc 18: 28–30; Matthieu 16: 24, 25). Faire alliance par le sacrifice c'est donc croire au Seigneur Jésus comme Rédempteur et traduire cette foi par l'accomplissement intégral et sans condition de la volonté de Dieu.

Trois ans et demi après que Jésus fut entré dans l'alliance par le sacrifice, Dieu traita avec lui la nou-

velle alliance. Cette remarque permet de fixer la règle suivant laquelle personne ne peut entrer dans la nouvelle alliance s'il n'a au préalable conclu l'alliance par le sacrifice. Tous ceux qui sont engendrés de Dieu ont nécessairement conclu l'alliance par le sacrifice et sont tous destinés à souffrir une mort sacrificatoire. C'est pour cette raison qu'ils sont exhortés à demeurer fidèles jusqu'à la mort (Apocalypse 2: 10). Or ceux qui font alliance par le sacrifice ne se dévoilent pas tous fidèles; ils ne sont donc pas tous compris dans la classe du 'peuple choisi pour son nom'. Seuls les fidèles sont les saints de Dieu. C'est d'eux que parle Jéhovah quand il dit: « Rassemblez-moi mes fidèles, qui ont fait alliance avec moi par le sacrifice! » (Psaume 50: 5). Ces saints sont compris dans la nouvelle alliance conclue avec Jésus-Christ, souverain sacrificateur de Jéhovah, et c'est à eux que Jésus s'adresse disant: « Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie » (Apocalypse 2: 10). Ce qui prouve que ne recevront la couronne de vie que ceux qui resteront entièrement fidèles après avoir été acceptés dans la nouvelle alliance.

## La « grande multitude »

L'apôtre Jean était dans l'île de Patmos lorsque le Seigneur lui envoya la vision rapportée dans l'Apocalypse. Il entendit tout d'abord la voix d'un ange demandant de marquer du sceau de Dieu les 144.000 serviteurs de l'Eternel qui seront associés à Christ Jésus dans le palais royal de Jéhovah. Puis, ajoute Jean, « après cela, je regardai, et voici, il y avait une grande foule, que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, et de toute langue. Ils se tenaient devant le trône et devant l'agneau, revêtus de robes blanches, et des palmes dans leurs mains. Et l'un des vieillards prit la parole

et me dit: Ceux qui sont revêtus de robes blanches, qui sont-ils, et d'où sont-ils venus? Je lui dis: Mon seigneur, tu le sais. Et il me dit: Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation; ils ont lavé leurs robes, et ils les ont blanchies dans le sang de l'agneau» (Apocalypse 7: 9, 13, 14).

Les 144.000 sont des membres spirituels de l'organisation divine, qui vivront éternellement dans le ciel, tandis que la « grande multitude » comprend les « autres brebis », la classe de Jonadab, les hommes de bonne volonté qui, après avoir été conduits sains et saufs à travers la bataille d'Harmaguédon, parviendront aux richesses terrestres et subsisteront pour toujours sur la terre dans une paix et une joie sans fin. Les Ecritures exposent clairement que c'est après avoir choisi et réuni la classe qui l'entourera dans le ciel que Jéhovah assemble la « grande multitude », et qu'il n'opérera ce rassemblement que peu avant la bataille du « grand jour du Dieu tout-puissant » (Apocalypse 16: 14).

Christ Jésus est dans le temple. Il est assis sur son trône de jugement et de gloire et devant lui sont réunies toutes les nations pour être séparées et jugées. La grande multitude vient, elle aussi, de « toute nation » sur la terre et elle comparaît devant Christ Jésus pour être jugée. Ce jugement révèle qu'elle se compose uniquement d'hommes de bonne volonté qui se rangent du côté du Seigneur, deviennent ses « autres brebis » et jouissent de son approbation. Christ Jésus leur dit: « Venez, vous qui êtes bénis de mon Père; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde. » Ce sont eux qui reçoivent la vie éternelle sur la terre (Matthieu 25: 32–46).

Toute créature humaine qui reçoit la vie doit l'accepter comme don gracieux de Dieu, par Christ Jésus, et par lui seul. Tous doivent se purifier de leurs pé-

chés, par la foi dans le sang versé de Jésus. Les hommes de bonne volonté, c'est-à-dire les membres de la « grande multitude », de la classe de Jonadab, ont foi en son sang. Ils y voient l'unique moyen de salut et de délivrance du genre humain, et acceptent librement de faire la volonté divine. Leur consécration à Dieu, leur foi dans le sang de Jésus-Christ, leur a valu l'approbation divine symbolisée par les robes blanches dont l'apôtre Jean les a vus revêtus. Ils conservent leurs robes sans souillures, leur foi étant inébranlable et leur dévouement continuel à Dieu et à Christ Jésus, son Roi oint.

## Testament

On est convenu d'appeler Ancien Testament la partie de la Bible qui va de la Genèse à Malachie, et Nouveau Testament l'autre partie qui comprend l'Evangile de Matthieu et tous les autres livres jusqu'à l'Apocalypse. Ces appellations purement conventionnelles des deux parties du saint Livre ne sont nullement fondées dans l'Ecriture. Le mot *testament* figure pour la première fois dans Matthieu 26: 28 où il signifie « alliance » (comme le rendent d'ailleurs toutes nos versions françaises). Dans 2 Corinthiens 3: 6 (manuscrit du Sinaï) on trouve pour la troisième fois l'expression « nouveau testament », qui signifie « nouvelle alliance ». Au verset 14 du même chapitre on rencontre pour la première fois les mots « Ancien Testament », qui seraient mieux rendus par « ancienne alliance », car ils se rapportent à l'alliance de la loi, qui devint ancienne tout aussitôt après avoir pris fin. Bien des gens ont cru à tort que les textes sacrés du « Nouveau Testament » suffisaient à l'instruction du disciple de Christ. Or, tous les textes écrits sous l'inspiration de Jéhovah sont sa Parole. « Toute Ecriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour

convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre » (2 Timothée 3: 16, 17).

Jéhovah expose maintenant à ses fidèles témoins, à ceux qui s'appliquent à connaître et à faire sa volonté, le sens de ses prophéties avec infiniment plus de clarté qu'à n'importe quel autre moment du passé. Et c'est ce qui les réconforte et les soutient (Romains 15: 4; Psaume 119: 105). C'est à l'intention de ceux qu'il a rassemblés dans le temple, que le Seigneur a préparé un festin. Les fidèles se nourrissent des provisions divines et rendent gloire au saint nom de Jéhovah.

Christ Jésus est le Chef de la maison des fils de Dieu (Hébreux 3: 6). Cette maison est également désignée sous le nom de « temple de Dieu ». Ce temple se compose des fils oints de l'Eternel. Jésus-Christ en est la « principale pierre angulaire » tandis que les fidèles membres de son corps en sont les autres « pierres vivantes » (Ephésiens 2: 18–22). Voici ce que dit l'apôtre à propos de ces « pierres vivantes » qui ont reçu l'onction de Dieu: « Nous sommes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit: J'habiterai et je marcherai au milieu d'eux; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple » (2 Corinthiens 6: 16; 1 Corinthiens 3: 16). La venue du Seigneur Jésus dans le temple, en 1918, a marqué le commencement de la période pendant laquelle il conduit dans la condition du temple ses fidèles disciples sur la terre. Ceux-ci forment une partie des cieux qui publient la justice de Jéhovah, car ils savent que c'est lui qui est Juge et que son jour du jugement est venu (Psaume 50: 6).

Chapitre V

# SES ALLIANCES

JEHOVAH exécute ses desseins d'après sa volonté souveraine, et non pas selon les idées d'une créature quelconque. Dans le litige qui l'oppose à Satan, son ennemi, il y va de son nom. Il est l'Etre suprême, et il le démontrera devant toute sa création intelligente. Son nom *Jéhovah* exprime son principal objectif: faire connaître à tous qu'il est le Dieu tout-puissant, le Très-Haut (Exode 9: 14). Le temps est venu où le témoignage à rendre au nom de Jéhovah doit être proclamé, et c'est au peuple qui a été choisi dans ce but parmi les nations qu'est dévolue cette tâche.

Par sa grâce nous pouvons comprendre maintenant que les alliances de Jéhovah ont eu pour but de porter la grande question litigieuse à un point extrême, et de convaincre le monde entier qu'il est Dieu. Il a confié son nom à son peuple, à ce peuple dont les membres deviennent ses serviteurs élus subordonnés à Christ, le Serviteur principal. Cet honneur est leur privilège exclusif (Esaïe 42: 8). Satan et les siens ont déshonoré et discrédité le nom de Jéhovah. Or, ceci doit changer: le nom de Dieu doit dorénavant passer au premier plan. « Son nom subsistera toujours; aussi longtemps que le soleil, son nom se perpétuera; par lui on se bénira mutuellement, et toutes les nations le diront heureux » (Psaume 72: 17). Il a choisi son peuple. Il l'a rassemblé auprès de lui. N'oublions donc point que la nouvelle alliance est le moyen dont Jéhovah se sert pour rassembler autour de lui un peuple chargé de rendre témoignage à son nom et privilégié à ce point de prendre part à sa justification.

## Lien de parenté

Il existe un certain lien de parenté entre l'ancienne et la nouvelle alliance. Celle-ci remplaça celle-là et réalise ce que la première n'a pu faire. L'établissement et l'inauguration de l'ancienne alliance correspondent, sous certains rapports, à l'établissement et à l'inauguration de la nouvelle. La première fut traitée en Egypte, le quatorzième jour de Nisan, lors de l'immolation de l'agneau pascal. « Ainsi parle l'Eternel, le Dieu d'Israël: J'ai fait une alliance avec vos pères, le jour où je les ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude » (Jérémie 34: 13). Ce fut pour qu'ils soient son peuple, et qu'il soit leur Dieu, que Jéhovah agit ainsi. « Je me souviendrai en leur faveur de l'ancienne alliance, par laquelle je les ai fait sortir du pays d'Egypte, aux yeux des nations, pour être leur Dieu. Je suis l'Eternel » (Lévitique 26: 45). « Je reste fidèle à l'alliance que j'ai faite avec vous quand vous sortîtes de l'Egypte, et mon esprit est au milieu de vous; ne craignez pas! » (Aggée 2: 5). La conclusion de cette alliance en Egypte lors de l'immolation de l'agneau pascal représentait typiquement et annonçait par anticipation la mise à mort du Seigneur Jésus, l'Agneau de Dieu, lors de la conclusion de la nouvelle alliance, laquelle fut scellée le jour même où Jésus mourut.

Le sang de Jésus-Christ rendit valable ou agissante cette alliance nouvelle. « Il prit ensuite une coupe; et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, en disant: Buvez-en tous; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour plusieurs [c'est-à-dire pour autant de personnes que le Seigneur admettra dans l'alliance, et aussi pour tous les humains qui accepteront, par Jésus-Christ, le précieux don de la vie que leur offre Jéhovah], pour la rémission des péchés » (Matthieu 26: 27, 28). « Il prit ensuite une

coupe; et, après avoir rendu grâces, il la leur donna, et ils en burent tous. Et il leur dit: Ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour plusieurs » (Marc 14: 23, 24). « Il prit de même la coupe, après le souper, et la leur donna, en disant: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous [pour vous qui êtes unis avec moi dans l'alliance]. Cependant voici, la main de celui qui me livre est avec moi à cette table » (Luc 22: 20, 21). « De même, après avoir soupé, il prit la coupe, et dit: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez » (1 Corinthiens 11: 25).

Ces textes des saintes Ecritures prouvent que, trois ans et demi après avoir été choisi comme médiateur de la nouvelle alliance, Jésus annonça officiellement à ses apôtres fidèles la conclusion de cette alliance entre Dieu et lui. Les véritables Israélites, tel Nathanaël, étaient conviés à y entrer. Ainsi, ceux qui avaient été « baptisés en Moïse », qui étaient demeurés fidèles jusqu'à la venue du Seigneur Jésus, passaient de Moïse à Christ. L'annonce de cette nouvelle alliance doit avoir été pour les premiers disciples une minute mémorable, début d'une méditation sérieuse. Les prophéties devaient leur être familières; aussi se rendaient-ils compte sans doute qu'ils étaient les témoins du commencement de l'accomplissement de la prophétie de Jérémie consignée dans le livre de ce prophète au chapitre 31, versets 31 à 34. Dès lors tous ceux qui seraient reçus dans la nouvelle alliance et y demeureraient fidèles, connaîtraient Jéhovah du plus petit jusqu'au plus grand.

La cérémonie figurative ou célébration qui caractérisait l'alliance de la loi venait d'être célébrée pour la dernière fois par Jésus et ses disciples fidèles. Ce type de l'alliance de la loi allait maintenant être suivie de la réalité commençant ce jour-là même par la

*L'alliance de la loi* Page 163

mort de Jésus (1 Corinthiens 5: 7). La mort de Jésus sur le bois, comme pécheur, et à la place de l'homme pécheur, servit à effacer et à enlever du milieu des Juifs « l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix [sur le bois] » (Colossiens 2: 14). Il convient de noter que cette alliance fut conclue sur la terre, dans le monde qui appartient à l'organisation de Satan, symbolisé par l'Egypte, « qui est appelé, dans un sens spirituel... Egypte, là même où leur Seigneur a été crucifié » (Apocalypse 11: 8). Le sang de Jésus-Christ répandu ce jour-là dans le monde scella, c'est-à-dire ouvrit l'ère de la nouvelle alliance qui, dès ce moment, commença à exercer ses effets (Voyez *Réconciliation*, page 280).

Notons en passant que l'opinion selon laquelle la nouvelle alliance entra en vigueur à la mort de Jésus, est appuyée par les paroles suivantes de l'apôtre qui font autorité: « Car là où il y a un testament [en grec il n'y a qu'un seul mot pour « testament » et « alliance »], il est nécessaire que la mort du testateur soit constatée. Un testament [une alliance], en effet, n'est valable qu'en cas de mort, puisqu'il n'a aucune force tant que le testateur vit » (Hébreux 9: 16, 17). L'effusion du sang de Jésus-Christ était seul nécessaire pour ratifier la nouvelle alliance. La mort des apôtres et des autres fidèles disciples de Jésus-Christ, y compris le « reste » de ce jour, n'a jamais eu et n'a encore rien de commun avec cette question. Il n'y eut qu'un seul sacrifice en Egypte, celui de l'agneau immolé, et ce fut sur cette base unique que s'ouvrit l'alliance de la loi, qui entra immédiatement en vigueur. De même, la nouvelle alliance devint effective lorsque l'Agneau antitypique, Jésus-Christ, fut immolé. Il ne fallait donc pas attendre, pour être valable, que mourût, à la fin de la période de sacrifice, le dernier membre du corps de Christ. Le sang des membres du corps de

Christ n'a rien à voir dans la conclusion et l'efficacité de la nouvelle alliance; c'est un point dont il importe de bien se pénétrer.

L'alliance de la loi fut inaugurée à la montagne de Sinaï; et, à ce moment, comme le montre le récit biblique relatant cette cérémonie, il ne fut question que d'« holocaustes » et « de sacrifices d'actions de grâces » de taureaux [et non pas de boucs] seulement. « Il envoya des jeunes hommes, enfants d'Israël, pour offrir à l'Eternel des holocaustes, et immoler des taureaux en sacrifices d'actions de grâces. Moïse prit la moitié du sang, qu'il mit dans des bassins, et il répandit l'autre moitié sur l'autel. Il prit le livre de l'alliance, et le lut en présence du peuple; ils dirent: Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit, et nous obéirons. Moïse prit le sang, et il le répandit sur le peuple, en disant: Voici le sang de l'alliance que l'Eternel a faite avec vous selon toutes ces paroles » (Exode 24: 5–8).

## Le sang

Moïse, en Egypte, préfigurait Jésus; mais comme Moïse ne pouvait à la fois être mis à mort et continuer sa mission, un agneau fut immolé à sa place; et ce fut le sang de cet agneau qui sanctifia, rendit parfait et efficace, l'alliance de la loi. Cet agneau devait remplir certaines conditions: « Ce sera un agneau sans défaut, mâle, âgé d'un an; ... On prendra de son sang, et on en mettra sur les deux poteaux et sur le linteau de la porte des maisons où on le mangera » (Exode 12: 5, 7). Lorsque les Israélites furent parvenus à la montagne de Sinaï, les cérémonies de l'inauguration de l'alliance de la loi eurent lieu. Moïse prit le sang, en aspergea le peuple, et dit: « Voici le sang de l'alliance que l'Eternel a faite avec vous » (Exode 24: 8).

Le sang de Jésus, versé sur le Calvaire, rendit valable la nouvelle alliance. Le jour même et immédia-

tement avant sa mort, Jésus avait pris la coupe remplie de vin, symbole de son sang, et avait dit à ses disciples: « Ceci est [représente] mon sang, le sang de l'alliance [la nouvelle], qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés » (Matthieu 26: 28). Son sang versé, non seulement fut le point de départ de la nouvelle alliance, mais servit en même temps de prix de rachat pour l'humanité. On ne peut entrer dans une alliance avec Dieu qu'en ayant foi au sang répandu de Jésus-Christ. Avant d'avoir cette foi, tous étaient éloignés de Dieu. Et seuls ceux qui ont accepté Christ et ont eu foi en lui, ont pu s'en rapprocher. « Souvenez-vous que vous [les disciples de Christ choisis d'entre les nations] étiez en ce temps-là [au temps passé] sans Christ, privés du droit de cité en Israël, étrangers aux alliances de la promesse [y compris la nouvelle alliance], sans espérance et sans Dieu dans le monde. Mais maintenant, en Jésus-Christ [le médiateur], vous [ceux des nations] qui étiez jadis éloignés, vous avez été rapprochés par le sang de Christ. Car il est notre paix, lui qui des deux n'en a fait qu'un, et qui a renversé le mur de séparation » (Ephésiens 2: 12–14).

Les Juifs qui volontairement violaient l'alliance de la loi étaient mis à mort; ainsi mourront tous ceux qui considèrent comme profane ou vulgaire le sang de Jésus-Christ, le sang de la nouvelle alliance. « De quel pire châtiment pensez-vous que sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu [celui qui est plus grand que Moïse], qui aura tenu pour profane le sang de l'alliance, par lequel il a été sanctifié, et qui aura outragé l'esprit de la grâce? » (Hébreux 10: 29). C'est Jéhovah Dieu qui rend parfaits ceux qui sont choisis pour son nom, et ce, sous le couvert du sang de la nouvelle alliance. « Que le Dieu de paix, qui a ramené d'entre les morts le grand pasteur des brebis, par le sang d'une alliance éternelle, notre

Seigneur Jésus, vous rende capables de toute bonne œuvre [vous rende accomplis en toutes sortes de bonnes œuvres (*Ostervald*)] pour l'accomplissement de sa volonté, et fasse en vous ce qui lui est agréable, par Jésus-Christ, auquel soit la gloire aux siècles des siècles! Amen! » (Hébreux 13: 20, 21). « Car, par une seule offrande, il a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés » (Hébreux 10: 14).

Ces derniers textes bibliques montrent avec précision que la nouvelle alliance ne concerne pas le rétablissement, la régénération du genre humain, mais se rapporte exclusivement à ceux qui ont pris l'engagement de faire la volonté divine et parmi lesquels Dieu se choisit un peuple pour son nom. Il sanctifie les membres de ce peuple pour les mettre à même d'accomplir ses desseins. Bien plus, il ne les sanctifie que lorsqu'ils se sont consacrés pour faire sa volonté et après les avoir acceptés, par le mérite du sang versé de Jésus-Christ. Si les Ecritures appellent la nouvelle alliance l'« alliance éternelle », c'est qu'elle fait partie du dessein originel de Jéhovah qui est de susciter une postérité dont la principale raison d'être est de réhabiliter son nom. Seuls ceux qui ont été admis dans la nouvelle alliance, et qui se montrent ensuite fidèles jusqu'à la fin, sont élus et deviennent partie intégrante de la postérité promise.

## Conclue avec qui?

L'alliance de la loi fut conclue par Jéhovah avec les descendants naturels d'Israël, et Moïse en fut le médiateur glorifié. Les Israélites, pris dans l'ensemble, furent infidèles à leur alliance; c'est pourquoi ils furent rejetés en tant que nation. La nouvelle alliance a été passée avec Jésus-Christ, le Médiateur souverain, en faveur de l'Israël spirituel et à son profit. Il y a un Israël naturel ou terrestre et un Israël spirituel ou

céleste. Les Israélites naturels ayant rompu les termes de l'alliance faite en Egypte, il eût été inconséquent de la part de Dieu de conclure avec ce même peuple, une alliance nouvelle plus élevée et plus sublime encore que l'ancienne. Ce fait seul suffit à indiquer qu'il n'était pas possible que la nouvelle alliance fut faite avec les descendants naturels d'Abraham. Les Israélites naturels ou charnels étaient un peuple figuratif. Au contraire ceux qui ont fait une alliance avec Dieu pour exécuter sa volonté, constituent le peuple réel et sont désignés comme Israélites spirituels.

Il est exact qu'il est écrit que Dieu traiterait une alliance nouvelle « avec la maison d'Israël et la maison de Juda ». Il serait toutefois dépourvu de sens d'en déduire que Dieu établirait une nouvelle alliance avec les descendants naturels des Juifs qui se rassemblent à présent en Palestine, qui n'ont pas la foi, et continuent à rejeter Christ. L'apôtre a écrit à ce sujet: « Ce qu'Israël [c'est-à-dire la nation d'Israël, les descendants naturels d'Abraham] cherche, il ne l'a pas obtenu, mais l'élection [ceux qui sont fidèles en Christ] l'a obtenu, tandis que les autres ont été endurcis [aveuglés] » (Romains 11: 7). Ceci démontre une fois de plus que la nouvelle alliance n'est pas faite avec la nation d'Israël, avec les descendants naturels de Jacob, mais avec les Israélites spirituels. Jésus-Christ est le « testateur » (Hébreux 9: 16, 17).

Par sa naissance à la nature humaine, Jésus-Christ était un Israélite naturel. Ses premiers disciples, qui étaient également des Israélites naturels, appartenaient aux deux maisons d'Israël. Mais la nouvelle alliance fut conclue avec Jésus-Christ seul, après qu'il eut été fait le chef de la maison spirituelle d'Israël; les autres furent simplement invités à entrer dans cette alliance après avoir accepté Jésus-Christ comme la postérité promise, c'est-à-dire après être devenus

des Israélites spirituels. « Car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël, et, pour être la postérité d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants; mais il est dit: En Isaac sera nommée pour toi une postérité » (Romains 9: 6, 7). Ne sont Israélites spirituels que ceux qui sont engendrés de l'esprit après avoir manifesté leur foi dans le sang de Jésus. « Le Juif, ce n'est pas celui qui en a les dehors; et la circoncision, ce n'est pas celle qui est visible dans la chair. Mais le Juif, c'est celui qui l'est intérieurement; et la circoncision, c'est celle du cœur, selon l'esprit et non selon la lettre. La louange de ce Juif ne vient pas des hommes, mais de Dieu » (Romains 2: 28, 29).

Ceux qui étaient entrés dans l'ancienne alliance de la loi étaient un peuple racheté et affranchi; car c'est précisément dans ce but que Jéhovah était descendu en Egypte. « Est-il sur la terre une seule nation qui soit comme ton peuple, comme Israël, que Dieu est venu racheter pour en former son peuple, pour se faire un nom et pour accomplir en sa faveur, en faveur de ton pays, des miracles et des prodiges, en chassant devant ton peuple, que tu as racheté d'Egypte, des nations et leurs dieux? Tu as affermi ton peuple d'Israël, pour qu'il fût ton peuple à toujours; et toi, Eternel, tu es devenu son Dieu » (2 Samuel 7: 23, 24). « Est-il sur la terre une seule nation qui soit comme ton peuple d'Israël, que Dieu est venu racheter pour en former son peuple, pour te faire un nom et pour accomplir des miracles et des prodiges, en chassant des nations devant ton peuple que tu as racheté d'Egypte? Tu as établi ton peuple d'Israël, pour qu'il fût ton peuple à toujours; et toi, Eternel, tu es devenu son Dieu » (1 Chroniques 17: 21, 22). Pour être rachetés et délivrés de l'Egypte, les Israélites avaient dû immoler l'agneau pascal sans défaut. Ce fut alors que Jéhovah conclut avec eux une alliance et, les prenant par la main, les conduisit hors d'Egypte vers la mon-

tagne de Sinaï, où l'alliance fut inaugurée par des solennités appropriées.

Avant de pouvoir admettre quelqu'un dans la nouvelle alliance, l'agneau antitypique dut être immolé. Ceux qui ont été accueillis dans cette alliance ont dû être, au préalable, un peuple racheté et délivré. Ils ont été rachetés « par le sang précieux de Christ [Jésus], comme d'un agneau sans défaut et sans tache » (1 Pierre 1: 19). « En attendant la bienheureuse espérance, et la manifestation de la gloire du grand Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, qui s'est donné lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de se faire un peuple qui lui appartienne, purifié par lui et zélé pour les bonnes œuvres » (Tite 2: 13, 14). Ce texte montre que le but de la nouvelle alliance n'est autre que de choisir d'entre les nations un peuple particulier, zélé pour de bonnes œuvres, c'est-à-dire s'appliquant à rendre témoignage au nom de Jéhovah, et participant dans cette mesure à la justification de ce nom.

Tous les Israélites spirituels, savoir, ceux qui ont été choisis pour le nom de Jéhovah, doivent être inclus dans la nouvelle alliance. On interprétait autrefois les paroles de Romains, chapitre 11, versets 25 à 29, de façon à établir une relation entre les Israélites naturels et la nouvelle alliance. Or, il appert maintenant que la nouvelle alliance n'a rien de commun avec les douze tribus de l'Israël naturel, mais qu'elle concerne exclusivement l'« Israël de Dieu », c'est-à-dire l'Israël spirituel (Galates 6: 16).

## « Une partie d'Israël endurcie »

Notons une fois de plus ce que l'apôtre Paul déclare dans son argumentation: « Ce qu'Israël [naturel] cherche, il ne l'a pas obtenu; mais l'élection [les Israélites qui sont devenus des Israélites spiri-

tuels] l'a obtenu, tandis que les autres ont été endurcis [aveuglés]. » L'apôtre, s'adressant spécialement aux païens, dit: « Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne vous regardiez point comme sages, c'est qu'une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement, jusqu'à ce que la totalité des païens soit entrée » (Romains 11: 25). La majeure partie du peuple d'Israël tomba dans l'endurcissement, fut aveuglée; seul, un « reste » parmi les Juifs, demeura fidèle et ne le fut pas. Ce texte biblique ne dit pas que cet aveuglement des Juifs était temporaire et qu'il cesserait à un moment déterminé, mais il déclare expressément qu'une partie (la majorité) du peuple juif est tombée dans l'égarement. Quand Jésus parut sur la terre quelques Juifs seulement étaient prêts à l'accepter (et l'acceptèrent en effet) comme le Messie. Ceux-là ne furent pas frappés de cette cécité intellectuelle.

Lorsque l'apôtre dit: « jusqu'à ce que la totalité des païens soit entrée », il n'envisage pas la fin des temps des nations ou la fin du monde, mais la période nécessaire pour compléter ou parfaire le chiffre prévu des 144.000 en choisissant ceux qui manquaient ailleurs que parmi les Juifs ou Israélites naturels. Puisque seul une fraction infime d'Israël accepta Jésus, fut transférée à lui et devint spirituelle, il fallait nécessairement, pour arriver au chiffre de 144.000 membres du corps de Christ, faire appel aux Gentils, aux non-Juifs. Pendant trois ans et demi après la Pentecôte l'évangile fut prêché exclusivement aux Juifs ou Israélites selon la chair, pour leur offrir une large occasion de devenir spirituels. Aussitôt après l'évangile fut porté non plus seulement aux Juifs mais aussi aux Gentils. Corneille fut le premier païen qui devint un disciple de Jésus (Actes 10: 1–48). Cette conversion marqua le commencement de l'entrée de la « totalité des païens ». Il en va de même au-

jourd'hui où un reste seulement de l'Israël spirituel a été couvert du manteau de la justice et revêtu des vêtements du salut. « Parce que vous obtiendrez le salut de vos âmes pour prix de votre foi. Les prophètes, qui ont prophétisé touchant la grâce qui vous était réservée, ont fait de ce salut l'objet de leurs recherches et de leurs investigations » (1 Pierre 1: 9, 10; Esaïe 61: 10). Le salut dont il est question ici s'applique au reste de l'Israël spirituel, de qui le prophète a écrit: « Quand l'ennemi viendra comme un fleuve, l'esprit de l'Eternel le mettra en fuite. Un rédempteur viendra pour Sion, pour ceux de Jacob qui se convertiront de leurs péchés, dit l'Eternel » (Esaïe 59: 19, 20).

Puis l'apôtre continue: « Et ainsi tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit: Le libérateur viendra de Sion, et il détournera de Jacob les impiétés » (Romains 11: 26). Les impiétés sont détournées de tous les Israélites spirituels quand le Libérateur, Christ, vient de Sion. Alors « tout Israël », c'est-à-dire l'Israël spirituel, sera sauvé. Le libérateur qui sort de Sion, c'est-à-dire de l'organisation de Dieu, n'est autre que Christ. C'est lui qui détourne les impiétés « de Jacob », savoir, du peuple tiré du monde pour le nom de Jéhovah. Tout ceci s'opère dans le même temps que la délivrance de l'Israël spirituel rassemblé auprès de Dieu.

En 1918 Christ, le « Messager de l'alliance », vint soudain dans le temple de Jéhovah pour juger et purifier les fils de Lévi. Conséquence: l'impiété fut détournée de Jacob, c'est-à-dire du peuple allié de Dieu. En d'autres termes: le Seigneur Jésus, dans le temple, supprima les impiétés telles que le « développement du caractère », le formalisme, les cérémonies, le culte de la créature, assimilé au « péché de Samarie » (Amos 8: 14), la marotte de la pyramide, la soumission aux puissances politiques et commerciales comme

si elles étaient les « autorités supérieures ». Détourner l'impiété de Jacob c'est éloigner du « reste » ces choses profanes et lui faire voir et apprécier au contraire le véritable dessein de Jéhovah. Les Israélites naturels ou Juifs à qui on pensait autrefois que se référait le texte qui nous occupe et dont, par conséquent, « l'impiété » aurait été détournée, persistent précisément dans cette impiété et sont aveugles comme des chauves-souris sur les volontés de Dieu. Voilà qui prouve que l'apôtre ne pensait pas à l'Israël naturel lorsqu'il parlait de détourner l'impiété de Jacob, mais que ce texte se rapporte uniquement à la maison spirituelle d'Israël.

Il est tout à fait déraisonnable et partant contraire à l'Ecriture sainte de penser qu'un jour viendra où Jéhovah fera une alliance nouvelle avec tous les descendants naturels d'Israël pour sauver ensuite tous les Juifs. Peu de jours avant son crucifiement, Jésus entra à Jérusalem monté sur un âne et s'y offrit comme Roi aux nations. Il fut rejeté. C'est là qu'il leur dit: « Voici, votre maison vous est laissée déserte » (Matthieu 23: 38). A cet instant précis, les Juifs furent rejetés en tant que nation. Cependant, un petit nombre d'entre eux demeura fidèle, et devint, comme le déclare l'apôtre, les enfants de la promesse (Romains 9: 8). La nation israélite n'avait pas réussi à acquérir le grand privilège de devenir les témoins de Jéhovah; mais les Juifs qui étaient demeurés fidèles et qui de ce fait étaient passés dans la maison spirituelle d'Israël, reçurent cette faveur par leur élection.

L'évangile ne fut annoncé qu'aux Juifs jusqu'au moment où Pierre l'apporta à Corneille. Là-dessus, les apôtres se réunirent à Jérusalem, afin d'examiner pourquoi l'évangile était aussi prêché aux païens. Ce fut devant cette réunion que Jacques dit: « Hommes, frères, écoutez-moi! Simon a raconté comment Dieu a d'abord jeté les regards sur les nations pour choi-

sir du milieu d'elles un peuple qui portât son nom. » C'est alors aussi que Paul et Barnabas racontèrent les miracles et les prodiges que Dieu avait faits par eux au milieu des païens (Actes 15: 12–15). Paul avait été établi spécialement apôtre des païens. Dans son épître aux Romains, notamment au chapitre 11, il expose ses efforts pour expliquer aux Juifs le privilège qu'ils avaient de devenir les serviteurs de Jésus-Christ. Il dit: « Je vous le dis à vous, païens: en tant que je suis apôtre des païens, je glorifie mon ministère, afin, s'il est possible, d'exciter la jalousie de ceux de ma race, et d'en sauver quelques-uns » (Romains 11: 13, 14). S'il s'était trouvé parmi l'Israël naturel le nombre nécessaire pour constituer les 144.000 Israélites spirituels, ce privilège d'appartenir au corps de Christ n'aurait jamais été octroyé aux païens. Lors donc que l'évangile fut annoncé aux païens, cette occasion s'ouvrait à la fois aux Juifs et aux païens et non plus uniquement aux Juifs. Plus loin, l'apôtre Paul fait ressortir que l'occasion de faire partie du peuple pour le nom de Jéhovah, occasion offerte tant aux Juifs qu'aux Gentils, est une grande faveur de Dieu.

Il dit en substance: 'Le rejet de la nation israélite a ouvert à tous les hommes, à quelque nation qu'ils appartiennent, la porte de la réconciliation avec Dieu, et non seulement à eux mais aussi à tous les Juifs qui renoncent à leur incrédulité; dès lors, qu'en résultera-t-il pour les Juifs qui acceptent Jésus-Christ et se donnent complètement à Dieu?' L'apôtre répond à sa propre question en disant que leur réintégration équivaut à « une vie d'entre les morts » (Romains 11: 15). Puis il avertit les païens de ne pas tirer vanité de la grâce qui leur a été accordée, mais plutôt de craindre. Ceux-ci avaient sans doute tendance à se glorifier; aussi Paul ajoute-t-il: « Tu diras donc: Les branches ont été retranchées, afin que moi je fusse enté. Cela est vrai; elles ont été retranchées pour cause d'incré-

dulité, et toi, tu subsistes par la foi. Ne t'abandonne pas à l'orgueil, mais crains; car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, il ne t'épargnera pas non plus » (Romains 11: 19–21). L'apôtre insiste sur le fait que notre sécurité n'est effective que si nous faisons preuve de fidélité envers Dieu et Christ. Il prévient les païens que Dieu est à même de faire entrer les Juifs dans la nouvelle alliance si ces derniers croient en lui et lui obéissent.

Le temps était maintenant venu où l'évangile devait être prêché aux Gentils. Ceux qui furent acceptés ne le furent pas en raison de leur condition, situation, etc; le choix était uniquement basé sur le fait qu'ils étaient spirituels, c'est-à-dire qu'ils avaient reconnu Christ et s'étaient complètement dévoués à Dieu. A partir de ce moment, Dieu ne fit plus de distinction entre le Juif et le Gentil. « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme; car tous vous êtes un en Jésus-Christ » (Galates 3: 28).

La grâce s'était tournée vers les païens et l'occasion leur était offerte de devenir le peuple de Jéhovah. Il n'était pas question que tous les Juifs y fussent compris par le seul fait qu'ils étaient les descendants naturels d'Abraham. Au contraire, les Juifs d'origine et les païens se trouvaient maintenant sur un pied d'égalité; et quand un homme — qu'il fût Juif ou païen, esclave ou libre — se consacrait entièrement à Dieu par la foi au sang de Jésus-Christ, il pouvait devenir membre de la postérité promise.

L'époque devait être où le Libérateur viendrait de Sion. Bientôt Christ fit son entrée dans le temple et la prophétie se réalisa: « Le libérateur viendra de Sion, et il détournera de Jacob les impiétés » (Romains 11: 26; Esaïe 59: 20). Ce moment coïncidant avec celui de la purification des « fils de Lévi », où l'impiété est détournée de la maison spirituelle

d'Israël, tous ces fidèles seront sauvés. Ainsi s'établit la conviction que l'argumentation de l'apôtre Paul ne se réfère pas à l'Israël selon la chair, mais au salut de l'Israël selon l'esprit.

L'apôtre empruntant ensuite un passage de la prophétie de Jérémie relative à la nouvelle alliance en cite une partie des termes ou conditions: « Et ce sera mon alliance avec eux [c'est-à-dire avec l'Israël spirituel, représenté actuellement sur la terre par le fidèle « reste »], lorsque j'ôterai leurs péchés. » L'Israël spirituel avait péché; il s'était rendu coupable d'iniquité devant Dieu, et avait encouru son déplaisir. Telle était la situation lorsque Christ apparut dans le temple pour y juger. Or, Dieu pardonna ensuite à son peuple, et sa colère s'apaisa. « Tu diras en ce jour-là: Je te loue, ô Eternel! Car tu as été irrité contre moi, ta colère s'est apaisée, et tu m'as consolé » (Esaïe 12: 1). Le grand « Messager de l'alliance », Christ, le Juge revêtu de toute puissance et de toute autorité, était venu dans le temple pour juger et purifier de leurs péchés les « fils de Lévi », afin que ces fils de Dieu pussent dès lors présenter à l'Eternel des offrandes avec justice (Malachie 3: 3). L'offrande dont il vient d'être question consiste manifestement dans le fait que ces élus pour le nom de Jéhovah doivent devenir les témoins du Très-Haut et lui offrir sans cesse « un sacrifice de louange, c'est-à-dire, le fruit de lèvres qui confessent son nom » (Hébreux 13: 15).

Les Juifs naturels repoussèrent l'évangile de « Jésus-Christ crucifié »; ils rejetèrent le Maître en tant que Justificateur du nom de Jéhovah et Sauveur de l'homme. Ils devenaient donc ennemis de Dieu. « En ce qui concerne l'Evangile, ils sont ennemis à cause de vous; mais en ce qui concerne l'élection, ils sont aimés à cause de leurs pères » (Romains 11: 28). Ces Juifs étant ennemis, et par conséquent aveuglés, il n'était pas possible qu'ils fussent admis dans la

nouvelle alliance. Aussi ce texte ne signifie-t-il pas que les Juifs devenus aveugles spirituellement parlant, étaient disposés à se mettre sur le côté pour faciliter l'entrée des païens dans la faveur de Dieu, car même aux jours de l'apôtre Paul, les Juifs se fâchaient à la pensée que quelque grâce divine fût accordée aux païens (Actes 22: 21–23). L'aveuglement des Juifs profita aux Gentils en ce qu'il leur offrit la chance de se joindre à l'organisation divine. Ainsi donc, la plupart des Juifs étaient ennemis de Dieu à cause des Gentils, c'est-à-dire que leur endurcissement tournait au bénéfice de ces derniers.

Ce qui précède n'est pas applicable au fidèle reste des Juifs à propos de qui l'apôtre explique: « En ce qui concerne l'élection, ils [les Juifs fidèles qui n'ont pas été aveuglés] sont aimés à cause de leurs pères. » Leurs pères, Abraham, Isaac et Jacob, étaient fidèles et Dieu les aimait; aussi étendit-il son amour au reste d'Israël en lui offrant l'opportunité de faire partie de l'élection. C'est pourquoi l'apôtre dit: « Mais l'élection [le reste fidèle d'Israël naturel, qui est devenu spirituel] l'a obtenu » (Romains 11: 7).

## Israël et Juda

La maison spirituelle d'Israël et de Juda comprend tous ceux qui par l'exercice de la foi dans le sang de Jésus-Christ comme rançon de l'homme, ont convenu, par alliance, de faire la volonté de Dieu et ont été engendrés par lui. Le mot *Juda* veut dire « louange » et s'applique à ceux qui ont rempli et remplissent encore leur devoir dans le service du royaume. Le prophète Jérémie, au chapitre 31, annonce le rétablissement du « reste » fidèle, c'est-à-dire sa délivrance de l'organisation de Satan et sa réintégration dans l'organisation du royaume de Jéhovah. Le mot *Jacob* éveille également l'idée de la classe du royaume.

Parlant de la délivrance des vrais Israélites spirituels de l'organisation de Satan et de leur translation dans l'organisation de Dieu lors de la venue de Christ dans le temple, le prophète dit: « Car l'Eternel rachète Jacob, il le délivre de la main d'un plus fort que lui. Ils viendront, et pousseront des cris de joie sur les hauteurs de Sion; ils accourront vers les biens de l'Eternel, le blé, le moût, l'huile, les brebis et les bœufs; leur âme sera comme un jardin arrosé, et ils ne seront plus dans la souffrance. Alors les jeunes filles se réjouiront à la danse, les jeunes hommes et les vieillards se réjouiront aussi; je changerai leur deuil en allégresse, et je les consolerai; je leur donnerai de la joie après leurs chagrins » (Jérémie 31: 11–13). Cette prophétie se rapporte visiblement au temps de la joie qui accompagne l'arrivée du Seigneur Jésus dans le temple, car c'est alors qu'il invite ses fidèles à entrer dans sa joie (Matthieu 25: 21). Jéhovah attire maintenant l'attention sur un point qui, auparavant, n'avait jamais été clairement indiqué dans les Ecritures, savoir, l'établissement de la nouvelle alliance. C'est pourquoi il parle par l'organe de son prophète et dit: « Voici, les jours viennent, dit l'Eternel, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle » (Jérémie 31: 31).

Cette dernière prophétie ne peut concerner les Juifs selon la chair, car ils ont rejeté Dieu et Jésus-Christ et ont été rejetés eux-mêmes; leur alliance de la loi même a cessé d'exister depuis longtemps, parce qu'ils n'y sont pas restés résolument attachés. Elle vise une nouvelle alliance qui doit être traitée avec la maison spirituelle d'Israël et de Juda, c'est-à-dire avec la classe du royaume qui sera adjointe à Christ, le « lion de la tribu de Juda » (Apocalypse 5: 5). Comme il est le chef de la tribu de Juda, ceux qui sont reçus dans le temple comme membres de son corps et qui,

de ce fait, font partie du royaume, reçoivent le nom de « maison de Juda ».

L'apôtre disant, « les jours viennent », la question se pose: Quand sont venus les jours de l'établissement de cette nouvelle alliance? Evidemment après que les Juifs eurent manqué de se conformer aux dispositions de l'alliance de la loi et que celle-ci eut vieilli. Puis, reprenant cette prédiction relative à la nouvelle alliance, l'apôtre Paul écrit: « Car c'est avec l'expression d'un blâme que le Seigneur dit à Israël: Voici, les jours viennent, dit le Seigneur, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle » (Hébreux 8: 8). L'apôtre Paul continue à citer la prophétie de Jérémie. Ses paroles permettent même de déterminer l'époque de l'établissement de l'alliance ainsi que ses dispositions. Il dit: « Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit le Seigneur: Je mettrai mes lois dans leur esprit, je les écrirai dans leur cœur; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple » (Hébreux 8: 10). La nouvelle alliance vit donc le jour lorsque la première eut vieilli. « En disant: une alliance nouvelle, il a déclaré la première [celle de la loi] ancienne; or, ce qui est ancien, ce qui a vieilli, est prêt de disparaître » (Hébreux 8: 13). Lorsque Jérémie prononça cette prophétie, l'alliance de la loi était sur son déclin tout en ayant encore un reste de vigueur. Jéhovah faisait donc connaître, par la bouche de son prophète Jérémie, ce qu'il ferait de l'alliance ancienne, une fois que celle-ci serait finie, et aussi quels étaient ses projets sur une alliance nouvelle.

« Ces jours-là », dont a parlé le prophète Jérémie, ont commencé le jour de Pâque de l'an 33 après Christ. Jésus avait célébré pour la dernière fois la pâque ordonnée en Egypte, et institué aussitôt après la commémoration de sa mort. C'est alors que fut conclue la nouvelle alliance. Jésus mourut ce jour-là

même. Le jour de l'établissement de l'alliance de la loi en Egypte est définitivement fixé au quatorzième jour de Nisan. De la même manière, le jour de l'établissement de la nouvelle alliance demeure définitivement fixé au quatorzième jour de Nisan de l'an 33 ap. J.-C. « Ces jours-là », les jours de l'ancienne alliance, avaient pris fin.

L'alliance de la loi fut traitée en Egypte, mais la nouvelle alliance, ainsi que l'explique Jérémie, ne serait pas comme celle-là. « Non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, le jour où je les saisis par la main pour les faire sortir du pays d'Egypte, alliance qu'ils ont violée, quoique je fusse leur maître [autres versions: leur époux], dit l'Eternel » (Jérémie 31: 32). Cette alliance conclue en Egypte fut établie en vertu du sacrifice d'un agneau véritable, et administrée par un médiateur humain; ses dispositions furent consignées plus tard sur des tables de pierre et sur du parchemin. La nouvelle alliance est absolument différente et réalisera ce que n'a pu réaliser l'ancienne. L'Egypte où fut contractée l'ancienne alliance, préfigurait le monde de Satan où le Seigneur fut crucifié. Suivant cette figure la nouvelle alliance doit avoir été faite quand Jésus-Christ était encore sur la terre, et quand il fut crucifié. La nation israélite qui s'était montrée infidèle dans l'observance de l'alliance de la loi, n'était par conséquent pas digne que la nouvelle alliance fût passée avec elle.

Jéhovah fut « leur époux »: celui de la nation d'Israël. Ce détail avait été symboliquement représenté par Abraham qui se comporta en époux envers Agar. En s'assimilant ainsi lui-même à l'époux de l'Israël naturel, Jéhovah montre que ses rapports avec ce peuple, réglés par l'alliance de la loi, avaient pour but de susciter un peuple ou une postérité pour son nom. Cependant Agar ne put donner à Abraham une postérité qui eût l'agrément de Jéhovah. De même,

l'organisation typique de l'Israël charnel manqua de produire une nation entière, un peuple pour le nom de Jéhovah. Aussi la nouvelle alliance, suivant l'expression du prophète, est « non comme l'alliance » qui fut traitée en Égypte. Jéhovah explique ensuite l'alliance qu'il traitera avec la maison d'Israël selon l'esprit: « Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit l'Eternel: je mettrai ma loi au dedans d'eux, je l'écrirai dans leur cœur; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple » (Jérémie 31: 33).

Quand fut traitée l'alliance dont parle ici le prophète Jérémie? — Réponse: A la mort de Jésus, en l'an 33. Comme on peut le voir, l'apôtre reprend dans Hébreux 8: 8–10 cette prédiction de Jérémie. Elle fut écrite d'avance au profit de l'Eglise, et c'est à celle-ci que l'apôtre s'adresse. Pourquoi aurait-il communiqué à l'Eglise les dispositions d'une alliance qui, comme on le comprenait autrefois, ne devait entrer en vigueur qu'après l'achèvement de l'Eglise? Il y avait là un manque évident de logique. La nouvelle alliance ne concerne ni l'Israël naturel ni l'humanité en général. Tout cela a été écrit d'avance pour l'instruction, l'encouragement et l'espérance de l'Eglise (Romains 15: 4). Les paroles de Jérémie 31: 33 signifient manifestement ceci: « Après ces jours-là », c'est-à-dire après que l'alliance de la loi aura pris fin et sera devenue ancienne, Dieu fera une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda. Les Juifs furent rejetés, et cet éloignement marqua la fin de l'alliance de la loi. La nouvelle alliance fut traitée le jour suivant, comme l'expliqua Jésus. A l'instant même où l'ancienne alliance prit fin, Dieu conclut la nouvelle alliance avec Jésus-Christ.

En faveur de qui devait opérer la nouvelle alliance traitée avec Jésus? — Réponse: En faveur de la maison d'Israël spirituel, c'est-à-dire pour tous ceux qui

sont nés de l'esprit. Cette alliance n'a pas été établie avec ou pour un descendant naturel quelconque de Jacob, mais au profit de tous ceux qui deviennent justes par la foi en Jésus-Christ. « ... justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a point de distinction » (Romains 3: 22). « Il n'y a aucune différence, en effet, entre le Juif et le Grec, puisqu'ils ont tous un même Seigneur, qui est riche pour tous ceux qui l'invoquent. Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé » (Romains 10: 12, 13). « Car il est notre paix, lui qui des deux [des Juifs et non-Juifs qui sont de vrais croyants] n'en a fait qu'un, et qui a renversé le mur de séparation, l'inimitié, ayant anéanti par sa chair la loi des ordonnances dans ses prescriptions [de l'ancienne alliance de la loi], afin de créer en lui-même avec les deux [les Juifs et les Gentils] un seul homme nouveau, en établissant la paix, et de les réconcilier [comme médiateur], l'un et l'autre en un seul corps, avec Dieu par la croix, en détruisant par elle l'inimitié [l'alliance de la loi] » Ephésiens 2: 14–16).

Jéhovah explique la nature de ses rapports avec ceux qu'il fait entrer dans la nouvelle alliance, lorsqu'il fait dire à son prophète: « Je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. » Ces paroles expliquent le but de cette nouvelle alliance, qui consiste à préparer un peuple pour le nom de Jéhovah, peuple qui doit être son témoin ayant pour mission de porter le témoignage qui lui a été confié, avant la destruction de l'organisation de Satan (Esaïe 43: 9–12). Jéhovah a jeté ses regards sur les Gentils aussi bien que sur les Juifs pour choisir du sein des nations un peuple pour son nom, un peuple qui, après avoir été reçu dans la nouvelle alliance, formerait le témoin autorisé de Jéhovah, et qui, comme nous venons de le dire, lui rendrait témoignage.

Jéhovah explique comment il préparera ce peuple lorsqu'il annonce par son prophète: « Je mettrai ma loi au dedans d'eux, je l'écrirai dans leur cœur », et non sur des tables de pierre. Cette œuvre de préparation d'un peuple pour son nom a lieu après que les membres de ce peuple sont engendrés de l'esprit et ont été soumis aux prescriptions de la nouvelle alliance.

S'adressant à ceux de ses frères qui étaient dévoués au Seigneur, l'apôtre dit: « Vous êtes manifestement une lettre de Christ, écrite, par notre ministère, non avec de l'encre, mais avec l'esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur les cœurs » (2 Corinthiens 3: 3). Lorsqu'on est accueilli dans l'organisation divine, il faut que la vérité pénètre l'esprit et le cœur, ainsi que l'exprime le psalmiste: « Mais tu veux que la vérité soit au fond du cœur: Fais donc pénétrer la sagesse au dedans de moi! Purifie-moi avec l'hysope, et je serai pur; lave-moi, et je serai plus blanc que la neige » (Psaume 51: 8, 9).

Le vrai disciple de Jésus-Christ, le chef de l'Israël spirituel, parle comme l'apôtre: « Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur » (Romains 7: 22). La loi de Jéhovah est écrite dans les cœurs de ses fils fidèles, ses saints, et c'est à eux qu'il révèle les choses profondes de sa parole (1 Corinthiens 2: 10). Cette loi leur fait connaître l'importance de la mission divine qui leur a été dévolue et qui consiste à proclamer le message du royaume (Esaïe 61: 1–3). Ce sont eux qui ont reçu le témoignage de Jésus-Christ, et qui gardent fidèlement les commandements de Dieu, lui prouvant ainsi leur amour (Apocalypse 12: 17; 1 Jean 5: 3). Ceux qui ont été admis dans l'alliance et qui sont absolument fidèles, doivent, en obéissance au commandement du Seigneur (Matthieu 24: 14), prêcher « cette bonne nouvelle du royaume ».

En disant: 'Je serai votre Dieu', Jéhovah marque par là qu'il ne tolérera parmi eux aucun maître perfide. Donc, point de cérémonies par lesquelles on adore, on honore, on glorifie des créatures, car tel est « le péché de Samarie ». Toutes les formalités qui ne sont que pour la montre doivent être éliminées. L'honneur et la gloire doivent être rendus à Jéhovah, car c'est à lui seul qu'ils sont dûs (Psaume 96: 8). Ceux qui sont dans le temple peuvent bien constater que cette action d'écrire la loi de Dieu dans les cœurs de son peuple, a été précisément l'œuvre que le Seigneur a accomplie en eux en les préparant à être ses témoins; et c'est là encore une preuve que la nouvelle alliance se rapporte uniquement à l'Israël spirituel.

Chapitre VI

# SES ALLIANCES

JEHOVAH écrit sa loi dans le cœur de ceux qui prennent plaisir à faire sa volonté. Son Fils bien-aimé, inlassablement dévoué à son Père, dit: « Je veux faire ta volonté [autres versions: je prends plaisir à faire ta volonté], mon Dieu! Et ta loi est au fond de mon cœur. J'annonce la justice dans la grande assemblée; voici, je ne ferme pas mes lèvres, Eternel, tu le sais! Je ne retiens pas dans mon cœur ta justice, je publie ta vérité et ton salut; je ne cache pas ta bonté et ta fidélité dans la grande assemblée » (Psaume 40: 9–11). Ce psaume exprime les sentiments du cœur de ceux qui, se trouvant dans la nouvelle alliance, s'efforcent de faire preuve de la même fidélité que lui. Il est déraisonnable et contraire aux Ecritures de croire que Jéhovah traiterait une nouvelle alliance avec les Juifs, recevrait ensuite dans cette même alliance des Gentils issus d'autres nations qui deviendraient par là même des prosélytes juifs, avec tendance à se faire Juifs. Il convient donc d'abandonner toute idée selon laquelle l'Israël naturel pourrait avoir quelque rapport avec la nouvelle alliance (Matthieu 11: 24). La nouvelle alliance a été conclue avec Jésus-Christ en faveur de ceux qui conviennent de faire la volonté de Dieu. Ceux qui sont reçus dans cette alliance et y demeurent stables, doivent avoir la loi de Dieu écrite dans leurs cœurs; ils doivent publier la justice de Jéhovah. A cette condition ils peuvent constituer le peuple de Dieu choisi pour son nom.

Dans le chapitre précédent nous avons examiné la prophétie de Jérémie traitant de la nouvelle al-

liance. Nous continuons maintenant cet examen. « Celui-ci n'enseignera plus son prochain, ni celui-là son frère, en disant: Connaissez l'Eternel! Car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, dit l'Eternel; car je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché » (Jérémie 31: 34). Il est notoire que cette prophétie se vérifie surtout après que le Seigneur est entré dans le temple et a réuni autour de lui ses disciples fidèles. Elle ne dit pas que la vérité doit être connue de toute créature humaine, puisqu'en effet elle s'adresse à ceux qui sont dans l'alliance.

L'apôtre reproduit comme suit ce texte dans son épître: « Aucun n'enseignera plus son concitoyen, ni aucun son frère, en disant: Connais le Seigneur! Car tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux » (Hébreux 8: 11). Tel qu'il est rendu ici, ce texte ne peut s'appliquer qu'à ceux qui sont dans l'alliance, qui de ce fait sont devenus concitoyens et dont le droit de cité est dans les cieux. Nous voici parvenus à la fin du monde, par quoi il ne faut pas seulement entendre la fin d'une période souvent appelée « la fin du siècle », mais la fin de l'activité de l'organisation de Satan, tolérée jusqu'à maintenant par Jéhovah, et conséquemment un temps où se font des préparatifs pour la destruction complète de la puissance et de l'organisation du diable. Ce qui importe ce n'est pas d'être arrivé au terme d'une période déterminée; c'est que l'heure de la disparition de l'organisation de Satan a sonné, et qu'à côté de cela, dans un élan irrésistible, doit éclater la justification du nom de Jéhovah. Le Seigneur a rassemblé son peuple. C'est maintenant que s'accomplit le psaume 50: 5. Jéhovah a choisi parmi les nations un peuple pour son nom. L'objectif de la nouvelle alliance est donc atteint; aussi le peuple de Dieu n'est-il plus enseigné par des hommes (et surtout plus par des

hommes comme les « anciens élus »), mais par Dieu (Esaïe 54: 13; Jean 6: 45).

Ce n'est pas *La Tour de Garde* qui instruit le peuple de Dieu. *La Tour de Garde* se borne à attirer l'attention du peuple de Dieu sur ce que Dieu a révélé. Chaque enfant de Dieu a l'obligation de vérifier, à l'aide de la Parole, si les pensées émises proviennent d'un homme ou du Seigneur. Dans le temple, Christ est le souverain sacrificateur de Jéhovah; il est le Maître de la classe du temple et, à ce titre, il enseigne tous les enfants de Sion. Jéhovah est le grand Maître ou Instructeur. Lui et Christ sont les Maîtres du peuple de Dieu et c'est pourquoi le Seigneur dit à ses enfants: « Ceux qui t'instruisent ne se cacheront plus [autre version: ne seront plus écartés], mais tes yeux verront ceux qui t'instruisent » (Esaïe 30: 20).

Tous ceux du temple se rendent compte que leur nourriture spirituelle provient de leurs Maîtres, Jéhovah et Christ, et non d'un homme quel qu'il soit. Aucun membre de la classe du temple n'est assez insensé pour croire que tel frère (ou des frères et sœurs) qui vécut jadis parmi eux, mais qui est mort et allé au ciel, instruit à présent les saints sur la terre et dirige leur activité. Une supposition de ce genre ressemble au « péché de Samarie » (Amos 8: 14). Dans le passé Jéhovah et Christ étaient tenus à l'écart et on s'attachait à des hommes qui enseignaient l'Eglise. Mais à présent, le temple ayant été purifié, il n'en est plus ainsi. La prophétie qui fait l'objet de notre examen, déclare: « Tous me connaîtront », ce qui veut dire que la gloire de Jéhovah resplendissant du temple, la signification de son nom et la qualité de ses titres doivent être révélées à tous les membres de la classe du temple, du peuple choisi pour le nom de l'Eternel. Ces choses leur ont, en effet, été apprises et ils se rendent compte que leur plus grand privilège

actuel est de jouer un rôle dans la justification du nom de Dieu.

« Tous me connaîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand », dit encore le prophète. Il s'agit là de ceux qu'ont représentés symboliquement Mardochée (Esther 2: 5–7) et Naomi (Ruth 1: 2, 3), qui furent les premiers à être amenés dans le temple, Esther (Esther 2: 7–11) et Ruth (Ruth 1: 4–18), qui y entrèrent plus tard. Tous sont placés sur un pied d'égalité et connaissent Dieu, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux. Tous reconnaissent que la question la plus importante est celle du nom de Jéhovah. Tous ont reçu le « denier » (Matthieu 20: 1–13), le « nouveau nom » (Esaïe 62: 2; Apocalypse 2: 17). L'unité règne dans leurs rangs et ils chantent avec joie les louanges de Jéhovah et de son Roi. Tout cela s'est réalisé par l'accomplissement de la prophétie de Jérémie rapportée ci-dessus.

Il fut un temps où l'iniquité s'était infiltrée au sein du peuple de Dieu, sous la forme d'une adoration rendue à la créature par un vain formalisme et surtout par un manque à témoigner en faveur de Dieu et de son Royaume. Elle était pour une large part due à l'ignorance. Or, l'ignorance de la loi de Dieu constitue une excuse; c'est pourquoi Jéhovah dit de ceux qui sont dans l'alliance: « Je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché » (Jérémie 31: 34). Cela prouve que le pardon de leur iniquité se trouve en relation directe avec les révélations qui leur ont été accordées lorsqu'ils ont été rassemblés auprès de Dieu dans le temple. L'iniquité dont il est parlé ici n'est pas l'état de péché hérité d'Adam, puisque ceux à qui s'adresse la prophétie ont déjà été purifiés de ce péché par le mérite du sang de Jésus-Christ, qui leur a été appliqué lors de leur justification; c'est l'iniquité à laquelle fait allusion le prophète Esaïe, lorsqu'il dit: « Alors je dis: Malheur

à moi! je suis perdu, car je suis un homme dont les lèvres sont impures, j'habite au milieu d'un peuple dont les lèvres sont impures, et mes yeux ont vu le Roi, l'Eternel des armées. Mais l'un des séraphins vola vers moi, tenant à la main une pierre ardente, qu'il avait prise sur l'autel avec des pincettes. Il en toucha ma bouche, et dit: Ceci a touché tes lèvres; ton iniquité est enlevée, et ton péché est expié » (Esaïe 6: 5–7).

Cette prophétie d'Esaïe commença à se réaliser parmi le peuple de Dieu, vers 1919. Le pardon n'est pas accordé à ce peuple dans le but de lui ménager une entrée dans le ciel, mais à cause du nom de Jéhovah, pour qu'il y ait un peuple prêt à prendre la défense de son nom et à y rendre témoignage. « C'est moi, moi qui efface tes transgressions pour l'amour de moi, et je ne me souviendrai plus de tes péchés » (Esaïe 43: 25). Ces iniquités et péchés sont pardonnés en vertu du sang précieux de Jésus-Christ, sang de la nouvelle alliance versé pour la rémission des péchés (Matthieu 26: 28; Hébreux 9: 22; 12: 24).

## Important

L'importance de la nouvelle alliance est mise bien en évidence dans la Bible. Les anciens prophètes, le Seigneur Jésus et les apôtres en ont parlé, et c'est par leur témoignage que Jéhovah en a fait connaître la portée à ses enfants. N'oublions pas que ces choses ont été écrites pour consoler l'Eglise et fortifier son espérance (Romains 15: 4). Et cela est encore une preuve que la nouvelle alliance concerne exclusivement l'Eglise, et non le monde en général. Notons que la pensée exposée précédemment selon laquelle la nouvelle alliance a été traitée avec l'Israël spirituel, c'est-à-dire avec ceux qui ont été sanctifiés en Christ, est appuyée par les paroles suivantes de l'apôtre, écrites

sous les directives du Seigneur: « Car, par une seule offrande, il [Jésus-Christ] a amené à la perfection pour toujours ceux qui sont sanctifiés » (Hébreux 10: 14). « Ceux qui sont sanctifiés », qui sont-ils? Assurément ceux qui sont réunis en Christ. « Car celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous issus d'un seul. C'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler frères » (Hébreux 2: 11). Et par quoi sont-ils sanctifiés? — Par « le sang de l'alliance [nouvelle], par lequel il [l'homme] a été sanctifié » (Hébreux 10: 29).

L'apôtre poursuit sa démonstration et dit: « C'est ce [la perfection de ceux qui sont sanctifiés par la seule offrande du sang de Jésus] que le saint esprit nous [à l'Eglise] atteste aussi » (Hébreux 10: 15). Comment, par quel moyen cela nous est-il attesté? La prophétie de Jérémie 31: 31–34 nous en donne la réponse. L'apôtre continue en ces termes: « Car, après avoir dit [auparavant]: Voici l'alliance [nouvelle] que je ferai avec eux, après ces jours-là, dit le Seigneur: Je mettrai mes lois dans leurs cœurs, et je les écrirai dans leur esprit, — il ajoute: Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités. Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché » (Hébreux 10: 15–18). L'apôtre, inspiré du Seigneur, applique ici expressément à ceux qui sont sanctifiés les dispositions de la nouvelle alliance. Cette preuve biblique devrait suffire à tout enfant de Dieu qui se fie à sa Parole. Elle devrait le convaincre que la nouvelle alliance a été traitée avec Jésus-Christ lors de sa mort, et ce en faveur des sanctifiés. Elle devrait lui confirmer en outre que la nouvelle alliance est le moyen de Jéhovah, grâce auquel il dégage d'entre les nations un peuple pour son nom, qui, jusqu'à la fin, doit demeurer son témoin fidèle et sincère.

## Inauguration

Faire une alliance est une chose; l'inaugurer en est une autre, ultérieure. L'alliance est conclue par Jéhovah avec celui qui a qualité pour contracter un tel pacte: en l'occurrence, avec le médiateur, et en faveur de tous ceux qui doivent être soumis aux dispositions de cette alliance, c'est-à-dire y être admis. Par « inauguration » il faut entendre la célébration des cérémonies adéquates par lesquelles on installe en fonctions celui qu'on investit de pouvoirs spéciaux. L'inauguration de la nouvelle alliance consiste dans la célébration des cérémonies appropriées, par lesquelles ceux qui ont été mis à part pour remplir les obligations à eux imposées par cette alliance, sont installés dans leurs fonctions et investis d'une autorité spéciale. L'objet même de la nouvelle alliance est la justification, la réhabilitation du nom de Jéhovah. A cette fin il a distingué entre toutes les nations un peuple voué à son nom, qui, après s'être révélé fidèle jusqu'à un certain point, est revêtu de l'autorité nécessaire qui en fait son témoin.

L'établissement et l'inauguration de l'alliance de la loi étaient une image de l'établissement et de l'inauguration de la nouvelle alliance. En conséquence, certains détails qui se sont accomplis en relation avec ces alliances correspondent entre eux. Plusieurs années avant la conclusion de l'alliance de la loi, Moïse fut choisi par l'Eternel pour être son sacrificateur et médiateur, et envoyé en Egypte. Les Israélites avaient repoussé Moïse qui s'était enfui d'Egypte. « Ce Moïse, qu'ils avaient renié, en disant: Qui t'a établi chef et juge? C'est lui que Dieu envoya comme chef et libérateur avec l'aide de l'ange qui lui était apparu dans le buisson » (Actes 7: 35). Au temps marqué Dieu envoya Moïse en Egypte pour qu'il y fît un nom à Jéhovah et fût le médiateur de l'alliance de la loi.

Moïse reçut sa délégation et ses pouvoirs de Dieu, tandis qu'il était encore dans le désert, près de la montagne de Sinaï (Actes 7: 38). Jésus-Christ, celui qui est plus grand que Moïse fut, lui aussi, rejeté par la nation israélite en l'an 33; il fut crucifié en Egypte antitypique, puis ressuscité d'entre les morts, après quoi il monta au ciel. Après une longue période d'attente, Christ a été envoyé de nouveau en 1914, investi de toute la puissance et de toute l'autorité nécessaires pour régner (Hébreux 10: 12, 13; Psaume 110: 2). Après qu'il eut chassé du ciel le grand pharaon, Satan, le diable, il vint en 1918 dans le temple de Dieu où il siège comme affineur et juge et commence l'inauguration de la nouvelle alliance.

Ceux qui au cours de ce jugement de Jésus, le grand Juge, sont reconnus fidèles, sont les saints de Jéhovah. Ce sont eux qui présentent ensuite au Seigneur des offrandes avec justice (Malachie 3: 3). Ce sont eux dont le Seigneur Jésus dit: « Heureux ce serviteur, que son maître, à son arrivée, trouvera faisant ainsi! Je vous le dis en vérité, il l'établira sur tous ses biens » (Matthieu 24: 46, 47). Ces fidèles sont installés dans leur fonction et investis des pouvoirs nécessaires pour remplir des obligations spéciales dont celle en particulier de prendre soin des intérêts du royaume, intérêts désignés par le Seigneur sous le vocable de « biens » qui leur sont confiés. Ils remplissent ces devoirs en rendant au nom de Jéhovah un témoignage fidèle.

L'apôtre dit à propos de la dédicace ou inauguration de la nouvelle alliance: « Voilà pourquoi c'est avec du sang que même la première alliance fut inaugurée [établie (*Ostervald*)] » (Hébreux 9: 18). Des cérémonies appropriées furent célébrées lors de l'inauguration de l'alliance de la loi, et l'apôtre dit à ce sujet: « Moïse, après avoir prononcé devant tout le peuple tous les commandements de la loi, prit le sang

des veaux et des boucs, avec de l'eau, de la laine écarlate, et de l'hysope; et il fit l'aspersion sur le livre lui-même et sur tout le peuple, en disant: Ceci est le sang de l'alliance que Dieu a ordonnée pour vous » (Hébreux 9: 19, 20). L'alliance avait déjà été conclue avec Israël quelque temps auparavant, en Egypte; mais ce ne fut que lors de son inauguration que les Israélites furent instruits de leurs rapports avec Dieu et de leurs devoirs envers Lui.

Voici ce que rapporte la Bible a propos de la cérémonie qui eut lieu à la montagne de Sinaï: « Moïse écrivit toutes les paroles de l'Eternel. Puis il se leva de bon matin; il bâtit un autel au pied de la montagne, et dressa douze pierres pour les douze tribus d'Israël. Il envoya des jeunes hommes, enfants d'Israël, pour offrir à l'Eternel des holocaustes, et immoler des taureaux en sacrifices d'actions de grâces. Moïse prit la moitié du sang, qu'il mit dans des bassins, et il répandit l'autre moitié sur l'autel. Il prit le livre de l'alliance, et le lut en présence du peuple; ils dirent: Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit, et nous obéirons. Moïse prit le sang, et il le répandit sur le peuple, en disant: Voici le sang de l'alliance que l'Eternel a faite avec vous selon toutes ces paroles » (Exode 24: 4–8). Les Israélites étaient bien une des parties contractantes de l'alliance dès le jour où ils quittèrent l'Egypte; mais ce ne fut que là, au pied de la montagne du Sinaï, que Moïse leur communiqua les commandements et les ordonnances de Dieu, qu'ils devaient observer. Depuis la venue de celui qui est plus grand que Moïse, Christ Jésus, dans le temple, c'est-à-dire à la montagne de Sion, il a révélé (d'accord avec la volonté de Jéhovah) ses paroles prophétiques et les a expliquées; il les a exposées devant le peuple consacré à Dieu. Ce peuple était déjà, lui aussi, une des parties contractantes de la nouvelle alliance, assujetti à ses dispositions, mais ses plus im-

portantes obligations, obligations qui consistent à rendre témoignage au nom de Jéhovah, ne venaient que d'être portées à sa connaissance. En acceptant le nom que Jéhovah lui a donné, il a adhéré tacitement à toutes les dispositions de l'alliance.

Au pied du Sinaï, Moïse éleva un témoin en bâtissant un autel fait de douze pierres (Exode 24: 4). Puis il y envoya des jeunes hommes, « pour offrir à l'Eternel des holocaustes, et immoler des taureaux en sacrifices d'actions de grâces ». Ces « jeunes hommes » figurent apparemment le « reste » décrit par le prophète Joël, au chapitre 2: 28. Depuis 1918, et particulièrement depuis 1922, le « reste » a été envoyé comme témoin de Jéhovah pour offrir au Seigneur, en présence du peuple, des offrandes de paix et de gratitude, c'est-à-dire une offrande selon la justice (Malachie 3: 3; Hébreux 13: 15).

L'apôtre Paul, citant le livre de l'Exode, dit: « Moïse prit le sang des veaux et des boucs » (Hébreux 9: 19), alors que le mot « boucs » n'est pas mentionné dans l'Exode. La raison doit évidemment être recherchée dans le fait que, dans la pensée de l'apôtre, le sang de Jésus-Christ est celui qui donne force de loi à la nouvelle alliance et la met en vigueur tant pour le moment de sa conclusion que pour celui de son inauguration. Le « bouc de l'Eternel » (Lévitique 16: 8, 9) représente ceux dont la vie humaine est sacrifiée, ce qui doit nécessairement précéder leur élection comme témoins de Jéhovah. Ce sacrifice se consomme lorsqu'ils se consacrent à Dieu, tandis que celui-ci les accepte et les engendre. Cependant seuls ceux qui sont reconnus fidèles par le Seigneur sont représentés par le « bouc de l'Eternel ». L'inauguration de la nouvelle alliance ne doit pas attendre que l'organisme humain des membres du « reste » soit effectivement dissous. Leur droit à l'existence humaine a cessé dès leur admission dans l'alliance par le sacrifice.

Puisque la raison d'être de la nouvelle alliance est la justification du nom de Jéhovah, il est logique qu'elle soit inaugurée avant même cette justification qui doit avoir lieu à la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant.

« Moïse prit la moitié du sang qu'il mit dans des bassins, et il répandit l'autre moitié sur l'autel » (Exode 24: 6). Cette partie de la cérémonie indiquait qu'avec l'inauguration de la nouvelle alliance le moment et l'occasion étaient venus pour ceux que Dieu avait approuvés, de présenter une offrande avec justice, c'est-à-dire le sacrifice de louange et de lèvres qui confessent son nom, l'autel étant la base sur laquelle ce sacrifice doit être présenté. Le fait de répandre le sang sur l'autel signifiait que ce dernier était sanctifié en vue de la présentation de pareilles offrandes. Nous constatons ainsi que la cérémonie qui consacra l'alliance de la loi correspond à celle qui marqua l'inauguration de la nouvelle alliance. Puis Moïse lut devant le peuple ce qui était écrit dans le livre de la loi que Dieu lui avait donné. De même le plus grand Moïse, le Seigneur Jésus-Christ, « l'Agneau immolé », prend le livre que lui tend Jéhovah, en rompt les sceaux et révèle aux fidèles la volonté et les desseins du Très-Haut (Apocalypse 5: 1–10).

Le livre de la loi fut, lui aussi, aspergé de ce sang. « Moïse, après avoir prononcé devant tout le peuple tous les commandements de la loi, prit le sang des veaux et des boucs, avec de l'eau, de la laine écarlate, et de l'hysope; et il fit l'aspersion sur le livre lui-même et sur tout le peuple » (Hébreux 9: 19). L'aspersion du livre avec le sang montre que les lois et commandements énoncés dans la Parole de Dieu, la Bible, ne sont plus lettre morte mais ont acquis leur plein sens et sont en vigueur pour le « reste », ses témoins. Voilà pourquoi le Seigneur, depuis son arrivée dans le temple, révèle la signification des prophéties.

Le « reste » a compris que ce qui est écrit dans Deutéronome 18: 19 et dans Actes 3: 23 le concerne spécialement, et non le monde. (Voyez *La Tour de Garde*, 1933, pp. 147–153.) Il est inclus dans l'alliance de l'obéissance et doit obéir à celui qui est plus grand que Moïse.

Lors de l'inauguration de l'alliance de la loi, Moïse aspergea le peuple de sang. Ceci indique qu'il faut d'abord avoir conclu l'alliance par le sacrifice avant de pouvoir goûter aux privilèges et aux bienfaits de la nouvelle alliance. Ceux qui, comme l'apôtre Paul, étaient morts avant la venue du Seigneur, ont effectivement répandu leur sang dans la mort; mais, pour recevoir la couronne de vie, ils devaient attendre l'apparition du Seigneur Jésus-Christ dans le temple. C'est à cette époque qu'a lieu l'inauguration de la nouvelle alliance, après quoi le « reste », encore sur la terre, doit accomplir une œuvre spéciale de témoignage pour le nom de Jéhovah. Depuis la venue de Christ dans le temple, les saints qui sont morts dans la foi ont été réunis auprès de lui; le fidèle « reste » est, d'autre part, rassemblé dans le temple, en sorte que tous — y compris les membres du « reste » qui demeureront fidèles jusqu'à la fin — seront « toujours avec le Seigneur » (1 Thessaloniciens 4: 17). Nous ignorons ce que font les saints qui sont déjà en possession de leur organisme spirituel; mais le « reste » sait ce qu'on attend de lui, le Seigneur le lui ayant révélé.

Dans la cérémonie de l'aspersion du peuple, on employa de l'eau, de la laine écarlate et de l'hysope (Hébreux 9: 19). L'eau peut très bien représenter la vérité se rapportant au nom et au but poursuivi par Jéhovah. La laine écarlate, de couleur royale, provenant d'une brebis ou d'un agneau, parle de l'Agneau royal de Dieu, qui contracte et inaugure la nouvelle alliance avec son propre sang (Psaumes 2: 6; 110: 2). L'hysope symbolise la purification des « enfants de

Lévi » dans le temple, par un médiateur. Ce médiateur est le grand souverain sacrificateur, le juge agissant en vertu des pleins pouvoirs que Jéhovah lui a conférés (Exode 12: 22; Lévitique 14: 4–7). « Purifie-moi avec l'hysope, et je serai pur; lave-moi, et je serai plus blanc que la neige » (Psaume 51: 9).

On peut découvrir dans tout ceci une preuve nouvelle que la nouvelle alliance n'a de rapport ni avec les descendants naturels d'Israël ni avec l'humanité en général, mais est limitée à l'Israël spirituel. Le «reste» d'Israël selon l'esprit est sanctifié par le sang de l'alliance (Hébreux 10: 10, 14, 29). L'aspersion du «reste» qui fait partie de l'Israël spirituel montre que le mérite vital de la victime sacrifiée, Jésus-Christ, a été appliqué à ses membres, que l'alliance a été affermie en eux et qu'ils doivent obéir strictement à son médiateur. Ils ont donc été purifiés des œuvres mortes et sont devenus les serviteurs du Dieu vivant (Hébreux 9: 14, 16, 17). C'est le plus grand Moïse, Christ Jésus, « qui s'est donné lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de se faire un peuple qui lui appartienne, purifié par lui et zélé pour les bonnes œuvres » (Tite 2: 14). Ces membres purifiés sont les saints qui vivent encore sur la terre, qui ont été rassemblés auprès de Jéhovah et sont devenus ses témoins autorisés à proclamer son nom et ses œuvres (Psaume 50: 5, 6).

## « . . . capables d'être ministres . . . »

Lors de l'inauguration de l'alliance de la loi, Moïse préfigurait le médiateur Jésus-Christ. Il était accompagné par les anciens qui montèrent avec lui sur la montagne de Sinaï. « Moïse monta avec Aaron, Nadab et Abihu, et soixante-dix anciens d'Israël » (Exode 24: 9). Les frères de Moïse qui l'accompagnèrent sur la montagne étaient membres de sa maison et du sa-

cerdoce prévu (Exode 19: 6). Ils correspondent aux « vingt-quatre vieillards » qui, ainsi qu'il est dit dans l'Apocalypse 4: 4, sont assis autour du trône de Jéhovah. Les hommes qui accompagnèrent Moïse sur la montagne paraissent également avoir quelque rapport avec les soixante-dix anciens que conformément au commandement de Jéhovah Moïse rassembla plus tard autour de lui, pour qu'ils l'aidassent à porter les charges de son ministère. « L'Eternel dit à Moïse: Assemble auprès de moi soixante-dix hommes des anciens d'Israël, de ceux que tu connais comme anciens du peuple et ayant autorité sur lui; amène-les à la tente d'assignation, et qu'ils s'y présentent avec toi. L'Eternel descendit dans la nuée, et parla à Moïse; il prit de l'esprit qui était sur lui, et le mit sur les soixante-dix anciens. Et dès que l'esprit reposa sur eux, ils prophétisèrent; mais ils ne continuèrent pas [ils prophétisèrent, et ne cessèrent pas (*Version anglaise autorisée*); ils commencèrent à prophétiser, et continuèrent toujours depuis (*Lemaistre de Saci)*] » (Nombres 11: 16, 25).

Ces soixante-dix hommes, choisis par Jéhovah, reçurent de lui les qualités nécessaires pour assister Moïse dans l'administration de l'alliance de la loi. A cela correspond le ministère de ceux que Dieu a « rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance ». Parlant de lui-même et de ses frères, l'apôtre écrit: « Dieu ... nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'esprit; car la lettre tue, mais l'esprit vivifie » (2 Corinthiens 3: 5, 6). Pourquoi ceux-ci ont-ils été rendus capables d'être ministres de la nouvelle alliance? Ainsi que l'explique ailleurs le même apôtre, ils l'ont été « pour le perfectionnement des saints jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi » (Ephésiens 4: 11–13). Voilà l'œuvre qui consiste à choisir un peuple pour son nom, œuvre qui

s'accomplit par la nouvelle alliance. Les services rendus par l'apôtre Paul à l'Eglise ont montré qu'il était un de ces « ministres capables » de la nouvelle alliance. Mais aucun des enfants de Dieu engendrés de l'esprit et consacrés à Jéhovah ne peut être considéré comme ministre capable de la nouvelle alliance, avant d'avoir atteint la maturité en Christ, c'est-à-dire avant d'être effectivement un ancien, et non pas seulement un ancien en vertu d'un vote de ses semblables. Lorsque tous seront parvenus à l'unité en Christ, ils seront tous en réalité des anciens. Les « soixante-dix anciens » représenteraient, par conséquent, symboliquement, aussi bien les saints ressuscités et rassemblés auprès de Jéhovah, que le « reste » réuni dans le temple auprès du Seigneur. Ils sont appelés « l'élite des enfants d'Israël », désignation qui apparaît dans le récit de l'inauguration de l'alliance de la loi (Exode 24: 11).

Ceux qui accompagnaient Moïse sur la montagne y ont vu la manifestation de la gloire de Jéhovah. « Ils virent le Dieu d'Israël; sous ses pieds, c'était un ouvrage de saphir transparent, comme le ciel lui-même dans sa pureté » (Exode 24: 10). De même, depuis qu'il a édifié Sion et qu'il y est apparu dans sa gloire, Jéhovah a révélé cette gloire à ceux de Sion, y compris le « reste ». Ces derniers sont tous unis, ils sont dans le temple, enseignés de l'Eternel; ils ont vu sa gloire, ils ont compris la haute portée de son nom (Psaume 102: 16; Esaïe 54: 13). Aussi ont-ils reconnu la merveilleuse organisation de Jéhovah, dont le chef est Christ; ils savent qu'elle comprend les témoins de Jéhovah, encore sur la terre et cependant 'assis avec Christ Jésus dans les lieux célestes', et que Jéhovah trône ou règne sur cette organisation (Deutéronome 33: 26; Psaume 68: 33, 34; Ezéchiel 1: 26).

Par l'organe de son prophète Esaïe, Jéhovah fait connaître la classe du serviteur qu'il s'est choisie dans le monde: « Toi, que j'ai pris aux extrémités de la

terre, et que j'ai appelé d'une contrée lointaine, à qui j'ai dit: Tu es mon serviteur, je te choisis, et ne te rejette point! » (Esaïe 41: 9). Ce sont les soixante-dix anciens antitypiques, « l'élite des enfants d'Israël [spirituel] ». « Il n'étendit point sa main sur l'élite des enfants d'Israël. Ils virent Dieu, et ils mangèrent et burent » (Exode 24: 11). Jéhovah n'étendit point sa main sur eux pour leur faire du mal, bien qu'ils vissent sa gloire. De même Jéhovah n'étendit pas non plus sa main sur le prophète Esaïe, lorsque celui-ci contempla la gloire du Seigneur dans le temple. Là même Esaïe était une image du « reste » fidèle qui est encore sur terre. « Alors je dis: Malheur à moi! je suis perdu, car je suis un homme dont les lèvres sont impures, j'habite au milieu d'un peuple dont les lèvres sont impures, et mes yeux ont vu le Roi, l'Eternel des armées » (Esaïe 6: 5). Après que les membres du « reste », représentés ici par Esaïe, ont été purifiés, c'est-à-dire sont devenus les membres de la classe du serviteur fidèle, et partant les témoins de Jéhovah, celui-ci leur dit: « Ne crains rien, car je suis avec toi; ne promène pas des regards inquiets, car je suis ton Dieu; je te fortifie, je viens à ton secours, je te soutiens de ma droite triomphante. Voici, ils seront confondus, ils seront couverts de honte, tous ceux qui sont irrités contre toi; ils seront réduits à rien, ils périront, ceux qui disputent contre toi » (Esaïe 41: 10, 11).

Comparez ce texte avec le quatrième chapitre de l'Apocalypse. Jéhovah Dieu nourrit son peuple; or, il est rapporté que les « soixante-dix anciens » mangèrent et burent ». Jéhovah a séparé son peuple des autres peuples et lui a préparé un festin dont il se régale en chantant ses louanges. « Tu dresses devant moi une table, en face de mes adversaires; tu oins d'huile ma tête, et ma coupe déborde » (Psaume 23: 5). La classe du « reste » fidèle continuera à manger; mais

ceux qui honorent les créatures et pratiquent l'iniquité, n'auront pas part à la nourriture spirituelle, ainsi que le déclare Jéhovah: « C'est pourquoi ainsi parle le Seigneur l'Eternel: Voici, mes serviteurs mangeront, et vous aurez faim; voici, mes serviteurs boiront, et vous aurez soif; voici, mes serviteurs se réjouiront, et vous serez confondus; voici, mes serviteurs chanteront dans la joie de leur cœur; mais vous, vous crierez dans la douleur de votre âme, et vous vous lamenterez dans l'abattement de votre esprit. Vous laisserez votre nom en imprécation à mes élus; le Seigneur, l'Eternel vous fera mourir, et il donnera à ses serviteurs un autre nom » (Esaïe 65: 13–15).

La montagne de Sinaï, où fut inaugurée l'alliance de la loi, symbolise la montagne de Sion, l'organisation de Dieu, où est rassemblé son peuple et où a lieu l'inauguration de la nouvelle alliance. « L'Eternel dit à Moïse: Monte vers moi sur la montagne, et reste là; je te donnerai des tables de pierre, la loi et les ordonnances que j'ai écrites pour leur instruction » (Exode 24: 12). Ici, Jéhovah nomma Moïse instructeur des gens de sa maison. Aujourd'hui, il enseigne le « reste » par Christ Jésus. Les fidèles, membres du « reste » et membres de la maison de Dieu, 'voient ceux qui les instruisent'. C'est d'eux qu'ils reçoivent la vérité qui les réjouit.

Moïse lut aux Israélites le texte de la loi qu'il avait reçue de Jéhovah. Cette lecture se fit sur l'ordre de Dieu, avant que Moïse et ses frères furent rassemblés sur la montagne. Pris de peur les Israélites demandèrent un médiateur. « Tout le peuple entendait les tonnerres et le son de la trompette; il voyait les flammes de la montagne fumante. A ce spectacle, le peuple tremblait, et se tenait dans l'éloignement. Ils dirent à Moïse: Parle-nous toi-même, et nous écouterons; mais que Dieu ne nous parle point, de peur que nous ne mourions. Moïse dit au peuple: Ne vous ef-

frayez pas; car c'est pour vous mettre à l'épreuve que Dieu est venu, et c'est pour que vous ayez sa crainte devant les yeux, afin que vous ne péchiez point. Le peuple restait dans l'éloignement; mais Moïse s'approcha de la nuée où était Dieu » (Exode 20: 18–21).

Puis Jéhovah s'adressant à Moïse, l'invita à parler aux Israélites au titre de médiateur. Il leur prescrivit ce qu'ils devaient faire « partout où je rappellerai mon nom » (Exode 20: 24), indication qui montre une fois de plus la préoccupation dominante de la justification du nom de Jéhovah.

De même, après la venue du Seigneur Jésus dans le temple où il rassemble le fidèle « reste », ce dernier a besoin d'un médiateur, sans quoi « il tomberait entre les mains du Dieu vivant », à cause de son imperfection. Depuis que le saint-esprit a cessé de remplir le ministère de consolateur et d'avocat, le Seigneur Jésus siégeant dans le temple se tient entre Jéhovah et le « reste » et remplit le ministère de médiateur, d'intercesseur et encore d'inaugurateur de la nouvelle alliance (Hébreux 10: 31).

Comme il a déjà été expliqué, la nouvelle alliance fut conclue « après ces jours-là », c'est-à-dire après que l'alliance de la loi eut vieilli, peu de temps avant la mort de Jésus. En ce qui concerne l'inauguration de la nouvelle alliance, les mots « après ces jours-là » trouvent également leur application appropriée. La nation israélite préfigurait le « christianisme », la prétendue « chrétienté organisée » qui était en alliance implicite avec Dieu du fait qu'elle avait adopté le nom de Christ. Lorsque Jésus inaugura la nouvelle alliance, la « chrétienté » avait déjà rompu toutes les lois et tous les commandements divins qu'elle prétendait observer. Entr'autres transgressions dont elle s'est rendue coupable la principale est celle de la violation de l'« alliance éternelle » sur l'effusion du sang. « Le pays était profané par ses habitants; car ils

transgressaient les lois, violaient les ordonnances, ils rompaient l'alliance éternelle » (Esaïe 24: 5). Aussi peut-on dire avec raison que l'inauguration de la nouvelle alliance eut lieu « après ces jours-là », c'est-à-dire après que la « chrétienté » eut violé toutes les lois et tous les commandements de Jéhovah.

La nation d'Israël, dans son ensemble, était soumise à l'alliance de la loi et était tenue d'en observer les dispositions. Elle rompit cette alliance, et pour cette raison ne produisit pas de peuple pour le nom de Jéhovah. Il se trouva cependant quelques Israélites fidèles à Dieu, qui acceptèrent Jésus-Christ et furent pour cette raison transférés de Moïse à Christ. C'est ainsi qu'ils furent subordonnés à la nouvelle alliance. « De même aussi dans le temps présent il y a un reste, selon l'élection de la grâce » (Romains 11: 5). Après la promulgation de la nouvelle alliance, tous ceux qui, s'étant consacrés inconditionnellement pour accomplir la volonté divine, furent acceptés de Dieu et engendrés de son esprit, furent soumis aux nouvelles prescriptions. Or, parmi ceux-là, il s'en trouva d'infidèles qui, de ce fait, ne furent pas choisis pour faire partie du peuple appelé à glorifier le nom de l'Eternel. Seul un « reste » est reconnu fidèle « au jour de l'Eternel ». « Le reste reviendra, le reste de Jacob, au Dieu puissant. Quand ton peuple, ô Israël, serait comme le sable de la mer, un reste seulement reviendra; la destruction est résolue, elle fera déborder la justice » (Esaïe 10: 21, 22).

Le « reste » fidèle prend part à l'inauguration de la nouvelle alliance, et c'est aussi pour lui que cette alliance est inaugurée. Ceux qui en font partie sont rassemblés auprès de Jéhovah en raison de leur fidélité et deviennent membres du serviteur élu de Jéhovah. « Voici mon serviteur, que je soutiendrai, mon élu, en qui mon âme prend plaisir. J'ai mis mon esprit sur lui; il annoncera la justice aux nations. Il ne

criera point, il n'élèvera point la voix, et ne la fera point entendre dans les rues. Il ne brisera point le roseau cassé, et il n'éteindra point la mèche qui brûle encore; il annoncera la justice selon la vérité. Il ne se découragera point et ne se relâchera point, jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre, et que les îles espèrent en sa loi. Ainsi parle Dieu, l'Eternel, qui a créé les cieux et qui les a déployés, qui a étendu la terre et ses productions, qui a donné la respiration à ceux qui la peuplent, et le souffle à ceux qui y marchent. Moi, l'Eternel, je t'ai appelé pour le salut, et je te prendrai par la main, je te garderai, et je t'établirai pour traiter alliance avec le peuple, pour être la lumière des nations, pour ouvrir les yeux des aveugles, pour faire sortir de prison le captif, et de leur cachot ceux qui habitent dans les ténèbres. Je suis l'Eternel, c'est là mon nom; et je ne donnerai pas ma gloire à un autre, ni mon honneur aux idoles » (Esaïe 42: 1–8).

Jéhovah confère le nouveau nom au « reste » fidèle, à la partie visible de la classe du serviteur, au peuple pour son nom à qui a été confié le témoignage de Jésus-Christ. Et c'est pour cette raison même, parce qu'il obéit aux commandements de Jéhovah lui prescrivant de rendre ce témoignage, que Satan tente de le détruire, ainsi qu'il est écrit: « Et le dragon fut irrité contre la femme, et il s'en alla faire la guerre aux restes de sa postérité, à ceux qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus » (Apocalypse 12: 17). Mais ils seront gardés s'ils demeurent inébranlablement attachés à Dieu. « L'Eternel garde tous ceux qui l'aiment, et il détruit tous les méchants » (Psaume 145: 20). « Quiconque n'écoutera pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple » (Actes 3: 23).

Chapitre VII

# SES ALLIANCES

JEHOVAH DIEU est le Donateur de la vie. Il a fait en sorte que les hommes puissent l'obtenir grâce au mérite du sacrifice de Jésus-Christ. « Car le salaire du péché, c'est la mort; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur » (Romains 6: 23). Nul ne reçoit la vie du fait d'avoir contracté une alliance. Avant de pouvoir être reçu dans la nouvelle alliance il faut au préalable être justifié, considéré comme juste. La foi exercée dans le sang répandu de Jésus-Christ confère un droit à la vie. Cependant une fois admis dans la nouvelle alliance, il faut en observer les dispositions si l'on veut vivre et échapper à la mort éternelle. Les Israélites étaient soumis à la loi quand Jéhovah leur dit: « Vous observerez mes lois et mes ordonnances: l'homme qui les mettra en pratique vivra par elles. Je suis l'Eternel » (Lévitique 18: 5). Ce texte ne dit pas et ne signifie pas que les Juifs auraient reçu la vie par la seule observation de l'alliance. Il attire plutôt l'attention sur le fait que les infractions à l'alliance de la loi auraient pour conséquence de les priver de la vie dont ils jouissaient alors. Ils étaient donc tenus de demeurer dans l'alliance.

Dans cet ordre d'idées, nous lisons dans l'épître aux Galates, chapitre 3, versets 10 à 12: « Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction; car il est écrit: Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique. Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit: Le juste vivra par la foi. Or, la loi ne

procède pas de la foi; mais elle dit: Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles [autres versions: *en* elles]. » Lorsque, durant le règne millénaire de Christ, celui-ci donnera la vie aux humains obéissants, ce ne sera pas en vertu des termes de la nouvelle alliance, mais en raison de leur obéissance aux lois de son Royaume. A ce moment, ceux qui auront été suscités par la nouvelle alliance pour former un peuple pour le nom de Jéhovah, et qui seront demeurés fidèles jusqu'à la mort, seront associés à Christ dans la réalisation de cette œuvre de dispensation de la vie à la race humaine (Apocalypse 2: 10). Le but principal de la nouvelle alliance est de régir le processus de développement de ceux qui, justifiés, puis engendrés de l'esprit et demeurés fidèles, sont préparés comme témoins du nom de Jéhovah. Lorsque ceux qui se trouvent dans l'alliance ont été amenés à l'unité de la foi en Christ, « à la mesure de la stature parfaite de Christ » (Ephésiens 4: 13), c'est alors que la nouvelle alliance est inaugurée à leur endroit et qu'ils deviennent les témoins officiels de Jéhovah. Leur témoignage doit être rendu avant Harmaguédon.

## A Sion

L'apôtre Paul s'adressait à ceux qui étaient en Christ et dans la nouvelle alliance, lorsqu'il écrivait: « Mais vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste, des myriades qui forment le chœur des anges » (Hébreux 12: 22). Il ne dit pas: Vous vous êtes approchés de l'Egypte, ou d'une partie quelconque de l'organisation de Satan, mais: « Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion », c'est-à-dire de l'organisation de Dieu. Il parlait donc de l'établissement du Royaume de Jéhovah. L'édification de Sion, — (organisation principale de Dieu), — commença dès que s'accom-

plirent ces paroles: « C'est moi qui ai oint mon roi sur Sion, ma montagne sainte! » (Psaume 2: 6). « L'Eternel étendra de Sion le sceptre de ta puissance: Domine au milieu de tes ennemis! » (Psaume 110: 2). Puis le Seigneur Jésus-Christ, le messager de l'alliance, entra soudain dans le temple. Cette venue à Sion se complète par le fait que le « reste » est conduit dans le temple ouvert de Dieu.

La « cité du Dieu vivant » est la Jérusalem céleste qui est maintenant descendue du ciel (Apocalypse 21: 1, 2) pour prendre en mains le gouvernement du monde par le gouvernant légitime, Christ Jésus, et pour réhabiliter le nom de Jéhovah.

Une armée d'anges était présente à cette venue dont elle épiait l'heure et participait aux cérémonies inaugurales. Ce texte (Hébreux 12: 22), selon la version de *Lausanne*, dit: « Vous vous êtes approchés . . . de myriades d'anges; d'une réunion solennelle [marge: d'une fête générale]. » Ces anges accompagnent le Seigneur quand il vient au temple pour juger et rassembler auprès de lui ceux qui sont dans l'alliance et ont manifesté leur fidélité jusqu'à ce jour-là (Matthieu 25: 31). « Pour ce qui concerne l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ [dans le temple] et notre réunion avec lui, nous vous prions, frères, . . . » Des anges prirent également part à l'inauguration de l'ancienne alliance de la loi, ainsi qu'il est écrit: « Elle a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur [Moïse] » (Galates 3: 19). Avec la permission de Dieu, les anges transmirent son message, et Dieu ne toléra aucune infraction (Hébreux 2: 2). Ce que dirent les anges lors de l'inauguration de l'alliance de la loi, au pied du Sinaï, s'adressait aux Israélites assemblés. Déjà ceux-ci se trouvaient dans l'alliance, qui était entrée en vigueur en Egypte. C'est pourquoi l'Ecriture appelle ce peuple: « l'assemblée » [autre version: « l'Eglise »], c'est-à-dire un peuple appelé,

rassemblé, ou choisi pour le nom de Jéhovah. « C'est ce Moïse qui dit aux fils d'Israël: Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi. C'est lui qui, lors de l'assemblée au désert, étant avec l'ange qui lui parlait sur la montagne de Sinaï et avec nos pères, reçut des oracles vivants, pour nous les donner » (Actes 7: 37, 38).

L'Ecriture dit encore qu'à l'inauguration de la nouvelle alliance « vous vous êtes approchés de... l'assemblée des premiers-nés inscrits dans les cieux » (Hébreux 12: 22, 23). En vérité, leurs noms sont écrits dans les cieux, puisque Sion a engendré ses enfants, et que leur « droit de cité est dans les cieux ». Les saints fidèles, qui depuis longtemps étaient morts dans la foi, ont été ressuscités les premiers et rassemblés à Sion. Quant à ceux qui sont encore sur la terre, ils « sont enlevés avec eux sur des nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs » (1 Thessaloniciens 4: 17). — Voir *La Tour de Garde* du 15 mai 1934.

Les Ecritures marquent aussi le temps de l'inauguration de la nouvelle alliance lorsqu'elles disent: « Vous vous êtes approchés... du juge qui est le Dieu [Jéhovah] de tous » (Hébreux 12: 23). Jéhovah est le Juge de tous. Son jugement commence par sa maison même lorsque Christ, le Juge régulièrement établi, y fait son apparition et commence par purifier les « fils de Lévi » (Malachie 3: 3; 1 Pierre 4: 17; Jacques 4: 12). Ce jugement fait apparaître ceux qui doivent être approuvés et oints pour présenter à Dieu une offrande avec justice (Hébreux 13: 15). L'« assemblée des premiers-nés » dont il est question dans le texte que nous envisageons et qui a été rassemblée auprès de Dieu, ne comprend pas la « grande multitude », mais seuls ceux qui constituent la maison royale de Jéhovah et pour qui la nouvelle alliance a été inaugurée.

Nous lisons ensuite dans Hébreux 12: 23: « Vous vous êtes approchés... des esprits des justes parvenus à la perfection. » Quels sont ces « esprits des justes parvenus à la perfection »? Les mots « parvenus à la perfection » ne se rapportent pas aux « esprits » mais aux « justes ». Il n'est pas non plus question de créatures dotées d'un organisme spirituel, mais des fidèles qui vivent sur la terre. Dans le même chapitre il est parlé de Jéhovah comme du « juge », du « Père des esprits » (Hébreux 12: 9). « Nos pères [réels, selon la chair] nous châtiaient pour peu de jours, comme ils le trouvaient bon; mais Dieu [Jéhovah, le Père des esprits] nous châtie pour notre bien, afin que nous participions à sa sainteté » (Hébreux 12: 10). L'apôtre montre ainsi ce qu'il faut entendre par « esprits des justes ».

On peut lire dans la Bible, à propos de la rébellion de Koré: « Ils [Moïse et Aaron] tombèrent sur leur visage, et dirent: O Dieu, Dieu des esprits de toute chair! un seul homme a péché, et tu t'irriterais contre toute l'assemblée? » (Nombres 16: 22). Ceux qui sont engendrés de l'esprit ont Jéhovah pour Père spirituel, alors même qu'ils auraient encore un corps de chair. C'est pourquoi l'expression « des esprits des justes parvenus à la perfection » peut très proprement s'appliquer au « reste » actuel d'Israël spirituel qui vit « selon l'esprit » (Romains 8: 6). Bon nombre de ceux qui sont engendrés de l'esprit ne se montrent pas fidèles et ne sont par conséquent pas 'rendus parfaits dans l'esprit', tandis que le « reste », reconnu fidèle lors du jugement dans le temple, est incorporé dans la classe du 'serviteur élu' et parvient à la perfection. Ceux qui en font partie ont été des justes à l'époque; ils ont été engendrés du saint-esprit et comptés parmi les fils de Dieu. Or, en leur qualité de justes, ils sont rendus parfaits. Ils sont demeurés inébranlables sous le châtiment que leur a administré le « Père des es-

prits », Jéhovah, afin qu'ils puissent participer à sa sainteté (Hébreux 12: 6–10).

Ceux qui sont engendrés de l'esprit sont ceux qui ont été justifiés par le sang de Jésus-Christ. Le « reste », lui, a en outre été couvert du manteau de la justice (Esaïe 61: 10). A ses membres il est donné de se vêtir « d'un fin lin, éclatant, pur. — Car le fin lin, ce sont les œuvres justes des saints » (Apocalypse 19: 8). Il est évidemment parlé ici des saints rassemblés auprès du Seigneur et parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance, « à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ » (Ephésiens 4: 13, 14; Psaume 50: 5). On peut conclure de l'exposé qui précède que les paroles descriptives de notre texte, savoir, « les esprits des justes parvenus à la perfection [ou rendus parfaits] » caractérisent le « reste » réuni avec le Seigneur dans le temple. Et c'est pour les membres du « reste » que la nouvelle alliance a été inaugurée.

Le verset 23 du chapitre 12 de l'épître aux Hébreux ayant ainsi identifié les membres du « reste » comme étant ceux pour qui la nouvelle alliance a été inaugurée, le verset 24 introduit le médiateur, par ces mots: « Vous vous êtes approchés... de Jésus qui est le médiateur de la nouvelle alliance, et du sang de l'aspersion qui parle mieux que celui d'Abel » (Hébreux 12: 24). Jésus fut nommé médiateur tandis qu'il était sur la terre, dix-neuf siècles avant l'inauguration de la nouvelle alliance. Mais maintenant qu'il est venu dans le temple et y a rassemblé les fidèles, il la consacre dans les cieux pour ceux qui sont demeurés fidèles jusqu'ici et que Jéhovah a fait « asseoir ensemble, dans les lieux célestes, en Jésus-Christ ». Abel fut assassiné à cause de sa constance dans son intégrité envers Dieu. Bien qu'il fut tout à fait innocent lorsqu'il fut tué sur l'instigation de Satan, son sang n'était cependant que le sang d'un homme imparfait. Le sang

de Jésus, le médiateur de l'alliance, « parle mieux que celui d'Abel », parce que ce sang de l'aspersion, ou sang de la nouvelle alliance, est celui du témoin parfait, fidèle et véritable. Il possède une valeur rédemptrice, valide l'alliance et garantit en même temps que ceux qui y sont entrés recevront également ses bienfaits. C'est là ce que « proclame » (*Version Synodale*), implique ou renferme le sang de Jésus. De toute évidence ce sang « parle » mieux que celui d'Abel.

## Ebranlement

Lors de l'inauguration de l'alliance de la loi au mont Sinaï la terre tremblait et se convulsionnait fortement. Plus tard, le prophète prononça ces paroles de la part de Jéhovah: « Car ainsi parle l'Eternel des armées: Encore un peu de temps, et j'ébranlerai les cieux et la terre, la mer et le sec » (Aggée 2: 6). L'apôtre fit allusion à cette prophétie d'Aggée, ainsi qu'à l'ébranlement du mont Sinaï — qui a une signification prophétique — lorsqu'il écrivit: « Vous ne vous êtes pas approchés d'une montagne qu'on pouvait toucher et qui était embrasée par le feu, ni de la nuée, ni des ténèbres, ni de la tempête, ni du retentissement de la trompette, ni du bruit des paroles, tel que ceux qui l'entendirent demandèrent qu'il ne leur en fût adressé aucune de plus,... Gardez-vous de refuser d'entendre celui qui parle; car si ceux-là n'ont pas échappé qui refusèrent d'entendre celui qui publiait des oracles sur la terre, combien moins échapperons-nous, si nous nous détournons de celui qui parle du haut des cieux, lui, dont la voix alors ébranla la terre, et qui maintenant a fait cette promesse: Une fois encore j'ébranlerai non seulement la terre, mais aussi le ciel » (Hébreux 12: 18, 19, 25, 26).

Il est exact que certains textes scripturaux montrent qu'au cours de la bataille d'Harmaguédon les éléments de la nature seront déchaînés. Cependant,

les paroles de l'apôtre Paul que nous venons de lire et qui traitent de l'inauguration de la nouvelle alliance, ne semblent point se rapporter à un ébranlement littéral de notre globe. Ce qui se passa au mont Sinaï était figuratif et imageait une commotion d'un tout autre genre qui est le résultat d'une procédure judiciaire sévère appliquée à ceux qui ont convenu de faire la volonté de Dieu. Ce jugement a lieu lorsque Christ siège comme purificateur, époque à laquelle une grande secousse agite ceux qui se sont consacrés pour faire la volonté divine. Là, certains sont rejetés tandis que d'autres demeurent. Cet ébranlement commença exactement vers 1918 et se poursuit encore depuis cette année qui marque l'entrée du Seigneur dans le temple et le début du jugement. Ceux qui commettent l'iniquité sont éliminés et éloignés par des anges agissant sous les ordres du Seigneur. « Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité: et ils les jetteront dans la fournaise ardente, où il y aura des pleurs et des grincements de dents » (Matthieu 13: 41, 42).

L'ébranlement de la montagne de Sinaï à l'inauguration de l'alliance de la loi préfigurait l'agitation, le criblage, l'épuration qui accompagnent l'inauguration de la nouvelle alliance. L'apôtre compare ensuite la responsabilité de ceux qui se trouvent sous le couvert de la nouvelle alliance avec la responsabilité de ceux qui étaient soumis à l'alliance de la loi. Les Juifs refusèrent d'entendre les paroles prononcées par Moïse et d'y obéir, et ils n'échappèrent pas au châtiment. C'est pourquoi, „combien moins échapperons-nous si nous nous détournons de celui qui parle du haut des cieux. Christ, qui est plus grand que Moïse, parle maintenant du temple, du haut des cieux, et ceux qui ne l'écoutent pas n'échapperont certes pas au châtiment (Actes 3: 23).

Dans cette association d'idées l'apôtre énonce la prédiction d'Aggée (2: 6, 7). Il détermine définitivement par là l'époque de l'inauguration de la nouvelle alliance. Vient ensuite l'ébranlement parmi ceux qui furent autrefois candidats pour une place dans le Royaume. Et ceci dans le but même d'éliminer des rangs du peuple de Dieu quiconque ayant prétendu à cet honneur ne s'est pas montré fidèle. Voici ce qu'en dit l'apôtre: « Ces mots: Une fois encore, indiquent le changement des choses ébranlées, comme étant faites pour un temps, afin que les choses inébranlables subsistent » (Hébreux 12: 27). Il explique ainsi que les inébranlables sont les fidèles que Dieu a rendus parfaits, qu'il a choisis dans le monde et établis dans leurs fonctions. Ceux-ci sont ses témoins travaillant à la justification de son nom, les véritables prétendants à une place dans le Royaume dont les intérêts leur ont été confiés par le Seigneur (Matthieu 24: 47).

Le Royaume ne peut être ébranlé, et ceux qui, avec Christ, en hériteront, ne pourront en être expulsés. C'est ce Royaume qui réhabilitera le nom de Jéhovah. Aussi, tous ceux qui en font partie doivent demeurer fermes et persévérants. L'apôtre dit encore: « C'est pourquoi, recevant un royaume inébranlable, montrons notre reconnaissance en rendant à Dieu un culte qui lui soit agréable, avec piété et avec crainte, car notre Dieu est aussi un feu dévorant » (Hébreux 12: 28). Ce royaume est venu. Ses intérêts terrestres ont été remis à la classe du serviteur fidèle et prudent. Ainsi s'expliquent les paroles que l'apôtre adresse à cette classe pour laquelle la nouvelle alliance a été inaugurée: « Montrons notre reconnaissance en rendant à Dieu un culte qui lui soit agréable, avec piété et avec crainte. » En effet, celui qui a le Roi pour ami doit lui être reconnaissant, n'avoir que des paroles de grâce sur les lèvres et le servir d'un cœur pur. « Celui

qui aime la pureté du cœur, et qui a la grâce sur les lèvres, a le roi pour ami » (Proverbes 22: 11). Il servira Dieu, qui « est un feu dévorant », « avec respect et avec crainte » (Hébreux 12: 29, *Darby*). D'autres textes bibliques établissent que parmi ceux qui aspirent au royaume, il s'en trouve, à l'époque de l'ébranlement, qui refusent d'écouter et d'obéir à celui qui est plus grand que Moïse, à Christ, le Sacrificateur, le Prophète et Médiateur de la nouvelle alliance. C'est pour ceux-là que Dieu est un feu dévorant.

Jéhovah ayant mis à part les siens et les ayant choisis comme peuple pour son nom, soutiendra ceux qui demeureront sincères et vrais envers lui. De leur côté ces derniers ont à craindre Dieu sans se soucier de ce que les hommes ou le diable et ses anges pourraient leur faire. Ils savent qu'ils ne possèdent par eux-mêmes ni force ni capacités, mais que leur puissance et leur protection viennent du Seigneur. « Ce n'est pas à dire que nous soyons par nous-mêmes capables de concevoir quelque chose comme venant de nous-mêmes. Notre capacité, au contraire, vient de Dieu » (2 Corinthiens 3: 5). Par sa grâce, ils sont, en tant que témoins de Jéhovah, en mesure d'accomplir tout ce dont ils ont été chargés et pour quoi ils ont été oints.

## Qui sont ministres

N'est pas ministre de l'alliance nouvelle quiconque a été engendré du saint-esprit, mais seul celui qui parvient à la maturité en Christ, et qui, de ce fait, est un réel ancien, non par le vote de quelques hommes, mais en vertu de l'esprit de Dieu. L'apôtre Paul, après avoir expliqué aux Corinthiens qu'il ne pouvait accomplir que par la grâce du Seigneur les choses dont il avait été chargé, dit: « Il nous a aussi rendus capables d'être ministres [autre version: serviteurs]

d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'esprit; car la lettre tue, mais l'esprit vivifie » (2 Corinthiens 3: 6). D'après le premier verset de cette épître aux Corinthiens, Paul, en employant le pronom « nous », ne semble appliquer ce mot qu'à lui-même et à Timothée, qui tous deux avaient servi leurs frères Corinthiens. Certains membres du groupe de Corinthe ayant suivi des chefs humains, des dissensions s'étaient produites parmi eux. Tant que les frères de l'assemblée de Corinthe, qui désiraient la conduire, n'étaient point devenus des anciens de fait, c'est-à-dire, n'avaient point atteint à l'unité de l'esprit, ils ne pouvaient être des « ministres » de la nouvelle alliance.

Il en a toujours été ainsi dans l'Eglise de Dieu. Chaque fois que les membres de l'Eglise, oubliant la parole de Dieu, ont obéi à des conducteurs humains, il en est résulté maintes difficultés. Or, voici que le temps est venu où le sanctuaire subit sa purification (Daniel 8: 14). Tous ceux qui s'y trouvent sont unis et deviennent des ministres capables de la nouvelle alliance. Mais, demandera-t-on, s'il en est ainsi, pourquoi les perturbations ne cessent-elles de naître parmi les groupes? La réponse est aisée. C'est que manifestement il vient encore aux réunions des personnes qui ne sont pas dans le temple, qui ne sont pas parvenues à l'unité de la foi et de la connaissance en Christ et qui ne sont, par conséquent, pas oints pour accomplir l'œuvre du Seigneur. Celles-ci continuent à manifester un esprit égoïste. Elles persistent à agir comme elles l'entendent et à ne point tenir compte des instructions de l'organisation, d'où des troubles inévitables. Ceux qui sont dans le temple et qui apprécient comme il convient la grande faveur que leur accorde le Très-Haut, se rendent compte que l'ennemi lutte désespérément contre le « reste » et voient la nécessité de combattre côte à côte pour le message du royaume

sans jamais se laisser effrayer par l'opposition que l'ennemi soulève contre eux. « Seulement conduisez-vous d'une manière digne de l'Evangile de Christ, afin que, soit que je vienne vous voir, soit que je reste absent, j'entende dire de vous que vous demeurez fermes dans un même esprit, combattant d'une même âme pour la foi de l'Evangile, sans vous laisser aucunement effrayer par les adversaires, ce qui est pour eux une preuve de perdition, mais pour vous de salut; et cela de la part de Dieu » (Philippiens 1: 27, 28).

Celui qui, dans la période actuelle de l'Eglise, se réunissant avec un groupe du peuple de Dieu, refuse de s'en tenir aux instructions de l'organisation, persiste dans son attitude personnelle dépourvue de méthode, prouve par là qu'il n'est pas dans le temple et ne peut être ministre capable de la nouvelle alliance. Dans ce cas, le mieux est d'éviter toute controverse et de continuer à accomplir fidèlement sa mission. Mieux vaut subir l'injustice en silence et continuer à accomplir sans défaillance la tâche qui est dévolue aux fidèles, que de chercher à se défendre ou à se justifier soi-même (1 Corinthiens 6: 7). Chaque membre de la classe du temple apportera au contraire sa confiance aux autres membres; il s'efforcera de se dépouiller de tout égoïsme et d'accomplir joyeusement le travail qui lui incombe. Il évitera tous ceux qui essaient de causer des divisions (Romains 16: 17, 18).

L'apôtre écrit: « Il nous a aussi rendus capables d'être ministres d'une nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'esprit; ... l'esprit vivifie. » Les lettres imprimées des livres, des lois et des ordonnances ne suffisent pas par elles-mêmes à inciter un homme à suivre telle voie qui lui vaudrait l'approbation vivifiante de Dieu. C'est la puissance du saint-esprit de Dieu agissant en lui qui le fait progresser sur le chemin qui conduit à la vie. Puissent les hôtes du temple comprendre et apprécier comme il convient le fait

qu'ils y ont été amenés et oints, qu'ils y ont été enseignés pour servir de témoins à Jéhovah et s'occuper des choses pour lesquelles ils ont été choisis. Pour autant qu'il s'agit de la classe du temple, le membre individuel ne joue aucun rôle. Ils forment tous un seul corps, ils sont tous enseignés par les grands Maîtres dans un seul et même but, celui de participer à l'œuvre de la justification du nom de Jéhovah.

## Reflétant sa gloire

Quand Moïse descendit de la montagne de Sinaï après avoir reçu des mains de Dieu la loi et les ordonnances, « la peau de son visage rayonnait ». Pour éviter que les Juifs ne voient son visage radieux, il mit sur sa face un voile qu'il ôtait quand il se présentait à l'Eternel pour lui parler (Exode 34: 27–35). L'opération de l'alliance de la loi avec ses ordonnances aboutit à la condamnation de la nation d'Israël imbue d'un esprit rebelle. Elle lui apporta donc la mort. Dans cette pensée, l'apôtre Paul écrivit: « Or, si le ministère de la mort, gravé avec des lettres sur des pierres, a été glorieux, au point que les fils d'Israël ne pouvaient fixer les regards sur le visage de Moïse, à cause de la gloire de son visage, bien que cette gloire fût passagère, combien le ministère de l'esprit ne sera-t-il pas plus glorieux! Si le ministère de la condamnation a été glorieux, le ministère de la justice est de beaucoup supérieur en gloire. Et, sous ce rapport, ce qui a été glorieux ne l'a point été, à cause de cette gloire qui lui est supérieure. En effet, si ce qui était passager a été glorieux, ce qui est permanent est bien plus glorieux » (2 Corinthiens 3: 7–11).

Le rayonnement du visage de Moïse était un reflet de la gloire de Jéhovah. Moïse était, si l'on peut dire, un miroir réflecteur. L'administration de la nouvelle alliance par le plus grand Moïse, Christ, le médiateur,

brille d'un plus vif éclat que celui qui entoura l'inauguration de l'alliance de la loi. La gloire du Seigneur Jéhovah resplendit sur la face de Christ, son grand Souverain Sacrificateur et Médiateur; de là elle est réfléchie sur ceux qui sont dans l'alliance et dans le temple (2 Corinthiens 4: 4–6). Lors de l'inauguration de l'alliance de la loi, le reflet de la gloire de Dieu illuminait le visage de Moïse. Il n'était nullement question de la gloire des Israélites, car Moïse ne réfléchissait que la gloire de Dieu. A l'inauguration de la nouvelle alliance sur la montagne de Sion, Jéhovah apparaît dans sa gloire, et Christ reflète la gloire de Jéhovah sur ceux de Sion (Psaume 102: 16). Si l'alliance de la loi avait suscité le peuple attendu pour le nom de Jéhovah, l'Eternel aurait continué à s'en servir pour propager sa gloire. Mais elle échoua et fut supprimée. Maintenant la nouvelle alliance fait naître le « peuple pour son nom », « une nation sainte » qui fait éclater la gloire de l'Eternel, gloire qui éclaire la face du Seigneur Jésus d'un éclat mille fois plus intense que celle qui fit rayonner le visage de Moïse. « En effet, si ce qui était passager [l'alliance de la loi] a été glorieux, ce qui est permanent est bien plus glorieux » (2 Corinthiens 3: 11).

Quand l'apôtre Paul écrivit l'épître aux Corinthiens, la gloire dont il parlait était encore à venir, comme l'indiquent d'ailleurs ses paroles: « Ayant donc cette *espérance*, nous usons d'une grande liberté [nous parlons avec une grande liberté (*Ostervald*)] » (2 Corinthiens 3: 12). Cette gloire ne fut pas perçue aux jours de l'apôtre Paul. Cependant elle paraît à l'inauguration de la nouvelle alliance. S'il l'avait vue de son temps, il n'en aurait pas parlé comme d'une espérance. « L'espérance qu'on voit n'est plus espérance: ce qu'on voit, peut-on l'espérer encore? Mais si nous espérons ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons avec persévérance » (Romains 8: 24, 25). Au cours de

la période d'attente de la manifestation de cette gloire, (et Paul ne l'ignorait pas), le saint-esprit était l'avocat, le consolateur, le soutien de ceux qui étaient consacrés. « Ayant donc cette espérance », dit-il, « nous parlons avec une grande liberté. » Grâce à elle aussi, il n'était pas déconcerté, car « l'espérance ne rend pas confus » (Romains 5: 5, *version Synodale).* Si l'apôtre Paul parlait avec une grande liberté en son temps, combien plus les oints du Seigneur devraient-ils aujourd'hui, au jour du jugement, parler avec assurance.

L'apôtre ne s'exprimait pas en termes obscurs. Pour illustrer sa pensée il disait: « Nous ne faisons pas comme Moïse, qui mettait un voile sur son visage, pour que les fils d'Israël ne fixassent pas les regards sur la fin de ce qui était passager » (2 Corinthiens 3: 13). La gloire terrifiante que Jéhovah fit étinceler sur le visage de Moïse remplit de crainte les Juifs, parce qu'au lieu d'élever leurs regards par la foi vers l'Eternel, ils regardaient Moïse qui se voila pour atténuer l'éclatante lumière qui rayonnait sur sa face. Les Juifs tiraient vanité d'un homme et d'un homme de leur race. Ils ne se rendaient pas compte que la gloire de Moïse, en tant que médiateur et inaugurateur de l'alliance de la loi, n'était que temporaire. Cette gloire cessa en même temps que l'alliance. L'irradiation du visage de Moïse était destinée à éveiller l'idée, en petit, de la gloire future du plus grand médiateur, Christ Jésus, qui inaugurerait l'alliance meilleure. Or les Juifs n'y songeaient pas; c'est pourquoi ils rejetèrent Christ lors de son premier avènement, et persistent encore à n'en pas vouloir. L'apôtre, parlant des Juifs, dit: «Ils sont devenus durs d'entendement [leur intelligence a été obscurcie (*Synodale*); leurs esprits se sont obscurcis (*Crampon*)]. Car jusqu'à ce jour le même voile demeure, quand ils font la lecture de l'Ancien Testament, et il ne se lève pas, parce que c'est en Christ qu'il disparaît » (2 Corinthiens 3: 14). Cet

aveuglement affecta la plus grande partie d'Israël naturel, l'empêchant de comprendre la signification du témoignage de Moïse et des prophéties prononcées ultérieurement.

Le voile sur le visage radieux de Moïse indique encore, d'une manière correspondante, que Christ, le grand Souverain Sacrificateur de Jéhovah, voile actuellement la vérité aux regards de ceux qui résistent à sa Parole. Lorsqu'en une vision, il fut donné au prophète Esaïe de contempler le temple de l'Eternel, celui-ci lui dit: « Va, et dis à ce peuple: Vous entendrez, et vous ne comprendrez point; vous verrez, et vous ne saisirez point. Rends insensible le cœur de ce peuple, endurcis ses oreilles, et bouche-lui les yeux, pour qu'il ne voie point de ses yeux, n'entende point de ses oreilles, ne comprenne point de son cœur, ne se convertisse point et ne soit point guéri » (Esaïe 6: 9, 10). Ce texte montre l'aveuglement de ceux qui entendent de leurs oreilles, voient de leurs yeux, mais ne sont en mesure ni de comprendre ni de saisir. La signification de ce tableau symbolique fut dévoilée après la venue de Christ dans le temple, par la puissance du saint-esprit, à ceux qui étaient en Christ et qui ont depuis lors fidèlement servi Jéhovah. Le saint-esprit n'en a rien révélé aux infidèles, d'où les paroles de l'apôtre: « Jusqu'à ce jour, quand on lit Moïse, un voile est jeté sur leurs cœurs » (2 Corinthiens 3: 15). Tel est effectivement le cas de tous ceux — y compris la classe de « l'homme du péché » — qui ne sont pas dans la demeure secrète du Très-Haut. Le plus grand Moïse ne leur fait point connaître les choses secrètes de la Parole. La difficulté en ce qui concerne de semblables adversaires réside dans le fait que, bien qu'ayant connu autrefois la vérité, ils n'en ont pas eu l'amour, mais ont suivi au contraire une voie égoïste qui les a illusionnés.

Quand Moïse venait devant l'Eternel pour lui parler, « il ôtait le voile » (Exode 34: 34, 35). L'apôtre Paul, examinant la prophétie ci-dessus, dit: « Mais lorsque les cœurs se convertissent au Seigneur, le voile est ôté » (2 Corinthiens 3: 16). Cette parole prouve que lorsqu'on se détourne d'un homme pour s'orienter vers Jéhovah Dieu, qu'on a en lui une absolue confiance et qu'on possède son esprit, « le voile est ôté », c'est-à-dire qu'on reçoit l'intelligence des choses divines. A ceux donc qui reviennent au Seigneur et se montrent entièrement dévoués envers lui, il est donnée une vision de sa gloire que reflète le visage de Christ, vision qui illumine leurs cœurs et leurs esprits. Christ est la « lumière éclatante de la gloire de Dieu » (Hébreux 1: 3). Mais si ceux qui ont convenu de faire la volonté de Dieu continuent à admirer un homme et ses prétendues capacités sans pareilles, ils sont aveugles à la vérité. C'est ce qu'établit avec précision la déclaration précitée de l'apôtre.

Ceux qui persistent dans l'idée que le pasteur Russell a enseigné toute la vérité que les saints sur la terre devaient jamais connaître, sont dans les ténèbres et y demeureront. Ils ne se rendent pas compte que le Seigneur est dans le temple; ils raillent même la pensée selon laquelle il s'y trouverait. L'aveuglement où ils sont plongés quant à la compréhension des prophéties bibliques en est une preuve. Lorsque, de nos jours, les Juifs lisent les écrits de Moïse, ils n'en comprennent absolument rien. De même ceux qui, ayant autrefois été des Israélites spirituels, se sont à un moment donné tournés vers un homme au lieu de se fier au Seigneur, ne peuvent avoir aucune intelligence des Ecritures. Mais pour ceux qui regardent à l'Eternel et se confient en lui, le voile est ôté et ils peuvent, eux aussi, contempler ce que le Seigneur révèle à ceux qui sont dans le temple.

## Liberté

Jéhovah est la puissance suprême. Il est le Très-Haut. Le Seigneur Jésus-Christ est la puissance supérieure qui vient immédiatement après Jéhovah. Il est « l'esprit vivifiant » (1 Corinthiens 15: 45). Moïse était le prototype de Christ. Homme de chair et d'os, il préfigurait Christ Jésus, créature spirituelle. L'apôtre poursuivant son exposé, dit: « Or, le Seigneur [Jéhovah] c'est l'esprit; et là où est l'esprit du Seigneur, là est la liberté » (2 Corinthiens 3: 17).

Certains de ceux qui sont engendrés de l'esprit se sont inconsidérément emparé de ce texte et s'en sont servi comme d'une autorisation ou d'une excuse pour couvrir leur désordre dans l'organisation divine, prétendant que là où est l'esprit du Seigneur nul n'est tenu d'observer de règles et que chacun peut agir à sa guise. De ce fait, ils ne se soucient point de se conformer aux directives de l'organisation de Dieu. Une telle interprétation est absolument erronée. Celui qui est en Christ n'a pas la permission de faire ce qui lui plaît, mais doit obéir au Seigneur et à son organisation. Liberté n'est pas synonyme de licence. Là où l'affection de l'esprit existe réellement parmi ceux qui sont engendrés de l'esprit, il y a affranchissement de la servitude à laquelle les Juifs étaient soumis.

L'« esprit du Seigneur » repose sur ses oints dans le temple, à l'abri du Très-Haut. L'apôtre dit: « Mais la Jérusalem [l'organisation de Dieu] d'en haut est libre, c'est notre mère » (Galates 4: 26). Ainsi ceux qui sont oints et se trouvent dans la demeure secrète (dans le temple) du Très-Haut ne sont dans la servitude d'aucune puissance du monde, comme si ces puissances étaient des « autorités supérieures » auxquelles il faut obéir. Mais ceux qui considèrent encore les gouvernants de ce monde comme des « autorités supérieures » demeurent dans l'esclavage. Les fidèles,

par contre, les témoins de Jéhovah, qui apprécient à sa juste valeur la vérité et leur position dans le jour du jugement, proclament avec assurance le message divin, et prouvent par là même leur amour pour Jéhovah et leur liberté en Christ (1 Jean 4: 17, 18).

Ces fidèles, nous l'avons dit, refusent de voir des « autorités supérieures » dans les gouvernants de ce monde. Ils refusent la compromission avec les puissances de l'organisation de Satan dont ils ne sollicitent ni n'acceptent aucun permis pour prêcher l'évangile du royaume de Dieu. N'étant asservis ni aux hommes ni aux organisations humaines contrôlées par le diable, ils ne s'inclinent que devant Dieu. Cette liberté, nous le voyons, n'existe que là où est l'esprit du Seigneur. Tel est aussi le sens des paroles de l'apôtre dans 2 Corinthiens 3: 17. Tous ceux qui sont en Christ et dans l'alliance, qui ont été choisis comme peuple pour le nom de Jéhovah, sont, d'un autre côté, dans l'obligation d'obéir absolument et sans restriction au grand Prophète, Christ Jésus; et puisque c'est lui qui, du temple, envoie ses instructions au « reste », tous ceux qui appartiennent à la classe du temple sont tenus de les suivre (Actes 3: 23).

Christ est le chef de la maison des fils. Celui qui se trouve dans sa maison, c'est-à-dire dans la maison royale de Dieu, dans le temple, est totalement affranchi de l'organisation ennemie. Jésus s'adressant à ceux qui croyaient être les serviteurs de son Père leur dit: « Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira. Si donc le Fils vous affranchit, vous serez réellement libres » (Jean 8: 31, 32, 36). La même règle joue encore aujourd'hui. Pour être complètement affranchi de l'organisation du mal, il faut d'abord connaître la vérité, être en Christ et lui obéir. Par cet affranchissement il ne faut donc point entendre la liberté d'agir à sa guise et contrairement

aux instructions de l'organisation de Dieu. Celui qui, méprisant les instructions émanant du temple, persiste à agir à sa manière, s'exclue lui-même de la faveur divine. Que nul donc ne s'imagine qu'étant dans la vérité il a la liberté d'agir comme bon lui semble. Il faut faire ce qui plaît au Seigneur dont la volonté est exprimée dans sa parole. Le Seigneur agit par l'intermédiaire de son organisation; il n'a qu'une seule voie — et non plusieurs — pour accomplir son œuvre.

## Vision

L'apôtre s'adressant ensuite plus particulièrement à ceux qui ont l'esprit du Seigneur, tels lui-même et ceux qui sont aujourd'hui dans le temple, dit: « Nous tous qui, le visage découvert, contemplons comme dans un miroir la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par le Seigneur, l'Esprit [par l'action de l'esprit du Seigneur (*Version Synodale*)] » (2 Corinthiens 3: 18). Dans l'image typique du passé, le visage de Moïse seul était voilé. Celui des Israélites ne l'était pas. Dans la réalité c'est le visage de celui qui est plus grand que Moïse, Christ, qui rayonne et reflète la gloire de Jéhovah. Lorsque les Israélites spirituels tournent leur visage vers le Seigneur, (et le détournent par conséquent de l'homme), le voile est ôté et il leur est donné de contempler la face non voilée de Christ. Cela explique pourquoi les desseins du Seigneur apparaissent avec netteté à ceux qui font partie de la classe du temple, tandis que d'autres qui croient être en Christ ne voient rien.

Voici une autre traduction du même passage: « Nous tous qui contemplons la gloire du Seigneur sur une face non voilée, sommes transformés en la même image de gloire en gloire comme par le Seigneur, l'Esprit » (2 Corinthiens 3: 18, *Diaglott*). Le Seigneur

Jésus ne voile pas sa gloire devant nous (devant tous ceux qui sont dans le temple), car nous avons la foi et son esprit. Ceux-là ont l'intelligence spirituelle éveillée à la vision, tandis que d'autres sont aveuglés. Les fidèles dans le temple contemplent le visage dévoilé du Seigneur Jésus-Christ comme s'ils regardaient dans un miroir. Ils y voient la gloire de Jéhovah entourant Christ, gloire qui s'étend également à ceux qui sont dans le temple et qui la réfléchissent à leur tour. La gloire dont il est question ici ne nous est pas personnelle et n'émane pas de nous. C'est le grand Médiateur et Inaugurateur de la nouvelle alliance qui, actuellement dans le temple, « dans sa gloire, avec tous les anges », reflète la gloire de Jéhovah (Matthieu 25: 31). Jéhovah n'a donné sa gloire qu'à Christ et à la classe du temple (Esaïe 42: 8). Christ reflète la gloire de Jéhovah, et ceux du temple qui contemplent cette gloire reflètent à leur tour, sur d'autres, la gloire du Seigneur Jésus, en sorte que ces derniers puissent remarquer quels sont les véritables témoins de Jéhovah.

Ces fidèles sont « transformés en la même image ». Les membres du « reste », conduits dans le temple à l'inauguration de la nouvelle alliance, ont été « enlevés ... sur des nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs » (1 Thessaloniciens 4: 17; voyez *La Tour de Garde* du 15 mai 1934). Ils contemplent, depuis le temple, la gloire du Seigneur; c'est là, dans la demeure secrète du Très-Haut, qu'ils reçoivent leur enseignement, qui modifie totalement leur conduite et leur façon d'agir. Ils sont purifiés de tout ce qui ne plaît pas au Seigneur; par exemple: la crainte et l'adoration des hommes, la soumission aux puissances du monde ce qui est contraire à la volonté de Dieu, l'acceptation de certains enseignements humains, ce qui revient à se faire le disciple d'un homme; bref de tout ce qui caractérise celui qui se conforme au formalisme babylonien. La classe du temple, elle, doit

être transformée à l'image de Christ. « Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils, afin que son Fils fût le premier-né entre plusieurs frères. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés » (Romains 8: 29, 30).

Ceux qui ont été reçus dans le temple et pour qui la nouvelle alliance a été inaugurée, conçoivent toute l'importance de cette vérité que Christ est « le témoin fidèle et véritable » de Jéhovah, qu'il est d'une droiture rigide et inébranlable envers le Très-Haut, entièrement dévoué à la tâche qui consiste à justifier son nom, et ils reconnaissent à présent qu'ils doivent, sous ce rapport, lui être semblables. Ainsi donc ayant cheminé avec Jésus, ayant été enseignés par lui, ils doivent agir comme lui et rendre avec courage et sans crainte un témoignage au nom de Jéhovah. Il est écrit à ce propos: « Lorsqu'ils virent l'assurance de Pierre et de Jean, ... ils les reconnurent pour avoir été avec Jésus. » Pierre et Jean étaient en effet des témoins courageux et intrépides pour le nom de Jéhovah (Actes 4: 13). Ainsi se sont trouvées modifiées l'attitude et la façon d'agir qu'ils avaient adoptées au cours de la période d'Elie. Ils deviennent semblables au Seigneur Jésus, c'est-à-dire des témoins courageux et intrépides. Il ne faut pas entendre par là des témoins discourtois, mais des témoins qui annoncent la vérité sans crainte et avec assurance.

L'expression « transformés ... de gloire en gloire » ne signifie pas que les membres du « reste » ou de la classe du temple ont été transposés de la gloire de l'alliance de la loi à la gloire de la nouvelle alliance, mais qu'ils ont été transformés graduellement à la ressemblance de Christ en tant que fidèles témoins pour le nom de Jéhovah. Il est vrai que pendant la période Elie de l'Eglise, les fidèles ont reflété, dans une cer-

taine mesure, la gloire du Seigneur, mais depuis qu'ils ont été transférés de la phase-Elie à la phase-Elisée, ils jouissent, du fait de la tâche qu'ils accomplissent, d'un honneur et d'une gloire plus grands. C'est à l'époque actuelle que la classe de Jonadab discerne avec plus de netteté quels sont les vrais témoins de Jéhovah, ceux qui honorent son nom ainsi que le faisait Jésus quand il était sur la terre. Dans sa prière pour ses fidèles disciples Jésus dit: « Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un » (Jean 17: 22). Les fidèles reflètent la gloire du Seigneur en sorte que ceux-là mêmes qui sont dehors peuvent reconnaître qui se dévoue vraiment à Jéhovah avec désintéressement.

Une transformation si profonde rend l'homme semblable à Christ, « comme par le Seigneur, l'Esprit » (2 Corinthiens 3: 18). Christ étant apparu dans le temple et ayant réuni autour de lui les saints de Jéhovah, ces paroles de l'apôtre se réalisent actuellement: « Quand Christ, votre vie, paraîtra, alors vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire » (Colossiens 3: 4). C'est dans le temple que Christ Jésus enseigne les membres du « reste » et les envoie porter sa gloire (Matthieu 10: 27). Les anges du Seigneur ayant fait sortir de la communauté des fidèles, ceux qui commettent l'iniquité, le Seigneur les a revêtus du manteau de la justice et les a envoyés comme témoins pour manifester sa gloire. Ainsi se réalisent ces paroles: « Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Que celui qui a des oreilles pour entendre entende » (Matthieu 13: 43). Cette gloire n'est conférée qu'aux témoins de Jéhovah qui font partie intégrante de la classe du serviteur élu (Esaïe 42: 8; 43: 7). Comme ces témoins demeurent sincères envers le Très-Haut, les outrages qui tombèrent sur Jésus-Christ sont également leur lot, et ils sont combattus et persécutés (Romains 15: 3). Telles

sont aujourd'hui les expériences des témoins de Jéhovah qui proclament avec assurance le nom du Très-Haut. « Si vous êtes outragés pour le nom de Christ, vous êtes heureux, parce que l'esprit de gloire, l'Esprit de Dieu, repose sur vous. [De leur part, il est blasphémé, mais quant à vous, glorifié (*Darby*)] » (1 Pierre 4: 14).

Les fidèles jouissent du merveilleux privilège d'être des témoins pour le nom de Jéhovah, tandis que le grand Juge est dans le temple, juge la maison de Dieu et classe les hommes comme on sépare les brebis des boucs (Matthieu 25: 31–46). Les véritables disciples de Christ n'ont pas honte d'être les témoins de Jéhovah. Ils sont heureux au contraire de pouvoir prendre part à la diffusion du témoignage qui doit réhabiliter son nom (1 Pierre 4: 16). Ils proclament la justice de Dieu.

Chapitre VIII

# SES ALLIANCES

JEHOVAH ne réunit pas ses saints pour le seul plaisir de les grouper autour de lui, mais pour leur confier un certain ministère. Ceux qui sont rassemblés dans le temple et pour qui la nouvelle alliance a été inaugurée, sont devenus une partie des « cieux ». Le prophète de Dieu dit: « Et les cieux publieront sa justice, car c'est Dieu qui est juge » (Psaume 50: 6). Cette prophétie se réalise surtout à présent en ceux qui sont avec le Seigneur Jésus dans le temple.

Le Seigneur fit de l'apôtre Paul un ministre de la nouvelle alliance. Tous ceux qui parviennent à la maturité en Christ et qui sont reçus dans le temple, deviennent eux aussi des ministres de la même alliance. Et ceci est surtout vrai lors de l'inauguration de la nouvelle alliance, d'où ces paroles de l'apôtre: « Ayant ce ministère, selon la miséricorde qui nous a été faite, nous ne perdons pas courage » (2 Corinthiens 4: 1). Ceux qui ont reçu ce ministère et qui l'apprécient comme leur ayant été remis de la part du Seigneur qui est leur force, ne perdent pas courage.

La phase-Elie de l'œuvre de l'Eglise va de 1878 à 1918. Au cours de cette période, on s'attachait beaucoup aux doctrines ou enseignements des hommes. On parlait souvent des « Enseignements du Pasteur Russel ». Par contre, pendant la phase-Elisée de l'Eglise, qui a commencé en 1918, nous avons appris du Seigneur que notre privilège consiste plus spécialement à proclamer le glorieux nom de Jéhovah. Après avoir reçu, comme l'apôtre, cette mission et ce minis-

tère, nous avons aussi « reçu du Seigneur miséricorde pour être fidèles » (1 Corinthiens 7: 25). Jamais plus nous n'exalterons le nom d'un homme, même le nôtre. Nous n'essayerons même pas non plus de nous faire valoir devant autrui. « Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes; c'est Jésus-Christ le Seigneur que nous prêchons, et nous nous disons vos serviteurs [rendus capables, par la grâce du Seigneur, d'être ministres de la nouvelle alliance] à cause de Jésus [le Médiateur]. Car Dieu, qui a dit: La lumière brillera du sein des ténèbres! [de la demeure secrète ou du temple qui est obscur pour tous ceux qui n'y sont pas (Matthieu 10: 27)] a fait briller la lumière dans nos cœurs pour faire resplendir la connaissance de la gloire de Dieu sur la face de Christ » (2 Corinthiens 4: 5, 6).

En contemplant aujourd'hui le visage de Christ, l'Inaugurateur de la nouvelle alliance, les membres de la fidèle troupe du temple se rendent compte que sa face n'est pas voilée, mais que sa lumière radieuse illumine leurs cœurs et y fait germer une impulsion irrésistible au service de Dieu. Cette lumière les initie dans la connaissance et l'intelligence des desseins de Jéhovah en même temps qu'elle leur révèle sa gloire. Reconnaissant que cette gloire est celle du Seigneur, ils ne se l'attribuent point à eux-mêmes, mais marchent humblement et joyeusement dans la présence de Jéhovah. Le fait d'être investis du ministère de la nouvelle alliance leur est un grand honneur, un trésor inestimable. « Nous portons ce trésor [ministère] dans des vases de terre [organismes humains], afin que cette grande puissance soit attribuée à Dieu, et non pas à nous » (2 Corinthiens 4: 7). En exécutant leur mission, tous ceux du « reste » prennent plaisir à « proclamer sa justice, car c'est Dieu qui est juge ». Et tout ceci se réalise alors qu'ils sont encore sur la terre. Après Harmaguédon pareil ministère n'aura plus sa raison d'être, ce qui prouve

à nouveau que la nouvelle alliance se traite, s'inaugure et atteint son but avant Harmaguédon.

## Le « reste » est sauvé

L'Israël selon la chair se détourna de Dieu, pécha contre lui et contre l'alliance qu'il avait contractée avec lui. Par sa conduite, Israël figura la « chrétienté ». De même que les Israélites d'antan prétendaient être pour Dieu, et ne l'étaient point, ainsi les chrétiens de nom proclament hautement leur attachement au Seigneur, tandis que leurs cœurs en sont éloignés. Et de même que Dieu fut irrité contre l'Israël naturel, ainsi le fut-il contre le prétendu Israël spirituel à la venue du Seigneur Jésus dans le temple, y compris tous ceux qui, étant tenus d'observer les termes de la nouvelle alliance, n'avaient pas annoncé courageusement le message du Royaume de Dieu mais s'étaient surtout bornés à honorer des hommes (Luc 16:15). Le « reste » d'Israël charnel fut sauvé et de la même manière un « reste » d'Israël spirituel fut gardé lorsque le Seigneur apparut dans le temple pour juger et inaugurer la nouvelle alliance.

« Et maintenant, ainsi parle l'Eternel, le Dieu d'Israël, sur cette ville dont vous dites: Elle sera livrée [elle est livrée (*Darby*)] entre les mains du roi de Babylone, vaincue par l'épée, par la famine et par la peste: Voici, je les rassemblerai [le « reste » d'Israël spirituel] de tous les pays où je les ai chassés, dans ma colère, dans ma fureur, et dans ma grande irritation; je les ramènerai dans ce lieu [en 1919 ap. J.-C.], et je les y ferai habiter en sûreté. Ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu. Je leur donnerai un même cœur et une même voie [pour les amener dans l'unité en Christ], afin qu'ils me craignent toujours, pour leur bonheur et celui de leurs enfants après eux [qui furent préfigurés par Ruth, la Moabite]. Je trai-

terai avec eux une alliance éternelle [la nouvelle alliance, qui a été conclue avec Jésus comme médiateur, pour le « reste » d'Israël naturel qui devint une partie d'Israël spirituel, alliance inaugurée à présent pour le « reste » d'Israël spirituel], je ne me détournerai plus d'eux, je leur ferai du bien, et je mettrai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne s'éloignent pas de moi. Je prendrai plaisir à leur faire du bien, et je les planterai véritablement dans ce pays, de tout mon cœur et de toute mon âme » (Jérémie 32: 36–41).

Quand Jéhovah rassembla le « reste » (y compris ceux contre qui il avait été irrité mais à l'égard desquels sa colère s'était apaisée en 1919), l'accomplissement de la prédiction contenue dans le Psaume 50: 5 commença. Tous ceux qui, à ce moment-là, se réclamaient de Christ, avaient conclu avec Dieu l'alliance par le sacrifice. Ce n'est qu'à la condition d'avoir accepté cette alliance qu'on peut être admis dans la nouvelle. Ils avaient sacrifié leur droit de vivre sur la terre comme créatures humaines lorsqu'ils furent engendrés de Dieu; mais n'ayant point annoncé avec assurance le message de vérité, Dieu était irrité contre eux. Or, quand le Seigneur Jésus vint dans le temple, la colère de Dieu se détourna d'eux, ainsi que l'explique le prophète Esaïe. (Voyez Esaïe 12: 1). Ni l'Israël naturel ni le monde en général n'ont sacrifié leur droit à la vie humaine. Ce n'est donc pas eux qui font une alliance par le sacrifice et qui sont admis dans la nouvelle. Cette dernière ne les concerne donc en aucune manière.

En 1914, Dieu éleva le gouvernant légitime du monde sur son trône. C'est alors que la « chrétienté » — la Babylone moderne — fut exclue de la faveur céleste. Le prophète Jérémie en parle au chapitre 50, versets 2 et 3 de son livre. Là commença le « jour de Jéhovah » à l'aube duquel Israël spirituel était dans l'affliction. Voici ce qu'en dit le prophète de la part

de Jéhovah: « En ces jours, en ce temps-là, dit l'Eternel, les enfants d'Israël et les enfants de Juda [ceux qui sont sur les rangs pour le Royaume, la maison royale] reviendront ensemble; ils marcheront en pleurant, et ils chercheront l'Eternel, leur Dieu [après leur affliction de 1918]. Ils s'informeront du chemin de Sion, ils tourneront vers elle leurs regards [maintenant que la reconstruction du temple avait commencé]: Venez, attachez-vous à l'Eternel [dans l'unité en Christ], par une alliance éternelle qui ne soit jamais oubliée! » (Jérémie 50: 4, 5).

Ce texte traduit le désir de ceux qui se sont entièrement consacrés, d'être fidèles à la nouvelle alliance. En venant au Seigneur, en s'informant du chemin qui mène à Sion, les candidats à une place dans le Royaume promettent tacitement de demeurer inébranlablement fidèles. La nouvelle alliance a été inaugurée pour eux; ils ont également été reçus dans l'alliance du Royaume; ils sont devenus un des rouages de l'organisation principale de Dieu, ils ont été oints et chargés d'accomplir en son nom, une œuvre particulière. Le prophète écrit: « Revenez, enfants rebelles, dit l'Eternel; car je suis votre maître [votre époux (*Lemaistre de Saci*); j'ai sur vous le droit d'un mari (*Ostervald*)]. Je vous prendrai, un d'une ville, deux d'une famille, et je vous ramènerai dans Sion » (Jérémie 3: 14).

Pendant la Grande Guerre et notamment en 1917 et 1918, l'Israël spirituel se trouvait dans une condition désertique. De sévères épreuves fondirent sur ceux qui étaient consacrés au Seigneur et un travail de séparation s'opéra. Ceux qui passèrent ces afflictions permises par le Seigneur et qui en dépit de tout lui demeurèrent attachés, furent acceptés dans les liens de la nouvelle alliance. « Je vous [Israël spirituel] ferai passer sous la verge [l'autorité royale de Christ qui fut envoyé de Sion pour régner et qui siège

maintenant dans le temple pour purifier les fils de Lévi], et je vous mettrai dans les liens de l'alliance [de la nouvelle alliance]. Je séparerai de vous les rebelles et ceux qui me sont infidèles; je les tirerai du pays où ils sont étrangers, mais ils n'iront pas au pays d'Israël. Et vous saurez que je suis l'Eternel » (Ezéchiel 20: 37, 38). Cette œuvre de séparation fut entreprise et continuée jusqu'à la complète purification du sanctuaire (Daniel 8: 14).

Ceux qui ont été admis dans le temple et pour qui la nouvelle alliance a été inaugurée, ont été oints. C'est-à-dire qu'ils ont été chargés d'accomplir un travail déterminé pour le Nom de Jéhovah, ainsi qu'il est écrit: « L'esprit du Seigneur, l'Eternel, est sur moi, car l'Eternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles » (Esaïe 61: 1). De cette classe ointe Jéhovah dit encore par l'organe de son prophète: « Mais vous, on vous appellera sacrificateurs de l'Eternel, on [les Jonadabs par exemple] vous nommera serviteurs de notre Dieu; vous mangerez les richesses des nations, et vous vous glorifierez de leur gloire » (Esaïe 61: 6). Avant cette époque, et surtout lorsque, de 1917 à 1919, il se trouvait dans une situation humiliante, le peuple de Dieu subit un grand opprobre. La colère de l'Eternel s'étant à présent détournée de lui, Il déclare:

« Au lieu de votre opprobre, vous aurez une portion double [une double portion de l'esprit, ou de la faveur divine, comme la reçut Elisée]; au lieu de l'ignominie, ils seront joyeux de leur part; ils posséderont ainsi le double dans leur pays [une double portion de l'esprit, dans leur état bienheureux], et leur joie [celle du Seigneur, dans laquelle ils sont entrés sur l'invitation de Christ; leur condition de bonheur est dépeinte par l'expression « leur pays »] sera éternelle. Car moi, l'Eternel, j'aime la justice [le jugement (*Darby*), qui commença à être exécuté dans le temple lorsqu'il se mit à juger sa maison], je hais la

rapine avec l'iniquité; je leur donnerai fidèlement leur récompense [j'établirai leurs œuvres dans la vérité (*Ostervald*)], et je traiterai [inaugurerai] avec eux une alliance éternelle. Leur race [les vrais Judéens] sera connue parmi les nations [parmi lesquelles ils doivent être des témoins pour Jéhovah], et leur postérité parmi les peuples; tous ceux qui les verront [qui reconnaîtront en eux les serviteurs de Jéhovah] reconnaîtront qu'ils sont une race bénie de l'Eternel [le véritable peuple de Jéhovah appelé pour son Nom] » (Esaïe 61: 1, 6–9). Les événements qui se sont produits parmi le peuple de Dieu depuis 1919 confirment entièrement les conclusions précitées à propos de ce texte biblique. Ceux qui ont été reçus dans l'alliance sont entrés dans la joie du Seigneur et se réjouissent d'avoir le privilège de rendre témoignage à son saint nom; d'autres, qui n'appartiennent pas à la maison royale, s'aperçoivent que ces hommes et femmes zélés et fidèles sont les témoins de Jéhovah, et voient en eux la race bénie de l'Eternel.

## « Alliance de paix »

Après que le « reste » a été conduit dans le temple, c'est-à-dire après l'inauguration de la nouvelle alliance, il entre dans la paix. Ainsi l'inauguration de la nouvelle alliance implique pour eux une « alliance de paix ». La nouvelle alliance a été en vigueur pendant toute la période de sacrifice; mais après son inauguration — lors de la reconstruction de Sion — « l'alliance de paix » a également commencé. Les nations de la terre sont actuellement ébranlées dans leurs fondements et se désagrègent. La chute de ceux qui occupent les hautes charges gouvernementales est inévitable; aussi sont-ils en proie à une grande détresse. Par contre, ceux qui appartiennent à l'organisation de Jéhovah jouissent d'une paix constante.

« Car les montagnes [les royaumes de la terre] seront ébranlées, et les collines [les hommes puissants qui en occupent les hautes fonctions] trembleront (*Lemaistre de Saci*), [mais] mon amour ne s'éloignera point de toi [de ceux de Sion, l'organisation de Dieu], et mon alliance de paix ne chancellera point, dit l'Eternel, qui a compassion de toi » (Esaïe 54: 10).

Ceux pour qui la nouvelle alliance a été inaugurée et qui habitent par conséquent le temple, sont le peuple de Dieu dont le grand David antitypique est le Roi, Chef ou Maître. « Moi, l'Eternel, je serai leur Dieu, et mon serviteur David sera prince au milieu d'elles. Moi, l'Eternel, j'ai parlé. Je traiterai avec elles une alliance de paix, et je ferai disparaître du pays les animaux sauvages; elles habiteront en sécurité dans le désert, et dormiront au milieu des forêts » (Ezéchiel 34: 24, 25). Bien que l'alliance de paix ne soit pas à proprement parler la nouvelle alliance, elle est cependant une alliance incidente que Jéhovah accorde à ceux pour qui la nouvelle a été inaugurée.

Ceux qui sont nés de l'épouse de Dieu, c'est-à-dire de son organisation, et qui se trouvent à présent dans le temple, sont enseignés de Dieu et grande est leur paix, ainsi qu'il est écrit: « Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande » (Esaïe 54: 13, *Darby*). L'ennemi continuera à attaquer les fidèles témoins de Jéhovah, mais ces attaques ne leur feront redouter ni les hommes ni le diable. Ils ne failliront pas dans la proclamation du divin message de vérité. Ils obéiront à Dieu et non aux hommes. Leur foi et leur confiance reposent en Jéhovah; ils savent que leur force vient de lui; ils jouissent d'une grande paix, parce qu'ils ont l'assurance que les promesses de Dieu sont certaines et que l'ennemi ne pourra les vaincre. Jéhovah a dit lui-même: « Toute arme forgée contre toi sera sans effet; et toute langue qui s'élèvera en justice contre toi, tu la condamneras. Tel

est l'héritage des serviteurs de l'Eternel, tel est le salut qui leur viendra de moi, dit l'Eternel » (Esaïe 54: 17).

## Le temple ouvert

L'alliance de la loi gravitait autour de l'arche de l'alliance. Or, la nouvelle alliance en a comparativement une plus grande (Hébreux 9: 1–5, 23, 24). Et ceci prouve encore que la nouvelle alliance se rapporte spécialement à l'Israël spirituel. La venue du Seigneur dans le temple, en 1918, marque l'ouverture du temple dans les cieux. Ensuite a lieu l'inauguration de la nouvelle alliance. Il est écrit à ce sujet: « Et le temple de Dieu dans le ciel fut ouvert, et l'arche de son alliance apparut dans son temple. Et il y eut des éclairs, des voix, des tonnerres, un tremblement de terre, et une forte grêle » (Apocalypse 11: 19). La présence de l'arche de l'alliance dans le temple du ciel, ainsi qu'il est expliqué dans ce texte, indique la présence de Jéhovah en la personne de son représentant, le Seigneur Jésus-Christ, le grand Médiateur, Juge et Inaugurateur de l'alliance. Sur la montagne du Sinaï, il se produisit un grand tremblement de terre et « il y eut des tonnerres, des éclairs » (Exode 19: 16–19; 20: 18). De même, à l'ouverture du temple dans le ciel—ouverture coïncidant avec l'inauguration de la nouvelle alliance — « il y eut des éclairs, des voix, des tonnerres, un tremblement de terre, et une forte grêle ». Ces paroles symboliques décrivent ce qui se produisit alors, particulièrement en ce qui concerne le peuple de Dieu. (*Lumière*, tome I, pp. 254–256.)

## Eunuques et étrangers

A la venue du Seigneur Jésus dans le temple pour le jugement et l'inauguration de la nouvelle alliance,

il trouva sur la terre une troupe de fidèles disciples que préfigurait le fidèle Mardochée (Esther 2: 5–7). D'autres personnes parvinrent à la connaissance de la vérité et furent reçues dans l'alliance après 1919; celles-ci semblent être représentées par les « eunuques » et les « étrangers » qui furent conduits dans la maison de l'Eternel et dont parle le prophète Esaïe. Il y avait parmi les Israélites naturels des eunuques qui devaient évidemment être des étrangers, car la loi des Hébreux interdisait la castration des Israélites. En conséquence l'eunuque ne pouvait être admis dans l'organisation symbolique de Dieu. Les étrangers eurent sans doute à subir la castration pour empêcher la contamination de l'arbre généalogique naturel des Israélites.

Néanmoins l'Eternel était favorable aux eunuques qui vivaient parmi les Israélites, et s'efforçaient avec zèle d'observer l'alliance de la loi. Il est écrit à leur sujet: « Car ainsi parle l'Eternel: Aux eunuques [qui ont dû être des étrangers] qui garderont mes sabbats [de l'alliance de la loi, images de ceux de la nouvelle alliance], qui choisiront ce qui m'est agréable, et qui persévéreront dans mon alliance, je donnerai dans ma maison [dans l'organisation royale de Jéhovah] et dans mes murs une place et un nom [un nouveau nom] préférables à des fils et à des filles [ce que ces fils et ces filles auraient pu acquérir, s'ils avaient été fidèles]; je leur donnerai un nom éternel [un nom nouveau], qui ne périra pas » (Esaïe 56: 4, 5). Le « nom éternel qui ne périra pas » se rapporte évidemment au nom nouveau que Jéhovah donne à ceux qui sont dans la nouvelle alliance, qui sont devenus membres de la maison royale, des témoins de Jéhovah chargés de lui rendre témoignage.

Le fait que la même règle est appliquée aux étrangers indique que Jéhovah ne fait pas de distinction entre tous ceux qui l'aiment et lui obéissent. « Et les

étrangers qui s'attacheront à l'Eternel pour le servir, pour aimer le nom de l'Eternel, pour être ses serviteurs, tous ceux qui garderont le sabbat, pour ne point le profaner, et qui persévéreront dans mon alliance, je les amènerai sur ma montagne sainte [à Sion, la sainte organisation de Dieu], et je les réjouirai dans ma maison de prière [dans le temple de Dieu]; leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel; car ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples» (Esaïe 56:6, 7). Par «tous les peuples» il faut sans doute entendre également la classe préfigurée par Ruth, une étrangère, qui fut reçue dans la maison d'Israël naturel. « Le Seigneur, l'Eternel parle, lui qui rassemble les exilés d'Israël [c'est-à-dire le « reste » que Dieu approuvait en 1918]: Je réunirai d'autres peuples [d'autres (*Synodale*)] [la classe dite de Ruth et d'Esther qui se manifestait après 1918] à lui [c'est-à-dire au « serviteur fidèle et prudent », comme l'appelle le Seigneur, et qui fut préfiguré par Mardochée et Naomi], aux siens [les membres du « reste » préfigurés par Mardochée et Naomi] déjà rassemblés » (Esaïe 56: 8).

Ruth était une Moabite, par conséquent une étrangère en Israël et une étrangère à l'égard de ses lois. Lorsque de son propre gré elle se décida à accompagner Naomi qui était sans enfants et se rendre à Bethléhem où il n'y avait personne sur qui elle eût pu fonder un espoir quelconque de se marier et d'avoir une famille, elle était comme un eunuque et représentait donc bien et l'eunuque et l'étranger mentionnés dans la prophétie d'Esaïe.

Ceux pour qui la nouvelle alliance a été inaugurée à la venue du Seigneur Jésus dans le temple, qui y ont été reçus et oints, sont devenus par là même des ministres de l'alliance chargés de servir ceux qui y seraient admis par la suite, c'est-à-dire ceux que figurèrent Ruth et Esther. Or, il est constant que depuis

1922, beaucoup de personnes ont accepté la vérité, se sont consacrées au Seigneur et sont devenues ses témoins. Ces faits démontrent la justesse de la conclusion que nous venons d'émettre.

Ceux qui sont représentés par Ruth et Esther et qui sont reçus dans le temple après 1918, deviennent à leur tour, comme nous l'avons dit plus haut, des ministres de la nouvelle alliance. Mais avant d'en devenir ministre, il faut atteindre à la maturité en Christ, être un ancien de fait et servir ceux qui font partie de la troupe de Jonadab.

## Ketura

Ketura donna six fils à Abraham (Genèse 25: 1, 2). Que préfigurait-elle et quels rapports avait-elle ainsi que ses fils avec l'alliance de Jéhovah? On avait pensé que ces six fils représentaient figurativement les peuples du monde qui, sous le règne de Christ, au temps de la régénération, recevront la vie et les bienfaits qui en dérivent, et que Ketura elle-même était, par conséquent, une figure de la nouvelle alliance produisant les enfants du « rétablissement ». Cette conclusion n'est pas ratifiée par les Ecritures, et cela pour au moins deux raisons suffisantes et concluantes: 1) la nouvelle alliance ne se rapporte pas à l'humanité en général, étant le moyen employé par Jéhovah pour extraire d'entre les nations un peuple pour son Nom et dont les membres, enfants de Dieu, après s'être montrés fidèles, doivent être adjoints à Christ pour justifier avec lui le Nom de Jéhovah; 2) ceux qui recevront la vie et les bénédictions terrestres seront les enfants de Christ et non pas ceux de Jéhovah. Cette distinction est définitivement établie par le fait que les hommes fidèles de l'antiquité qui deviendront les gouverneurs visibles de la terre, seront les enfants de Christ placés sous sa surveillance immédiate (Psaume

45: 16; Esaïe 9: 6). Il est évident que toute vie procède de Jéhovah Dieu; cependant, il a donné à Christ le pouvoir et l'autorité nécessaires pour dispenser la vie à la classe terrestre. Aussi le Christ est-il appelé « Père éternel ». Les enfants de Ketura n'eurent pas pour père Isaac qui était un symbole de Christ, mais Abraham, qui représentait Dieu lui-même. Les six fils de Ketura ne peuvent donc représenter la famille terrestre ou humaine.

## Les faits

Le patriarche Abraham eut une femme nommée Sara, et deux concubines, la première était Agar et la seconde Ketura. Sara fut longtemps stérile, et Abraham lui substitua sa servante Agar de laquelle il eut un fils: Ismaël. Plus tard, quand Abraham fut vieux, Sara son épouse légitime lui donna un fils qu'il nomma Isaac. Sara mourut à l'âge de 127 ans. Trois ans après sa mort, Isaac épousa Rebecca. Après ce mariage, Abraham se remaria et eut six fils. « Abraham prit encore une femme, nommée Ketura » (Genèse 25: 1). Quand Abraham et Ketura eurent ces fils, Abraham était déjà très âgé. Pour déterminer ce que représentaient les fils de Ketura, il importe d'avoir ces faits présents à l'esprit.

Si les fils qu'Abraham eut de Ketura ne représentent pas la famille humaine qui doit recevoir la vie durant le règne de Christ, que figurent-ils donc? Répondons d'abord de façon abstraite à cette question pour produire ensuite les preuves scripturales à l'appui de cette réponse. Voici ce que nous pouvons raisonnablement conclure d'après les Ecritures: les six enfants d'Abraham par Ketura représentent ceux pour qui la nouvelle alliance a été inaugurée après la naissance du Royaume (du « fils ») et qui sont les 'autres enfants' de Sion qui viennent après la nais-

sance de l'« enfant mâle ». Lisons à ce sujet les paroles prophétiques suivantes: « Avant d'éprouver les douleurs, elle a enfanté; avant que les souffrances lui vinssent, elle a donné la naissance à un fils. Qui a jamais entendu pareille chose? Qui a jamais vu rien de semblable? Un pays peut-il naître en un jour? Une nation est-elle enfantée d'un seul coup? A peine en travail, Sion a enfanté ses fils! » (Esaïe 66: 7, 8). L'organisation ou « femme » de Dieu enfanta le « fils » en 1914 (Apocalypse 12: 1–5). (Voyez *Lumière*, tome I, page 262.) Ses 'autres enfants' et en particulier le « reste », sont enfantés par Sion plus tard, c'est-à-dire après la venue du Seigneur Jésus dans le temple et le commencement de l'édification de Sion, ce qui eut lieu en 1918.

## Son organisation

Jéhovah dirige une organisation universelle représentée par Sara, la femme légitime d'Abraham. Ce point est définitivement établi par la prophétie (Esaïe 54: 1–5). L'état matrimonial de Sara et d'Abraham représente les relations entre Jéhovah et son «épouse», nommée Sion, qui donne naissance aux enfants de son organisation principale ou de son royaume (Esaïe 54: 13).

Abraham avait une femme légitime et deux concubines. L'une de ces concubines, Agar, représente la nation d'Israël selon la chair qui ne produisit pas de peuple pour le Nom de Jéhovah. Aucun doute ne peut subsister sur cette conclusion puisqu'elle est appuyée par le témoignage inspiré de l'apôtre Paul dans son épître aux Galates. Les fils de Dieu enfantés plus tard et qui constituent un peuple pour le Nom de l'Eternel, sont représentés par les six fils qu'Abraham eut de Ketura. Les Ecritures ne disent pas que Sara et Agar symbolisent les deux alliances, comme on l'admettait

autrefois, mais elles déclarent qu'Agar et son fils représentent l'alliance du Sinaï et que Sara et son fils représentent ce qui est issu de l'organisation de Dieu, la « Jérusalem d'en haut ». L'apôtre explique que ces deux femmes et leurs descendants sont des allégories. Une allégorie n'est pas un type mais une fiction, un moyen destiné à éveiller la pensée d'une réalité quelconque. Ecoutons l'apôtre: « Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, un de la femme esclave, et un de la femme libre. Mais celui de l'esclave naquit selon la chair, et celui de la femme libre naquit en vertu de la promesse. Ces choses sont allégoriques; car ces femmes sont deux alliances [car ce sont deux alliances (*Darby*)]. L'une du mont Sina, enfantant pour la servitude, c'est Agar, — car Agar, c'est le mont Sina en Arabie, — et elle correspond à la Jérusalem actuelle, qui est dans la servitude avec ses enfants. Mais la Jérusalem d'en haut est libre, c'est notre mère » (Galates 4: 22–26).

Aussitôt l'apôtre cite le prophète Esaïe (54: 1) et montre que Sara représente l'organisation de Dieu, appelée Jérusalem et illustrée par son « épouse ». Les relations d'Abraham avec sa femme et ses deux concubines représentent les liens qui unissent Dieu à ses alliances, celles-ci étant les moyens par lesquels il travaille à la réalisation de son dessein de se faire un nom. Sara et son fils figurent ensemble l'alliance inconditionnelle de Jéhovah, par laquelle il promit de susciter « la postérité ». Celle-ci, préfigurée par Isaac, est Christ. Agar et son fils figurent ensemble l'alliance mosaïque que Dieu ajouta à sa promesse primitive et qui devait permettre à l'Israël naturel de produire un peuple pour le Nom de Jéhovah. Nous savons comment cette alliance échoua parce que la nation d'Israël se composait de créatures humaines imparfaites. Cet échec de l'alliance était sous-entendu par la remarque que le fils d'Agar « naquit selon la chair ». Ce que

l'alliance mosaïque ne put accomplir, la nouvelle alliance l'a réalisé: elle a engendré un peuple pour le Nom de Jéhovah.

L'alliance abrahamique était en réalité une déclaration inconditionnelle faite par Jéhovah à l'effet de susciter une postérité. Par la façon dont il se servit d'Abraham et de Sara, il montra comment il appellerait cette postérité préfigurée par Isaac. Dieu permit que Sara demeurât longtemps stérile, jusqu'au moment où il résolut de faire naître la descendance typique de la promesse. Pendant ce temps, Agar prenant la place de Sara, fut attachée à la maison d'Abraham à qui elle donna un héritier. Or le fils d'Agar n'était pas l'héritier de la promesse. Cette manière d'agir était de toute évidence voulue pour mettre en relief le fait que la « postérité promise » ne pouvait être suscitée que par la puissance miraculeuse de Jéhovah. En effet, lorsque Sara eut un fils, ce fut grâce au pouvoir surnaturel de l'Eternel. La naissance de ce fils devenait une confirmation de l'alliance. Dans cette figure Isaac représentait Jésus-Christ, le Fils de Dieu. Immédiatement après le baptême de Jésus, le saint esprit descendit du ciel sous forme d'une colombe, se posa sur sa tête, et une voix venant du ciel se fit entendre disant: « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. » C'était lui qui était la véritable postérité promise par l'alliance abrahamique (Matthieu 3: 16, 17). Isaac seul représentait Christ Jésus, la postérité de la promesse, comme il est écrit: « En Isaac sera nommée pour toi une postérité » (Genèse 21: 12; Romains 9: 7).

L'alliance traitée par Jéhovah avec Abraham fut confirmée par la suite à Isaac, puis aussi à Jacob et enfin aux douze tribus d'Israël (Juda), et ce notamment dans l'alliance de la loi. « Il se rappelle à toujours son alliance, ses promesses pour mille générations, l'alliance qu'il a traitée avec Abraham, et le

serment qu'il a fait à Isaac; il l'a érigée pour Jacob en loi, pour Israël en alliance éternelle » (Psaume 105: 8–10). « Dieu ... se souvint de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob » (Exode 2: 24). Jéhovah se comporta envers les descendants d'Abraham conformément aux termes de l'alliance abrahamique, les délivrant de l'Egypte par la main de Moïse et par l'alliance de la loi, et chassant ensuite les païens devant eux dans le pays de Canaan. « L'Eternel répondit: Voici, je traite une alliance. Je ferai, en présence de tout ton peuple, des prodiges qui n'ont eu lieu dans aucun pays et chez aucune nation [en faveur d'aucune nation]; tout le peuple qui t'environne verra l'œuvre de l'Eternel, et c'est par toi que j'accomplirai des choses terribles. Prends garde à ce que je t'ordonne aujourd'hui [le jour de l'inauguration de l'alliance de la loi sur la montagne de Sinaï]. Voici, je chasserai devant toi les Amoréens, les Cananéens, les Héthiens, les Phéréziens, les Héviens et les Jébusiens. L'Eternel dit à Moïse: Ecris ces paroles; car c'est conformément à ces paroles que je traite alliance avec toi [Moïse, préfigurant Christ Jésus] et avec Israël [préfigurant l'Israël spirituel, y compris le « reste »] » (Exode 34: 10, 11, 27).

D'accord avec ce qui précède, Jéhovah confirma l'alliance abrahamique à la postérité réelle, c'est-à-dire à Christ, en traitant avec lui la nouvelle alliance. Par Christ, le médiateur, il a aussi renouvelé l'alliance abrahamique aux membres de son corps, l'Israël spirituel, et ce de la même façon, par la nouvelle alliance qui reproduit les mêmes intentions de Jéhovah à l'égard de la postérité d'Abraham. En conséquence, la nouvelle alliance devient un corollaire, un prolongement de l'alliance abrahamique, de la même manière que la partie avant de l'éphod du sacrificateur était reliée à la partie arrière (Exode 28: 4–7).

Sara enfanta un fils et plus tard mourut. Sa mort ne marque pas la fin de l'alliance abrahamique, ni celle de l'organisation de Jéhovah, car ni l'une ni l'autre ne cessent. Dès l'instant de son décès, Sara disparaît simplement de l'image. Elle mourut trente-sept ans après la naissance d'Isaac et trois ans avant le mariage d'Isaac avec Rebecca; car Isaac avait quarante ans quand il se maria (Genèse 25: 20). Après qu'Isaac eut épousé Rebecca, et plus de trois ans après la mort de Sara, Abraham prit pour épouse une autre femme qui s'appelait Ketura (Genèse 24: 67; 25: 1). Après la mort de Sara, Ketura la remplaça pour donner un plus grand nombre de fils à Abraham, de même que Ruth, la Moabite, prit la place de Naomi, Juive âgée, pour lui susciter une postérité (Ruth 3: 1–18; 4: 1–17). Ketura et ses fils représentent donc comment l'organisation divine donne naissance à d'autres fils après la naissance de « l'enfant mâle », mais elle ne représente pas la nouvelle alliance.

Abraham étant un homme âgé et Sara n'étant plus en âge d'avoir des enfants, Jéhovah dut intervenir pour rendre possible la conception et la naissance d'Isaac, leur fils. Les six fils qu'Abraham eut de Ketura et qui vinrent au monde plus de quarante ans après Isaac, naquirent encore grâce à la puissance miraculeuse de Jéhovah. On peut lire dans les textes sacrés à propos de la naissance d'Isaac: « ... selon qu'il est écrit: je t'ai établi père d'un grand nombre de nations. Il est notre père devant celui auquel il a cru, Dieu, qui donne la vie aux morts [l'aptitude d'Abraham à féconder Sara était morte, mais Dieu la vivifia], et qui appelle les choses [y compris Abraham] qui ne sont point [comme Abraham qui jadis n'était pas père d'une multitude] comme si elles étaient [Dieu changea le nom d'Abram en celui d'Abraham qui veut dire 'père d'une grande multitude', et cela eut lieu deux ans avant la naissance d'Isaac]. Espérant

contre toute espérance, il crut, en sorte qu'il devint père d'un grand nombre de nations, selon ce qui lui avait été dit: Telle sera ta postérité. Il ne douta point, par incrédulité, au sujet de la promesse de Dieu; mais il fut fortifié par la foi, donnant gloire à Dieu, et ayant la pleine conviction que ce qu'il promet il peut aussi l'accomplir » (Romains 4: 17, 18, 20, 21). « C'est pourquoi d'un seul homme, déjà usé de corps, naquit une postérité nombreuse comme les étoiles du ciel, comme le sable qui est sur le bord de la mer et qu'on ne peut compter » (Hébreux 11: 12).

Abraham avait cent ans quand Isaac parut. Ainsi qu'il est rapporté dans Romains, chapitre 4, son corps était pratiquement mort pour ce qui concernait son pouvoir de fécondation. S'il l'était alors, à plus forte raison devait-il l'être quarante ans plus tard. Dieu a donc dû intervenir plus particulièrement pour qu'Abraham put devenir le père des six fils de Ketura (Genèse 25: 1, 2; 1 Chroniques 1: 32). Ce fut encore en vertu de la puissance miraculeuse de Jéhovah que Jésus-Christ fut conçu dans le sein de la vierge et qu'il naquit plus tard; que trente ans plus tard Jésus-Christ devint l'Isaac antitypique, la « postérité de la promesse » (Matthieu 3: 16, 17); qu'environ dix-neuf siècles plus tard, c'est-à-dire en 1914, l'épouse ou l'organisation de Dieu donna naissance à l'«enfant mâle», autrement dit: au Royaume de Dieu administré par Christ, et que Sion, symbolisée par l'« épouse » de Dieu, enfanta en 1918 et depuis lors, d'autres enfants. Ketura semble, par conséquent, préfigurer Sion enfantant ses autres enfants, après la naissance du « fils » (Esaïe 66: 7–9).

Les six fils qu'enfanta Ketura n'étaient pas les fils d'Isaac, mais bien d'Abraham. Ces fils de Ketura ne peuvent donc pas représenter ceux qui recevront la vie sur la terre et qu'on a coutume de désigner sous le nom de « classe de la régénération », car ceux qui

seront amenés à la perfection humaine seront les fils de l'Isaac antitypique. Il faut donc conclure que les fils d'Abraham par Ketura représentent les fils de Jéhovah que lui a donnés Sion, son organisation, en dehors et distinctement de Christ. Ceux qui ont été choisis d'entre les nations comme peuple pour le nom de Jéhovah ne sont pas les enfants de Christ, mais les frères de Christ et les fils de Dieu (Hébreux 2: 11). Les rapports d'Abraham avec Ketura et ses fils représentent donc les relations de Dieu avec les 'autres fils' de Sion.

Christ Jésus seul est le grand Messager de la nouvelle alliance. C'est après la naissance du « fils », en 1914, et plus précisément en 1918, que Christ, le Messager de la nouvelle alliance, vint dans le temple pour juger (Malachie 3: 1). C'est à cette époque que Jéhovah construisit Sion en ressuscitant d'abord les saints fidèles, morts dans la foi depuis longtemps; en recueillant ensuite en Sion les membres du « reste » sur la terre qui deviennent enfants de Dieu. Ce rassemblement trouve son illustration en Ketura mettant au monde ses six fils, les fils d'Abraham représentant les fils de Dieu. Christ *seul* est « la postérité d'Abraham », aux termes de l'alliance inconditionnelle. « Or les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité. Il n'est pas dit: et aux postérités, comme s'il s'agissait de plusieurs, mais en tant qu'il s'agit d'une seule: et à ta postérité, c'est-à-dire, à Christ » (Galates 3: 16).

## Par adoption

L'apôtre déclare, il est vrai, dans le même chapitre: « Vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse » (Galates 3: 27, 29). Or la question est de

savoir comment ils parviennent à être à Christ. Manifestement par adoption. Adopter quelqu'un c'est l'admettre en qualité de fils dans une famille. Les membres du corps de Christ représentent une partie de la postérité d'Abraham, en vertu du fait qu'ils sont incorporés à Christ et sont adoptés ou reçus dans la maison de Dieu dont Christ est le Chef. Ils ne sont pas admis dans le corps de Christ en raison d'une action remarquable quelconque qu'ils auraient faite. Dans son épître aux Galates, l'apôtre dit que Dieu, quand les temps furent accomplis, envoya Jésus « afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous reçussions l'adoption. Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans nos cœurs l'esprit de son Fils [Christ], lequel crie: Abba! Père! Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils; et si tu es fils, tu es aussi héritier par la grâce de Dieu [héritier de Dieu par Christ (*Ostervald*)] » (Galates 4: 4–7).

L'apôtre dit encore: « Et vous n'avez point reçu un esprit de servitude, pour être encore dans la crainte; mais vous avez reçu un esprit d'adoption, par lequel nous crions: Abba! Père! » (Romains 8: 15). L'apôtre démontre ensuite que les derniers de ces fils sont introduits dans la famille de Dieu au moment de l'édification de Sion. « Et ce n'est pas elle seulement; mais nous aussi, qui avons les prémices de l'esprit, nous aussi nous soupirons en nous-mêmes, en attendant l'adoption, la rédemption de notre corps » (Romains 8: 23). Dès les temps les plus reculés Dieu avait décidé d'adopter ces autres fils dans sa famille: « . . . nous ayant prédestinés dans son amour à être ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de sa volonté » (Ephésiens 1: 5) .

Jéhovah avait dit à Abraham: « C'est d'Isaac que sortira une postérité qui te sera propre » (Genèse 21: 12). Vers le même temps Agar et son fils furent chassés (Galates 4: 29, 30). Environ quarante ans plus

tard naquirent les fils de Ketura. Isaac est le fils de Dieu selon la promesse; sa conception est due à un miracle de l'Eternel; il est le prototype de Christ qui est la postérité de la promesse. Jésus est un. Lui et les six fils de Ketura font sept; la famille royale se trouve ainsi constituée par un nombre qui marque la plénitude divine.

Les six fils de Ketura ne pouvaient pas, avec Isaac, hériter de tout ce que possédait Abraham; mais Abraham leur fit des présents (Genèse 25: 5, 6). De même les membres du corps de Christ ne peuvent hériter eux-mêmes, Jéhovah ayant fait de Jésus l'« héritier de toutes choses » (Hébreux 1: 2). Christ entra dans l'héritage du Royaume trois ans et demi avant de venir dans le temple pour juger et construire Sion, d'où ce laps de temps avant que les autres enfants de Sion naissent et soient reçus dans l'organisation principale de Dieu. Jésus-Christ est donc en particulier « la postérité d'Abraham » (Actes 3: 25, 26). Grâce à sa médiation, ses frères formant le peuple choisi pour le nom de Jéhovah deviennent, par adoption, cohéritiers avec lui. Leur héritage est subordonné à certaines conditions expresses ainsi qu'il est écrit: « L'esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers: héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, afin d'être glorifiés avec lui » (Romains 8: 16, 17). En d'autres termes: tous les membres du corps sont reçus dans la maison royale et en deviennent pour toujours membres, à condition de demeurer fidèles à Dieu. Cette fidélité leur vaut les outrages et les souffrances mêmes qui tombèrent sur Jésus.

Le nom « Ketura » a pour racine *qatar* qui signifie « fumer », changer en parfums par le feu. Ce mot est le plus souvent traduit par « brûler de l'encens », et encore par « brûler des sacrifices ». « Ketura » veut

donc dire « encens » ou « parfumé ». Le texte biblique, si beau dans sa poésie, montre Christ venant dans le temple comme Roi et Juge, en ces termes: « Qui est celle qui [Qu'est-ce qui (*Synodale*)] monte du désert, comme des colonnes de fumée, au milieu des vapeurs de myrrhe et d'encens et de tous les aromates des marchands? » (Cantique des Cantiques de Salomon 3: 6). Le roi en déplacement sur sa litière est escorté de soixante guerriers vaillants (Cantique des Cantiques 3: 7, 8). Les fils de la maison royale de Dieu sont incorporés dans l'organisation royale de Jésus-Christ, dans le temple. Le nom « Ketura » exprimerait donc ceci: les autres enfants de Sion, nés ou amenés dans Sion après la venue du Roi et la naissance du Royaume, sont ceux qui, après l'édification de Sion, (par conséquent après 1918), offrent « sans cesse à Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui confessent son nom » (Hébreux 13: 15). Désormais l'ennemi ne pourra plus faire cesser ce sacrifice, comme en 1918, puisqu'il est maintenant offert « sans cesse », l'organisation de Jéhovah continuant, pour toujours, à chanter ses louanges (Apocalypse 8: 3). Celui qui obéit fidèlement à Jéhovah et à Christ et remplit ses obligations en serviteur dévoué de la nouvelle alliance est, « pour Dieu, la bonne odeur de Christ » (2 Corinthiens 2: 15).

Le « fils » vint au monde en 1914. A la venue du Seigneur dans le temple, en 1918, les saints fidèles qui étaient morts dans la foi furent ressuscités d'entre les morts; ensuite le « reste » fidèle encore sur la terre fut conduit dans le temple.

Considérant donc toutes les preuves scripturales en liaison avec les faits que Jéhovah a provoqués, la conclusion s'impose que la nouvelle alliance n'est pas une alliance ayant quelque rapport avec le « rétablissement » de l'Israël naturel ou d'un peuple quelconque dans la perfection humaine, mais qu'elle est

l'instrument dont se sert Jéhovah pour choisir d'entre les nations un peuple pour son nom. Après avoir été choisis, à moins d'être infidèles, ils sont adoptés définitivement dans la famille de Dieu, et deviennent membres de la maison royale. Cette conclusion n'infirme en rien la vérité selon laquelle des bénédictions terrestres seront dispensées aux hommes en général pendant le règne de Christ. Elle prend plutôt la forme d'une assurance pour l'humanité dans le sens que Jéhovah disposera d'une postérité approuvée qui sera chargée de l'accomplissement de l'œuvre de bénédiction. La nouvelle alliance, maintenant inaugurée, est en relation étroite avec l'alliance pour le Royaume, ce Royaume qui réhabilitera complètement le nom de Jéhovah.

## Son peuple allié

Jéhovah envoya Moïse en Egypte pour justifier son Nom. Après avoir rendu témoignage à Jéhovah selon les instructions qu'il en avait reçues, Moïse conduisit les Israélites en sûreté, hors d'Egypte, à travers la mer Rouge. Il y a là un tableau complet en soi. De l'autre côté de la mer Rouge et dans le désert, Jéhovah se servit de Moïse pour composer d'autres tableaux prophétiques qui seraient réalisés en temps voulu par Christ. Comme nous l'avons dit dans un chapitre précédent, l'image prophétique composée par Moïse se rendant en Egypte commença à s'accomplir en l'année 1914. D'autres tableaux dans lesquels Moïse, après son départ de l'Egypte, joue un rôle, se sont accomplis les uns longtemps avant, les autres après 1914. Chacun de ces tableaux élaboré suivant les indications de Jéhovah, porte sa leçon complète.

Sur l'ordre de Jéhovah, Moïse avait amené les Israélites au Mont Sinaï. Là Dieu confirma à Israël l'alliance qui avait été au préalable établie en Egypte et que le sang de l'agneau immolé avait scellée. Moïse

présenta au peuple la parole de Jéhovah, et le peuple en accepta les termes. « Moïse vint appeler les anciens du peuple, et il mit devant eux toutes ces paroles, comme l'Eternel le lui avait ordonné. Le peuple tout entier répondit: Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit. Moïse rapporta les paroles du peuple à l'Eternel » (Exode 19: 7, 8). Les Israélites s'engagèrent ainsi formellement à faire la volonté divine.

Nul ne peut venir à Dieu sans exercer la foi dans le sang versé de Jésus-Christ. Croire à l'efficacité de ce sang comme moyen divin pour le salut de l'homme, est un acte par lequel on s'engage tacitement à agir selon la volonté de Dieu, entrant ainsi dans une alliance. La base de cette alliance est le sang de l'agneau qui ôte le péché du monde. Cet agneau fut préfiguré par l'agneau pascal immolé en Egypte. L'alliance que Jéhovah conclut avec les Israélites en Egypte, par Moïse, et qui fut confirmée au Sinaï, n'est pas la seule qu'il traita avec son peuple élu avant d'atteindre le pays de Canaan.

## Dans le pays de Moab

Moïse conduisit les Israélites à travers le désert pendant presque quarante ans, et les Israélites se trouvaient maintenant dans le pays de Moab, presque sur les rives du Jourdain qu'ils traverseraient bientôt pour arriver dans la Terre promise. Là, Moïse leur parla à nouveau comme Jéhovah le lui avait ordonné. « Dans la quarantième année, au onzième mois, le premier du mois, Moïse parla aux enfants d'Israël selon tout ce que l'Eternel lui avait ordonné de leur dire » (Deutéronome 1: 3). Cette époque ainsi déterminée ne précédait que de deux mois la nouvelle année d'Israël. Là, Moïse réunit le peuple et lui rappela ce que Jéhovah avait fait pour lui depuis le Sinaï. Puis il répéta la loi fondamentale au peuple assem-

blé et c'est de cette répétition que le livre du Deutéronome a tiré son nom (Deutéronome 5: 6–21).

De tous ceux qui avaient quitté l'Egypte, peu vivaient encore, la plupart d'entre eux étant morts en chemin. Presque tous ceux à qui Moïse s'adressa étaient les enfants de ceux qui étaient sortis d'Egypte, à l'exception de Caleb, de Josué et de quelques-uns de la tribu de Lévi. Moïse déclara solennellement que l'alliance que Dieu avait faite au Sinaï n'était pas conclue avec Abraham et Isaac, mais bien avec ceux qui étaient présents au Sinaï et dont quelques-uns, plus tard, étaient encore dans le pays de Moab (Deutéronome 5: 2, 3).

L'alliance conclue dans le pays de Moab n'était pas une simple répétition de celle qui avait été confirmée au Sinaï, c'était une alliance nouvelle, tout à fait distincte de la précédente ainsi que le prouve le texte suivant: « Voici les paroles de l'alliance que l'Eternel ordonna à Moïse de traiter avec les enfants d'Israël au pays de Moab, outre l'alliance qu'il avait traitée avec eux à Horeb » (Deutéronome 29: 1).

Ce fut alors et là (dans le pays de Moab) que Moïse rappela aux Israélites les nombreux miracles que Jéhovah avait accomplis en leur faveur, depuis qu'ils avaient quitté l'Egypte. Il leur rappela qu'il les avait conduits pendant quarante ans dans le désert et leur dit: « Vous observerez donc les paroles de cette alliance, et vous les mettrez en pratique, afin de réussir dans tout ce que vous ferez. Vous vous présentez aujourd'hui devant l'Eternel, votre Dieu, vous tous, vos chefs de tribus, vos anciens, vos officiers, tous les hommes d'Israël, vos enfants, vos femmes, et l'étranger qui est au milieu de ton camp, depuis celui qui coupe ton bois jusqu'à celui qui puise ton eau. Tu te présentes pour entrer dans l'alliance de l'Eternel, ton Dieu, dans cette alliance contractée avec serment, et que l'Eternel, ton Dieu, traite en ce jour avec toi, afin

de t'établir aujourd'hui pour son peuple et d'être lui-même ton Dieu, comme il te l'a dit, et comme il l'a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob » (Deutéronome 29: 9–13). Ces paroles de l'alliance insistent sur l'intention profonde de Jéhovah d'avoir un peuple à lui qui doive lui prouver sa fidélité pour prospérer. L'alliance ainsi conclue embrassait tous les fidèles présents ou non. « Ce n'est point avec vous seuls que je traite cette alliance, cette alliance contractée avec serment. Mais c'est avec ceux qui sont ici parmi nous, présents en ce jour devant l'Eternel, notre Dieu, et avec ceux qui ne sont point ici parmi nous en ce jour » (Deutéronome 29: 14, 15).

Une comparaison de l'alliance du Sinaï avec celle qui fut conclue dans le pays de Moab, montre que cette dernière était plus étendue que l'autre (Deutéronome 10: 16–20; 30: 11–14). « Vous circoncirez donc votre cœur, et vous ne roidirez plus votre cou » (Deutéronome 10: 16). Ces paroles relatives à la circoncision du cœur n'étaient pas une modification de l'alliance confirmée au Sinaï, mais un commandement complémentaire particulier à l'alliance du pays de Moab. L'alliance de la loi du Sinaï prévoyait que celui qui transgresserait la loi serait purement et simplement puni de mort. La « malédiction » n'intervint qu'à la fin du voyage dans le désert, dans l'alliance nouvelle conclue en Moab (Deutéronome 11: 26–29; 28: 15–68). Ce fut à propos de cette dernière alliance que Moïse prononça pour la première fois les paroles reprises par l'apôtre Pierre après la Pentecôte: « Et quiconque n'écoutera pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple » (Actes 3: 23). Cette prophétie trouve plus particulièrement son application après la seconde venue de Christ, car c'est à cette époque que ceux que l'Eternel a oints et qu'il a chargés du devoir d'obéissance aux commandements de Christ devront choisir entre la vie ou la mort.

## La signification de l'alliance

Arrivé à ce point, une lecture attentive du livre du Deutéronome sera très profitable. Le nom de Jéhovah (versions françaises: Seigneur Dieu, Eternel) y apparaît plus souvent que dans n'importe quel autre livre de la Bible. Sachant que, dans ces pages prophétiques, Moïse représente ou symbolise Christ, sachant de plus que toutes ces choses ont été écrites pour exhorter ceux sur qui la fin du monde est venue, pour encourager et réconforter spécialement le « reste », nous devons nous attendre à trouver à l'alliance conclue dans le pays de Moab une application aux temps actuels (Deutéronome 18: 15, 18; 1 Corinthiens 10: 11; Romains 15: 4).

Le voyage des Israélites durant quarante ans dans le désert, sous la conduite de Moïse, touchait à sa fin et l'assemblée de ce peuple dans les plaines de Moab, à la frontière de la Terre promise, est une image vivante qui s'adapte exactement au peuple actuel qui a contracté alliance avec Dieu pour faire sa volonté, et qui s'est rassemblé au commencement du jugement effectué par Christ, le grand Juge qui a paru dans le temple de Jéhovah (Matthieu 25: 31–46; 2 Thessaloniciens 2: 1, 2). De 1878 à 1918 le Seigneur Jésus s'occupa tout particulièrement de ceux qui prétendaient être ses disciples. Pendant cette période on 'prépara la voie de l'Eternel', tandis qu'à la fin, en 1918, le grand Prophète, le Messager de Jéhovah, 'vint soudainement au temple' pour juger et épurer les « enfants de Lévi » (Malachie 3: 1–3). De 1878 à 1919, le peuple de Jéhovah était dans le désert, aux prises avec de pénibles expériences. Peu de temps après que l'alliance fut conclue dans le pays de Moab, Jéhovah introduisit les Israélites dans leur héritage, la Terre promise. De même, peu de temps après la venue

de Christ au temple, les fidèles entrèrent en possession de leur héritage, par la grâce de Jéhovah.

Ainsi, nous sommes à même de dégager le rapport qui existe entre l'alliance conclue dans le pays de Moab et l'alliance du Royaume. Dans l'alliance confirmée au Sinaï, Jéhovah demanda au peuple s'il était disposé à accomplir sa part dans cet engagement, et le peuple exprima sa volonté de s'y conformer. Dans l'alliance conclue dans les plaines de Moab, on ne posa plus cette question au peuple, cette condition ayant déjà été acceptée lors du départ d'Egypte. Ainsi, tous ceux qui, à la venue du Seigneur Jésus dans le temple, sont compris dans l'alliance pour faire la volonté de Jéhovah, doivent encore accepter les conditions de toute alliance additionnelle qui n'est dans le fond qu'une alliance de fidélité, avant d'entrer en possession de leur héritage. Tout cela est en parfait accord avec les Ecritures qui affirment que, après avoir été appelé au Royaume, il faut être choisi, c'est-à-dire admis dans l'alliance, puis faire ensuite la preuve de sa fidélité (Apocalypse 17: 14).

Après avoir rappelé aux Israélites qu'il les avait conduits dans le désert pendant quarante ans, Moïse dit: « Mais, jusqu'à ce jour, l'Eternel ne vous a pas donné un cœur pour comprendre, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre » (Deutéronome 29: 4). De la même façon, quand le peuple de Jéhovah fut rassemblé pour le jugement, lors de la venue du Seigneur Jésus au temple, il n'avait pas encore eu jusqu'alors un cœur pour comprendre, des yeux pour voir et saisir toute la portée du nom et des desseins de Jéhovah. L'intelligence de ces choses plus profondes ne lui fut donnée que par la suite. Depuis lors, seuls ceux qui ont été approuvés, qui ont joyeusement et volontairement obéi, ont été instruits par Jéhovah Dieu (Psaume 110: 3; Esaïe 54: 13).

Ainsi donc l'alliance conclue dans les plaines de Moab symbolise l'alliance du Royaume qui exige la fidélité et l'obéissance constantes à Dieu. Tous ceux qui entreront dans cette dernière devront accomplir fidèlement leur part, avant qu'il leur soit permis d'entrer en possession de leur héritage. C'est à ceux-là que Moïse fait allusion lorsqu'il parle de « l'héritage » de Jéhovah. « Car la portion de l'Eternel, c'est son peuple, Jacob est la part de son héritage » (Deutéronome 32: 9). Ceux-là forment la nation sainte que le Seigneur a sélectionnée d'entre les hommes et dont les membres sont ses témoins qui chantent ses louanges (1 Pierre 2: 9, 10). « Heureuse la nation dont l'Eternel est le Dieu! Heureux le peuple qu'il choisit pour son héritage! » (Psaume 33: 12). Membres de la classe du 'serviteur élu', par la grâce de Jéhovah, il les établit pour être l'alliance des nations, pour rendre témoignage de lui-même et de son royaume. Cet honneur n'a été donné à personne d'autre (Esaïe 42: 1–8).

C'est à ses oints que Jéhovah s'adresse, disant: « ... et qu'il [Dieu] illumine les yeux de votre cœur, pour que vous sachiez quelle est l'espérance qui s'attache à son appel, quelle est la richesse de la gloire de son héritage qu'il réserve aux saints » (Ephésiens 1: 18). Il détermine la place de son peuple dans laquelle personne ne peut demeurer au jour du jugement, s'il n'accepte joyeusement la volonté de Dieu et ne s'y conforme (1 Jean 5: 3; 4: 17, 18). Les malédictions de Jéhovah poursuivent ceux qui dénoncent leur alliance; par contre ses bénédictions éternelles accompagnent les fidèles. Et c'est ainsi que les paroles de Moïse, citées par l'apôtre Pierre, s'appliquent à l'époque actuelle. « Repentez-vous donc et convertissez-vous, pour que vos péchés soient effacés, afin que des temps de rafraîchissement viennent de la part du Seigneur, et qu'il envoie celui qui vous a été destiné, Jésus-Christ,

que le ciel doit recevoir jusqu'aux temps du rétablissement de toutes choses, dont Dieu a parlé anciennement par la bouche de ses saints prophètes. Moïse a dit: Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi; vous l'écouterez dans tout ce qu'il vous dira, et quiconque n'écoutera pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple » (Actes 3: 19–23). A la même classe qui se trouve actuellement dans le temple, Jésus dit: « Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie » (Apocalypse 2: 10).

Dans le pays de Moab, Jéhovah promit aux Israélites que s'ils voulaient s'appliquer à prêter l'oreille à ses commandements, à l'aimer et à le servir de tout leur cœur et de toute leur âme, il leur donnerait « la pluie de la première et de l'arrière-saison » (Deutéronome 11: 13, 14). Ceci est confirmé par les prophéties de Joël, d'Osée (Joël 2: 23; Osée 6: 3), et encore d'Ezéchiel 34: 26: « Je ferai d'elles et des environs de ma colline un sujet de bénédiction; j'enverrai la pluie en son temps, et ce sera une pluie de bénédiction. » Ces textes supportent la conclusion d'après laquelle l'alliance conclue dans le pays de Moab trouve son écho réalisateur dans le peuple de Dieu assemblé au temple qui reçoit « la pluie de l'arrière-saison ». A cette époque de rafraîchissement et de bénédiction, le peuple oint fut largement béni en recevant de Dieu l'interprétation des paroles prophétiques. Seuls ceux qui ont été admis dans l'alliance pour le Royaume, et qui ont fait leur part, ont reçu ce privilège et jouissent des bénédictions symbolisées par « la pluie de l'arrière-saison ». « La sérénité du visage du roi donne la vie, et sa faveur est comme une pluie de printemps [de l'arrière-saison] » (Proverbes 16: 15).

## Jésurun

Jéhovah désigne son peuple sous le vocable de « Jésurun ». Ce nom n'apparaît que quatre fois dans les Ecritures: trois fois dans le Deutéronome et une fois dans la prophétie d'Esaïe (Deutéronome 32: 15; 33: 5, 26; Esaïe 44: 2; voir les versions *Synodale* et *Darby*). On le trouve pour la première fois dans le discours prononcé par Moïse dans les plaines de Moab, lors de la conclusion de l'alliance. Il n'existe aucun détail inutile ou superflu dans la parole de Jéhovah. Ceci étant, il est logique d'admettre que l'époque et le lieu où ce mot fut utilisé ont tous deux une signification. Le mot lui-même veut dire « un peuple juste » et s'applique par conséquent à tous ceux qui sont assemblés dans le temple pour le jugement et se tiennent dans la justice de Jésus-Christ. Tous ceux-là ont été engendrés comme fils de Dieu et appelés au Royaume. Ils ont répondu à cet appel et ont été rendus justes par le sang versé de Jésus. La classe du « serviteur méchant » doit avoir été considérée comme juste à un moment donné, sans quoi elle n'aurait pu être « arrachée » du royaume. Le nom de « Jésurun » s'applique plus particulièrement à ceux qui sont approuvés lors du jugement, puis admis dans le temple et oints. C'est pourquoi Jéhovah leur dit: « Ainsi parle l'Eternel, qui t'a créé, qui t'a formé dès le sein maternel, qui est ton appui: Ne crains point, Jacob, mon serviteur, Jésurun que j'ai élu » (Esaïe 44: 2, version *Synodale*).

Cependant, dans le chant prophétique de Moïse, écrit et annoncé par lui aux Israélites, au moment de la conclusion de l'alliance dans le pays de Moab, on lit les paroles suivantes: « Jésurun s'est engraissé, et a regimbé; tu es devenu gras, gros et replet. — Il a abandonné le Dieu qui l'a créé, et a méprisé le Rocher de son salut » (Deutéronome 32: 15, *Synodale*). Cette

prophétie réalisée sur une plus vaste échelle, lors du jugement dans le temple, montre qu'il y avait alors une classe à laquelle le nom de « Jésurun » s'appliquait autrefois et qui, plus tard, devint infidèle et abandonna Jéhovah. Ce mot « Jésurun » marque un attachement profond entre Jéhovah et son peuple. Or il apparaît que Jéhovah a promis à ce dernier cette amitié étroite lorsque l'alliance étant conclue au Sinaï, il lui dit: « Maintenant, si vous écoutez ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous m'appartiendrez entre tous les peuples, car toute la terre est à moi » (Exode 19: 5). Cela montre qu'à la condition expresse d'être fidèles, cette vive tendresse est assurée à ceux qui entrent dans l'alliance pour faire la volonté de Dieu. Ceux donc qui avaient répondu à l'appel du royaume et qui se tenaient devant Christ siégeant dans le temple pour les juger, étaient tous compris dans cette appellation de « Jésurun ».

L'expérience confirme cette conclusion. Dès la venue du Seigneur Jésus au temple, il s'en trouva qui, bien qu'en compétition pour le royaume, devinrent sages à leurs propres yeux, égoïstes, rebelles et iniques. Comme le dit le prophète Moïse: « Tu es devenu gras, épais et replet! — Et il a abandonné Dieu, son Créateur, il a méprisé le rocher de son salut. » Les termes « gras », « épais » et « replet », tels qu'employés ici, signifient « briller et devenir gras ». Certains n'ont qu'une préoccupation: celle de briller devant les hommes. Ce faisant ils s'affirment infidèles aux termes de leur alliance. Les Ecritures les qualifient d'iniques, d'ouvriers d'iniquité qui refusent de suivre la voie de Dieu pour ce qui est d'exécuter son œuvre et y substituent leurs propres penchants égoïstes pour éblouir les autres. Ce sont eux les « scandales »; ils tendent leurs pièges et entraînent des disciples après eux. Aussi le Seigneur les arrachera-t-il du royaume, comme il l'a déclaré: « Le Fils de

l'homme enverra ses anges, qui arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité » (Matthieu 13: 41). Pour en être arrachés il faut qu'ils aient été aspirants au royaume. C'est cette classe qui constitue le « méchant serviteur », l'« homme du péché », le « fils de la perdition » (Matthieu 24: 48–50; 2 Thessaloniciens 2: 3–9).

Le grand Rocher c'est Jéhovah de qui le « méchant serviteur », le « fils de la perdition », se détourne. Et Moïse s'exprime en ces termes: « Tu as abandonné le rocher qui t'a fait naître, et tu as oublié le Dieu qui t'a engendré. L'Eternel l'a vu, et il a été irrité, indigné contre ses fils et ses filles. Il a dit: Je leur cacherai ma face, je verrai quelle sera leur fin; car c'est une race perverse, ce sont des enfants infidèles. C'est une nation qui a perdu le bon sens, et il n'y a point en eux d'intelligence. S'ils étaient sages, voici ce qu'ils comprendraient, et ils penseraient à ce qui leur arrivera. A moi la vengeance et la rétribution, quand leur pied chancellera! Car le jour de leur malheur est proche, et ce qui les attend ne tardera pas » (Deutéronome 32: 18–20, 28, 29, 35).

Le jugement écrit ici sera exécuté contre ceux qui n'observent pas les termes de l'alliance qu'ils ont contractée pour entrer dans le royaume. Cette conclusion se trouve corroborée par la sentence que prononça le prophète Moïse à la même occasion et que cita l'apôtre Pierre après la Pentecôte (Actes 3: 23). C'est une preuve de plus que le peuple de Jéhovah doit obéir aux commandements du Seigneur Jésus-Christ, le Chef et grand Prophète. Certaines circonstances et certains faits se sont produits ces derniers mois qui sont de toute évidence une vérification de cette prédiction. Dans quelques groupes, des hommes qui remplissaient la charge d'« ancien par voie d'élection » et s'efforçaient de briller devant leurs frères, ont pris position contre l'œuvre du Royaume à laquelle ils se

déclarent dorénavant hostiles, parce que *La Tour de Garde* a publié, au sujet des anciens, ce qui apparaît comme étant la vérité scripturale même. Nous devons nous attendre à ces événements. Cette confirmation de la prophétie est un encouragement pour les fidèles; elle leur indique qu'ils sont dans le bon chemin.

## « Roi de Jésurun »

Les paroles de Jésus éveillent l'idée qu'à l'époque du jugement dans le temple, Jésus rendrait distincte la classe des fidèles à laquelle il confierait tous les intérêts terrestres du Royaume et qu'il installerait comme « serviteur fidèle et prudent » (Matthieu 24: 45–47). La prophétie prononcée par Moïse dans le pays de Moab fixe l'époque à laquelle la classe du serviteur fidèle sera révélée, époque qui correspond au temps du jugement dans le temple. Il est écrit: « C'est ainsi que l'Eternel devint le roi de Jésurun, quand les chefs du peuple s'assemblèrent avec les tribus d'Israël » (Deutéronome 33: 5, version *Synodale*). Le « roi de Jésurun » dont il est question dans ce texte est Jéhovah Dieu; le contexte et d'autres passages des Ecritures le prouvent. Christ est le chef de l'Eglise (des oints de Dieu), et « Dieu est le chef de Christ » (1 Corinthiens 11: 3). Ainsi donc les « chefs du peuple » sont Jéhovah lui-même et le Seigneur Jésus-Christ. Or, à quelle époque ces « chefs du peuple » s'assemblèrent-ils? Evidemment lorsque Jéhovah bâtit Sion, son organisation centrale. « Quand l'Eternel bâtira Sion, il paraîtra dans sa gloire » (Psaume 102: 16, *Darby*). Sion, l'organisation de Jéhovah, est symbolisée par son « épouse » ou « femme » qui demeure stérile jusqu'au jour fixé par Dieu pour le rassemblement de son organisation (Esaïe 54: 1–7).

Au temps dit, Jéhovah envoya au temple le chef de son organisation. Et ce fut dans ce temple qu'il

rassembla ceux qui étaient dévoués à Jéhovah. « Rassemblez-moi mes fidèles, qui ont fait alliance avec moi par le sacrifice! » (Psaume 50: 5). Il est bon de ne pas perdre de vue que l'alliance conclue avec Israël dans le pays de Moab comprenait symboliquement tout le peuple de Jéhovah qui héritera de la Terre promise. Notez que le Seigneur Dieu dit: « Ce n'est point avec vous seuls que je traite cette alliance, cette alliance contractée avec serment. Mais c'est avec ceux qui sont ici parmi nous, présents en ce jour devant l'Eternel, notre Dieu, et avec ceux qui ne sont point ici parmi nous en ce jour » (Deutéronome 29: 14, 15). Lorsque Jésus-Christ apparut au temple, tous ceux qui hériteront du royaume n'étaient pas là pour le jugement. Certains mêmes ne furent conduits au temple qu'après. Ces derniers sont représentés dans les drames prophétiques d'Esther et de Ruth. L'assemblée de Sion comprend en outre ceux qui étant morts ont eu part à la « première résurrection » (Apocalypse 20: 6). Les Ecritures ayant été spécialement écrites pour le bien de ceux qui seraient sur la terre à la fin du monde, on peut en déduire que l'alliance conclue dans le pays de Moab concerne plus spécialement le « reste ». L'édification de Sion se fit en 1918; depuis lors, des enfants y sont nés. Et lorsque Sion fut bâtie, Jéhovah devint Roi de son peuple allié et oint: Jésurun.

Le mot « Jésurun » voulant dire « peuple juste » ou « peuple bien-aimé », il devait cesser de s'appliquer à ceux qui étaient devenus infidèles, et continuer par contre à convenir aux autres qui demeuraient sincères. Dans Deutéronome 33: 3 il est écrit: « Oui, il aime les peuples [anglais: le peuple]; tous ses saints sont dans ta main. Ils se sont tenus à tes pieds, ils ont reçu tes paroles. » Ce passage révèle une étroite relation entre Dieu et son peuple. Jéhovah répand son amour sur Sion; et cela dit assez que « Jé-

surun » désigne le peuple bien-aimé de Dieu. « Oui, l'Eternel a choisi Sion, il l'a désirée pour sa demeure » (Psaume 132: 13). D'après un traducteur compétent, « Jésurun » signifie « bonheur et prospérité » (Fausset). Jéhovah n'accorde ses bénédictions et sa prospérité qu'à son peuple fidèle. C'est pourquoi il est écrit: « La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue la principale de l'angle. C'est de l'Eternel que cela est venu: C'est un prodige à nos yeux. C'est ici la journée que l'Eternel a faite: Qu'elle soit pour nous un sujet d'allégresse et de joie! O Eternel, accorde le salut! O Eternel, donne la prospérité! Béni soit celui qui vient au nom de l'Eternel! Nous vous bénissons de la maison de l'Eternel. L'Eternel est Dieu, et il nous éclaire. Attachez la victime avec des liens, amenez-la jusqu'aux cornes de l'autel! » (Psaume 118: 22–27). Les circonstances montrent que ces prophéties ont commencé à s'accomplir en 1918 et ont revêtu un caractère plus précis encore en 1922 et depuis.

Le fait que Jéhovah fit écrire une prière pour son peuple — « ... donne la prospérité! » — prouve qu'il l'enverra à ceux qui lui obéissent. Ces paroles s'appliquent à la classe véridique et persévérante de « Jésurun », à Sion. Les paroles du psalmiste: « L'Eternel est Dieu, et il nous éclaire », prouvent que Jéhovah instruit son peuple et l'illumine; les membres de ce peuple sont les enfants de Jéhovah par son « épouse » ou « femme »: Sion. Ils font partie de son organisation; ils sont enseignés de l'Eternel et ont sa paix, ainsi qu'il est écrit: « Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande » (Esaïe 54: 13, *Darby*). Les membres de la classe du temple reçoivent leur instruction de l'Eternel; ils sont en paix et jouissent de la lumière que Dieu leur donne.

Il n'en est pas de même de ceux qui ont fait partie de « Jésurun », mais qui ont abandonné leur alliance et ont choisi une voie contraire à celle des commandements de Dieu. Ceux-là ne sont pas enseignés de l'Eternel. Aussi continuent-ils à parler méchamment de l'organisation de Dieu et de son œuvre sur la terre. Entr'autres vérités que Jéhovah a révélées on peut relever la discussion sur les anciens et leurs fonctions électives. Il a montré aux siens que les anciens ne le sont pas en vertu d'un vote émis par une assemblée, mais que les véritables anciens le deviennent par leur progrès dans la ressemblance au Seigneur Jésus-Christ. Ceux qui ont autrefois appartenu à Jésurun et sont devenus « gras » refusent d'admettre ces vérités. Ils s'opposent en outre à l'accomplissement du devoir principal du peuple de Dieu qui consiste à proclamer le nom de Jéhovah et à annoncer sa vengeance contre l'organisation de Satan. Ces membres désobéissants ne sont pas enseignés de l'Eternel. Dans leur aveuglement ils élèvent de fausses accusations contre ceux qui servent fidèlement Jéhovah. En résumé il importe d'insister sur les idées-forces suivantes: l'alliance conclue dans le pays de Moab montre que ceux que le Seigneur a approuvés et a oints lors de sa venue au temple, doivent par la suite se soumettre à tous ses commandements s'ils veulent entrer en possession de leur glorieux héritage. Cela ne peut se faire que par un dévouement complet et désintéressé à Jéhovah et à son Royaume. Dieu veut maintenant faire connaître son nom à toute la terre et ceux qui l'aiment uniront étroitement leurs efforts dans cette direction.

## Bénédictions

Dans les plaines de Moab les Israélites devaient entrer bientôt dans leur héritage. Mais ils furent in-

formés qu'ils auraient à combattre avant de le gagner. Le peuple de Jéhovah reçoit une information analogue. Il entrera bientôt en possession de son héritage s'il fait preuve d'un attachement indéfectible jusqu'à la fin, et y pénètre en combattant. Cette lutte ne se mène pas avec des armes d'acier. Elle consiste à résister avec ténacité à l'ennemi, à rendre avec constance un témoignage à Jéhovah et à annoncer l'exécution de sa vengeance sur l'organisation du diable. Ils doivent proclamer que Jéhovah est le Dieu de toute la terre et que son nom doit être justifié à jamais. La fidélité des témoins de Jéhovah à leur alliance d'obéissance leur vaut les attaques des ennemis. Ceux-ci, sous la conduite de Gog, généralissime de Satan, conspirent contre les fidèles de Jésurun. Ce sont en particulier ceux qui composent la classe du « méchant serviteur ». Pour encourager et réconforter les fidèles, pour leur donner l'espérance, Jéhovah les éclaire maintenant en leur faisant comprendre ce qu'il a fait écrire dès les temps les plus reculés. Il place sur sa table et pour leur bien, la nourriture qui convient à leur bien-être.

Après que Moïse eut parlé longuement aux Israélites de l'alliance, après qu'il eut écrit le cantique et le leur eut communiqué, il les entretint des bénédictions qu'ils pouvaient espérer recevoir. « Voici la bénédiction par laquelle Moïse, homme de Dieu, bénit les enfants d'Israël, avant sa mort » (Deutéronome 33:1). Sans aucun doute, les paroles de bénédiction prononcées par Moïse furent écrites pour le bien et la consolation du « reste » réuni sous l'égide du Christ dans ces derniers jours. Bientôt il conduira les saints dans leur héritage éternel, pour lequel, comme il a été dit plus haut, ils doivent combattre sous le nom et la bannière du Roi éternel. Le rassemblement des tribus devant Moïse paraît correspondre à l'action de marquer du sceau les tribus d'Israël, tel qu'il est rap-

porté dans l'Apocalypse, chapitre 7. Le peuple de Dieu se tient actuellement, lui aussi, devant Jéhovah, prêtant l'oreille à tout ce qu'il lui dit par l'intermédiaire de Christ. Moïse lut toutes les paroles du cantique ou psaume devant le peuple rassemblé et conclut par ces mots: « Prenez à cœur toutes les paroles que je vous conjure aujourd'hui de recommander à vos enfants... Car ce n'est pas une chose sans importance pour vous; c'est votre vie, et c'est par là que vous prolongerez vos jours dans le pays dont vous aurez la possession, après avoir passé le Jourdain » (Deutéronome 32: 46, 47). Il est probable qu'après avoir entendu les paroles de ce cantique, le peuple le chanta en chœur.

Aujourd'hui, Jésus-Christ, infiniment supérieur à Moïse, a rassemblé le peuple de Jéhovah Dieu et l'a conduit dans l'organisation divine représentée par le Mont Sion. De l'immense multitude de ceux qui ont quitté le monde pour suivre Christ, seuls quelques-uns ont été introduits dans l'organisation divine. Beaucoup se sont détournés de Jéhovah et du chef de son armée. D'autres sont devenus « gras », ont abandonné le Seigneur et en ont entraîné d'autres avec eux. A l'heure actuelle, les oints seuls se trouvent avec Christ Jésus sur le Mont Sion. Seuls ils peuvent apprendre à chanter le « cantique nouveau » (Apocalypse 14: 1–3). Le fidèle « reste » a appris à connaître le nom de Jéhovah et sa signification profonde. Ses membres, serviteurs de Jéhovah, connaissent et chantent le cantique de louanges. Ils conçoivent que Jéhovah justifiera son nom dans la plus grande bataille qui ait jamais été livrée, qu'il se couvrira des lauriers de la victoire et de la gloire éternelle.

Le « reste » discerne que « la portion de l'Eternel, c'est son peuple, Jacob [ses oints] est la part de son héritage » (Deutéronome 32: 9). Ils savent que Jéhovah est leur Père et Roi éternel et que, justes par

Jésus-Christ et entièrement dévoués à son royaume, ils forment le peuple de Jésurun. Ils savent encore que Jéhovah leur a donné un nouveau nom, celui de « Témoins de Jéhovah », et les a envoyés pour annoncer ses louanges par toute la terre. Ils ont la vision de la puissante organisation de Dieu qui se présente sous la forme d'un grand char de guerre monté par Jéhovah et, ravis d'allégresse, ils entonnent: « Nul n'est semblable au Dieu d'Israël, il est porté sur les cieux pour venir à ton aide. Il est avec majesté porté sur les nuées » (Deutéronome 33: 26).

Semés de-ci, de-là à la surface du globe et pourtant retirés du monde, ces fidèles témoins de Jéhovah se rendent compte que le jour approche où ils entreront en possession de leur éternel héritage. Mais ils n'ignorent pas qu'auparavant le combat du grand jour du Dieu tout-puissant doit être livré tandis qu'ils persévéreront à annoncer Jéhovah jusqu'à ce que la bataille batte son plein. L'ennemi est venu et a dressé ses tentes contre eux, espérant bloquer leur marche et supprimer leur modeste phalange. C'est que les témoins de Jéhovah sont peu nombreux. Ils n'ont aucune force par eux-mêmes. Cependant leur foi et leur confiance sont tout entières en Christ, leur chef, et en Jéhovah, leur Roi éternel en qui ils puisent la force d'accomplir les volontés divines. Le nom de Jéhovah, qu'ils ont le privilège de porter, est leur refuge. C'est là qu'ils sont en sûreté. Jéhovah les aide et les console, car il est le Père de toute miséricorde, le Dieu de toute consolation. A ce « reste » fidèle, il dit maintenant: « Le Dieu d'éternité est un refuge, et sous ses bras éternels est une retraite. Devant toi il a chassé l'ennemi, et il a dit: Extermine » (Deutéronome 33: 27).

Affermi par cette déclaration péremptoire, issue de la bouche même du Dieu tout-puissant, qui donc parmi le « reste » craindrait encore une partie quelconque de l'organisation de Satan? Ceux qui

tremblent devant les hommes ou les démons tomberont dans le piège, mais ceux qui ont foi en Dieu ne seront pas touchés. La précieuse promesse faite par Jéhovah de porter son peuple dans ses bras tout-puissants n'a reçu aucune exécution avant le rassemblement des membres approuvés. Ceux-ci font partie de l'armée de Jéhovah, sous le commandement de Christ; et cette armée va combattre l'ennemi qui succombera certainement. Jéhovah donne aux siens la complète assurance qu'il débusquera l'adversaire et le détruira. Bien plus, il commande à son peuple d'annoncer [chanter] cette grande vérité, pour que d'autres l'entendent. Ceux que Jéhovah approuve, la classe de Jésurun, les fidèles témoins, se tiennent à la limite de leur héritage. Ensemble ils disent aux anges gardiens qui en surveillent l'accès: 'Ouvre-moi les portes de la justice, afin que la nation juste qui garde la loi de Dieu puisse entrer.' En raison de leur fidélité et de leur dévouement, voici à nouveau une bénédiction en faveur des saints: « Tu garderas dans une paix parfaite l'esprit qui s'appuie sur toi, car il se confie en toi. Confiez-vous en l'Eternel, à tout jamais: car en Jah, Jéhovah, est le rocher des siècles [anglais: la force éternelle] » (Esaïe 26: 1–4, *Darby*). Ce qui s'accorde en tous points avec les paroles encourageantes laissées par Jésus-Christ à ses disciples: « Ne crains point, petit troupeau; car votre Père a trouvé bon de vous donner le royaume » (Luc 12: 32).

## Sa bonté

La bonté dont Jéhovah inonde son peuple bien-aimé, par Christ Jésus, dépasse l'intelligence humaine. Personne qui soit sur la terre ne peut l'apprécier vraiment si ce n'est celui qui est absolument dans la main de Dieu. Jéhovah composa plusieurs tableaux prophétiques destinés aux derniers membres terrestres

du Christ. Il confirma une alliance avec Israël au Mont Sinaï et, quarante ans plus tard, il fit une autre alliance avec lui, dans les plaines de Moab. Cette dernière alliance correspond à l'époque à laquelle Jésus rassemble ceux qui ont été appelés, qui sont approuvés et conduits dans l'alliance du royaume. Une fois choisis, ils doivent toujours demeurer fidèles.

Le peuple de Dieu, rassemblé dans le temple, est désigné tout d'abord en tant que classe sous le vocable de « Jésurun », nom que seuls les membres approuvés conservent. Tel n'est pas cependant leur nom officiel; c'est plutôt un mot qui révèle l'intime relation qui unit les fidèles à Jéhovah Dieu. Jéhovah donne un nom nouveau à ceux qu'il approuve et oint (Esaïe 62: 2). Ce sont des témoins pour qui la volonté de Dieu n'est plus obscure. « Ce commandement que je te prescris aujourd'hui n'est certainement point au-dessus de tes forces et hors de ta portée. C'est une chose, au contraire, qui est tout près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu la mettes en pratique » (Deutéronome 30: 11, 14). Le « reste » fidèle est incorporé à l'armée de Jéhovah, sous les ordres du plus grand que Moïse, à qui il doit obéir promptement tel un soldat discipliné (Deutéronome 18: 19; Actes 3: 23). Comme Moïse l'a fait savoir aux Israélites dans le pays de Moab, ainsi Christ dit au peuple dans le temple: « Vois, je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal » (Deutéronome 30: 15). Si le « reste » veut vivre, il doit continuer à lutter sans accepter la moindre compromission contre l'organisation ennemie et pour Jéhovah et son organisation. Jéhovah a mis sa parole dans la bouche de ses témoins. Aussi, en qualité de membres de son organisation, ils doivent faire retentir jusqu'à la fin le témoignage de Jésus-Christ.

Reprenant les paroles de Moïse, l'apôtre Paul les applique plus particulièrement aux oints (Romains

10: 5–11). Jéhovah a armé et équipé son peuple et celui-ci, en retour, doit porter son témoignage. Au Congrès de Columbus (Ohio), en 1931, Jéhovah a fait savoir à son peuple qu'il lui avait donné un nom nouveau, qu'il l'avait établi comme témoin et fait de lui une partie de son serviteur élu à qui il réserve cet honneur. Cette manifestation de sa bonté est trop grande pour que nous la puissions bien saisir. Ceux qui ont pénétré et apprécié cette faveur de Jéhovah sont entrés joyeusement à son service pour rendre témoignage à son nom. Et en dépit de toutes les épreuves et des vicissitudes qui maintenant les assaillent, ils persévèrent dans la lutte, avec la force du Seigneur, sachant que bientôt la victoire sera complète.

Il n'y a que les fidèles oints qui estiment à sa valeur le fait d'être les enfants de Jéhovah par son « épouse » ou « femme », Sion, et l'avantage d'être enseignés de l'Eternel. De nos jours Jéhovah nourrit abondamment son peuple des précieuses vérités amoncelées sur sa table. Voilà pourquoi ce peuple ne cesse de chanter ses louanges par ces paroles: « Louez l'Eternel! Je louerai l'Eternel de tout mon cœur, dans la réunion des hommes droits et dans l'assemblée. Il a laissé la mémoire de ses prodiges, l'Eternel miséricordieux et compatissant. Il a donné de la nourriture à ceux qui le craignent; il se souvient toujours de son alliance. Il a manifesté à son peuple la puissance de ses œuvres, en lui livrant l'héritage des nations. Les œuvres de ses mains sont fidélité et justice; toutes ses ordonnances sont véritables,... Il a envoyé la délivrance à son peuple, il a établi pour toujours son alliance; son nom est saint et redoutable. La crainte de l'Eternel est le commencement de la sagesse; tous ceux qui l'observent ont une raison saine. Sa gloire subsiste à jamais » (Psaume 111: 1, 4–7, 9, 10).

Chapitre IX

# SES ALLIANCES

JEHOVAH a donné par alliance à Jésus, son Fils bien-aimé, un royaume: l'organisation principale de l'Eternel. Au temps fixé par Dieu, ce royaume, figurativement, « la ville sainte », l'organisation céleste, entièrement aux ordres du Très-Haut, « descend du ciel, d'auprès de Dieu », pour s'occuper des affaires du monde. Jéhovah a autorisé Christ à associer, par alliance, ses frères fidèles à l'administration de ce royaume, lequel doit justifier le nom de Jéhovah après lui avoir au préalable rendu témoignage. Bien que cette alliance pour le royaume soit séparée et distincte de la nouvelle alliance, elle lui est cependant étroitement apparentée. Il faut être de la nouvelle alliance avant de pouvoir entrer dans le royaume.

## Préfiguré

David préfigurait le Roi, Christ Jésus. Or, David était un Juif, soumis à l'alliance de la loi donnée en Egypte. Lorsqu'il eut trente-sept ans, Dieu fit avec lui une alliance pour assurer et affermir son règne à toujours (2 Samuel 7: 1–29). Jésus-Christ parla pour la première fois de l'alliance pour le royaume après qu'il eut annoncé à ses disciples la conclusion de la nouvelle alliance. Au moment même où il leur apprenait que Dieu avait disposé d'un royaume en sa faveur, il leur fit savoir qu'il les appelait à une part dans ce royaume. « Vous, vous êtes ceux qui avez persévéré avec moi dans mes épreuves; c'est pourquoi je dispose [par une alliance (*Diaglott*)] du royaume

en votre faveur, comme mon Père en a disposé en ma faveur » (Luc 22: 28, 29).

Quarante ans après l'alliance en Egypte et son inauguration sur la montagne de Sinaï, Dieu ordonna à Moïse de passer une alliance avec Israël au pays de Moab. « Voici les paroles de l'alliance que l'Eternel ordonna à Moïse de traiter avec les enfants d'Israël au pays de Moab, outre l'alliance qu'il avait traitée avec eux à Horeb » (Deutéronome 29: 1). Cette alliance du pays de Moab préfigurait l'alliance pour le royaume. Elle devait préparer les Israélites à entrer dans le pays de Canaan et à y servir Dieu, et représentait en outre le dessein de Jéhovah de réaliser sur la terre, à partir de 1918, et par son peuple, une œuvre préparatoire. Peu avant la conclusion de l'alliance de Moab, Jéhovah avait fait dénombrer tous les Israélites aptes à porter les armes (Nombres 26: 1–4). Le camp des Israélites était toujours à la même place quand Balak, roi de Moab, invita Balaam à les maudire (Nombres 22: 1–24: 25). Et c'est de là qu'ils partirent pour exécuter le jugement de Jéhovah contre les Madianites, parce que ceux-ci avaient injurié le peuple de Dieu (Nombres 25: 15–18; 31: 1–12). Israël se trouvait à l'époque dans le pays de Moab qui ne lui était pas destiné comme héritage. De même, le peuple que Dieu a choisi pour son nom, l'Israël spirituel, se trouve à son admission dans l'alliance du royaume, dans le monde, sans toutefois en faire partie.

Le moment et les circonstances qui présidèrent à la conclusion de l'alliance de Moab préfiguraient le temps et les circonstances dans lesquels se trouvent les membres de l'Israël spirituel à sa réception dans l'alliance pour le royaume. L'alliance de Moab était, elle aussi, destinée à rehausser le nom de Jéhovah (Deutéronome 1: 3; Nombres 10: 10). Et quand elle fut faite, Jéhovah avait déjà commencé son règne au milieu de ses ennemis, utilisant pour cela son peuple

typique. Il était alors, lorsque les tribus d'Israël se rassemblèrent au pays de Moab, « Roi en Jésurun » (Deutéronome 33: 5). Les territoires situés à l'est du Jourdain avaient été soumis, à la suite de la défaite des Amoréens gouvernés par Sihon, et de la mort d'Og, roi de Basan (Deutéronome 2: 24–27; 3: 1–11; 4: 47; 29: 7, 8; 31: 4) et étaient habités par les tribus d'Israël, qui s'occupaient d'élevage (Deutéronome 3: 13–20; Josué 1: 12–18). Les péripéties qui accompagnèrent ces événements trouvent une frappante contre-partie dans les faits qui se produisirent entre 1914 et 1918, en ce que, en 1914, Christ reçut l'ordre de dominer au milieu de ses ennemis, ordre qu'il exécuta par une opération directe contre Satan et ses anges qu'il chassa du ciel (Psaume 110: 2; Apocalypse 12: 7–9). Cette concordance est une preuve décisive que le « reste » a été admis dans l'alliance pour le royaume après 1918, après la naissance du royaume et après que Christ fut venu pour édifier Sion.

## Qui a été admis?

Au moment de la conclusion de l'alliance au pays de Moab, Aaron était mort, et de ceux qui avaient quitté l'Egypte et qui avaient alors plus de soixante ans, personne n'était plus en vie, sauf Eléazar, le souverain sacrificateur, Josué et Caleb. Ce dernier avait à l'époque 79 ans (Deutéronome 1: 36–39; Exode 6: 23; Josué 14: 6–11). Il en résulte que la plupart de ceux qui furent admis dans l'alliance de Moab étaient des « jeunes gens ». Une prophétie émise plus tard le signale (Joël 2: 28). « Faites le dénombrement de toute l'assemblée des enfants d'Israël, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, selon les maisons de leurs pères, de tous ceux d'Israël en état de porter les armes. On fera le dénombrement, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, comme l'Eternel l'avait or-

donné à Moïse et aux enfants d'Israël, quand ils furent sortis du pays d'Egypte. Tels sont ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement: six cent un mille sept cent trente. L'Eternel parla à Moïse, et dit: Le pays sera partagé entre eux, pour être leur propriété, selon le nombre des noms » (Nombres 26: 2, 4, 51–53). Bien que Caleb eut alors soixante-dix-neuf ans, il fut considéré comme un jeune homme de plus de vingt ans, et ce, à cause de sa fidélité à Dieu (Josué 14: 6–11). Caleb était alors un représentant approprié de cette classe de fidèles que figurèrent Mardochée et Naomi et que le Seigneur approuva quand il vint dans le temple pour juger. Le zèle de Phinées, fils d'Eléazar, le souverain sacrificateur, fait de lui une excellente illustration des « jeunes gens » dont parle le prophète Joël (Nombres 25: 6–13).

Ceux de la vieille génération des Israélites qui étaient pour la plupart des révoltés et des mécontents, qui avaient craint de remplir leurs devoirs et préféré retourner en Egypte plutôt que d'accepter la bataille avec l'ennemi, avaient un à un disparu des rangs du peuple, en sorte qu'aucun d'eux n'entra au pays de Canaan. « Tels sont ceux des enfants d'Israël dont Moïse et le sacrificateur Eléazar firent le dénombrement dans les plaines de Moab, près du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho. Parmi eux, il n'y avait aucun des enfants d'Israël dont Moïse et le sacrificateur Aaron avaient fait le dénombrement dans le désert de Sinaï. Car l'Eternel avait dit: Ils mourront dans le désert, et il n'en restera pas un, excepté Caleb, fils de Jephunné, et Josué, fils de Nun » (Nombres 26: 63–65).

Lorsque Jésus annonça à ses fidèles disciples l'alliance du royaume, Judas, représentant les irascibles, les grincheux, les mécontents et les craintifs, était sorti de la chambre haute et s'en était allé (Luc 22: 28–30; Jean 13: 21–30). Quant au temple, les « vieil-

lards » qui geignent, trouvent à redire à tout, se comportent en égoïstes et en adversaires, ne sont pas reçus dans le royaume, et ne peuvent franchir les portes de la ville. Le sanctuaire est purifié depuis le 15 octobre 1932 (Daniel 8: 14; voir *La Tour de Garde*, 15 octobre 1933). Quand les Israélites quittèrent le Sinaï, ils étaient tous sur la route conduisant à la Terre promise. Cependant il n'y en eut que très peu qui y parvinrent. Pendant l'œuvre dite d'Elie et jusqu'à la venue du Seigneur dans le temple, il y eut beaucoup d'Israélites spirituels candidats au royaume, mais ceux qui commirent le « péché de Samarie », qui se plaignirent, s'opposèrent à l'œuvre du Seigneur et la critiquèrent, qui eurent peur de proclamer le message du royaume contre l'ennemi, furent laissés dehors. Ceux qui purent entrer dans l'alliance du royaume durent faire la preuve de leur constante fidélité jusqu'au moment de leur admission.

## Le temps du jugement

La venue du Seigneur Jésus dans le temple marque le temps du jugement. Le jugement devait être suspendu jusqu'à cette époque, car la justice était un des « trésors scellés » de Jéhovah. Lors de la conclusion de l'alliance de Moab, l'iniquité des Amoréens était à son comble, et le moment était venu de les juger (Deutéronome 15: 16). De même, lorsque le Seigneur vint dans le temple pour juger, l'iniquité de la « chrétienté » était à son paroxysme; et cependant le jugement devait commencer par la maison de Dieu (1 Pierre 4: 17). L'ordre de jugement semble être clairement développé dans la déclaration suivante: « Il dit: L'Eternel est venu [premièrement] de Sinaï, il s'est levé sur eux [deuxièmement] de Séir, il a resplendit [troisièmement] de la montagne de Paran, et il est sorti du milieu des saintes myriades: Il leur a

de sa droite envoyé le feu de la loi » (Deutéronome 33: 2).

Le Sinaï est ici une illustration appropriée du sanctuaire de Dieu. « Les chars de l'Eternel se comptent par vingt mille, par milliers et par milliers; le Seigneur est au milieu d'eux, le Sinaï est dans le sanctuaire [Le Seigneur est au milieu d'eux, un sanctuaire comme au Sinaï (*Ostervald*); le Seigneur est au milieux d'eux dans son sanctuaire, comme autrefois à Sinaï (*Lemaistre de Saci*)] » (Psaume 68: 18). Séir, qui vient ensuite, figure la classe du « serviteur méchant », l'« homme du péché », le « fils de la perdition ». Enfin, la montagne de Paran paraît bien représenter les « anciens électifs » qui furent autrefois en compétition pour le royaume, car ce fut dans le désert de Paran que Jéhovah extermina les anciens infidèles (Nombres 12: 16; 13: 26–33; 14: 1–39). Comparons ce qui précède aux paroles de Jude: « C'est aussi pour eux qu'Enoch, le septième depuis Adam, a prophétisé, en ces termes: Voici, le Seigneur est venu avec ses saintes myriades, pour exercer un jugement contre tous, et pour faire rendre compte à tous les impies parmi eux de tous les actes d'impiété qu'ils ont commis et de toutes les paroles injurieuses qu'ont proférées contre lui des pécheurs impies. Ce sont des gens qui murmurent, qui se plaignent de leur sort, qui marchent selon leurs convoitises, qui ont à la bouche des paroles hautaines, qui admirent les personnes par motif d'intérêt » (Jude 14–16).

Au pays de Moab Jéhovah avait dit à Moïse que parmi ceux avec qui l'alliance était alors conclue, il s'en trouvait beaucoup qui manquaient de sincérité et ne lui étaient pas réellement dévoués (Deutéronome 31: 16–29). De la même manière, même après l'admission du peuple de Dieu dans le temple et l'alliance du royaume, il fut nécessaire d'en chasser certains hypocrites et en particulier ceux qui avaient, par calcul,

brigué et accepté la charge d'ancien électif. Personne qui murmure, qui se plaigne, qui résiste au Seigneur et à son œuvre, qui manifeste un esprit frondeur et d'insubordination, ne peut demeurer dans l'alliance pour le royaume. Parmi ceux qui habitent le temple purifié, l'unité en Christ existe. A l'intérieur des murs de ce palais glorieux règne une paix complète. Ceux qui y résident doivent se faire du bien mutuellement (Psaume 122: 7–9). Ceux qui sont entrés dans l'alliance du royaume et qui ont été choisis pour constituer le peuple de Jéhovah, doivent marcher côte à côte, la main dans la main sauvegarder les intérêts du royaume et chanter les louanges de Jéhovah.

## Le cantique

Le chant est un signe extérieur de joie. Il convenait que Moïse, instrument de Dieu, composât et chantât un cantique lorsqu'il fit connaître aux Israélites les termes de l'alliance conclue au pays de Moab. Les Israélites étaient sur le point de livrer bataille à leurs ennemis et d'entrer en Terre promise. Ce cantique, entonné dans les plaines de Moab, était le prélude d'un autre cantique infiniment plus merveilleux, qui devait éclater à l'entrée du peuple de Dieu dans l'alliance pour le royaume. Ce cantique admirable résonne à présent. Les paroles du cantique de Moïse étaient inspirées par Jéhovah Dieu, et ce fut comme porte-parole de Dieu qu'il les écrivit. « Cieux! prêtez l'oreille, et je parlerai; Terre! écoute les paroles de ma bouche. Que mes instructions se répandent comme la pluie, que mes paroles tombent comme la rosée, comme des ondées sur la verdure, comme des gouttes d'eau sur l'herbe! » (Deutéronome 32: 1, 2). Ces paroles mettent en relief la grande vérité séculaire, que le but essentiel de l'alliance est la justification du Nom de Jéhovah qui doit être connu et vénéré dans tout l'univers.

Invitant tous ceux qui vivent selon l'esprit à écouter, le cantique attribue toute bonté et toute grâce à Jéhovah: « Car je proclamerai le nom de l'Eternel. Rendez gloire à notre Dieu! Il est le rocher; ses œuvres sont parfaites, car toutes ses voies sont justes; c'est un Dieu fidèle et sans iniquité, il est juste et droit » (Deutéronome 32: 3, 4). Vient ensuite en termes brefs l'exposé du jugement de Jéhovah qui montre à son peuple allié comment il a violé son alliance. « S'ils se sont corrompus, à lui n'est point la faute; la honte est à ses enfants, race fausse et perverse. Est-ce l'Eternel que vous en rendrez responsable, peuple insensé et dépourvu de sagesse? N'est-il pas ton père, ton créateur? N'est-ce pas lui qui t'a formé, et qui t'a affermi? » (Deutéronome 32: 5, 6). Puis Jéhovah rappelle que la vengeance [c'est-à-dire la réhabilitation de son nom] est sienne. « A moi la vengeance et la rétribution, quand leur pied chancellera! Car le jour de leur malheur est proche, et ce qui les attend ne tardera pas » (Deutéronome 32: 35, 36). Plus loin le chant prophétique annonce que Jéhovah exécutera ses jugements grâce à « l'éclair de son épée », c'est-à-dire par celui qu'il a établi juge souverain pour justifier son nom grand et saint. « Si j'aiguise l'éclair de mon épée et si ma main saisit la justice, je me vengerai de mes adversaires et je punirai ceux qui me haïssent » (Deutéronome 32: 41).

Ce cantique de Moïse correspond exactement au 'cantique de Moïse et de l'Agneau', qui s'élève au moment de l'établissement de Sion et de l'admission du « reste » dans l'alliance du royaume. Le tableau apocalyptique nous montre les 144.000 (y compris donc le « reste » sur la terre) se tenant près de la « mer de verre », symbole des jugements de Jéhovah, comme il est écrit: « Ta justice est comme les montagnes de Dieu, tes jugements sont comme le grand abîme. Eternel! tu soutiens les hommes et les bêtes. Combien

est précieuse ta bonté, ô Dieu! A l'ombre de tes ailes les fils de l'homme cherchent un refuge » (Psaume 36: 7, 8).

Le cantique des plaines de Moab trouve aujourd'hui un plus grand retentissement dans les paroles suivantes: « Et ils chantent le cantique de Moïse, le serviteur de Dieu, et le cantique de l'agneau, en disant: Tes œuvres sont grandes et admirables, Seigneur Dieu tout-puissant! Tes voies sont justes et véritables, roi des nations! Qui ne craindrait, Seigneur, et ne glorifierait ton nom? Car seul tu es saint. Et toutes les nations viendront, et se prosterneront devant toi, parce que tes jugements ont été manifestés » (Apocalypse 15: 3, 4). Ce cantique est modulé à présent par les 144.000 élus qui ont été rassemblés autour de Christ dans la sainte organisation de Dieu. C'est un cantique nouveau que ne peuvent apprendre que les cent quarante-quatre mille (Apocalypse 14: 1–4).

Le cantique de Moïse produisit l'effet d'un témoignage rendu contre les infidèles en Israël. De même, le cantique que chantent aujourd'hui les saints qui sont aux ordres de Christ doit résonner aux oreilles de ceux qui se sont montrés infidèles dans leur engagement à faire la volonté de Dieu, et être par là même un témoignage contre eux (Deutéronome 31: 19–22). En temps utile, le jugement sera exécuté contre tous les infidèles (Deutéronome 32: 25–28, 35). Le jugement de Jéhovah n'est ni vain, ni sans portée; au contraire, son exécution est certaine et de la plus haute importance (Deutéronome 32: 46, 47). Jéhovah avait pris des dispositions pour le jugement d'Israël naturel. Il a de même pris des dispositions pour le jugement de l'Israël selon l'esprit, jugement qui doit s'exécuter dans le temple. Le temps actuel est un moment de joie qui porte à chanter, car les Israélites spirituels ont été choisis pour défendre le nom de Jéhovah dont ils ont reçu le nom et dont ils sont de-

venus les témoins. Ils partent à la guerre et, à la condition de demeurer fidèles, ils entreront bientôt dans 'la terre promise'. Le Roi est avec eux; il les conduira sûrement à la victoire complète et à la justification du nom de Jéhovah. Nous sommes donc maintenant dans le temps de la joie du Seigneur à laquelle les fidèles sont conviés.

## Fidélité

La conclusion de toute alliance entre deux ou plusieurs parties implique des engagements déterminés de part et d'autre. Ces parties s'engagent réciproquement à en remplir fidèlement les clauses et conditions. Par les termes de son alliance, Jéhovah s'engage lui-même à l'observer et à l'accomplir, l'autre partie contractante demeurant pour sa part liée aux mêmes obligations. Pour lui plaire et être employé par lui dans l'accomplissement de ses desseins, il est indispensable de faire preuve de fidélité. « Sache donc que c'est l'Eternel, ton Dieu, qui est Dieu. Ce Dieu fidèle garde son alliance et sa miséricorde jusqu'à la millième génération envers ceux qui l'aiment et qui observent ses commandements » (Deutéronome 7: 9). Le nom de Jéhovah sera justifié tant par sa fidélité que par celle de ceux qu'il reçoit dans l'alliance pour le royaume (Esaïe 49: 7).

Tout le livre du Deutéronome renouvelle le conseil, sans cesse répété, d'être fidèlement dévoué à Jéhovah. Ceux qu'il approuve et qui participeront à la réhabilitation de son nom, se distingueront par leur « sainteté à l'Eternel » (Zacharie 14: 20). Lorsque fut lancé l'appel à faire partie du royaume, beaucoup y répondirent. Ceux qui demeurèrent fermes jusqu'à la venue de Christ dans le temple furent élus. Mais, depuis lors, les « élus et les fidèles » qui furent reçus dans l'alliance pour ce royaume ont dû démontrer un

attachement sans bornes à l'Eternel (Apocalypse 17: 14). Seuls ceux qui resteront fidèles jusqu'à la mort recevront la couronne de vie (Apocalypse 2: 10). Ceux qui après s'être trouvés dans les conditions requises pour avoir part au royaume sont devenus infidèles, ont été déchus: « Car c'est une race perverse, ce sont des enfants infidèles » (Deutéronome 32: 20).

Moïse, lui, fut « fidèle dans toute sa maison ». Aussi sa constance fut-elle élevée à la hauteur d'un témoignage pour les générations futures. De même, Christ Jésus est fidèle dans la maison royale, et tous les membres de cette maison doivent à leur tour être fidèles. Telle est la condition énoncée dans l'alliance pour le royaume (Hébreux 3: 5, 6). « Celui qui vous a appelés est fidèle, et c'est lui qui le fera » (1 Thessaloniciens 5: 24). « Le Seigneur est fidèle, il vous affermira et vous préservera du malin » (2 Thessaloniciens 3: 3).

Jéhovah condescend à assurer de son amour ceux qui sont dans l'alliance. En retour il exige d'eux qu'ils soient scrupuleusement sincères envers lui. L'exhortation: « Vous serez saints, car je suis saint » n'a pas d'autre sens (1 Pierre 1:15, 16; Lévitique 11:44). Ceux qui sont dans l'alliance pour le royaume sont considérés comme justes en vertu du fait qu'ils sont en Christ et ont reçu le manteau de la justice: « Le juste vivra par sa foi » et par sa fidélité (Habakuk 2: 4).

L'alliance faite en Egypte et inaugurée sur la montagne du Sinaï exigeait la probité des Israélites qui promirent d'ailleurs de se conformer aux dispositions de ce pacte. L'alliance traitée dans le pays de Moab fut enjointe à Israël, Jéhovah ayant prévu qu'après la mort de Moïse il se manifesterait chez certains un esprit contrariant et de mauvaise volonté (Deutéronome 5: 1–33; 31: 16–30). L'alliance du pays de Moab servait donc avant tout de stimulant aux Israélites

pour maintenir leur fidélité laquelle devait se traduire par une obéissance entière aux commandements de Dieu. Les Israélites étant devenus le peuple élu de Dieu, il était indispensable qu'ils se montrassent scrupuleusement fidèles s'ils voulaient obtenir l'approbation et les bénédictions divines. « Moïse et les sacrificateurs, les Lévites, parlèrent à tout Israël, et dirent: Israël, sois attentif et écoute! Aujourd'hui, tu es devenu le peuple de l'Eternel, ton Dieu. Tu obéiras à la voix de l'Eternel, ton Dieu, et tu mettras en pratique ses commandements et ses lois que je te prescris aujourd'hui » (Deutéronome 27: 9, 10). Comparons ces paroles au commandement donné par le Seigneur Dieu à ceux qui ont été reçus dans le temple: « Cela arrivera, si vous écoutez la voix de l'Eternel, votre Dieu » (Zacharie 6: 15). Ainsi les fidèles deviennent des colonnes dans le temple de l'Eternel.

Bien que le jour de la conclusion de l'alliance du pays de Moab fut celui de la nouvelle lune, les Ecritures ne font aucune allusion à l'offrande d'holocaustes et d'aspersion de sang qui devait avoir lieu à chaque renouvellement lunaire (2 Chroniques 2: 4). Par contre, le Lévitique et le Livre des Nombres s'attachent surtout à mettre en relief l'importance des sacrificateurs, du tabernacle et des holocaustes. Ce fait est significatif: il montre que la fidélité est l'essence même du pacte de Moab et que les sacrifices prescrits par la loi mosaïque, qui préfiguraient le sacrifice de la rançon ainsi que l'œuvre expiatoire et réconciliatrice de Christ, étaient insuffisants et inefficaces pour ceux qui avaient été appelés à former un peuple pour le nom de Jéhovah, à moins qu'ils fissent preuve d'une obéissance entière et absolue à leurs vœux. Ce n'était pas, en effet, le grand nombre des sacrifices qui les mettait à l'abri de la captivité et de la mort. En d'autres termes la fidélité importait seule (Deutéronome 23: 21–23).

Jéhovah avait choisi les Israélites pour son peuple destiné à habiter le pays de Canaan. Dès lors l'essentiel pour eux était d'obéir fidèlement à la voix de leur Dieu (Deutéronome 6: 1–3). Plus tard Jéhovah leur parla, par l'organe de son prophète, en ces termes: « Ainsi parle l'Eternel des armées, le Dieu d'Israël: Ajoutez vos holocaustes à vos sacrifices, et mangez-en la chair! Car je n'ai point parlé avec vos pères et je ne leur ai donné aucun ordre, le jour où je les ai fait sortir du pays d'Egypte, au sujet des holocaustes et des sacrifices. Mais voici l'ordre que je leur ai donné: Ecoutez ma voix, et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple; marchez dans toutes les voies que je vous prescris, afin que vous soyez heureux » (Jérémie 7: 21–23). On ne peut mieux dire que ceux qui sont admis dans l'alliance pour le royaume doivent obéir aux commandements de celui qui est plus grand que Moïse, et que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice.

## Le Royaume

Voici une autre considération qui établit que le pacte du pays de Moab figure l'alliance pour le Royaume. Ce Royaume appartient à Jéhovah Dieu. Il le crée et le donne à son Fils bien-aimé, Christ. Les éléments qui le composent sont représentés par une grande montagne rocheuse. Dans le cantique rédigé et chanté par Moïse dans le pays de Moab, sur l'ordre de l'Eternel, celui-ci est pour la première fois appelé le Rocher. Il est le Rocher et toutes ses œuvres sont parfaites. Il est le « Roi d'éternité » (Jérémie 10: 10; *Lausanne*). Il est le grand Refuge et le Protecteur de son peuple (Deutéronome 32: 4, 15, 18, 30, 31). Dans le Deutéronome, Jéhovah est expressément appelé le Roi. « Il était roi en Israël [en Jeshurun (*Ostervald*)],

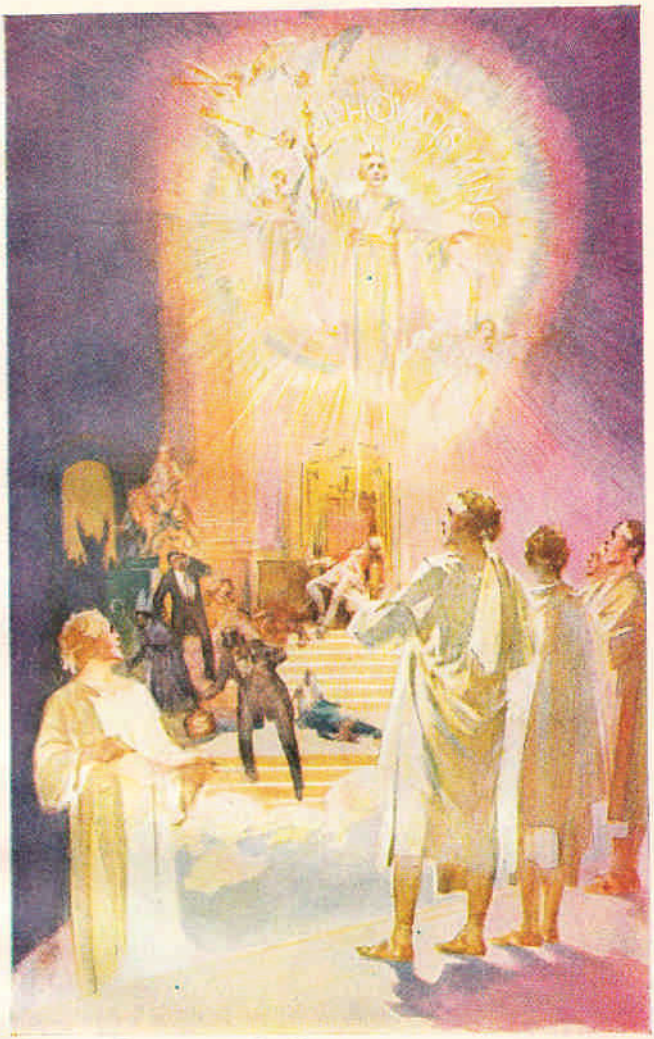

Le rétablissement du Royaume

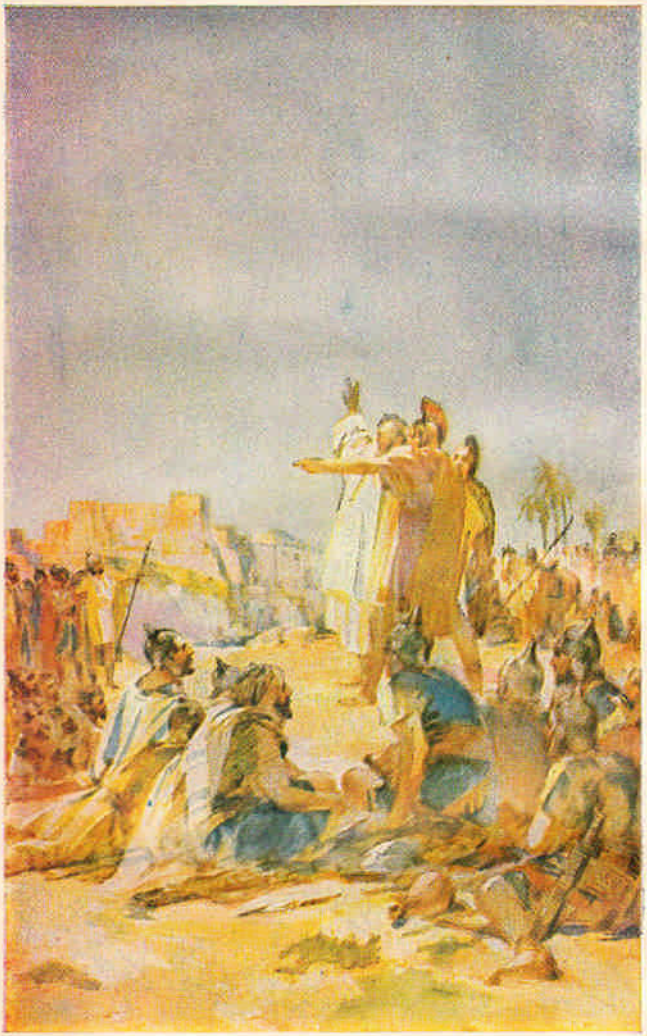

L'alliance de la fidélité

quand s'assemblaient les chefs du peuple et les tribus d'Israël » (Deutéronome 33: 5). Tout ceci montre que les membres du « reste » fidèle, les saints de Jéhovah, sont reçus dans le pacte pour le Royaume après avoir été rassemblés autour de lui dans le temple.

Les promesses que Jéhovah a faites aux Israélites, telles qu'elles sont rapportées au livre de l'Exode, étaient fonction de leur fidélité à l'alliance conclue avec eux à leur sortie d'Egypte. Il leur dit entr'autres: « Vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte » (Exode 19: 6). Pour ce qui est de l'institution future d'un roi en Israël, des instructions formelles sont prévues dans le Deutéronome (17: 14–20; 28: 36). Constamment Jéhovah déclare aux Israélites: « Si vous écoutez ma voix, . . . » Telle est la condition primordiale à remplir par ceux qui deviennent membres de la maison royale. Ce n'est qu'en obéissant au Prophète plus grand que Moïse qu'ils pourront y séjourner éternellement. Il n'y a point d'alternative (Actes 3: 23).

## Lévirat

La loi sur le mariage entre beau-frère et belle-sœur est régie dans le Deutéronome en relation avec l'alliance du pays de Moab (Deutéronome 25: 5–10). C'est le seul passage de l'Ecriture où elle est exposée. Par contre, la Bible nous en fournit le récit de l'application relativement à la tribu royale de Juda, à propos du roi qui devait en sortir (Genèse 38: 1–30; Ruth, chapitres un à quatre). Cette loi sur le lévirat est à coup sûr une disposition figurative sur le Royaume que le « reste » de Jéhovah est tenu d'observer dans l'accomplissement du tableau prophétique composé par Dieu avec le concours de Naomi et de Ruth.

## Son nom

Dans l'alliance conclue au pays de Moab, le nom de Jéhovah occupe une place prépondérante. Auparavant, son nom et sa suprématie n'avaient pas retenu l'attention. Pareillement, ils n'avaient point préoccupé outre mesure le peuple élu de Dieu avant l'édification de Sion et l'entrée du « reste » dans le temple. « Jusqu'à ce jour, l'Eternel ne vous a pas donné un cœur pour comprendre, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre » (Deutéronome 29: 4). Mais lorsque le Roi fut monté sur son trône et que les membres du fidèle « reste » eurent été réunis autour de lui dans le temple, ceux-ci se rendirent compte pour la première fois de la réalité et de la portée du litige créé par le nom de Jéhovah. Depuis lors, en raison de l'action qu'ils ont entreprise, ils ont été connus comme 'les volontaires de Jéhovah au jour de sa puissance'. Ils prennent tout leur plaisir à faire connaître le nom de Jéhovah. « Ton peuple est plein d'ardeur, quand tu rassembles ton armée; avec des ornements sacrés, du sein de l'aurore ta jeunesse vient à toi comme une rosée » (Psaume 110: 3). La crainte de ce nom grand et redoutable est nécessaire si l'on veut garder à l'Eternel une constante fidélité (Deutéronome 28: 58).

Le cantique du jugement chanté par Moïse à l'occasion de l'alliance de Moab met en évidence le nom de Jéhovah. Il montre que ce nom doit être proclamé au près et au loin par les témoins résolus de l'Eternel: « Car je proclamerai le nom de l'Eternel. Rendez gloire à notre Dieu [célébrez la grandeur de notre Dieu (*Synodale*)] ! » (Deutéronome 32: 3). En 1919, Jéhovah délivra son peuple captif de l'organisation de Satan. Ce peuple de Dieu avait été dispersé et maltraité; on avait mis obstacle à son action et on l'avait contraint à arrêter son œuvre. L'ennemi était cause de

ces multiples entraves. Or, Jéhovah ne délivra pas les fidèles pour eux-mêmes, mais à cause de son nom et pour prévenir les outrages par lesquels l'ennemi ne manquerait pas d'accabler ce nom sacré. Ce point de vue est prouvé par les paroles suivantes: « Je voudrais dire: Je les emporterai d'un souffle, je ferai disparaître leur mémoire d'entre les hommes! Mais je crains les insultes de l'ennemi, je crains que leurs adversaires ne se méprennent, et qu'ils ne disent: Notre main a été puissante, et ce n'est pas l'Eternel qui a fait toutes ces choses » (Deutéronome 32: 26, 27).

En traitant l'alliance de Moab (donc avant qu'Israël eut franchi le Jourdain et fut entré dans Canaan) Jéhovah avait déclaré sa volonté de choisir un lieu pour y construire une maison — un temple — d'où son nom rayonnerait. Ce faisant Jéhovah préfigurait et annonçait que lorsque Sion serait édifiée et que les membres du « reste » seraient réunis dans le temple, tous les sacrifices de louanges, c'est-à-dire toute activité devrait être orientée selon les règles de cette organisation, par son organisation, et non pas au gré des caprices et des fantaisies de chacun. « Mais vous le chercherez à sa demeure, et vous irez au lieu que l'Eternel, votre Dieu, choisira parmi toutes vos tribus pour y placer son nom. C'est là que vous présenterez vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes, vos prémices, vos offrandes en accomplissement d'un vœu, vos offrandes volontaires, et les premiers-nés de votre gros et de votre menu bétail » (Deutéronome 12: 5, 6). « Vous n'agirez donc pas comme nous le faisons maintenant ici, où chacun fait ce qui lui semble bon » (Deutéronome 12: 8).

Parmi ceux qui ont été conduits dans Sion et qui ont reçu l'onction, il en est certains à qui a échappé la nécessité de se plier docilement aux instructions qui leur parviennent par l'organisation de Dieu. Ils ne distinguent point que le Seigneur Jésus est le Chef de

Sion et que c'est lui qui donne les directives. Ces personnes obstinées persistent à « faire ce qui leur semble bon », et, de ce fait, ce qui est contraire au commandement de Dieu (Deutéronome 12: 8). On ne peut glorifier le nom de Jéhovah qu'en faisant sa volonté, et non pas celle d'un homme quelconque (Deutéronome 26: 1, 2; Proverbes 3: 5, 6). La justification du nom de Jéhovah est présentée dans l'Ecriture comme la chose la plus importante. La part qui se trouve réservée au « reste » est indiquée dans la loi du lévirat appliquée à propos de Ruth et dont la signification lui est révélée après qu'il a été conduit dans le temple et admis dans l'alliance pour le Royaume.

Celui que Jéhovah approuve et qu'il introduit parmi son peuple élu doit demeurer intègre envers lui. Or, c'est précisément ce que le diable a prétendu que l'homme ne pourrait pas faire. Les fidèles, eux, prouveront qu'ils en sont parfaitement capables. Le cantique de Moïse chanté dans le pays de Moab exalte la grandeur du nom de l'Eternel. Il proclame son intégrité, sa pureté, son irréprochabilité. « Il est le rocher; ses œuvres [y compris le « reste » choisi pour son nom] sont parfaites » (Deutéronome 32: 4). Si quelque prétendu membre du peuple de Dieu donne des preuves de perversité, d'iniquité ou de corruption, Jéhovah ne peut en être rendu responsable. A tous ceux-là s'appliquent les paroles du Deutéronome (32: 5): « S'ils se sont corrompus, à lui n'est point la faute; la honte est à ses enfants [ceux qui commettent l'iniquité, les anciens électifs qui persistent à agir selon leurs idées propres, « l'homme du péché », la classe du « méchant serviteur »], race fausse et perverse [donc pas celle de Jéhovah]. »

Jéhovah ne tolérera aucune irrégularité, aucun murmure désapprobateur, aucune plainte de la part de ceux qui sont entrés dans l'alliance pour le Royaume. C'est ce que prévoyait le cantique de

Moïse: « Il a dit: Je leur cacherai ma face, je verrai quelle sera leur fin; car c'est une race perverse, ce sont des enfants infidèles. Ils ont excité ma jalousie par ce qui n'est point Dieu, ils m'ont irrité par leurs vaines idoles; et moi, j'exciterai leur jalousie par ce qui n'est point un peuple, je les irriterai par une nation insensée » (Deutéronome 32: 20, 21).

Celui qui veut jouer un rôle dans la justification du nom de Jéhovah, doit être d'une pureté inattaquable envers lui. C'est pour cela qu'il est écrit: « Tu seras entièrement à l'Eternel, ton Dieu » (Deutéronome 18: 13). « Tu seras intègre à l'égard de l'Eternel ton Dieu » (*Ostervald*). Jéhovah ne donnera pas la victoire à son peuple élu parce que celui-ci la mériterait, ou parce qu'il pourrait se prévaloir de quelque justice personnelle ou d'une faculté d'auto-développement, mais pour justifier sa promesse formelle et son nom (Deutéronome 9: 4–6).

## Un seul Jéhovah

Ceux qui on été admis dans l'alliance pour le Royaume ont maintenant commencé à se rendre compte de l'importance de cette vérité qu'il n'y a qu'un seul Dieu, Jéhovah. Cependant un grand nombre de personnes qui se disent enfants de Dieu, ne la discernent pas encore. Elles ne voient pas la suprématie de Jéhovah affirmée dans l'alliance de Moab, pour la raison qu'elles ne sont pas dans l'alliance du Royaume. « Nul n'est semblable au Dieu d'Israël [Nul, ô Jésurun, n'est semblable à Dieu (*Crampon*)], il est porté sur les cieux pour venir à ton aide, il est avec majesté porté sur les nuées. Le Dieu d'éternité est un refuge, et sous ses bras éternels est une retraite. Devant toi il a chassé l'ennemi, et il a dit: Extermine » (Deutéronome 33: 26, 27). Libre à ceux qui le veulent d'en choisir un autre pour dieu

et d'en porter les conséquences. Pour ce qui est des fidèles, ils resteront entièrement attachés à Jéhovah.

Jéhovah provoque à présent les prétendus dieux de l'ennemi. Il leur enjoint de montrer une fois pour toutes s'ils sont des dieux. Le temps est venu où le grand litige doit être tranché et où le peuple élu de Dieu doit proclamer sa volonté et ses jugements.

Il n'y a pas plusieurs Jéhovah, ayant chacun une volonté et une œuvre différentes. Il n'y a qu'un Dieu, un seul vrai Dieu: Jéhovah. Proclamer son nom, tel est le privilège que l'Eternel a accordé au « reste » et dont celui-ci use généreusement, la joie au cœur. Les paroles jadis adressées à l'Israël naturel dans le pays de Moab, trouvent aujourd'hui leur écho auprès des Israélites spirituels rassemblés dans le temple: « Ecoute, Israël! L'Eternel, notre Dieu, est le seul Eternel. Tu aimeras l'Eternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force. Et ces commandements, que je te donne aujourd'hui, seront dans ton cœur » (Deutéronome 6: 4–6). Les saints fidèles et véritables adorent l'unique et seul vrai Dieu. Tel est le premier commandement, c'est-à-dire, le premier dans l'ordre et le premier en importance, ainsi que l'a déclaré Jésus (Marc 12: 29, 30). Ce premier commandement est devenu la base même de l'alliance pour le Royaume. Jéhovah seul doit être adoré et vénéré par-dessus tout (Deutéronome 6: 1–8). Ceux qui ont été choisis d'entre les nations pour son nom doivent se distinguer par leur 'sainteté à Jéhovah', c'est-à-dire qu'ils ne tenteront point le Seigneur ni ne transigeront avec l'ennemi et son organisation, sous aucune forme (Deutéronome 6: 16; Matthieu 4: 7).

Les obligations imposées à l'Israël naturel par l'alliance de Moab sont celles mêmes que doivent remplir aujourd'hui ceux qui relèvent de l'alliance pour le Royaume. Elles consistent à servir Jéhovah avec joie, sans se plaindre, sinon une malédiction frapperait

ceux qui manqueraient de se rendre à leur devoir (Deutéronome 28: 47). Les sacrifices qui lui sont offerts doivent être sans défaut. Aussi faut-il se garder de tout compromis avec l'organisation satanique, mêler les choses et pratiques de celle-ci à l'œuvre de Jéhovah, comme par exemple avoir pour tel ou tel homme un respect qui tient de l'adoration, ce que la Bible appelle le « péché de Samarie » (Amos 8: 14). Dieu veut évidemment que son peuple lui soit attaché avec constance, le sachant et le voulant, joyeusement et de bon cœur (Deutéronome 16: 21, 22). Il faut servir Jéhovah au lieu qu'il a choisi pour y mettre son nom, à savoir, son organisation dont Christ est le Chef (Deutéronome 16: 10–17). Quiconque croit être candidat au Royaume et persiste à suivre son propre chemin, sans tenir compte de l'organisation divine, viole la règle du Royaume que nous venons d'énoncer.

La dîme représente symboliquement tout ce qu'on possède et qui doit être employé pour le service du temple et présenté dans le lieu qui porte le nom de Jéhovah, c'est-à-dire dans son organisation (Deutéronome 26: 1–19; 12: 6; 14: 22–29). « Apportez à la maison du trésor toutes les dîmes, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison; mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Eternel des armées. Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance » (Malachie 3: 10). Dans le temple de Dieu, le lieu de son nom, l'unité doit régner dans l'adoration et le service du Très-Haut (Deutéronome 12: 5–18; 16: 1–17). Ceux pour qui la nouvelle alliance est inaugurée ont été introduits dans le temple et reçus dans l'alliance pour le Royaume; l'unité en Christ règne parmi eux et cette unité doit se manifester continuellement dans leur fidélité et leur œuvre. Les désirs ou opinions personnels ne doivent point être pris en considération. Etant devenus membres

de l'organisation divine, ils perdent toute individualité de même que toutes opinions qui seraient contraires à la volonté expresse de Dieu. Tous ceux qui sont dans l'alliance pour le Royaume doivent en premier lieu s'enquérir de la volonté divine et s'y soumettre d'un commun accord, avec joie et avec obéissance. Quiconque agit différemment, sera sûrement arraché du Royaume. Seuls resplendiront comme le soleil ceux qui garderont leur intégrité, et persévéreront dans l'unité et la fidélité en Christ (Matthieu 13: 41–43). Leur tout doit être — et il l'est — entièrement consacré à Jéhovah.

## Son prophète

Ce fut dans le pays de Moab que Moïse communiqua pour la première fois la promesse de Jéhovah de susciter un prophète dont lui, Moïse, n'était que l'ombre ou prototype (Deutéronome 18: 15–19). Ce ne fut qu'après l'introduction du « reste » dans le temple que se développa l'idée selon laquelle Christ seul est ce grand Prophète. (*La Tour de Garde*, 1933, pp. 121–126.) La prééminence du Prophète de Jéhovah est prédite dans les paroles rapportées dans le Deutéronome en relation avec l'alliance traitée (Deutéronome 34: 10–12). C'est pourquoi ceux vers qui celui qui est plus grand que Moïse a été envoyé, portent une responsabilité beaucoup plus grande que celle qui pesa jadis sur l'Israël naturel. Le « reste » étant à présent informé du grand litige qui doit être tranché, et se trouvant inclus dans l'alliance pour le Royaume, se rend compte qu'il ne peut accepter la moindre compromission avec une partie quelconque de l'organisation de Satan, mais qu'il doit à Jéhovah et à son grand Prophète une obéissance absolue et sans réserve.

Après avoir préparé le chemin devant Jéhovah, Jésus-Christ vint soudain dans le temple, réunit les

saints autour de lui et fit ensuite entrer dans l'alliance pour le Royaume ceux qui, jusqu'alors, étaient restés fermes. Après cela il commença à leur exposer le sens de la prophétie. Ils eurent alors à se prononcer soit pour le grand Prophète et Serviteur de Jéhovah, soit pour le porte-parole et représentant du diable. De même que beaucoup d'Israélites naturels abandonnèrent le vrai Dieu, ainsi en est-il de nombre de ceux qui sont candidats au Royaume: ils deviennent infidèles et n'écoutent plus le grand Prophète. Une fin désastreuse est réservée à ceux qui, une fois éclairés, manquent ou refusent de rendre à Christ une obéissance entière et librement consentie (Deutéronome 18: 13–19; Actes 3: 19–23).

La mort de Moïse ne priva pas Israël d'une direction. Josué lui succéda et conduisit les Israélites dans le pays de Canaan (Deutéronome 31: 14, 15, 23; 34: 9). Dans l'alliance du Royaume préfigurée par celle de Moab, la direction invincible du grand Prophète de Jéhovah, Christ, est garantie au « reste ». Les fidèles peuvent avoir la pleine assurance que s'ils demeurent dans le temple et s'ils obéissent au grand Prophète de Dieu, ils sortiront vainqueurs incontestés du combat qu'ils ont engagé. Cette victoire ne leur sera pas acquise en raison de ce qu'ils auront fait eux-mêmes; ce sera la victoire de Jéhovah remportée pour eux par Christ Jésus, son collaborateur principal dans la justification de son grand nom (1 Corinthiens 15: 57).

Christ, le grand Juge, siège dans le temple où il exerce sa fonction. Selon sa promesse, les apôtres reçus avec lui dans l'alliance pour le Royaume, seront, à sa venue dans le temple, assis auprès de lui pour juger les douze tribus d'Israël. Il ne peut s'agir là que des douze apôtres de l'Agneau (Apocalypse 21: 14). Cependant, tous ceux qui constituent la maison royale y ont leur part. Ainsi, grâce à cette promesse du Seigneur, on peut raisonnablement conclure que les fi-

dèles apôtres, maintenant ressuscités, qui ont été les premiers à être introduits dans Sion, auront à jouer dans le jugement un rôle dont nous ne connaissons toutefois pas les détails. Dès lors, la question se pose: Ceux qui sont encore sur la terre, c'est-à-dire les membres fidèles du « reste », ont-ils, eux, quelque action à remplir dans ce jugement? Voici un texte scriptural qui peut nous éclairer sur ce sujet: « C'est pourquoi ne jugez de rien avant le temps, jusqu'à ce que vienne le Seigneur, qui mettra en lumière ce qui est caché dans les ténèbres, et qui manifestera les desseins des cœurs. Alors chacun recevra de Dieu la louange qui lui sera due » (1 Corinthiens 4: 5). Le Seigneur, le grand Juge, est venu. Il a fait asseoir avec lui dans les lieux célestes, dans le temple, les fidèles qui ont été accueillis dans l'alliance pour le Royaume. Nous sommes donc dans le temps du jugement, et il semble clair que l'action que le « reste » est appelé à mener en relation avec ce jugement, consiste à annoncer les arrêts de Jéhovah. C'est dans ce sens qu'on peut interpréter la collaboration des saints au jugement de Jéhovah.

Il faut maintenant faire connaître et le nom de Jéhovah et sa vengeance; et c'est au fidèle « reste », ses témoins, qu'est échu le privilège de les proclamer. Il n'a pas à déclarer quiconque coupable ou innocent. Son unique devoir est d'exposer la loi ou ensemble de règles qui président au jugement de Jéhovah et qui sont appliquées tant aux obéissants qu'aux désobéissants. Telle est la façon dont ceux qui sont dans l'alliance pour le Royaume ont part au jugement, d'accord avec la volonté du Seigneur. Les saints réunis autour de lui annoncent ses jugements par des chants de louange. D'autre part Jéhovah prend plaisir à leur fidélité dans l'accomplissement de leur mission. C'est ce qu'a écrit le prophète de Dieu: « Car l'Eternel prend plaisir à son peuple, il glorifie les

malheureux en les sauvant. Que les fidèles triomphent dans la gloire, qu'ils poussent des cris de joie sur leur couche! Que les louanges de Dieu soient dans leur bouche, et le glaive à deux tranchants dans leur main, pour exercer la vengeance sur les nations, pour châtier les peuples, pour lier leurs rois avec des chaînes et leurs grands avec des ceps de fer, pour exécuter contre eux le jugement qui est écrit! C'est une gloire pour tous ses fidèles. Louez l'Eternel! » (Psaume 149: 4–9).

Chapitre X

# SES ALLIANCES

L'ALLIANCE DE JEHOVAH est l'expression de sa volonté ou résolution exposée dans sa Parole. Elle indique encore les moyens dont il se sert pour l'accomplir. Son alliance n'est pas un « plan ». Le fait de se tracer un plan paraît inconciliable avec sa toute-puissance. L'accomplissement de son dessein ne fait aucun doute, et il choisit lui-même les moyens propres à le réaliser. Ce dessein est un mystère, un secret profond pour toutes les créatures qui ne se rendent pas compte de l'insignifiance de l'homme d'une part, de la bonté et de la suprématie de Jéhovah d'autre part. « Le secret de l'Eternel est pour ceux qui le craignent, et il leur fait connaître son alliance » (Psaume 25: 14, *version Synodale*). Celui qui ne craint pas Dieu ne peut se faire une idée bien nette des rapports qui doivent exister entre la créature et le Créateur. Craindre Dieu, ce n'est pas seulement le respecter, l'honorer, le révérer; c'est beaucoup plus encore. L'homme qui reconnaît en Dieu un Tout-puissant qui ne peut rien approuver qui soit injuste, qui apprécie le fait que tous les hommes sont imparfaits et ne peuvent, en conséquence, se tenir devant Dieu et vivre, cet homme-là commence à craindre Dieu, et par là même à acquérir la sagesse.

L'homme qui respecte Dieu désire toujours le mieux connaître, discerner et faire sa volonté. Plus il apprend et mieux il se rend compte des imperfections extrêmes de la créature et de l'impossibilité où elle se trouve à se tenir devant le grand Créateur. En prenant nettement conscience de ces faits, la crainte de Dieu le pénètre toujours davantage. C'est la seule dis-

position d'esprit qui convienne pour recevoir instruction et choisir le bon chemin. « Quel est l'homme qui craint l'Eternel? L'Eternel lui montre la voie qu'il doit choisir » (Psaume 25: 12). C'est à ces hommes humbles et obéissants qui gardent le respect de Dieu et cherchent à le connaître, qu'il révèle son dessein et son alliance. Celui qui est épris de sa propre importance et ne craint pas Dieu, n'est pas en état d'assimiler l'instruction divine ni de saisir l'importance des desseins et des alliances de Dieu. Aussi Dieu a-t-il promis de ne révéler ses alliances qu'à ceux qui le révèrent. Et tout témoigne qu'il a tenu sa promesse.

Les Israélites avaient eu une manifestation tangible de la puissance de Jéhovah à leur sortie d'Egypte. Il multiplia par la suite les preuves de sa puissance et de sa bonté. Pourtant, il s'en trouva bien peu qui le craignirent vraiment et lui restèrent sincèrement attachés. Dans les plaines de Moab, Dieu leur fit dire, par la voix autorisée de Moïse: « Car l'Eternel, ton Dieu, est un feu dévorant » (Deutéronome 4: 24). L'apôtre répéta plus tard ces paroles à l'intention de ceux pour qui la nouvelle alliance a été inaugurée et qui ont été reçus dans l'alliance pour le Royaume. Il dit: « Notre Dieu est aussi un feu dévorant », et en tire aussitôt la conclusion qui s'impose: « Montrons notre reconnaissance [notre pureté de cœur et notre dévouement à Dieu] en rendant à Dieu un culte [afin de servir Dieu d'une manière] (*Synodale*)] qui lui soit agréable, avec piété et avec crainte » (Hébreux 12: 28, 29).

Rassemblés au pays de Moab, les Israélites formaient un peuple figuratif. De leur côté, les Israélites spirituels, choisis d'entre les nations pour le nom de Jéhovah, constituent son peuple réel. Pour eux les règles de Jéhovah, qui régissent son organisation, sont inflexibles et immuables. Il les faut observer, et malheur à celui qui manque ou refuse d'y obéir

(Deutéronome 28: 58). La volonté de Jéhovah, autrement dit: son alliance, n'a pas seulement été exprimée mais elle est maintenant révélée et continue de l'être à ceux qui sont dans l'alliance pour le royaume qu'ils servent fidèlement et avec joie.

## Malédictions

Les paroles mêmes que l'Eternel fit entendre à l'Israël naturel au pays de Moab, il les adresse actuellement à ceux qui sont liés par le pacte pour le royaume: « Les choses cachées [qui n'ont pas encore été révélées] sont à l'Eternel notre Dieu; les choses révélées sont à nous et à nos enfants, si nous mettons en pratique toutes les paroles de la loi » (Deutéronome 29: 29). Jéhovah n'exige cependant de ses enfants rien qui soit impossible: « Ce commandement que je te prescris aujourd'hui n'est certainement point au-dessus de tes forces et hors de ta portée. C'est une chose, au contraire, qui est tout près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, afin que tu la mettes en pratique. Vois, je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal » (Deutéronome 30: 11, 14, 15). Une responsabilité plus grande pèse par conséquent sur tous ceux qui ont été admis dans l'alliance pour le royaume qui prévoit également des malédictions pour ceux qui y contreviennent volontairement (Deutéronome 27: 1–8, 13–26; 28: 15–68; 29: 16–29). Ces malédictions ou châtiments ne sont pas énumérés pour obtenir l'obéissance par la menace, mais pour mettre en garde contre ce qu'il faut éviter (Deutéronome 28: 58). Jéhovah ayant choisi un peuple il ne peut pas et ne veut pas permettre qu'il soit corrompu ou souillé par l'organisation ennemie. A ceux qui lui obéissent d'un cœur pur, il promet, d'autre part, ses bénédictions (Deutéronome 30: 1–10). Les malédictions à prononcer sur Israël devaient l'être du mont

Ebal qui signifie « stérile »; tandis que les bénédictions devaient l'être de la montagne de Garizim, qui veut dire « rocheux » et est une allusion au grand Rocher d'où découlent tous les bienfaits.

Dans l'alliance de Moab, Jéhovah a pris un soin tout particulier à préciser les malédictions et les bénédictions. Il montre par là qu'il ferait connaître à ceux qui aspirent à une place dans le Royaume, les conséquences de leur manière d'agir bonne ou mauvaise, qu'il éclairerait les fidèles sur la classe du « méchant serviteur » d'une part, sur celle du « serviteur fidèle et prudent » de l'autre, leur révélant le rude contraste qui différencie ces deux classes; et, de plus, qu'il inviterait ses fidèles témoins à dévoiler les péchés du « méchant serviteur ». « Crie à plein gosier, ne te retiens pas, élève ta voix comme une trompette, et annonce à mon peuple ses iniquités, à la maison de Jacob ses péchés! » (Esaïe 58: 1). Le grand Juge, Christ Jésus, a commencé le jugement, et ceux qui ont été réunis autour de lui et reçus dans l'alliance pour le Royaume y ont une part en ce qu'ils proclament les jugements déjà écrits (Psaume 149: 5–9). *La Tour de Garde* ne servirait pas la cause du Seigneur si elle n'attirait pas l'attention de ses lecteurs sur le « méchant serviteur », « l'homme du péché », « le fils de la perdition », sur les règles divines qui ont été enfreintes, ainsi que sur la voie mauvaise dans laquelle se sont engagés ceux qui servent le peuple de Dieu par motif égoïste. *La Tour de Garde* n'aborde pas ces sujets pour critiquer ou ridiculiser qui que ce soit, mais uniquement à cause du nom de Jéhovah, et pour obéir à son commandement.

En acceptant l'alliance par le sacrifice, chacun a consenti à obéir à Dieu. Il convient de se le rappeler ainsi que des paroles du Seigneur prononcées au pays de Moab (Deutéronome 6: 6–9; 11: 18–21; 27: 1–8). Aux termes de l'alliance de Moab, la loi divine devait

être lue publiquement devant les Israélites rassemblés à tel endroit (organisation) choisi par Jéhovah (Deutéronome 31: 10–13). Voilà donc bien définie la nécessité d'attirer l'attention du peuple de Dieu sur les règles de l'alliance pour le Royaume, afin qu'il n'oublie point les exigences auxquelles il doit satisfaire. « C'est pourquoi nous devons d'autant plus nous attacher aux choses que nous avons entendues, de peur que nous ne soyons emportés loin d'elles » (Hébreux 2: 1). « Voilà pourquoi je prendrai soin de vous rappeler ces choses, bien que vous les sachiez et que vous soyez affermis dans la vérité présente » (2 Pierre 1: 12).

Auparavant le saint esprit était le consolateur et le soutien du peuple de Dieu. Les frères qui étaient censés posséder l'esprit de Dieu agissaient alors comme instructeurs des consacrés. Mais maintenant, depuis la venue de Christ dans le temple, Jéhovah et son grand Prophète sont les Maîtres. Ils ne sont plus tenus à l'écart; au contraire, les fidèles les reconnaissent et reçoivent directement la connaissance et l'intelligence par la Parole de Dieu révélée par le Chef de l'organisation du temple. Lors de la conclusion de l'alliance de Moab, qui préfigure celle du Royaume, la terre et le ciel furent pris à témoin (Deutéronome 30: 19). On peut en déduire que l'alliance du Royaume doit également être annoncée à d'autres personnes que celles qui y sont directement interessées, afin qu'elles sachent aussi ce qui adviendra. C'est l'alliance, le dessein de Jéhovah qui doit être publié, et nul n'est autorisé à y ajouter où à en retrancher quoi que ce soit (Deutéronome 4: 2; 12: 32; Apocalypse 22: 18, 19; Proverbes 30: 6).

Le présent est donc une époque où il importe de prendre des décisions réfléchies, prudentes, car une pleine responsabilité pèse sur ceux qui ont été reçus dans l'alliance pour le Royaume (Deutéronome 11:

26-28). Jéhovah révèle maintenant ses secrets à ceux qui le servent, au fur et à mesure qu'il devient utile de les connaître. Après les avoir appris, après en avoir reçu l'intelligence, la classe du Royaume doit les proclamer.

## L'admission du « reste »

Le « reste » du peuple de Dieu sur la terre est reçu dans l'alliance du Royaume après que les saints de Jéhovah ont été rassemblés autour de lui au temple et que la nouvelle alliance a été inaugurée pour eux, et, partant, après que Sion a engendré ses 'autres enfants'. C'est ce que préfiguraient les paroles suivantes, adressées aux Israélites au pays de Moab: « Israël, sois attentif et écoute! Aujourd'hui, tu es devenu le peuple de l'Eternel, ton Dieu » (Deutéronome 27: 9). Jéhovah sépare ensuite son peuple des autres nations afin qu'il entre « dans l'alliance de l'Eternel, ton Dieu, dans cette alliance contractée avec serment, et que l'Eternel, ton Dieu, traite en ce jour avec toi, afin de t'établir aujourd'hui pour son peuple et d'être lui-même ton Dieu, comme il te l'a dit, et comme il l'a juré à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob » (Deutéronome 29: 12, 13).

Jéhovah montre ainsi qu'il choisit son peuple d'entre les nations et le reçoit dans l'alliance du Royaume pour l'utiliser dans l'œuvre de justification de son nom. Après avoir introduit les fidèles dans le temple, il les revêt des vêtements du salut et du manteau de la justice, afin qu'on puisse les reconnaître comme étant le peuple de Dieu demeurant dans son organisation de justice et réuni autour de lui. « . . . afin que nous fussions toujours heureux, et qu'il nous conservât la vie, comme il le fait aujourd'hui. Nous aurons la justice en partage, si nous mettons soigneusement en pratique tous ces commandements devant l'Eternel, notre Dieu, comme il nous l'a ordonné »

(Deutéronome 6: 24, 25). Et voici maintenant pour réconforter ceux qui sont dans l'alliance pour le Royaume et obéissent à ses commandements: « Que tu es heureux, Israël! Qui est comme toi, un peuple sauvé par l'Eternel, le bouclier de ton secours et l'épée de ta gloire? Tes ennemis feront défaut devant toi [viendront te flatter (*Synodale*)], et tu fouleras leurs lieux élevés » (Deutéronome 33: 29).

Les membres du « reste » qui sont entrés dans l'alliance du Royaume font partie des « élus » de Jéhovah (Deutéronome 4:7, 8, 20, 32, 38). Autrefois ils n'étaient pas un peuple, mais maintenant, ayant été choisis du milieu du monde et oints, ils forment le peuple de Jéhovah (1 Pierre 2: 9, 10). Leur choix et leur introduction dans l'alliance du Royaume ne sont pas la résultante de leur justice personnelle ou de leur soi-disant « développement du caractère »; ils doivent être uniquement attribués à la fidélité de Jéhovah à son alliance et au souci qu'il a de justifier sa Parole et son Nom. Ils sont donc élus à cause de son nom et approuvés en raison de leur fidélité et de leur obéissance. La défaillance de tel membre du peuple de Dieu, qui avait été appelé au Royaume, doit être considérée comme un avertissement. « Ainsi donc, que celui qui croit être debout prenne garde de tomber! » (1 Corinthiens 10: 12).

Les Israélites qui avaient été conduits par l'Eternel pendant quarante ans, ne pouvaient point ignorer ses voies. De même, en 1919, les membres du « reste » n'étaient pas un peuple ignorant. Ils savaient comment Dieu avait agi tant à l'égard des fidèles que des réprouvés pendant la période de la 'préparation de la voie devant l'Eternel'. Et c'est ce que préfigurait l'alliance de Moab (Deutéronome 11: 1–9).

Par cette alliance — l'alliance de la fidélité — Jéhovah avait prédit qu'il donnerait un nouveau nom au « reste » qui devrait être un peuple saint entière-

ment occupé à son service (Deutéronome 26: 18, 19; 28: 10). Le « reste » doit « savoir aujourd'hui [c'est-à-dire au jour de Jéhovah], que Jéhovah est Dieu ». Son premier et essentiel devoir est donc de proclamer cette grande vérité (Deutéronome 4: 39, 40; 29: 5, 6). L'obéissance est la condition *sine qua non* de leur séjour sur « la terre des vivants » (Deutéronome 5: 33; 11: 21). Le pacte conclu au pays de Moab soulignant l'importance de la fidélité, on peut l'appeler à juste titre l'alliance de la fidélité.

Cette alliance fait connaître la grande bonté et les soins touchants dont Jéhovah entoure son « reste » (Deutéronome 8: 2–5; 29: 5, 6). C'est ainsi qu'il y indique que le « reste », après avoir été emmené en captivité dans l'organisation de Satan, en serait délivré, ramené à Dieu et assimilé à sa sainte organisation (Deutéronome 30: 1–8). Seuls les fidèles conservent leurs prérogatives de service auxquelles sont ajoutées celles dont jouissaient auparavant les personnes devenues depuis infidèles. Cet état de fait, prédit par l'alliance de la fidélité (Deutéronome 32: 21), s'accorde encore avec la parabole des talents prononcée par Jésus (Matthieu 25: 14–30).

En concluant cette alliance de Moab, Dieu avait en vue l'époque future où il rassemblerait ses enfants autour de lui (rassemblement préfiguré aussi par Esther et Ruth) et les recevrait dans l'alliance pour le Royaume. On peut constater à présent que Dieu a réalisé ce merveilleux tableau prophétique (Deutéronome 29: 14, 15; 32: 43).

## Exigences

Par l'alliance de Moab Jéhovah fit connaître ce qu'il exigerait du « reste ». Ce devrait être un peuple distinct, qui ne se conformât point au présent monde (Deutéronome 12: 29–32; 16: 21, 22; 18: 9–14).

Et tout d'abord, défense absolue de commettre adultère. Pour l'Israélite spirituel, l'adultère est un rapport illicite avec l'organisation de Satan. Toute relation de ce genre doit être scrupuleusement évitée et même il faut se garder de toucher la chose impure qu'est l'organisation ennemie (Deutéronome 22: 13–30). Il ne peut être davantage question de pactiser avec le monde, mais au contraire de prendre en toutes circonstances fait et cause pour Dieu et son Royaume (Deutéronome 7: 1–5; 12: 1–3).

Enfin il y a lieu d'annoncer la vérité à tous ceux qui la désirent sans solliciter le moindre appui de la part du monde (Deutéronome 15: 6) et rester intègres vis-à-vis de Dieu en chantant ses louanges (Deutéronome 29: 24–28). Jéhovah a préparé un festin pour son organisation royale, et le « reste » fidèle a été convié à s'asseoir avec Christ à sa table. Ce « reste » ne doit donc prendre que de la nourriture pure provenant directement de la table du Seigneur. Qu'on ne le surprenne point cherchant des aliments spirituels auprès des hommes! (Deutéronome 14: 1–21). Il doit observer les dispositions de l'alliance éternelle sur le caractère sacré de la vie humaine (Deutéronome 21: 1–9). Au sein du « reste » rassemblé dans le temple nul ne doit pratiquer l'usure, l'injustice, la fraude, ni aucune action malhonnête (Deutéronome 25: 11–16). L'oppression et la tromperie doivent être bannies de leur milieu. Par contre, s'aider mutuellement, faire preuve de générosité envers le pauvre, voilà ce qui doit les caractériser (Deutéronome 22: 1–8).

Ceux qui sont reçus dans l'alliance du Royaume ne doivent pas essayer de se faire remarquer désobligeamment. Il ne leur convient pas d'adopter des manières efféminées ou de revêtir un vêtement excentrique pour attirer l'attention sur eux. Leurs efforts ne doivent tendre qu'à glorifier Jéhovah (Deutéronome 22: 5–12), atteindre l'unité qui règne dans l'or-

ganisation divine et obéir à ses instructions. Parvenus à cette unité, ils se témoigneront une confiance mutuelle, et chercheront à se faire du bien réciproquement. L'idée selon laquelle chacun doit obéir aux prescriptions issues du temple se trouve renforcée par l'interdiction faite 'à chacun de faire ce qui lui semble bon'. Il est indispensable, au contraire, de respecter l'ordre, et chacun doit, tout en se livrant à la tâche qui lui est confiée, présenter son tribut de louanges à Jéhovah (Deutéronome 12: 8–14).

Qu'ainsi donc tous les membres du « reste » soient maintenant sur leurs gardes, afin de ne pas tomber à cause de leur obstination ou de leur désir de suivre leurs idées personnelles quant à la façon de conduire l'œuvre de Dieu. Il faut servir Jéhovah au lieu qu'il a choisi à cet effet, là où il a placé son nom, c'est-à-dire dans son temple, régulièrement et fidèlement, à la manière qu'il a prescrite (Deutéronome 12: 18–28; 14: 23–27; 26: 1–3). Le sanctuaire ayant été purifié, le « reste » doit observer une stricte discipline dans ses rangs. Christ Jésus, le grand Sacrificateur de Jéhovah, dispense ses bienfaits à ceux qui sont dans l'alliance (Deutéronome 33: 6–29). Après y avoir été admis, et plus précisément en 1926, une ère de joie a commencé pour eux (Daniel 12: 12; voyez *La Tour de Garde*, 1930, page 39). Le « reste » fidèle a une confiance absolue en Jéhovah et ne redoute pas l'ennemi, car Jéhovah est son refuge (Deutéronome 33: 26–29).

Le « reste » doit actuellement connaître les jugements de l'Eternel, et les exposer avec toute la clarté désirable. C'est ce qui ressort du Deutéronome, écrit en relation avec l'alliance de Moab et qui révèle le « serviteur méchant ». Des prophéties qui le visent directement, annoncent qu'il sera mis en fuite par l'ennemi et réduit en captivité (Deutéronome 32: 15–27, 30, 31). Jéhovah les jugera (Deutéronome 32: 34–38; Zacharie 14: 2). L'alliance de fidélité montre en outre

que le fidèle « reste » n'aura rien de commun avec cette classe du « méchant serviteur », mais évitera son contact et refusera d'entrer en discussion avec elle (Deutéronome 33: 11).

## Guerre

Jéhovah ordonna aux Israélites, avec qui il traita le pacte de Moab, de combattre les Amalécites et les Cananéens. Cette guerre offensive préfigurait celle que le « reste » fidèle doit mener aujourd'hui contre ceux qui se trouvent « dans le lieu saint » et qui sont cependant des ennemis de Dieu (Deutéronome 20: 10–17). Ceux-ci, qui prétendent faussement et effrontément représenter Dieu, doivent être refoulés sans pitié et être démasqués par la vérité (Deutéronome 7: 22–24). Jéhovah donna lui-même à son peuple typique des instructions pour la bataille (Deutéronome 20: 1–20). Le « reste », de même, reçoit continuellement des instructions sur la manière de combattre l'ennemi, et, confiant dans le Seigneur, il se conforme aux indications particulières qu'il lui donne (Deutéronome 7: 22–24). Engagé dans l'armée de l'Eternel, il ne redoute aucune attaque ennemie (Deutéronome 7: 17–21). Les fidèles briseront la résistance et continueront à aller de l'avant bien que leur fidélité soit la cause de nombreux ennuis et de maux. Ils persévéreront dans la proclamation des jugements et du royaume de Jéhovah. Le Très-Haut est dans leur camp qu'ils doivent conserver pur de toute souillure (Deutéronome 23: 9–14; 31: 1–8). L'unité parfaite dans les rangs du « reste », sa persévérance dans l'accomplissement fidèle de sa tâche au milieu des chants et des réjouissances, frappe de terreur le cœur des ennemis. (Voir Deutéronome 2: 25; 11: 25; Philippiens 1: 27–29).

que le fidèle « reste » n'aura rien de commun avec cette classe du « méchant serviteur », mais évitera son contact et refusera d'entrer en discussion avec elle (Deutéronome 33: 11).

## Guerre

Jéhovah ordonna aux Israélites, avec qui il traita le pacte de Moab, de combattre les Amalécites et les Cananéens. Cette guerre offensive préfigurait celle que le « reste » fidèle doit mener aujourd'hui contre ceux qui se trouvent « dans le lieu saint » et qui sont cependant des ennemis de Dieu (Deutéronome 20: 10–17). Ceux-ci, qui prétendent faussement et effrontément représenter Dieu, doivent être refoulés sans pitié et être démasqués par la vérité (Deutéronome 7: 22–24). Jéhovah donna lui-même à son peuple typique des instructions pour la bataille (Deutéronome 20: 1–20). Le « reste », de même, reçoit continuellement des instructions sur la manière de combattre l'ennemi, et, confiant dans le Seigneur, il se conforme aux indications particulières qu'il lui donne (Deutéronome 7: 22–24). Engagé dans l'armée de l'Eternel, il ne redoute aucune attaque ennemie (Deutéronome 7: 17–21). Les fidèles briseront la résistance et continueront à aller de l'avant bien que leur fidélité soit la cause de nombreux ennuis et de maux. Ils persévéreront dans la proclamation des jugements et du royaume de Jéhovah. Le Très-Haut est dans leur camp qu'ils doivent conserver pur de toute souillure (Deutéronome 23: 9–14; 31: 1–8). L'unité parfaite dans les rangs du « reste », sa persévérance dans l'accomplissement fidèle de sa tâche au milieu des chants et des réjouissances, frappe de terreur le cœur des ennemis. (Voir Deutéronome 2: 25; 11: 25; Philippiens 1: 27–29).

Jéhovah annonça tout aussitôt qu'il mettrait inimitié entre la postérité de la femme [l'épouse de Dieu, qui représente son organisation] et la postérité de Satan, et que la première triompherait en finale, justifiant ainsi le grand nom de Dieu (Genèse 3: 15). Cette déclaration était dans le fond une alliance de Jéhovah. Elle exprimait son but inaltérable et immuable. Christ Jésus, la postérité de la promesse, triomphera complètement de Satan et de son empire, à la gloire de Jéhovah Dieu.

L'alliance éternelle que Dieu conclut avec Noé sur le caractère sacré de la vie était une nouvelle déclaration de son dessein, faisant surtout ressortir le fait que Jéhovah est le donateur de vie, que nul n'a le droit d'ôter la vie à autrui sans sa permission et que nul autre que lui ne peut la donner. Cette alliance concourt, elle aussi, à la réhabilitation du saint nom de Jéhovah (Genèse 9: 1–12).

Jéhovah fit venir Abraham au pays de Canaan. Là il se servit de lui pour le représenter, tandis que l'épouse d'Abraham préfigurait l'organisation divine et que leur fils, Isaac, illustrait la « postérité promise », dont Dieu se servirait pour sa justification. Les bénédictions qui seront dispensées aux peuples par le Justificateur et Rédempteur seront nécessairement fonction de la réhabilitation du nom de Jéhovah. L'effet résultant directement de la cause, la vie accordée à la créature obéissante prouvera que le seul nom de Jéhovah garantit la vie et qu'il peut exister sur la terre des hommes qui demeurent intègres devant lui et qui reçoivent, de ce fait, la vie dans les conditions qu'il a prévues. Jéhovah intervint pour qu'Abraham n'alla pas à l'extrême lorsqu'il offrit Isaac en sacrifice. Si Isaac avait été immolé il n'aurait plus pu figurer dans ce tableau prophétique. Le fait qu'Abraham offrit Isaac en sacrifice imageait que

Dieu irait jusqu'à accepter que son Fils bien-aimé fût mis à mort par Satan, mais qu'aussitôt après il manifesterait sa puissance suprême et justifierait son nom en le ressuscitant. Quel triomphe éclatant pour Jéhovah et quel éclat glorieux auréolerait son nom! Jéhovah voulut que la mort de Jésus-Christ, son Fils bien-aimé, pourvût à la rançon, au prix rédempteur de l'homme. Et pourtant, cette bonté, cette bienveillance manifestée à l'égard du genre humain est d'importance secondaire par rapport à la justification du nom de Jéhovah. Quiconque croira et obéira au Seigneur Jésus-Christ, et recevra de ce fait la vie, contribuera dans la même mesure à la réhabilitation du nom et de la parole de Dieu.

L'alliance abrahamique est donc la promesse immuable, invariable de Dieu de produire une postérité, son Fils bien-aimé, qui demeurerait juste devant lui et qui, en raison de sa fidélité jusqu'à la mort, serait élevé par l'Eternel à la plus haute place dans son organisation et investi des fonctions de Souverain Sacrificateur de Jéhovah et de Justificateur de son nom. La résurrection de Jésus, son élévation, le fait de lui donner un nom au-dessus de tout autre nom dans la création entière, la déclaration péremptoire de Jéhovah selon laquelle tout genou doit fléchir devant lui et toute langue confesser son nom à la gloire de Dieu, établissent suffisamment que le but principal de l'alliance abrahamique est de démontrer que Jéhovah est le seul Dieu tout-puissant, le Dispensateur de toute grâce excellente et de tout don parfait. Ses dispositions en vue d'accorder la vie aux humains obéissants, par Jésus-Christ, sont une conséquence de la réhabilitation de son nom. Il n'y a pas lieu de faire une alliance pour donner la vie à une créature quelconque. Par contre, il y a toutes raisons d'en contracter pour signifier une volonté nettement arrêtée de justifier son nom.

Jéhovah monta en Egypte la scène où se jouerait le tableau prophétique de la justification de son nom (2 Samuel 7: 23). S'il a mis à part et rassemblé autour de lui un peuple particulier, ce n'est pas seulement pour le sauver, mais pour le faire agir dans le sens voulu. Avant de susciter la « postérité de la promesse », et grâce à l'alliance conclue en Egypte et ratifiée au Sinaï, Jéhovah illustrait la manière dont il choisirait un peuple pour son nom. La nation d'Israël imparfaite et pécheresse ne pouvait devenir un peuple dévoué à l'Eternel avant la venue de la postérité promise; c'est pourquoi l'alliance de la loi « a été donnée ... à cause des transgressions [à cause de l'imperfection et du péché], jusqu'à ce que vînt la postérité [Christ Jésus] à qui la promesse avait été faite » (Galates 3: 17, 19). Isaac, le fils d'Abraham, fut l'image de Christ qui est la 'postérité de la promesse'. Il devait paraître avant qu'un peuple put être constitué pour le nom de Jéhovah.

Au premier avènement de Jésus-Christ, les quelques Juifs fidèles qui avaient accepté sa parole et y avaient obéi, furent transférés de Moïse, le médiateur de l'alliance de la loi, à Christ, tandis que tous les autres furent rejetés. Jéhovah contracta avec Jésus la nouvelle alliance, qui devait réaliser ce que l'alliance mosaïque avait manqué d'accomplir: le choix d'un peuple au service de Dieu. Cette nouvelle alliance marquait la volonté formelle de Dieu de recruter, parmi les nations, un peuple pour son nom. Elle était en outre le moyen qui, par son action efficace, travaillerait à l'exécution de cette volonté.

La nouvelle alliance n'est pas un procédé destiné à donner la vie à qui que ce soit. Ceux qui y sont admis doivent toutefois posséder au préalable un droit conditionnel à la vie. Par la suite, s'ils sont fidèles au Seigneur, ils reçoivent la vie éternelle sans condition. Cette fidélité doit se confirmer après leur

admission dans la nouvelle alliance. Et, pour y être introduit, il faut d'abord consentir, sans aucune restriction, à accomplir la volonté de Dieu, en basant sa foi et sa conduite sur le sang répandu de Jésus-Christ, la rançon de l'homme et l'unique voie qui mène au salut. Ainsi donc ceux qui ont été justifiés par la foi, puis engendrés de l'esprit de Dieu, sont dorénavant soumis aux prescriptions de la nouvelle alliance. Ceux qui s'étaient montrés fidèles jusqu'à la venue de Christ dans le temple, et qui ont subi avec succès l'épreuve du jugement, font partie du peuple que Jéhovah s'est choisi d'entre les nations. Puis la nouvelle alliance ayant été inaugurée à leur égard, ils sont inclus dans l'alliance pour le Royaume.

Jéhovah traita avec David une alliance pour le royaume (2 Samuel 7:16). Là, David préfigurait Jésus-Christ appelé au trône par Jéhovah. « J'ai fait alliance avec mon élu; voici ce que j'ai juré à David, mon serviteur: J'affermirai ta postérité pour toujours, et j'établirai ton trône à perpétuité. Je lui conserverai toujours ma bonté, et mon alliance lui sera fidèle; je rendrai sa postérité éternelle, et son trône comme les jours des cieux. Je ne violerai point mon alliance et je ne changerai pas ce qui est sorti de mes lèvres » (Psaume 89: 4, 5, 29, 30, 35). Voilà donc une déclaration on ne peut plus affirmative de la détermination de Dieu d'établir son Royaume avec son Fils bien-aimé comme Roi. Plus tard Jésus informa ses disciples que Jéhovah avait conclu avec lui une alliance pour le Royaume et que lui, Jésus, de son côté, traitait avec ceux qui seraient choisis pour le nom de Jéhovah et qui ne se départiraient jamais de leur fermeté, une alliance aux termes de laquelle ils feraient partie de ce Royaume dans lequel ils demeureraient avec lui (Luc 22: 28–30).

Au pays de Moab, Jéhovah contracta avec son peuple choisi, qu'il avait fait sortir de l'Egypte qua-

rante ans plus tôt, le pacte qui préfigurait l'alliance du Royaume. Bien que né d'une femme et sous la loi, Jésus ne fut pas un fils de la loi, mais le Fils de Dieu. Il observa les prescriptions de l'alliance de Moab, et Jéhovah fit de lui le grand Prophète préfiguré par Moïse.

L'analogie de l'alliance de Moab avec celle du Royaume se trouve encore corroborée du fait que Jésus, à sa tentation dans le désert, cita les paroles divines rapportées par Moïse dans le Deutéronome. Lorsque Satan mit en doute l'intégrité de Jésus, ce dernier répondit par le texte de Deutéronome 8: 3: « Jésus répondit: Il est écrit: L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (Matthieu 4: 4). A la deuxième tentation, Jésus cita encore Deutéronome 6: 16. « Jésus lui dit: Il est aussi écrit: Tu ne tenteras point le Seigneur, ton Dieu » (Matthieu 4: 7). Lorsque le diable amorça une nouvelle tentative auprès de Jésus, celui-ci fit allusion au Deutéronome 6: 13. « Jésus lui répondit: Il est écrit: Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu le serviras lui seul » (Luc 4: 8). En maintes occasions Jésus reprit les textes prophétiques du Deutéronome. On peut lire entr'autres ceux de Matthieu 5: 31, 33, 38 et de Marc 10: 4. Quand Jésus parlait du rassemblement des élus de Dieu, il songeait manifestement aux paroles de Moïse dans le Deutéronome 30: 4. (Voir Matthieu 24: 31 et Marc 13: 27).

Les similitudes entre l'alliance de la loi traitée en Egypte et inaugurée sur la montagne du Sinaï, et l'alliance de fidélité conclue au pays de Moab, créent une relation évidente entre la nouvelle alliance traitée en Egypte antitypique et inaugurée sur la montagne de Sion, et l'alliance du Royaume, qui exige une fidélité absolue chez ceux qui veulent avoir part au Royaume de Christ Jésus (Deutéronome 29: 1; Luc 22: 14–20, 28–30). Lorsqu'il institua le repas com-

mémoratif, Jésus fit connaître à ses disciples que la nouvelle alliance avait été conclue, et il les invita à y entrer avec lui. Plus tard il leur dit que Jéhovah lui avait donné un royaume par alliance, et les paroles qu'il leur adressa alors montrent que la fidélité est la condition essentielle à remplir par ceux qui ont été admis dans l'alliance du Royaume. La nouvelle alliance est le moyen qui suscite d'entre les nations un peuple de témoins pour le nom de Jéhovah. L'alliance pour le royaume est la disposition préparatoire qui fournit à tous ceux qui y sont reçus et qui sont ses témoins, l'occasion de lui prouver leur fidélité jusqu'à la mort (Apocalypse 2: 10).

Les rapports d'analogie qui unissent la nouvelle alliance, l'alliance abrahamique et l'alliance du royaume, semblent être clairement préfigurés par l'éphod et le pectoral du souverain sacrificateur d'Israël. « Ils feront l'éphod d'or, de fil bleu, pourpre et cramoisi, et de fin lin retors; il sera artistement travaillé. On y fera deux épaulettes, qui le joindront par ses deux extrémités; et c'est ainsi qu'il sera joint. La ceinture sera du même travail que l'éphod et fixée sur lui; elle sera d'or, de fil bleu, pourpre et cramoisi, et de fin lin retors. Tu prendras deux pierres d'onyx, et tu y graveras les noms des fils d'Israël, six de leurs noms sur une pierre, et les six autres sur la seconde pierre, d'après l'ordre des naissances » (Exode 28: 6-10).

Aaron, le souverain sacrificateur, portait l'éphod qui était suspendu à ses épaules. La partie antérieure de l'éphod représentait l'alliance abrahamique; sa partie postérieure paraît illustrer la nouvelle alliance, dans laquelle sont admis les enfants de Dieu qui ont traité l'alliance par le sacrifice conclue à leur consécration (Psaume 50: 5). La nouvelle alliance est le moyen particulier qui fait naître d'entre les nations une troupe fidèle qui, par adoption, devient une

partie de la postérité promise par l'alliance abrahamique.

Concernant le pectoral du jugement attaché à la partie intérieure de l'éphod, il est écrit: « Tu feras le pectoral du jugement, artistement travaillé; tu le feras du même travail que l'éphod, tu le feras d'or, de fil bleu, pourpre et cramoisi, et de fin lin retors. Il sera carré et double; sa longueur sera d'un empan, et sa largeur d'un empan. Tu y enchâsseras une garniture de pierres, quatre rangées de pierres: première rangée, une sardoine, une topaze, une émeraude; seconde rangée, une escarboucle, un saphir, un diamant; troisième rangée, une opale, une agate, une améthyste; quatrième rangée, une chrysolithe, un onyx, un jaspe. Ces pierres seront enchâssées dans leurs montures d'or. Il y en aura douze, d'après les noms des fils d'Israël; elles seront gravées comme des cachets, chacune avec le nom de l'une des douze tribus » (Exode 28: 15–21).

Le pectoral qui portait les joyaux représente l'alliance du Royaume. A ce Royaume sont appelés ceux qui sont engendrés de l'esprit et dont font partie les fidèles avec Christ Jésus, le Roi et Souverain Sacrificateur de Jéhovah. Ceux qui sont reçus dans l'alliance du royaume doivent appartenir sans réserve à l'Eternel. C'est ce que montre l'inscription « Sainteté à l'Eternel », gravée sur la lame d'or pur que le souverain sacrificateur portait sur le devant de sa tiare. Ceux-là sont les fidèles témoins de Jéhovah; ils proclament le Roi éternel et son Royaume, ils demeurent fidèles jusque dans la mort et entrent finalement dans leur héritage (Zacharie 9: 16).

L'alliance de la loi en Egypte fut ajoutée dans un but déterminé et pour un temps fixé, à l'alliance abrahamique. Mais elle manqua de susciter un peuple pour le nom de Jéhovah, peuple qui eût pu devenir dès lors une partie de la postérité de l'alliance abra-

hamique (Galates 3: 17–19). En conséquence l'alliance de la loi fut abolie. Aussitôt après qu'elle eut vieilli, la nouvelle alliance la remplaça dans son rôle auprès de l'alliance abrahamique. Grâce à cette nouvelle alliance, un peuple s'est levé pour le nom de Jéhovah, qui cette fois remplit les conditions.

Le souverain sacrificateur hébreu portait l'éphod et le pectoral suspendus à ses épaules, et les deux extrémités de l'éphod étaient jointes par des épaulettes. L'administration de l'alliance abrahamique, de la nouvelle alliance et de l'alliance du royaume a été confiée au même souverain sacrificateur de Jéhovah, c'est-à-dire à Christ, qui est sacrificateur pour toujours, selon l'ordre de Melchisédek. Toutes ces alliances sont des méthodes qu'emploie Jéhovah pour la réalisation de ses desseins. Sur les épaulettes de l'éphod étaient fixées deux pierres d'onyx enchâssées dans des montures d'or. Sur ces pierres étaient gravés les noms des douze tribus d'Israël. Ainsi les douze divisions ou tribus d'Israël spirituel — c'est-à-dire le peuple choisi pour le nom de Jéhovah — sont le trait d'union entre l'alliance abrahamique et la nouvelle alliance.

## Questions

Pour résumer et préciser les idées émises sur toutes les questions envisagées jusqu'ici il paraît utile de les exposer à nouveau sous forme de réponses à quelques questions générales.

*Question:* Laquelle des alliances de Jéhovah est l'alliance éternelle?

*Réponse:* Toutes les alliances unilatérales de Jéhovah sont éternelles, car elles sont toutes une déclaration faite par lui-même. Or, Jéhovah ne change pas (Malachie 3: 6). Toutes les alliances passées entre Jéhovah et ses créatures sont éternelles, tout au moins en ce qui concerne Jéhovah.

Chapitre XI

# SES ALLIANCES

LA PROMESSE inconditionnelle faite par Jéhovah à Abraham est appelée alliance abrahamique, parce qu'Abraham l'y représentait, et que Sara, son épouse, préfigurait l'organisation divine enfantant la postérité chargée d'exécuter ses desseins. C'était une alliance unilatérale, une déclaration par laquelle Jéhovah faisait connaître sa volonté arrêtée d'accomplir une promesse déterminée dont la réalisation ne dépendrait nullement de ce que pourrait ou ne pourrait pas faire l'homme Abraham ou n'importe quel autre. C'était l'alliance qui marquait les dispositions prises par Jéhovah pour donner la vie à l'homme selon qu'il y est expressément déclaré: « Toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité » (Genèse 22: 18). Or, la bénédiction des familles ou nations de la terre n'est autre que l'occasion de recouvrer la vie éternelle par l'intermédiaire établi pour cela, c'est-à-dire par la postérité promise, Christ.

Pierre posa un jour à Jésus une question qui l'intéressait ainsi que les autres apôtres et qui concernait leur œuvre future. Le Maître leur répondit: « Je vous le dis en vérité, quand le Fils de l'homme, au renouvellement de toutes choses, sera assis sur le trône de sa gloire, vous qui [ayant tout abandonné] m'avez suivi, vous serez de même assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël » (Matthieu 19: 28). Ces paroles semblent s'appliquer exclusivement aux douze apôtres, puisqu'il n'est question que de douze trônes. Par jugement des douze tribus d'Israël il faut nécessairement entendre celui de la

maison de Dieu, c'est-à-dire de l'Israël spirituel, qui comprend tous ceux qui se sont réclamés de Jésus-Christ. « Le jugement doit commencer par la maison de Dieu » (1 Pierre 4: 17). « Nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Dieu [de Christ (*Ostervald*)] » (Romains 14: 10).

Le jugement des Israélites spirituels, tant des vrais que des faux, est une œuvre de justification dont la progression culmine dans la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant. Ensuite viendra, selon la promesse divine, 'la bénédiction de toutes les familles de la terre' qui obéiront au Roi. Ces bénédictions sous-entendent nécessairement le jugement des membres individuels de l'humanité. Ceux qui accepteront les préceptes divins recevront de Jéhovah, le Donateur, et par Christ Jésus, tous les biens qui s'attachent à la vie éternelle. Ce n'est point une « restitution », mais l'octroi du don de la vie, aux humains obéissants, par 'la postérité de la promesse' (Romains 6: 23; Genèse 12: 3; 22: 18).

Il n'est pas question dans les Ecritures que Dieu aurait traité ou traiterait jamais une alliance avec les créatures humaines en vue de leur rétablissement. Après la déchéance d'Adam, aucun de ses descendants n'était plus qualifié pour entrer dans une alliance avec Dieu. Tous étaient nés pécheurs et Dieu ne pouvait conclure aucun pacte avec une créature pécheresse. Toute créature qui veut conclure une alliance avec Jéhovah doit pouvoir paraître devant lui, c'est-à-dire qu'elle doit être effectivement juste — ou considérée comme telle par Dieu en raison de sa foi. La nouvelle alliance fut traitée d'abord avec Jésus-Christ, puis avec ceux seuls qui, croyant à son sang versé, ont consenti à faire la volonté de Dieu, entrant par là même dans une alliance par le sacrifice et qui, de ce fait, ont été justifiés. Dieu a formellement déclaré que la vie serait donnée à ceux qui manifesteraient

une foi réelle dans le sang de Jésus-Christ. Cela étant, pourquoi l'Eternel traiterait-il encore une alliance, même avec un médiateur, dans le but de donner la vie à ses créatures, puisqu'il a dit lui-même que « la vie est le don de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur »? (Romains 6: 23).

## Restitution — Rétablissement

A la faveur d'une traduction inexacte dans la version anglaise de la Bible, nos lecteurs de langue française ont adopté et ont parlé communément de la « restitution » de la vie à la race humaine, se basant pour cela sur le texte de Actes 3: 21. Ce mot « restitution » est tout à fait impropre. Les versions françaises, plus exactes d'ailleurs sous ce rapport, ont le mot « rétablissement ». Restituer, rendre, ont ceci de commun qu'ils expriment l'action de donner à nouveau à quelqu'un une chose à laquelle *il a droit*. Or l'humanité ne peut prétendre à aucun *droit* à la vie. D'ailleurs, le mot qui est traduit par « rétablissement » est un dérivé de la racine grecque qu'on retrouve dans Marc 9: 12 et qui est « rétablir ». « Rétablir » c'est restaurer, c'est reconstituer, refaire ce qui existait auparavant. Les créatures humaines, nées dans le péché à cause de la transgression d'Adam, n'ont jamais eu aucun droit à l'existence. Leur vie toute éphémère qu'elle soit est encore une tolérance de Jéhovah. Le fait que Dieu a pourvu au moyen permettant de leur donner la vie par Christ, prouve qu'elles n'y ont en somme aucun droit dont elles puissent revendiquer la restitution. La vie même qu'elles ont menée leur serait-elle rendue qu'il n'y aurait là rien de bien enviable au fond. Les hommes aspirent à vivre vraiment. Déjà ils goûtent à la vie pendant quelques années pour retourner bientôt dans le néant. Mais le sang versé de Jésus-Christ est le prix de rachat du

genre humain. Jésus donnera la vie à ceux qui lui manifesteront leur foi et leur obéissance. La vie n'est donc pas la conséquence d'une restitution, mais un don réel.

Trois des disciples fidèles se trouvaient avec Jésus sur la montagne, lorsqu'il fut transfiguré en leur présence: « Elie et Moïse leur apparurent, s'entretenant avec Jésus » (Marc 9: 4). Dans cette scène de la transfiguration, Elie représentait le Seigneur Jésus-Christ effectuant un travail déterminé en relation avec le royaume, travail qui devait s'achever à une époque précise et qui consistait à 'préparer la voie devant Jéhovah'. D'autre part Moïse représentait Christ en tant que grand prophète, sacrificateur et Roi, et par conséquent exécuteur des desseins de Jéhovah. Cette scène de la transfiguration imageait d'une manière saisissante le royaume de Dieu administré par Christ, le puissant Justificateur de Jéhovah. Cette pensée se dégage du contexte même: « De la nuée [symbole de la présence de Jéhovah] sortit une voix: Celui-ci est mon Fils bien-aimé: écoutez-le! » (Marc 9: 7). La scène de la transfiguration représentait donc Christ, le Fils bien-aimé de Dieu, son grand Souverain Sacrificateur, à qui tous les hommes doivent obéissance, Dieu l'ayant envoyé comme Justificateur et Exécuteur de ses volontés.

Il est écrit: « Elie... viendra premièrement, et rétablira toutes choses. » Y a-t-il dans ces paroles quelque allusion au rétablissement du genre humain pendant le règne millénaire de Christ? — Non. Mais elles marquent le rétablissement de ce qui existait jadis parmi les Israélites et qui s'est perdu, savoir, les plus importantes doctrines se rapportant au Nom de Jéhovah et à son Royaume.

Après être descendus de la montagne où Jésus avait été transfiguré, les disciples s'entretinrent de ce qu'ils avaient vu et entendu et posèrent au Maître la

question suivante: « Pourquoi les scribes disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne premièrement? Il leur répondit: Elie viendra premièrement, et rétablira toutes choses. Et pourquoi est-il écrit du Fils de l'homme qu'il doit souffrir et être méprisé? » (Marc 9: 11, 12). La version d'*Ostervald* rend le verset 12 comme suit: « . . .et il en devait être de lui [d'Elie] comme du Fils de l'homme, duquel il est écrit qu'il faut qu'il souffre beaucoup, et qu'il soit méprisé. » Ce texte ainsi que les textes circonvoisins et parallèles, traitant du même sujet, attirent l'attention sur Jean-Baptiste et Jésus, ainsi que sur l'œuvre accomplie par eux. La prophétie parle de Jean-Baptiste en ces termes: « Il marchera devant lui [le Messie]) avec l'esprit et la puissance d'Elie,... afin de préparer au Seigneur un peuple bien disposé » (Luc 1: 17). Répondant à une question qui lui avait été posée, Jean-Baptiste cita la prophétie d'Esaïe, qui le concernait: « Je suis la voix de celui qui crie dans le désert: Aplanissez le chemin du Seigneur » (Jean 1: 21–23). Jean-Baptiste réalisa dans une certaine mesure la prophétie parlant d'Elie; mais, comme le montrent d'autres textes, celle-ci doit être tout à fait accomplie par Christ lui-même (Malachie 3: 1; 4: 5, 6). Les prophéties annonçant le « rétablissement » concernent le rétablissement des grandes vérités que les Israélites avaient perdues de vue, à savoir: que Jéhovah est le seul vrai Dieu et qu'il se fera un nom par son royaume.

Les paroles rapportées en Marc 9: 12: « Le Fils de l'homme doit souffrir beaucoup et être méprisé » montrent que les souffrances de Jésus-Christ devaient précéder la réalisation complète et définitive de la prophétie concernant Elie, et que ces souffrances concourraient à la justification du nom de Jéhovah. Jésus fut donc mis à mort. Ressuscité, il partit pour recevoir un royaume, dont l'instauration devait être précédée d'une œuvre de rétablissement, de restitution

aux vrais disciples du Maître des grandes vérités qui leur avaient été cachées ou qui avaient été perdues et de la notion de la préparation d'un peuple pour Dieu.

La clé, c'est-à-dire le moyen de connaître et de pénétrer les buts divins, c'est d'être dévoué à Jéhovah, au seul Dieu véritable, et de travailler avec désintéressement et zèle à l'accomplissement de sa volonté. Lorsque Jésus vint sur la terre, les desseins de Jéhovah étaient peu ou point connus et compris, car les dirigeants égoïstes d'Israël avaient perdu la « clé de la connaissance » et l'avaient également enlevée à d'autres qui auraient aimé la connaître. La principale fonction des scribes et des pharisiens était d'instruire le peuple, de le renseigner sur la volonté divine. Or c'est précisément ce qu'ils ne firent pas. Ils s'attachèrent au contraire à un formalisme insensé et vain. Aussi Jésus les stigmatisa-t-il avec une extrême sévérité (Luc 11: 42–53; Matthieu 23: 13–33). Jéhovah avait annoncé par la bouche de tous ses prophètes qu'il voulait se faire un nom et qu'il réaliserait sa conception par l'établissement de son royaume messianique. Or l'égoïsme aveuglait les chefs d'Israël. Ces idées essentielles et le royaume n'avaient aucune espèce de valeur à leurs yeux. Aussi Jésus les avertit: « Le royaume de Dieu vous sera enlevé, et sera donné à une nation qui en rendra les fruits » (Matthieu 21: 43). Ils n'apportèrent pas au peuple les fruits du royaume, c'est-à-dire la parole divine de la vérité. Ils se répandirent au contraire en enseignements purement personnels.

Le prophète de Jéhovah avait annoncé qu'Elie viendrait et ferait une œuvre préparatoire « avant que le jour de l'Eternel arrive, ce jour grand et redoutable » (Malachie 3: 1; 4: 5, 6). C'est sans nul doute Christ lui-même qui est le messager et l'Elie antitypique dont parle cette prédiction et qui doit exécuter

un travail préparatoire avant le jour de l'Eternel. Cette prophétie doit se réaliser immédiatement avant Harmaguédon. Jean-Baptiste ne remplit pas cette partie de la prophétie, mais il en effectua une autre qui n'était qu'un accomplissement partiel. Il attira l'attention des Israélites sur le royaume en leur disant: « Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche » (Matthieu 3: 2). Christ Jésus reprit l'œuvre que Jean n'avait pas achevée, et commença son ministère en répétant les mêmes paroles: « Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche » (Matthieu 4: 17). Jean-Baptiste prépara les Juifs à recevoir le Messie et Roi. De son côté, Jésus-Christ prépare un peuple pour le nom de Jéhovah.

Ce qui comptait le plus aux jours de Jean-Baptiste, c'était le royaume. Et il en a été de même jusqu'à aujourd'hui, car le royaume est le moyen qui doit assurer la justification intégrale du nom de Jéhovah. Toutes les paraboles de Jésus mettent en relief le règne de Dieu et insistent sur le culte à rendre au nom de Jéhovah. La transfiguration sur la montagne était une démonstration de l'intention arrêtée de Dieu d'établir ce règne, dont Jésus ne négligea jamais de souligner l'importance en instruisant ses fidèles disciples. Cette même pensée le préoccupait encore quand il leur dit qu'il devait s'en aller pour recevoir le royaume et qu'il reviendrait les prendre auprès de lui, ainsi que tous ceux qui aimeraient son apparition et ce royaume. Les disciples à leur tour le proclamèrent. Mais, peu de temps après leur mort, des hommes intéressés s'imposèrent comme conducteurs de l'Eglise. Mus par l'égoïsme ils perdirent la clef de la connaissance et l'enlevèrent à autrui. Le moment venu, Jéhovah ordonna à Christ, le grand Elie, de commencer l'œuvre préparatoire, c'est-à-dire de susciter un peuple qui discernerait le royaume et comprendrait son essence. C'est alors que le Seigneur se

servit des consacrés qui remplirent les fonctions d'ambassadeurs ou de témoins. Cette œuvre apportait tout aussitôt avec elle la restitution de la vérité aux disciples de Jésus-Christ.

Elle devait être achevée avant que le messager de Jéhovah vint dans le temple, comme il est écrit: « Voici, j'enverrai mon messager; il préparera le chemin devant moi. Et soudain entrera dans son temple le Seigneur que vous cherchez; et le messager de l'alliance que vous désirez, voici, il vient, dit l'Eternel des armées » (Malachie 3: 1). Le travail de préparation dont il est question dans cette prophétie ne consiste pas précisément à préparer un peuple pour le ciel. Il est vrai que ceux qui demeureront intègres et fidèles jusqu'à la fin y seront admis et que ce sera là leur grande récompense; mais l'œuvre de préparation vise essentiellement à la formation d'un peuple pour le nom de Jéhovah, peuple qui doit rendre un témoignage bien défini après qu'il a été choisi du milieu du monde et préparé à sa tâche. Nous nous rendons compte maintenant que seuls ceux qui 'aiment l'apparition du Seigneur et son royaume' sont instruits de ce qu'il y a lieu de faire pour glorifier le Nom de Jéhovah.

Le rétablissement dont parle Jésus dans l'évangile de Marc 9: 12 n'est pas une restauration, un rétablissement du royaume, mais une restitution aux fidèles des vérités relatives à ce Royaume. Pendant ce travail préparatoire, les théories obscurcissantes de la trinité et des tourments éternels furent complètement anéanties et l'on s'aperçut enfin qu'il n'y avait qu'un seul vrai Dieu tout-puissant et un seul Seigneur et Sauveur, Jésus-Christ, le Roi. Cependant, les grandes révélations des prophéties n'étaient accordées au peuple de Dieu qu'après la venue du Seigneur Jésus dans le temple et après le rassemblement des fidèles. Depuis lors, les fidèles ont appris qu'une distinction était

établie entre l'œuvre de l'Eglise préfigurée par Elie et celle préfigurée par Elisée. Selon toute apparence l'œuvre désignée par Marc quand il dit: « Elie viendra premièrement et rétablira toutes choses », et celle dont parla l'apôtre Pierre annonçant « le rétablissement de toutes choses dont tous les prophètes ont parlé », ne sont pas pareilles.

## Temps de rafraîchissement

Le mot « rétablir » dont Jésus s'est servi dans le texte de Marc étant de la même famille que: *rétablissement* employé plus tard, il convient d'examiner ici cette question. Dans son discours au peuple, aux jours de l'Eglise primitive, l'apôtre Pierre prononça le mot de *rétablissement*. Pendant bien longtemps nous avions compris que l'apôtre songeait alors au rétablissement de l'humanité pendant le règne millénaire de Christ et que ce rétablissement apporterait la vie aux créatures humaines. Or, à la lumière de la vérité révélée depuis l'entrée de Christ dans le temple, cette pensée ne semblerait pas être appuyée par les Ecritures. Mais alors que veut dire l'apôtre Pierre s'exprimant en ces termes: « ... que le ciel doit recevoir jusqu'aux temps du rétablissement de toutes choses, dont Dieu a parlé anciennement par la bouche de [tous (*Ostervald*)] ses saints prophètes »? (Actes 3: 21).

L'apôtre Pierre discourait sous l'inspiration du saint esprit. Il importe donc que toutes les paroles qu'il prononça, lorsqu'il parla du *rétablissement*, soient examinées attentivement. Dans Actes 3: 19 l'apôtre rappelle les 'temps de rafraîchissement qui doivent venir de la part de Jéhovah'. Le temps dont il est fait mention ici est évidemment celui où Jéhovah tourne sa face et concentre son attention sur l'édification de Sion, ainsi que l'a écrit le prophète: « Quand l'Eternel bâtira Sion, il paraîtra dans sa gloire »

(Psaume 102: 16). Jéhovah apparaît dans Sion dans la personne de son grand Souverain Sacrificateur, Christ Jésus, qui l'y représente; c'est pourquoi il est écrit: « Quand... il aura envoyé Jésus-Christ, qui vous a été annoncé auparavant » (Actes 3: 20). Au dix-neuvième verset de ce chapitre l'apôtre déclare: « ... afin que vos péchés soient effacés, quand les temps du rafraîchissement seront venus » (*Ostervald*). Ces dernières paroles se rapportent sans doute à l'œuvre d'affinage et de purification que Jésus accomplit dans le temple, pour que les purifiés puissent présenter à l'Eternel des offrandes avec justice (Malachie 3: 3). A la suite de cette purification, c'est-à-dire à la même époque, les purifiés éprouvent un grand rafraîchissement. Il ne s'agit pas de la purification de péchés héréditaires, mais des péchés dont l'Eglise s'était rendue coupable à la venue du Seigneur Jésus dans le temple.

Après avoir été approuvés, ces purifiés sont revêtus du manteau de la justice et des vêtements du salut, et par là même ils se trouvent réconfortés et dans l'allégresse (Esaïe 61: 10). A l'invitation de Christ, ils entrent dans la joie de leur Maître (Matthieu 25: 21); ils pénètrent dans le temple et la nouvelle alliance est inaugurée à leur endroit. C'est donc pour les purifiés 'un temps de grand rafraîchissement'. Ce dernier ne pouvait s'ouvrir avant que Jésus fût envoyé par Jéhovah pour régner au milieu de ses ennemis; et c'est ce qui eut lieu en 1914. Il ne pouvait pas davantage venir avant que Jésus fût revenu du ciel et eût rassemblé les fidèles auprès de lui; et c'est ce qui ressort des paroles de l'apôtre lorsqu'il dit de Jésus: « ... que le ciel doit recevoir jusqu'aux temps du rétablissement de toutes choses ». Le temps du rétablissement se trouve donc définitivement fixé: il coïncide avec la venue du Seigneur Jésus dans le temple.

Notons au passage que l'apôtre Pierre relate les paroles du Deutéronome 18: 15, 18 et les relie directement aux temps du rétablissement. L'apôtre désigne ainsi Christ comme étant le seul que préfigurait Moïse et dont la venue marque l'ouverture du temps de rafraîchissement pour ses disciples fidèles qui aiment son apparition. Et cela prouve encore qu'il existe un rapport étroit de relation entre l'alliance traitée dans le pays de Moab (qui était une alliance de fidélité préfigurant le royaume) d'une part, et la venue du Seigneur Jésus dans le temple, les temps de rafraîchissement de la part de Jéhovah et le « rétablissement de toutes choses, dont Dieu a parlé anciennement par la bouche de ses saints prophètes », d'autre part. Il devient dès lors évident que le rétablissement dont il est question ici doit avoir pour point de départ la venue du grand prophète préfiguré par Moïse.

Aux jours d'Abraham, Jéhovah avait établi son royaume typique en mettant Melchisédek, « sacrificateur du Dieu Très-Haut », sur son trône (Genèse 14: 18; Hébreux 7: 1–4). Ce royaume typique prit fin. Des siècles plus tard, Jéhovah conclut une alliance avec son peuple rassemblé dans la plaine de Moab. Cette alliance, dite de fidélité, préfigurait celle qui fut établie plus tard avec Jésus pour lui donner le royaume. Elle montre de plus que le dessein de Dieu était de faire revivre ou de rétablir le royaume qu'il avait fondée sous Melchisédek.

Dans les prophéties de Moïse, seul le livre du Deutéronome contient des déclarations formelles concernant un roi et un royaume futurs, roi qui devait venir comme antitype de Moïse (Deutéronome 17: 14–20; 28: 36). Il est vrai que, aux termes d'Exode 19: 6, Dieu avait annoncé aux Israélites que s'ils obéissaient à sa voix ils deviendraient un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. Or, cette nation n'obéit point au Seigneur Dieu et ce fut dans le Deutéronome,

écrit plus tard, que le royaume futur fut mis en relief. Ce royaume et tout ce qui s'y rapporte y est représenté par une montagne rocheuse, Jéhovah étant lui-même appelé « le Rocher », c'est-à-dire le Roi éternel (Deutéronome 32: 4). Sa dignité royale est ensuite expressément affirmée dans Deutéronome 33: 5: « Il était roi en Israël, quand s'assemblaient les chefs du peuple et les tribus d'Israël. » Cette prophétie montre que le royaume préfiguré dans la plaine de Moab surgirait lorsque le Seigneur Jésus, celui qui est plus grand que Moïse, apparaîtrait et rassemblerait auprès de lui le peuple juste de Dieu, ses saints (Psaume 50: 5; 2 Thessaloniciens 2: 1).

Tous les prophètes qui ont prédit la venue du Messie et les Israélites eux-mêmes en attendaient l'avènement. A un moment donné la précision vint: le Roi promis sortirait de la maison de David, au sujet de qui le prophète avait écrit: « L'Eternel a juré la vérité à David, il n'en reviendra pas: Je mettrai sur ton trône un fruit de tes entrailles » (Psaume 132: 11). Le roi David était sans nul doute le prototype de Jésus-Christ, le Chef de Sion qui est l'organisation principale de Jéhovah. « Oui, l'Eternel a choisi Sion, il l'a désirée pour sa demeure: C'est mon lieu de repos à toujours; j'y habiterai, car je l'ai désirée » (Psaume 132: 13, 14). D'autres hommes lui succédèrent sur le trône d'Israël. En 606 av. J.-C. le royaume typique des Israélites s'effondra et disparut. Il n'était pas encore restauré lorsque Jésus répondit à ses disciples qui, après sa résurrection, lui avaient posé la question brûlante que voici: « Seigneur, est-ce en ce temps que tu rétabliras le royaume d'Israël? » (Actes 1: 6). Le mot *rétablir*, employé dans ce texte, dérive de la même racine que le mot « rétablissement » de Actes 3: 21, et relie directement les paroles de l'apôtre annonçant le rétablissement du royaume, à celles du dernier texte cité.

## Les faits

Les paroles de l'apôtre Pierre rapportées dans les Actes sont en partie empruntées aux paroles prophétiques de Moïse et sont en partie ses propres paroles prononcées sous l'inspiration du saint-esprit. Ces dernières étant également prophétiques devaient être réalisées dans l'avenir. Elles ne pouvaient être comprises avant d'être en cours d'accomplissement ou déjà accomplies. Le royaume typique ayant pour mission de justifier le nom de Jéhovah était détruit et devait, à l'heure prévue, être rétabli. Christ Jésus est la Pierre détachée de la montagne (Daniel 2: 34), la principale pierre angulaire de Sion, le justificateur du nom de Jéhovah.

Quand Jésus se présenta comme Roi à la nation d'Israël, cela représentait, en petit, la pose de la pierre angulaire du royaume, la sainte organisation de Jéhovah (Matthieu 21: 1–11). Christ reçut le royaume en 1914. Conformément aux ordres de son Père, il commença immédiatement son règne et chassa du ciel Satan et sa suite méchante (Psaume 110: 1, 2; Apocalypse 12: 1–9). En 1918 il réunit autour de lui les serviteurs fidèles de Dieu à qui il se présenta comme Roi et Chef légitime de la terre et, par-dessus tout, comme Justificateur du Nom de Jéhovah. Telle fut la pose ou installation définitive de la principale pierre angulaire de Sion (Esaïe 28: 16, 17). Lors de cette pose, c'est-à-dire lors de cette présentation de Jésus comme Roi, celui-ci, le grand Melchisédek antitypique, accomplit cette parole prophétique: « Sois transportée d'allégresse, fille de Sion! Pousse des cris de joie, fille de Jérusalem! Voici, ton roi vient à toi; il est juste et victorieux, il est humble et monté sur un âne, sur un âne, le petit d'une ânesse » (Zacharie 9: 9). Alors éclata la grande allégresse. Et ce fut un temps de grand rafraîchissement (Zacharie

4: 7; *Préparation*, pp. 70, 71, 154–161, éd. angl.). C'est à peu près à ce moment que les fidèles furent admis dans l'alliance du royaume, dont la conclusion avait été préfigurée par l'alliance de fidélité passée dans la plaine de Moab.

Tout aussitôt sa venue dans le temple, Jésus révéla le sens des prophéties à ceux qui s'étaient consacrés à Jéhovah. Les « pierres vivantes », rassemblées dans le temple pour servir à la construction du saint édifice, en reçurent la lumière et furent dans la joie. Jéhovah tourna sa face vers eux et les fidèles purent dès lors discerner leurs instructeurs: Jéhovah et Christ qui, s'étant manifestés, ne leur sont plus cachés (Esaïe 30: 20). « Les temps de rafraîchissement » qui commencèrent alors n'ont pas cessé depuis. Bien plus, le rafraîchissement du peuple de Dieu n'a fait que croître grâce à la révélation des prophéties. Les paroles du psalmiste s'adaptent donc parfaitement au temps actuel: « Tu dresses devant moi une table, en face de mes adversaires; tu oins d'huile ma tête, et ma coupe déborde » (Psaume 23: 5). « Et tu me donnes la force du buffle; je suis arrosé avec une huile fraîche » (Psaume 92: 11).

Cette joie intense vient de ce que le « fils », c'est-à-dire le royaume, est né et que ce royaume a été établi et rétabli par Christ, le Roi et l'Exécuteur des volontés divines. Ses disciples fidèles, réunis autour de lui, ont reçu de ses mains le manteau de la justice et leurs 'péchés ont été effacés'. D'après l'apôtre, Jésus-Christ, qui avait été prêché aux fidèles, était maintenant venu et prenait ses disciples avec lui.

La venue du Seigneur Jésus dans le temple marque le commencement des « temps du rétablissement de toutes choses, dont Dieu a parlé anciennement [autres versions: depuis l'origine du monde] par la bouche de ses saints prophètes ». Il ne peut être question dans ce texte du rétablissement des hommes dans la

perfection de la vie humaine, car ce n'est pas là « la chose la plus importante », et tous les prophètes n'ont pas prédit le rétablissement du genre humain. Mais tous les prophètes ont « annoncé ces jours-là », c'est-à-dire le rétablissement du royaume comme moyen employé par Dieu pour la justification de son nom, laquelle seule importe. La seule conclusion logique qui puisse être tirée des Ecritures c'est que le « rétablissement de toutes choses » n'est autre que le rétablissement du royaume de Dieu, qui exista jadis en petit, puis disparut, mais qui vient d'être reconstitué, en grand, c'est-à-dire complètement, avec Christ Jésus, le Chef, la Pierre principale, le grand Prophète, Sacrificateur et Roi. Immédiatement après sa déclaration sur le rétablissement de toutes choses, l'apôtre cite la prophétie de Deutéronome 18: 15–18 et montre que Christ est celui qui est plus grand que Moïse et que chacun de ceux qu'il rassemble auprès de lui doit obéir entièrement au grand exécuteur des volontés divines. Quoi que puisse dire la Bible à propos du salut du genre humain et l'élévation des humains obéissants à la perfection sur le plan terrestre, le texte d'Actes 3: 19–23 ne s'y rapporte certainement pas.

## La tente [tabernacle] de David

Une tente est le symbole d'une demeure. Le nom « David » signifie « bien-aimé » et représente Christ, le Fils bien-aimé de Dieu. Par rapport à ses créatures, le tabernacle ou demeure de Jéhovah est Sion, son organisation principale dont Christ, son Fils bien-aimé, est le Chef. « Oui, l'Eternel a choisi Sion, il l'a désirée pour sa demeure: C'est mon lieu de repos à toujours; j'y habiterai, car je l'ai désirée » (Psaume 132: 13, 14). Pour servir de figure illustrant sa demeure, Jéhovah appela Melchisédek aux fonctions de sacrificateur et de roi. Il est expressément déclaré à son sujet qu'il

préfigurait Christ Jésus (Hébreux 7: 1–3). Quand, par l'intermédiaire de Moïse, Jéhovah fit l'alliance de fidélité dans le pays de Moab, il annonça aux Israélites qu'il choisirait pour eux un 'roi du milieu de leurs frères' (Deutéronome 17: 15). Plus tard, cette promesse fut limitée à la maison de David et David devint roi. Par la suite, cette maison royale typique tomba. Dieu alors fit dire par son prophète: « En ce temps-là, je relèverai de sa chute la tente de David, j'en réparerai les brèches, j'en redresserai les ruines, et je la rebâtirai comme elle était autrefois, afin qu'ils possèdent le reste d'Edom et toutes les nations sur lesquelles mon nom a été invoqué, dit l'Eternel, qui accomplira ces choses » (Amos 9: 11, 12).

Les mots « en ce temps-là » dans le verset 11 précité désignent le jour de Jéhovah qui a commencé en 1914. Cette année même, sur l'ordre du Très-Haut, Jésus commença son règne. Ainsi se trouve fixée l'époque du relèvement de la tente de David, prédite par le prophète. Elle correspond au moment de la venue du Seigneur Jésus dans le temple, en 1918, et à l'édification de Sion à la gloire du grand Dieu Jéhovah. La prophétie d'Amos attire l'attention sur le fait que lorsqu'elle se réaliserait, celui qui est plus grand que David posséderait les nations. Avec cela s'accordent ces paroles relatives à Jésus: « C'est moi qui ai oint mon roi sur Sion, ma montagne sainte! Demande-moi et je te donnerai les nations pour héritage, les extrémités de la terre pour possession » (Psaume 2: 6, 8).

La prophétie d'Amos doit s'accomplir et la maison de David doit être rebâtie. Or, avant la reconstruction de cette tente et l'achèvement de l'organisation de Jéhovah, le Très-Haut déclare vouloir choisir du milieu des nations un peuple dont les membres rendent témoignage à son nom. Les apôtres de Jésus-Christ s'étaient réunis en conférence à Jérusalem pour

examiner la question de la prédication de l'Evangile aux non-Juifs. Guidés par le saint-esprit ils trouvèrent la solution correcte de ce problème et envoyèrent ensuite des messagers aux païens dans le but de leur faire connaître également les desseins de Dieu (Actes 15: 21–26). A ce moment, Jéhovah avait déjà traité la nouvelle alliance avec Jésus-Christ, alliance dont le but était de dégager d'entre les nations des témoins pour son nom. A l'époque où eut lieu à Jérusalem la conférence précitée, certains disciples avaient déjà porté le message du royaume aux gentils ou non-Juifs. Aussi l'apôtre Jacques expliqua-t-il: « Hommes frères, écoutez-moi! Simon a raconté comment Dieu a d'abord jeté les regards sur les nations pour choisir du milieu d'elles un peuple qui portât son nom. » Telle est l'œuvre de la nouvelle alliance, qui doit progresser jusqu'à son achèvement, jusqu'à la venue du Seigneur Jésus et l'édification de Sion.

L'apôtre Jacques continuant son exposé, dit, citant la prophétie d'Amos: « Et avec cela s'accordent les paroles des prophètes, selon qu'il est écrit: Après cela, je reviendrai, et je relèverai de sa chute la tente de David, j'en réparerai les ruines, et je la redresserai, afin que le reste des hommes cherche le Seigneur, ainsi que toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué, dit le Seigneur, qui fait ces choses » (Actes 15: 15–18). C'était donc dès l'origine que Jéhovah avait décidé de recruter un peuple pour son nom, et, lorsque ce choix serait terminé, d'établir son royaume, c'est-à-dire Sion, pour sa demeure, pour relever ensuite de sa chute la tente de David. C'est exactement cela que Pierre appelait le « rétablissement de toutes choses » dont tous les saints prophètes avaient parlé depuis le commencement du monde.

Comparons maintenant les faits avec la prophétie. L'œuvre de l'élection d'un peuple pour le nom de

Jéhovah a progressé. En 1918, Christ, le David antitypique, rassembla les saints sur l'ordre de Jéhovah et fonda Sion dont il devint lui-même la principale pierre angulaire. Christ, le grand Sacrificateur et Roi, prend soin du peuple de Dieu. « Les morts en Christ », c'est-à-dire les fidèles tels que les apôtres, 'ressuscitèrent premièrement'. Ils prirent place en Sion, la maison de David, qui exista jadis, puis tomba, et a maintenant été rétablie et reconstruite (1 Thessaloniciens 4: 15, 16). Quand Jésus revint et édifia Sion, il se trouva en présence d'un certain nombre de personnes qui aspiraient au royaume. Il les jugea, introduisit dans le temple les approuvés qui formèrent alors le « serviteur fidèle et prudent » (Matthieu 24: 45–47). Ceux qui, au début du jugement dans le temple, furent reconnus fidèles, et qui avaient été préfigurés par Mardochée et Naomi, sont appelés dans les Ecritures, « le reste ».

Le Seigneur annonça ensuite ce qui devait suivre immédiatement la restauration de la « maison de David », l'organisation du royaume: « ... afin que le reste des hommes cherche le Seigneur ». Par ce « reste » il faut sans doute entendre les fidèles qui deviennent le « serviteur » de Dieu chargé de rendre témoignage à son Nom (Apocalypse 12: 17). Puis le prophète poursuit, selon la citation de l'apôtre: « Ainsi que toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué. » Les « nations » sont sans doute tous ceux qui sont représentés par Esther et Ruth, à qui a été révélée la vérité et qui ont été reçus dans le temple après le commencement du jugement dans le sanctuaire. Il ne peut être question de l'humanité en général, car le texte dit expressément: « les nations sur lesquelles mon nom est invoqué », le nom de Jéhovah, bien entendu. Le nouveau nom n'est conféré qu'à ceux qui font partie de la classe du sanctuaire et à qui cette gloire est réservée exclusivement (Esaïe 42: 8).

Le « rétablissement de toutes choses » et la 'reconstruction de la maison de David' ne peuvent donc s'appliquer au rétablissement de l'humanité en général pendant le règne millénaire de Christ. Depuis toujours Jéhovah a proclamé son dessein de créer une organisation pour Christ, son Fils bien-aimé, organisation qui servirait à la justification de son nom. En la préparant il a choisi du milieu du monde un peuple pour son nom. Ce peuple se compose du « reste » et de tous ceux qui entrent ensuite dans l'organisation divine et sur qui l'Eternel met son nom. Tous ceux-là forment la phalange des fidèles témoins de Jéhovah sur la terre.

## Bénédictions pour le peuple

Si les « temps du rétablissement de toutes choses » (Actes 3: 21) ne sont pas ceux de la régénération du genre humain pendant le règne millénaire de Christ, n'y a-t-il donc rien qui prévoit la bénédiction des peuples en leur concédant la vie et le bonheur éternels? Si, évidemment, Jéhovah y a pourvu, car la bénédiction de l'humanité est annoncée dans son dessein originel d'après lequel Dieu choisit une postérité par laquelle 'toutes les familles de la terre' seraient bénies. Ce dessein formel du Très-Haut et qu'on appelle l'alliance abrahamique, est la seule alliance qui fasse état de la bénédiction du genre humain. Or, elle n'a point été traitée avec une créature quelconque. Et l'on peut affirmer, sans crainte de voir réfuter cette conclusion par des arguments valables, qu'il n'existe aucune alliance traitée avec des créatures, aux termes de laquelle ces créatures devraient être rétablies dans la vie humaine parfaite.

Il s'agit bien plutôt ici d'une promesse inconditionnelle, faite par Jéhovah, rendue doublement sûre et immuable par sa parole et son serment, lorsqu'il

dit: « Je le jure par moi-même, parole de l'Eternel. » Que jura donc de faire Jéhovah? De susciter une postérité qui posséderait la porte de ses ennemis, et par qui toutes les nations de la terre seraient bénies (Genèse 22: 16–18). La postérité devait d'abord venir, et apporter ensuite les bénédictions. Quel besoin y aurait-il pour Jéhovah de traiter une alliance avec les hommes et les nations, pour les bénir, après avoir donné lui-même sa parole, appuyée de son serment, qu'il les bénirait? Il n'est pas nécessaire de traiter une alliance, en l'occurrence la nouvelle alliance, pour relever le genre humain, ou lui donner la vie. Par contre la nouvelle alliance devient nécessaire dès qu'il s'agit de susciter un peuple qui porte le nom de Jéhovah. L'Eternel a promis de bénir l'humanité après avoir choisi le peuple pour son nom et établi son royaume; bien plus, ces bénédictions doivent être dispensées par sa postérité choisie, Christ Jésus. Tel étant son dessein formel, Dieu le réalisera.

Quand Jésus vint sur la terre, Jean-Baptiste le désignant dit de lui: « Voici l'agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde » (Jean 1: 29). Jéhovah ayant décidé que Jésus devait être le Rédempteur et l'offrande pour le péché du monde, il n'est encore nul besoin de traiter une alliance avec les créatures humaines pour réaliser son dessein. Quiconque veut jouir des bienfaits résultant du sacrifice de Jésus-Christ doit exercer sa foi et son obéissance envers le Seigneur. Or, ce n'est pas là une alliance traitée avec les hommes, mais une déclaration claire et nette de ce que Jéhovah veut faire pour ceux qui croient. C'est pourquoi il est écrit: « Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle » (Jean 3: 16). Seul le sang de l'homme Jésus-Christ est le prix de rachat pour la race humaine et nulle autre créature n'y contribue d'une

façon quelconque. Nul ne peut profiter de ces bienfaits s'il ne croit au préalable au Seigneur Jésus-Christ. Il n'est pas d'autre nom sous les cieux par lequel on puisse obtenir le salut (Actes 4: 12). Dieu ne pourrait logiquement conclure une alliance avec des hommes imparfaits ou pécheurs pour les rétablir dans la perfection humaine. Aucune alliance de ce genre n'a été ni ne sera conclue. Les bénédictions promises à la famille humaine lui seront dispensées exclusivement par la postérité promise, Jésus-Christ, et elles ne seront accordées qu'à ceux qui l'aimeront ainsi que Jéhovah et leur obéiront.

La pensée que certains ont eue et selon laquelle une alliance devait intervenir entre Jéhovah et ses créatures pour donner la vie, a donné lieu à des malentendus. Cette pensée n'est pas exacte, car la parole de l'Ecriture: 'La vie est le don de Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur' (Romains 6: 23) est formelle et sans équivoque. La désobéissance d'Adam eut pour conséquence la mort de tous les hommes. Par le sacrifice de l'homme Jésus-Christ, qui mourut à la place du pécheur Adam, tous les descendants de ce dernier qui croient et obéissent ont la possibilité de recouvrer la vie comme don gratuit. « Ainsi donc », dit l'apôtre, « comme par une seule offense la condamnation a atteint tous les hommes, de même par un seul acte de justice la justification qui donne la vie s'étend à tous les hommes. Car, comme par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été rendus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul beaucoup seront rendus justes » (Romains 5: 18, 19). L'humanité ayant été rachetée par le sang versé de Jésus-Christ, celui-ci a été autorisé par Jéhovah à rendre la vie, tel un don gratuit, à tous ceux qui lui obéiront. C'est pourquoi ceux qui obéissent sont rendus justes ou justifiés.

Ceux qui ont été choisis pour le nom de Jéhovah et sont devenus ses témoins, ont reçu le don de la vie

exactement de la même manière que le recevra le genre humain pendant le règne de Christ. Ils ont appris d'abord que le Seigneur Jésus est leur Rédempteur; ils ont cru en lui et ont été rendus justes ou justifiés par leur foi en Dieu et en Jésus-Christ. Après avoir été justifiés et engendrés de l'esprit de Dieu, ils ont été admis comme nouvelles créatures en Christ dans la nouvelle alliance laquelle les a préparés à devenir à la fois témoins de Dieu et membres de la maison royale. Les humains doivent recevoir le don de la vie en croyant simplement au Seigneur Jésus et en lui obéissant. Leur justification sera complète et définitive dès qu'ils se seront montrés parfaitement obéissants. Il ne pourrait être question pour eux d'entrer dans une alliance avec Dieu tant qu'ils ne seront pas justifiés c'est-à-dire rendus justes. Or, cette justification générale de la race n'existera qu'à la fin du règne de mille ans de Christ et il n'y aura plus à cette époque aucune raison de traiter une alliance quelconque. La conclusion qui s'impose est donc que le genre humain ne recevra nullement la vie grâce à la nouvelle alliance. Elle lui sera offerte strictement comme un don gratuit par Jésus-Christ, le grand Souverain Sacrificateur et principal Mandataire de Jéhovah. Il régnera jusqu'à ce qu'il ait détruit tous les ennemis. Il est le Maître du genre humain qu'il remettra à Jéhovah lorsqu'il sera complètement régénéré (1 Corinthiens 15: 24–28).

## L'alliance du peuple

Pendant le règne de Christ, alors que toutes les nations obéissantes éprouveront le bien-être que communiquent les bénédictions divines, n'y aura-t-il pas d'alliance en vigueur pour le peuple? Si, mais non pas *avec* le peuple. La promesse inconditionnelle de Dieu de bénir toutes les nations suffit à elle seule;

elle constitue l'alliance, car elle est l'expression précise de sa volonté qui doit être réalisée. Il accomplit ce qu'il a résolu par sa 'postérité promise', son 'serviteur élu', Christ Jésus. Notons à l'appui de cette déduction la parole suivante de Jéhovah: « Voici mon serviteur, que je soutiendrai, mon élu, en qui mon âme prend plaisir. J'ai mis mon esprit sur lui; il annoncera la justice aux nations [c'est-à-dire à ceux qui n'appartiennent pas à la maison de Juda, la classe spirituelle] » (Esaïe 42: 1).

Jésus, le Rédempteur et Justificateur du nom de Jéhovah, est le 'serviteur élu'. Ceux qui sont reçus comme membres de sa maison royale sont considérés comme en faisant partie. Ils sont donc également le serviteur élu. Jéhovah a mis son nom sur cette classe du serviteur. C'est un honneur qui ne sera conféré à personne d'autre. L'Eternel a maintenant établi son serviteur élu « pour être une alliance du peuple ». Il ne traite pas d'alliance *avec* le peuple. N'oublions pas que pour répondre à sa définition scripturale, une alliance n'a pas besoin d'être conclue avec des créatures. Elle peut être unilatérale. Une alliance est une promesse qui n'engage en définitive que celui qui la fait. C'est une convention, l'expression d'une décision de faire ou de ne pas faire une chose quelconque. La promesse de Dieu de susciter une postérité par laquelle toutes les nations de la terre seraient bénies, constitue par elle-même une alliance de Jéhovah. Elle est à elle seule une déclaration immuable annonçant la bénédiction du genre humain. Mais lorsque cette postérité sera suscitée, que le royaume sera instauré et que le nom de Jéhovah sera réhabilité, l'Eternel installera son serviteur élu, Christ, « pour être une alliance pour le peuple », ce qui veut dire que ce grand serviteur, Christ, sera pour le peuple une garantie de la réalisation certaine des promesses divines faites dès les temps les plus reculés.

elle constitue l'alliance, car elle est l'expression précise de sa volonté qui doit être réalisée. Il accomplit ce qu'il a résolu par sa 'postérité promise', son 'serviteur élu', Christ Jésus. Notons à l'appui de cette déduction la parole suivante de Jéhovah: « Voici mon serviteur, que je soutiendrai, mon élu, en qui mon âme prend plaisir. J'ai mis mon esprit sur lui; il annoncera la justice aux nations [c'est-à-dire à ceux qui n'appartiennent pas à la maison de Juda, la classe spirituelle] » (Esaïe 42: 1).

Jésus, le Rédempteur et Justificateur du nom de Jéhovah, est le 'serviteur élu'. Ceux qui sont reçus comme membres de sa maison royale sont considérés comme en faisant partie. Ils sont donc également le serviteur élu. Jéhovah a mis son nom sur cette classe du serviteur. C'est un honneur qui ne sera conféré à personne d'autre. L'Eternel a maintenant établi son serviteur élu « pour être une alliance du peuple ». Il ne traite pas d'alliance *avec* le peuple. N'oublions pas que pour répondre à sa définition scripturale, une alliance n'a pas besoin d'être conclue avec des créatures. Elle peut être unilatérale. Une alliance est une promesse qui n'engage en définitive que celui qui la fait. C'est une convention, l'expression d'une décision de faire ou de ne pas faire une chose quelconque. La promesse de Dieu de susciter une postérité par laquelle toutes les nations de la terre seraient bénies, constitue par elle-même une alliance de Jéhovah. Elle est à elle seule une déclaration immuable annonçant la bénédiction du genre humain. Mais lorsque cette postérité sera suscitée, que le royaume sera instauré et que le nom de Jéhovah sera réhabilité, l'Eternel installera son serviteur élu, Christ, « pour être une alliance pour le peuple », ce qui veut dire que ce grand serviteur, Christ, sera pour le peuple une garantie de la réalisation certaine des promesses divines faites dès les temps les plus reculés.

« Moi, l'Eternel », est-il écrit, « je t'ai appelé dans la justice; je te prendrai par la main, je te garderai; je te donnerai *pour alliance* au peuple, et pour lumière aux nations » (Esaïe 42: 6, *Ostervald*). C'est là une partie de la mission de Christ. Outre cela, le serviteur oint rend aide et assistance à la classe de la « grande multitude » (Esaïe 42: 7, 9).

Le serviteur élu, Christ, est, auprès des peuples, une garantie indiscutable qu'ils recevront par lui les bénédictions de la vie comme don gratuit de Dieu. Pour obtenir ce don, les hommes doivent d'abord acquérir une certaine connaissance, condition essentielle de la foi; ensuite ils doivent consentir à accepter le don gratuit. C'est pourquoi il est écrit parlant de Jésus: « Voici, je l'ai établi comme témoin auprès des peuples, comme chef et dominateur des peuples » (Esaïe 55: 4). En tant que chef, instructeur et dominateur ou législateur (voir versions d'*Ostervald* et *Synodale*) des peuples, Christ Jésus leur donne la connaissance. Il les conduit sur la bonne voie et les initie à ce qu'ils doivent faire. En retour ils lui doivent une obéissance absolue pour être préparés à recevoir le don de la vie. Le gouvernement ou royaume de justice repose sur les épaules de Christ, le grand Prince de la Paix. Il est l'Admirable, le Conseiller du peuple et le Père éternel parce qu'il donne la vie à tous ceux qui le suivent (Esaïe 9: 6, 7). Aussi est-il dit: « Et les nations espéreront en son nom » (Matthieu 12: 21).

Par son alliance, Jéhovah réalise son but avec une imposante majesté. Les membres du peuple qu'il a choisi pour son nom doivent dès à présent témoigner en sa faveur. S'ils demeurent fidèles, ils auront bientôt part à la justification effective de son nom. Mais, avant la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant, il veut que ses témoins avertissent les hommes de bonne volonté, en sorte que ceux-ci tournent leurs

cœurs et leur attachement vers Dieu et son royaume. Il commande à son peuple saint: « Franchissez, franchissez les portes! Préparez un chemin pour le peuple! Frayez, frayez la route, ôtez les pierres! Elevez une bannière vers les peuples! » (Esaïe 62: 10). Aucun doute ne peut subsister sur le devoir actuel des témoins oints de Jéhovah. Ils ont l'obligation de proclamer son nom et son royaume qu'ils doivent signaler à tous comme le moyen par lequel le monde sera béni. Ce devoir n'est pas laissé à la libre appréciation de chacun, c'est un ordre impératif. Ils doivent encore inviter les hommes de bonne volonté à se joindre à eux dans cette proclamation (Apocalypse 22: 17).

Le grand Prophète de Jéhovah, Christ Jésus, dirige l'œuvre divine qui s'accomplit actuellement. Tous ceux qui sont dans le temple lui doivent une obéissance aveugle (Actes 3: 23). Le chemin qu'ils doivent suivre est clairement tracé: chanter les louanges de Jéhovah, glorifier son Nom en attirant l'attention des hommes de bonne volonté sur le Royaume, leur unique et sûre espérance. Toute la classe du temple s'attachera donc à l'œuvre du témoignage au nom de Jéhovah, afin que tous les humbles sachent qu'il est Dieu. Son alliance qui déclare son dessein immuable de bénir toutes les nations de la terre par Jésus-Christ est une alliance éternelle. Tout ce qu'il a résolu de faire, il l'exécutera. Il donne son élu, le Christ, comme alliance aux peuples. Et ceux-ci, pour jouir de la vie et du bonheur éternels, doivent d'abord savoir que Jéhovah est Dieu, que Christ est son Souverain Sacrificateur et que l'obéissance est indispensable.

Chapitre XII

# VOTRE CHOIX

« LES DERNIERS JOURS » du règne du diable sont venus. Ce sont des « temps difficiles » parce que Satan concentre toute son énergie en efforts désespérés pour détourner le genre humain de Dieu et provoquer sa perte. Il fait venir malheur après malheur sur le monde (2 Timothée 3: 1–5; Apocalypse 12: 12). Pour faire piège aux alliances de Jéhovah, Satan a monté en épingle dans ces « derniers jours », son pacte de la Société des Nations. Celle-ci, étant contre le royaume de Dieu qu'elle a la prétention de remplacer, est une abomination aux yeux de Jéhovah, l'abomination même dont parle Daniel le prophète (Daniel 11: 31; 12: 11). Dans sa grande prophétie qui prévoit l'époque contemporaine, Jésus adresse un message aux habitants du globe disant: « C'est pourquoi, lorsque vous verrez l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, établie en lieu saint, — que celui qui lit fasse attention! — alors, que ceux qui seront en Judée fuient dans les montagnes [chez Jéhovah et son Roi] » (Matthieu 24: 15, 16). Cette exhortation est plus particulièrement adressée à la classe dite des 'Jonadabs' (2 Rois 10: 15–23; Jérémie 35: 18, 19).

Si, ayant confiance dans le sang versé de Jésus-Christ comme votre prix de rachat, vous avez conclu une alliance avec l'Eternel et vous êtes engagé à faire sa volonté, et que cependant vous faites encore partie d'un des systèmes religieux qui appartiennent tous à Babylone, et si vous vous rendez compte que le but principal du diable est d'établir la S.D.N. contre le Royaume de Dieu, vous devriez tout de suite sortir

des organisations religieuses et ne plus y retourner. Fuyez sans tarder vers le Royaume de Dieu qui est l'unique espérance de l'humanité. Mettez-vous résolument du côté de Jéhovah pour le servir lui seul, en vous gardant de tout compromis avec l'organisation ennemie. Peut-être remplissez-vous des fonctions « importantes » dans quelque organisation ecclésiastique, telles que celles de pasteur ou prêtre, d'ancien ou de professeur. Si tel est le cas, vous êtes de ceux qui, selon la prophétie, sont « sur le toit ». A ceux-là Jésus dit: « Que celui qui sera sur le toit ne descende pas pour prendre ce qui est dans sa maison » (Matthieu 24: 17).

Si vous êtes moniteur d'une école du dimanche ou dans quelque système religieux et que vous preniez soin d'élèves qui attendent de vous l'instruction et l'aide spirituelle, vous êtes de ceux dont l'Ecriture, dans un langage figuré, dit qu'ils « allaitent » autrui. Voici ce que Jésus vous dit alors: « Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là! » (Matthieu 24: 19).

L'« hiver » symbolise les temps durs, difficiles, l'époque du grand combat d'Harmaguédon. Le « sabbat » désigne l'époque où l'œuvre de la proclamation de la vérité relative au royaume sera achevée. En conséquence, quand l'« hiver » et le « jour de sabbat » seront venus, il sera trop tard pour fuir. C'est pourquoi Jésus dit: « Priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni un jour de sabbat. Car alors, la détresse sera si grande qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais » (Matthieu 24: 20, 21). Si vous comprenez ces vérités, n'hésitez pas. Fuyez!

Nombreux sont ceux qui ne sont membres d'aucune organisation ecclésiastique et qui cependant désirent connaître et servir Dieu. L'Ecriture les désigne

sous le nom de 'Jonadabs'. Les Jonadabs, contemporains des Israélites, s'attachaient à faire le bien et préfiguraient, à ce titre, les hommes de bonne volonté d'aujourd'hui (Jérémie 35: 2–18). Ceux-ci voulant servir Dieu, sont de ceux qui sont « en Judée » et dont Jésus a parlé. Si vous êtes de cette classe et que vous vous aperceviez que le statut de la S.D.N. est l'œuvre du diable et qu'il veut la substituer au royaume de Dieu, les avertissements de Jésus vous concernent et vous engagent à fuir vers le royaume de Dieu, comme unique lieu de refuge.

C'est l'époque où Christ, le grand Juge de Jéhovah, sépare les peuples en deux fractions. Il place ceux qu'il approuve à sa droite et les désigne sous le vocable de « brebis » (Matthieu 25: 32–34). Par contre, les adversaires de Dieu et ceux qui demeurent dans l'organisation de Satan, sont placés à la gauche du Seigneur Jésus et considérés comme des « boucs » (Matthieu 25: 33, 41). Si le Seigneur attire votre attention sur sa Parole, c'est pour que vous choisissiez soit le côté de Dieu, soit celui du diable. Vous ne pourrez obtenir la vie éternelle si ce n'est de la part de Jéhovah et par Jésus-Christ, le Roi (Actes 4: 12). L'Eternel convie maintenant les peuples à tourner les regards vers son serviteur élu, Roi et Juge, Jésus-Christ, et dit: « Et les nations espéreront en son nom » (Matthieu 12: 21). Il importe donc que vous décidiez en ce jour si vous voulez servir Jéhovah et son Roi et recevoir la vie éternelle ainsi que les bénédictions qui s'y rattachent, ou si vous voulez demeurer avec Satan et mourir. Pour prendre position du côté de Dieu et de son Royaume il ne suffit pas d'y donner une simple adhésion mentale. Non, il faut l'annoncer à autrui. « Car c'est en croyant du cœur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut » (Romains 10: 10). Confesser de la bouche c'est parler à ses semblables de Dieu et de son

royaume comme de l'unique espérance du monde (Apocalypse 22: 17). Dans le but d'aider tous ceux qui veulent se ranger du côté de Dieu et de son royaume, nous suggérons la Résolution ou Déclaration suivante:

*Je crois que Jéhovah est le seul vrai Dieu* et que Jésus-Christ est le Rédempteur de l'homme et le Chef légitime du monde. Je suis persuadé que le royaume de Dieu, administré par Christ, est l'unique espérance du genre humain, que Jésus est le Justificateur de Jéhovah et que son royaume fera éclater la grandeur du nom de Dieu. Je hais l'iniquité, j'aime la justice et suis heureux de me mettre du côté de Dieu et de son Royaume. Par sa grâce, j'aimerai, je servirai et je glorifierai Jéhovah et Jésus-Christ, son Fils bien-aimé.

* *

Chantez! vous tous qui aimez Jéhovah et son Roi: (Deutéronome 32: 3, 4) « Car je proclamerai le nom de l'Eternel [de Jéhovah]. Rendez gloire à notre Dieu! Il est le rocher; ses œuvres sont parfaites, car toutes ses voies sont justes; c'est un Dieu fidèle et sans iniquité, il est juste et droit » (Psaume 84: 2–13). « Que tes demeures sont aimables, Eternel [Jéhovah] des armées! ... Je préfère me tenir sur le seuil de la maison de mon Dieu, plutôt que d'habiter sous les tentes de la méchanceté. Car Jéhovah Dieu est un soleil et un bouclier, Jéhovah donne la grâce et la gloire, il ne refuse aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité. O!

JEHOVAH DES ARMEES!

Heureux l'homme qui se confie en toi! »

Imprimé en Suisse

# SI UN TERRIBLE OURAGAN

venant de la mer s'approchait de la côte, on téléphonerait en toute hâte aux villes et villages menacés, et quiconque couperait les fils pour empêcher ce précieux avertissement de parvenir aux intéressés, serait considéré comme un grand criminel et puni en conséquence. Or, il importe que les peuples sachent aujourd'hui avant toutes choses, ce que dit la parole de Dieu concernant l'ouragan universel qui vient, et ce qu'il faut faire pour être épargné.

Plus de 230 millions d'exemplaires des ouvrages du Juge Rutherford (traduits en 60 langues) ont été répandus dans le monde entier. Ces livres sont les seuls qui publient un solennel avertissement divin tiré des Saintes Ecritures. En voici les titres:

LA HARPE DE DIEU — CREATION
JUSTIFICATION (2 vol.) — VIE
PREPARATION — GOUVERNEMENT
PROPHETIE — DELIVRANCE
RECONCILIATION — LUMIERE (2 vol.)
RICHESSES

Si après avoir lu cette annonce vous n'en faites aucun cas, vous couperez le fil conducteur du message qui vous est destiné, et le temps viendra très vite où vous le regretterez amèrement.

Ces volumes de 350 pages environ, reliés toile, gaufrés, et illustrés, coûtent franco en France 6 fr., en Belgique 8 fr., en Suisse 1 fr. 25, aux U. S. A. 35 c.

Pour recevoir gratuitement le catalogue illustré commentant les ouvrages du Juge Rutherford, écrivez à

LA TOUR DE GARDE

France: 129, Faubourg Poissonnière, Paris IX
Belgique: 66, rue de l'Intendant, Bruxelles
Suisse: 39, Allmendstrasse, Berne
U. S. A.: 117, Adams St., Brooklyn, N. Y.

Le siège central de la

**TOUR DE GARDE SOCIETE DE BIBLES ET DE TRACTS**

se trouve

117 Adams Street à Brooklyn, N. Y.

Adresses des bureaux de la Société dans les autres pays:

| | | |
|---|---|---|
| Afrique du Sud | Boston House. | Le Cap |
| Afrique occ. | 71 Broad St., Box 695, | Lagos, Nigeria |
| Allemagne | Fuchsberg 4/5, | Magdebourg |
| Angleterre | 34 Craven Terrace. | Londres, W. 2. |
| Argentine | Calle Cramer 4555. | Buenos-Ayres |
| Australie | 7 Beresford Rd., | Strathfield, N. S. W. |
| Autriche | Halbgasse 26. | Vienne VII |
| Belgique | 66 rue de l'Intendant. | Bruxelles |
| Brésil | Rua Eca de Queiroz 19. | Sao Paulo |
| Canada | 40 Irwin Ave. | Toronto 5. Ont. |
| Chili | Avda. Buenos-Ayres 80 (Blanqueado) | Santiago |
| Chine | Box 1903 | Shanghaï |
| Danemark | Søndre Fasanvej 54. | Copenhague |
| Esthonie | Tartu maartee 72/3. | Tallinn |
| Finlande | Väinämöisenkatu 27. | Helsingfors |
| France | 129 Faubourg Poissonnière. | Paris IX |
| Grèce | Lombardou 44 | Athènes |
| Guyane anglaise | Box 107 | Georgetown. Demerara |
| Havaï | 1228 Pensacola St., | Honolulu |
| Hongrie | Zsigmond u 68. | Budapest III |
| Inde | 40 Colaba Rd. | Bombay 5 |
| Jamaïque, Indes occ. | 151 King St., | Kingston |
| Japon | 58 Ogikubo. 4-Chome. | Suginamiku, Tokio |
| Lettonie | Cesu Iela 11 Dz 25, | Riga |
| Lithuanie | Aukštaičiu g-ve 8. b. 1, | Kaunas |
| Luxembourg | 37 Côte d'Eich | Luxembourg |
| Mexique | Calzada Melchor Ocampo 71, | Mexico, D.F. |
| Norvège | Incognitogaten 28. b., | Oslo |
| Nouvelle-Zélande | Box 252 | Welfington |
| Pays-Bas | Camplaan 28 | Heemstede |
| Philippines | 1132 Rizal Ave., | Manille |
| Pologne | Rzgowska ul. 24, | Lodz 7 |
| Roumanie | Str. Crisana No 33, | Bucarest 2 |
| Straits Settlements | Post Box 566, | Singapour |
| Suède | Luntmakaregatan 94, | Stockholm |
| Suisse | Allmendstrasse 39, | Berne |
| Tchécoslovaquie | Tylova ul. 16 | Praha-Smichov |
| Trinité, Indes occ. | Box 194, | Port-d'Espagne |
| Yougoslavie | Dalmatinska ul. 59, | Belgrade |

Pour obtenir les livres qui vous intéressent, écrivez dans chaque pays à la Tour de Garde Société de Bibles et de Tracts, aux adresses indiquées ci-dessus. Certaines de nos publications sont imprimées en 60 langues.

Imp.: Tour de Garde, Berne